E. 34.

C.54

Digitized by Google

COLLECTION
COMPLETTE
DES
ŒUVRES
de Mr. de VOLTAIRE,
PREMIERE EDITION.

TOME ONZIEME.

Post Genitus hic carus erit
Nunc carus amicis
J.M. Loutard delt.
P. Balechou Sculp.

ESSAY
SUR
L'HISTOIRE
GÉNÉRALE,
ET SUR
LES MOEURS ET L'ESPRIT
DES NATIONS,
DEPUIS CHARLEMAGNE
JUSQU'A NOS JOURS.

TOME PREMIER.

MDCCLVI.

AVIS DES EDITEURS.

NOus préſentons enfin au Public cette *Hiſtoire Philoſophique du Monde*, qui contient environ dix ſiécles, & qui ſouvent remonte à des tems antérieurs. On n'en avait vû juſques à préſent que quelques fragments informes & décharnés, auſſi mal en ordre que mal imprimés.

L'Auteur nous a donné ſon manuſcrit, commencé en 1740. & fini en 1749. Il ſe termine à la mort de LOUIS XIII. Nous y avons ajouté le *Siécle de* LOUIS XIV. que l'Auteur a augmenté de plus d'un tiers à nôtre priére, & dont il a pouſſé la partie hiſtorique juſqu'au commencement de l'année 1756. Cet Ouvrage rentre dans le plan général de *l'Hiſtoire des uſages & des mœurs des Nations depuis* CHARLEMAGNE. Nous ne pouvons trop regretter la perte des manuſcrits qui contenaient la plus grande partie de l'hiſtoire des Arts dans l'Orient: Nous tenons de l'Auteur, que

cette partie avait été fournie par un Grec de Smyrne, nommé Mr. *Dadiki*, Interprète du Roi d'Angleterre *George I.* Ces matériaux furent perdus après la mort d'une perſonne illuſtre, pour laquelle l'Auteur avait compoſé cette Hiſtoire d'un goût nouveau.

Il ne l'avait jamais deſtinée à être publique: Nous pouvons nous flatter qu'il ne l'a donnée qu'à notre priére, & à l'empreſſement de ſes amis, qui ont comme nous été frapés de l'impartialité, de la candeur, & de l'eſprit également philoſophique & bienfaiſant qui forme le caractère de l'ouvrage.

Le ſiécle paſſé vit avec étonnement un Orateur fameux appliquer ſon art à l'Hiſtoire. Il était tems qu'elle fût traitée par un Philoſophe, & embellie par un Peintre. Nous regardons cet ouvrage comme un monument d'un ſiécle éclairé.

Il eſt flateur pour nous d'avoir été choiſis pour le conſacrer, & c'eſt un bonheur bien plus ſenſible de devoir ce choix à l'amitié généreuſe de l'Auteur.

NB. Le Lecteur eſt prié de jetter les yeux ſur l'*Errata.*

LES FRERES CRAMER.

ESSAY
SUR
L'HISTOIRE
GENERALE,

ET SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A NOS JOURS.

AVANT-PROPOS,

Qui contient le Plan de cet Ouvrage, avec le précis de ce qu'étaient originairement les Nations Occidentales, & les raiſons pour leſquelles on commence cet Eſſay par l'Orient.

VOus voulez enfin ſurmonter le dégoût que vous cauſe l'Hiſtoire moderne depuis la décadence de l'Empire Romain, & prendre une idée générale des Nations qui habitent, & qui dé-

ſolent la terre. Vous ne cherchez dans cette immenſité que ce qui mérite d'être connu de vous; l'eſprit, les mœurs, les uſages des Nations principales apuïés des faits qu'il n'eſt pas permis d'ignorer. Le but de ce travail n'eſt pas de ſavoir en quelle année un Prince indigne d'être connu ſuccéda à un Prince barbare chez une nation groſſiére. Si on pouvait avoir le malheur de mettre dans ſa tête la ſuite chronologique de toutes les Dinaſties, on ne ſaurait que des mots. Autant qu'il faut connaître les grandes actions des Souverains qui ont rendu leurs peuples meilleurs, & plus heureux, autant on peut ignorer le vulgaire des Rois qui ne pourrait que charger la mémoire. De quoi vous ſerviraient les détails de tant de petits intérêts qui ne ſubſiſtent plus aujourdhui, de tant de familles éteintes qui ſe ſont diſputé des provinces englouties enſuite dans de grands Royaumes? Preſque chaque ville a aujourdhui ſon hiſtoire vraïe ou fauſſe, plus ample, plus détaillée que celle d'Aléxandre. Les ſeules Annales d'un ordre monaſtique contiennent plus de volumes que celles de l'Empire Romain.

Dans tous ces recueils immenſes qu'on ne peut embraſſer, il faut ſe borner & choiſir. C'eſt un vaſte magazin, où vous prendrez ce qui eſt à vôtre uſage.

L'illuſtre *Boſſuet*, qui dans ſon diſcours ſur une partie de l'Hiſtoire univerſelle en a ſaiſi le véritable eſprit, s'eſt arrêté à *Charlemagne*. C'eſt en commençant à cette époque que vôtre deſſein eſt de vous faire un tableau du monde; mais

mais il faudra ſouvent remonter à des tems antérieurs. Ce grand écrivain en diſant un mot des Arabes qui fondérent un ſi puiſſant Empire & une Religion ſi floriſſante, n'en parle que comme d'un déluge de Barbares. Il s'étend ſur les Egyptiens; mais il ſupprime les Indiens & les Chinois, auſſi anciens pour le moins que les peuples de l'Egypte, & non moins conſidérables.

Nourris des productions de leur terre, vêtus de leurs étoffes, amuſés par les jeux qu'ils ont inventés, inſtruits même par leurs anciennes fables morales, pourquoi négligerions-nous de connaître l'eſprit de ces Nations chez qui les commerçants de nôtre Europe ont voïagé dès qu'ils ont pû trouver un chemin juſqu'à elles?

En vous inſtruiſant en Philoſophe de ce qui concerne ce globe, vous portez d'abord vôtre vûe ſur l'Orient, berceau de tous les Arts, & qui a tout donné à l'Occident.

Les climats orientaux voiſins du Midi tiennent tout de la nature, & nous dans nôtre Occident ſeptentrional nous devons tout au temps, au commerce, à une induſtrie tardive. Des forêts, des pierres, des fruits ſauvages, voilà tout ce qu'a produit naturellement l'ancien païs des Celtes, des Allobroges, des Pictes, des Germains, des Sarmates, & des Scythes. On dit que l'Iſle de Sicile produit d'elle-même un peu d'avoine; mais le froment, le ris, les fruits délicieux croiſſaient vers l'Euphrate, à la Chine, & dans l'Inde. Les païs fertiles furent les premiers peuplés, les premiers policés. Tout le Levant de-

puis la Gréce juſqu'aux extrémités de nôtre hémiſphére fut longtems célébre avant même que nous en ſçuſſions aſſez pour connaître que nous étions barbares. Quand on veut ſavoir quelque choſe des Celtes nos Ancêtres, il faut avoir recours aux Grecs, & aux Romains, nations encor très poſtérieures aux Aſiatiques.

Si, par exemple, des Gaulois voiſins des Alpes joints aux habitants de ces montagnes, s'étant établis ſur les bords de l'Eridan, vinrent juſqu'à Rome 361 ans après ſa fondation, s'ils aſſiégèrent le Capitole, ce ſont les Romains qui nous l'ont apris. Si d'autres Gaulois environ cent ans après entrèrent dans la Theſſalie, dans la Macédoine, & paſſèrent ſur le rivage du Pont-Euxin, ce ſont les Grecs qui nous le diſent, ſans nous dire quels étaient ces Gaulois, ni quel chemin ils prirent. Il ne reſte chez nous aucun monument de ces émigrations qui reſſemblent à celles des Tartares. Elles prouvent ſeulement que la nation était très nombreuſe, mais non civiliſée. La colonie de Grecs qui fonda Marſeille ſix-cens ans avant nôtre Ere vulgaire, ne put polir la Gaule. La langue Grecque ne s'étendit pas même au delà de ſon territoire.

Gaulois, Allemands, Eſpagnols, Bretons, Sarmates, nous ne ſavons rien de nous avant dix-huit ſiécles, ſinon le peu que nos vainqueurs ont pû nous en aprendre. Nous n'avions pas même de fables; nous n'avions pas oſé imaginer une origine. Ces vaines idées que tout cet

Occi-

Occident fut peuplé par *Gomer* fils de *Japhet* ſont des fables orientales.

Si les anciens Toſcans qui enſeignèrent les premiers Romains, ſavaient quelque choſe de plus que les autres peuples occidentaux, c'eſt que les Grecs avaient envoïé chez eux des colonies; ou plutôt c'eſt parce que de tout tems une des proprietés de cette terre a été de produire des hommes de génie, comme le territoire d'Athénes était plus propre aux arts que celui de Thébes, & de Lacedemone. Mais quels monuments avons-nous de l'ancienne Toſcane? Aucun. Nous nous épuiſons en vaines conjectures ſur quelques inſcriptions inintelligibles, que les injures du tems ont épargnées. Pour les autres Nations de nôtre Europe, il ne nous reſte pas une ſeule inſcription d'elles dans leur ancien langage.

L'Eſpagne maritime fut découverte par les Phéniciens, ainſi que depuis les Eſpagnols ont découvert l'Amérique. Les Tiriens, les Carthaginois, les Romains y trouvèrent tour à tour de quoi les enrichir dans les tréſors que la terre produiſait alors. Les Carthaginois y firent valoir des mines auſſi riches que celles du Méxique & du Pérou, que le tems a épuiſées, comme il épuiſera celles du Nouveau Monde. *Pline* rapporte que les Romains en tirèrent en neuf ans, huit mille marcs d'or, & environ vingt-quatre mille d'argent. Il faut avouer que ces prétendus deſcendans de *Gomer* avaient bien mal profité des préſents que leur faiſait la terre en tout genre, puiſqu'ils furent ſubjugués par les

Carthaginois, par les Romains, par les Vandales, par les Gots, & par les Arabes.

Ce que nous ſavons des Gaulois par Jules Céſar & par les Autres auteurs Romains, nous donne l'idée d'un peuple qui avait beſoin d'être ſoumis par une Nation éclairée. Les dialectes du langage Celtique, étaient affreuſes. L'Empereur Julien ſous qui ce langage ſe parlait encore, dit qu'il reſſemblait au croaſſement des corbeaux. Les mœurs du tems de Céſar étaient auſſi barbares que le langage. Les Druides, impoſteurs groſſiers faits pour le peuple qu'ils gouvernaient, immolaient des victimes humaines qu'ils brulaient dans de grandes & hideuſes ſtatues d'oſier. Les Druideſſes plongeaient des couteaux dans le cœur des priſonniers, & jugeaient de l'avenir à la manière dont le ſang coulait. De grandes pierres un peu creuſées qu'on a trouvées ſur les confins de la Germanie, & de la Gaule, ſont, dit-on, les Autels où l'on faiſait ces ſacrifices. Voilà tous les monuments de l'ancienne Gaule. Les habitants des côtes de la Biſcaye & de la Gaſcogne s'étaient quelquefois nourris de chair humaine. Il faut détourner les yeux de ces tems ſauvages qui ſont la honte de la nature.

Comptons parmi les folies de l'eſprit humain, l'idée qu'on a eu de nos jours de faire deſcendre les Celtes des Hébreux. Ils ſacrifiaient des hommes, dit-on, parce que Jephté avait immolé ſa fille. Les Druides étaient vêtus de blanc comme les Prêtres des Juifs ; ils avaient comme eux un grand Pontife. Leurs Druideſſes, ſont

des

des images de la ſœur de *Moïſe* & de *Débora*. Le pauvre qu'on nourriſſait à Marſeille, & qu'on immolait couronné de fleurs, & chargé de malédictions, avait pour origine le *bouc émiſſaire*. On va juſqu'à trouver de la reſſemblance entre trois ou quatre mots Celtiques & Hébraïques qu'on prononce également mal; & on en conclut que les Juifs, & les nations des Celtes ſont la même famille. C'eſt ainſi qu'on inſulte à la raiſon dans des Hiſtoires univerſelles, & qu'on étouffe ſous un amas de conjectures forcées, le peu de connaiſſance que nous pourrions avoir de l'Antiquité.

Les Germains avaient à peu près les mêmes mœurs que les Gaulois, ſacrifiaient comme eux des victimes humaines, décidaient comme eux leurs petits différents particuliers par le duel, & avaient ſeulement plus de ſimplicité & moins d'induſtrie. Leurs familles avaient pour retraites des cabanes, où d'un côté le pére, la mére, les ſœurs, les fréres, les enfants couchaient nuds ſur la paille, & de l'autre côté étaient leurs animaux domeſtiques. Ce ſont là pourtant ces mêmes peuples que nous verrons bientôt maitres de Rome.

Quand *Céſar* paſſe en Angleterre, il trouve cette iſle plus ſauvage encor que la Germanie. Les habitants couvraient à peine leur nudité de quelques peaux de bêtes. Les femmes d'un canton y apartenaient indifféremment à tous les hommes du même canton. Leurs demeures étaient des cabanes de roſeaux, & leurs ornements des figures que les hommes & les fem-

nies s'imprimaient ſur la peau en y faiſant des piqûres, en y verſant le ſuc des herbes, ainſi que le pratiquent encor les ſauvages de l'Amérique.

Que la nature humaine ait été plongée pendant une longue ſuite de ſiécles dans cet état ſi aprochant de celui des brutes, & inférieur à pluſieurs égards, c'eſt ce qui n'eſt que trop vrai. La raiſon en eſt, qu'il n'eſt pas dans la nature de l'homme de déſirer ce qu'on ne connait point. Il a fallu par-tout non ſeulement un eſpace de tems prodigieux, mais des circonſtances heureuſes pour que l'homme s'élevât au deſſus de la vie animale.

Vous avez donc grande raiſon de vouloir paſſer tout d'un coup aux Nations qui ont été civiliſées les premiéres. Il ſe peut que longtems avant les Empires de la Chine, & des Indes, il y ait eu des Nations inſtruites, polies, puiſſantes, que des déluges de Barbares auront enſuite replongées dans le premier état d'ignorance, & de groſſiéreté qu'on appelle l'état de pure nature.

La ſeule priſe de Conſtantinople a ſuffi pour anéantir l'eſprit de l'ancienne Gréce. Le génie des Romains fut détruit par les Gots. Les côtes de l'Afrique autrefois ſi floriſſantes, ne ſont preſque plus que des repaires de brigands. Des changements encor plus grands ont dû arriver dans des climats moins heureux. Les cauſes phyſiques ont dû ſe joindre aux cauſes morales ; car ſi l'Océan n'a pû changer entiérement ſon lit, du moins il eſt conſtant qu'il a couvert tout

à tour, & abandonné de vaſtes terrains. La nature a dû être expoſée à un grand nombre de fléaux & de viciſſitudes. Les révolutions ont dû être fréquentes; mais nous ne les connaiſſons point; le genre humain eſt nouveau pour nous.

D'ailleurs vous commencez vos recherches au tems où le cahos de nôtre Europe commence à prendre une forme après la chûte de l'Empire Romain. Parcourons donc enſemble ce globe. Voïons dans quel état il était alors, en l'étudiant de la même manière qu'il parait avoir été civiliſé, c'eſt-à-dire depuis les païs orientaux juſqu'aux nôtres; & portons nôtre premiére attention ſur un peuple qui avait une hiſtoire ſuivie dans une langue déja fixée, lorsque nous n'avions pas encor l'uſage de l'Ecriture.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA CHINE,

De ſon Antiquité, de ſes Forces, de ſes Loix.

L'Empire de la Chine dès-lors était plus vaſte que celui de *Charlemagne*, ſur-tout en y comprenant la Corée & le Tonquin, provinces alors tributaires des Chinois. Environ trente degrés en longitude & vingt-quatre en latitude, forment ſon étenduë. Le corps de cet Etat ſubſiſte avec

avec ſplendeur depuis plus de quatre mille ans, ſans que les loix, les mœurs, le langage, la manière même de s'habiller, ayent ſouffert d'altération ſenſible.

Son hiſtoire inconteſtable, & la ſeule qui ſoit fondée ſur des obſervations céleſtes, remonte, par la Chronologie la plus ſûre, juſqu'à une éclipſe, calculée 2155 ans avant nôtre Ere vulgaire, & vérifiée par les Mathématiciens Miſſionaires, qui envoyés dans les derniers ſiécles chez cette nation inconnue, l'ont admirée & l'ont inſtruite. Le Pére *Gaubil* a examiné une ſuite de trente-ſix éclipſes de Soleil, rapportées dans les livres de *Confucius*; & il n'en a trouvé que deux douteuſes & deux fauſſes.

Il eſt vrai qu'*Alexandre* avoit envoyé de Babilone en Gréce les obſervations des Caldéens, qui remontaient à 400 années plus haut que les Chinois; & c'eſt ſans contredit le plus beau monument de l'Antiquité: mais ces Ephémérides de Babilone n'étaient point liées à l'hiſtoire des faits: les Chinois au contraire ont joint l'hiſtoire du Ciel à celle de la Terre, & ont ainſi juſtifié l'une par l'autre.

Deux cens trente ans au-delà du jour de l'éclipſe dont on a parlé, leur Chronologie atteint ſans interruption & par des témoignages qu'on croit autentiques, juſqu'à l'Empereur *Hiao*, qui travailla lui-même à réformer l'Aſtronomie, & qui, dans un régne d'environ 80 ans, chercha à rendre les hommes éclairés & heureux. Son nom eſt encore en vénération à la Chine, comme l'eſt en Europe celui des *Titus*, des *Trajans*,

jans, & des *Antonins*. S'il fut pour ſon temps un Mathématicien habile, cela ſeul montre qu'il était né chez une Nation deja très policée. On ne voit point que les anciens Chefs des bourgades Germaines ou Gauloiſes aïent réformé l'Aſtronomie. *Clovis* n'avait point d'Obſervatoire.

Avant *Hiao*, on trouve encore ſix Rois ſes prédéceſſeurs; mais la durée de leur régne eſt incertaine. Je crois qu'on ne peut mieux faire dans ce ſilence de la Chronologie, que de recourir à la régle de *Neuton*, qui ayant compoſé une année commune des années qu'ont régné les Rois de différens pays, réduit chaque régne à 22 ans ou environ. Suivant ce calcul, d'autant plus raiſonnable qu'il eſt plus modéré, ces ſix Rois auront régné à peu près 130 ans; ce qui eſt bien plus conforme à l'ordre de la nature, que les 240 ans qu'on donne, par exemple, aux ſept Rois de Rome; & que tant d'autres calculs, démentis par l'expérience de tous les tems.

Le premier de ces Rois, nommé *Fohi*, régnait donc vingt-cinq ſiécles au moins avant l'Ere vulgaire, au tems que les Babiloniens avaient déja une ſuite d'obſervations aſtronomiques: & dès-lors la Chine obéiſſait à un Souverain. Ses quinze Royaumes, réünis ſous un ſeul homme, prouvent que longtems auparavant cet Etat était très peuplé, policé, partagé en beaucoup de Souverainetés; car jamais un grand Etat ne s'eſt formé que de pluſieurs petits, c'eſt l'ouvrage de la politique, du courage, & ſur-tout du temps. Il n'y a pas une plus grande preuve d'antiquité.

Un Tiran nommé *Hoangti* ordonna à la véri-

té qu'on brulât tous les livres; mais cet ordre inſenſé & barbare avertiſſait de les conſerver avec ſoin, & ils reparurent après lui. Qu'importe après tout que ces livres renferment, ou non, une Chronologie toujours ſûre? Je veux que nous ne ſachions pas en quel temps préciſément vécut *Charlemagne*: dès qu'il eſt certain qu'il a fait de vaſtes conquêtes avec de grandes armées, il eſt clair qu'il eſt né chez une Nation nombreuſe, formée en corps de peuple par une longue ſuite de ſiécles. Puis donc que l'Empereur *Hiao*, qui vivait inconteſtablement environ deux-mille quatre-cens ans avant nôtre Ere, conquit tout le païs de la Corée, il eſt indubitable que ſon peuple était de l'antiquité la plus reculée.

Les hommes ne multiplient pas auſſi aiſément qu'on le penſe. Le tiers des enfans eſt mort au bout de dix ans. Les calculateurs de la propagation de l'eſpéce humaine ont remarqué qu'il faut des circonſtances favorables pour qu'une Nation s'accroiſſe d'un vingtiéme au bout de cent années; & ſouvent il arrive que la peuplade diminue au lieu d'augmenter. C'eſt encor une nouvelle preuve de l'antiquité de la Chine. Elle était au tems de *Charlemagne*, comme longtems auparavant, plus peuplée encore que vaſte. Le dernier dénombrement dont nous avons connaiſſance, fait ſeulement dans les quinze provinces qui compoſent la Chine proprement dite, monte juſqu'à près de ſoixante millions d'hommes capables d'aller à la guerre; en ne comptant ni les ſoldats vétérans, ni les vieillards au-deſſus de ſoixante ans,

ans, ni la jeuneſſe au-deſſous de vingt ans, ni les Mandarins, ni la multitude des Lettrés, ni les Bonzes; encore moins les femmes, qui ſont partout en pareil nombre que les hommes, à un quinziéme ou ſeiziéme près, ſelon les obſervations de ceux qui ont calculé avec le plus d'exactitude ce qui concerne le genre-humain. A ce compte, il paraît difficile qu'il y ait moins de cent cinquante millions d'habitans à la Chine: notre Europe n'en a pas beaucoup plus de cent millions, à compter vingt millions en France, vingt-deux en Allemagne, quatre dans la Hongrie, dix dans toute l'Italie juſqu'en Dalmatie, huit dans la Grande-Bretagne & dans l'Irlande, huit dans l'Eſpagne & le Portugal, dix dans la Ruſſie Européanne, ſix dans la Pologne, ſix dans la Turquie d'Europe, dans la Gréce & les Iſles, quatre dans la Suéde, trois dans la Norvége & le Danemarck, trois dans la Hollande & les Païs-bas.

On ne doit donc pas être ſurpris, ſi les villes Chinoiſes ſont immenſes; ſi Pékin, la nouvelle Capitale de l'Empire, a près de ſix de nos grandes lieues de circonférence, & renferme environ quatre millions de citoyens: ſi Nanquin, l'ancienne métropole, en avait autrefois davantage: ſi une ſimple bourgade nommée Quientzeng, où l'on fabrique la porcelaine, contient environ un million d'habitans.

Les forces de cet Etat conſiſtent, ſelon les relations des hommes les plus intelligens qui ayent jamais voyagé, dans une milice d'environ huit cens mille ſoldats bien entretenus: cinq cens ſoixante & dix mille chevaux ſont nourris ou dans

les

les écuries ou dans les pâturages de l'Empereur, pour monter les gens de guerre, pour les voyages de la Cour, & pour les courriers publics. Pluſieurs Miſſionaires, que l'Empereur *Cang-hi* dans ces derniers tems approcha de ſa perſonne par amour pour les ſciences, rapportent qu'ils l'ont ſuivi dans ces chaſſes magnifiques vers la grande Tartarie, où cent mille cavaliers & ſoixante mille hommes de pied marchaient en ordre de bataille : c'eſt un uſage immémorial dans ces climats.

Les villes Chinoiſes n'ont jamais eu d'autres fortifications, que celles que le bon ſens a inſpiré à toutes les Nations, avant l'uſage de l'artillerie ; un foſſé, un rempart, une forte muraille & des tours : depuis même que les Chinois ſe ſervent de canons, ils n'ont point ſuivi le modéle de nos places de guerre : mais au lieu qu'ailleurs on fortifie des places, les Chinois ont fortifié leur Empire. La grande muraille qui ſéparait & défendait la Chine des Tartares, bâtie cent trente-ſept ans avant notre Ere, ſubſiſte encore dans un contour de cinq cens lieues, s'éléve ſur des montagnes, deſcend dans des précipices, ayant preſque par-tout vingt de nos pieds de largeur, ſur plus de trente de hauteur. Monument ſupérieur aux pyramides d'Egypte par ſon utilité, comme par ſon immenſité.

Ce rempart n'a pû empêcher les Tartares de profiter dans la ſuite des tems des diviſions de la Chine, & de la ſubjuguer ; mais la conſtitution de l'Etat n'en a été ni affaiblie ni changée. Le païs des conquérans eſt devenu une par-

partie de l'Etat conquis ; & les Tartares Mantchoux, maîtres aujourd'hui de la Chine, n'ont fait autre choſe que ſe ſoumettre les armes à la main aux loix du païs dont ils ont envahi le Trône.

Le revenu ordinaire de l'Empereur ſe monte, ſelon les ſupputations les plus vraiſemblables, à deux cens millions d'onces d'argent. Il eſt à remarquer que l'once d'argent ne vaut pas cent de nos ſous valeur intrinſéque, comme le dit l'Hiſtoire de la Chine ; car il n'y a point de valeur intrinſéque numéraire ; mais à prendre le marc de notre argent à cinquante de nos livres de compte, cette ſomme revient à douze cens cinquante millions de notre monnoie en 1740. Je dis, en ce tems ; car cette valeur arbitraire n'a que trop changé parmi nous, & changera peut-être encore : c'eſt à quoi ne prennent pas aſſez garde les écrivains, plus inſtruits des livres que des affaires, qui évaluent ſouvent l'argent étranger d'une manière très fautive.

Ils ont eu des monnoies d'or & d'argent frappées avec le coing, longtems avant que les Dariques fuſſent frappés en Perſe. L'empereur *Cang-hi* avait raſſemblé une ſuite de trois mille de ces monnoies, parmi leſquelles il y en avait beaucoup des Indes ; autre preuve de l'ancienneté des arts dans l'Aſie ; mais depuis longtems l'or n'eſt plus une meſure commune à la Chine, il y eſt marchandiſe comme en Hollande ; l'argent n'y eſt plus monnoie : le poids & le titre en font le prix : on n'y frappe plus que du cuivre, qui ſeul dans ce païs a une valeur arbitraire,

traire. Le Gouvernement dans des tems difficiles a païé en papier, comme on a fait depuis dans plus d'un Etat de l'Europe; mais jamais la Chine n'a eu l'uſage des banques publiques, qui augmentent les richeſſes d'une Nation, en multipliant ſon crédit.

Ce pays favoriſé de la nature poſſéde preſque tous les fruits transplantés dans notre Europe, & beaucoup d'autres qui nous manquent. Le bled, le ris, la vigne, les légumes, les arbres de toute eſpéce y couvrent la terre; mais les peuples n'ont jamais fait de vin, ſatisfaits d'une liqueur aſſez forte qu'ils ſavent tirer du ris.

L'inſecte précieux qui produit la ſoie, eſt originaire de la Chine; c'eſt de-là qu'il paſſa en Perſe aſſez tard, avec l'art de faire des étoffes du duvet qui les couvre; & ces étoffes étaient ſi rares du tems même de *Juſtinien*, que la ſoie ſe vendait en Europe au poids de l'or.

Le papier fin, & d'un blanc éclatant, était fabriqué chez les Chinois de tems immémorial; on en faiſait avec des filets de bois de bambou bouilli. On ne connaît pas la premiére époque de la porcelaine & de ce beau vernis qu'on commence à imiter & à égaler en Europe.

Ils ſavent depuis deux mille ans fabriquer le verre, mais moins beau & moins tranſparent que le nôtre.

L'Imprimerie y fut inventée par eux dans le même tems. On ſait que cette Imprimerie eſt une gravure ſur des planches de bois, telle que *Guttenberg* la pratiqua le premier à Mayence au quinziéme ſiécle. L'art de graver les caracté-

res ſur le bois eſt plus perfectionné à la Chine ; notre méthode d'employer les caractéres mobiles & de fonte, beaucoup ſupérieure à la leur, n'a point encore été adoptée par eux : tant ils ſont attachés à leurs anciens uſages.

L'uſage des cloches eſt chez eux de la plus haute antiquité. Ils ont cultivé la Chimie ; & ſans devenir jamais bons Phyſiciens, ils ont inventé la poudre ; mais ils ne s'en ſervaient que dans des fêtes, dans l'art des feux d'artifice, où ils ont ſurpaſſé les autres Nations. Ce furent les Portugais qui dans ces derniers ſiécles leur ont enſeigné l'uſage de l'Artillerie ; & ce ſont les Jéſuites qui leur ont apris à fondre le canon. Si les Chinois ne s'apliquérent pas à inventer ces inſtrumens deſtructeurs, il ne faut pas en loüer leur vertu, puiſqu'ils n'en ont pas moins fait la guerre.

Ils ne pouſſérent loin l'Aſtronomie qu'entant qu'elle eſt la ſcience des yeux & le fruit de la patience. Ils obſervérent le Ciel aſſidûment, remarquérent tous les phénoménes, & les transmirent à la poſtérité. Ils diviſérent, comme nous, le cours du Soleil en trois cent ſoixante cinq parties & un quart. Ils connurent, mais confuſément, la préceſſion des équinoxes & des ſolſtices. Ce qui mérite peut-être le plus d'attention, c'eſt que de tems immémorial ils partagent le mois en ſemaines de ſept jours.

On montre encore les inſtrumens dont ſe ſervit un de leurs fameux Aſtronomes mille ans avant notre Ere, dans une ville qui n'eſt que du troiſiéme ordre.

Nanquin, l'ancienne Capitale, conſerve un globe de bronze, que trois hommes ne peuvent embraſſer, porté ſur un cube de cuivre qui s'ouvre, & dans lequel on fait entrer un homme pour tourner ce globe, ſur lequel ſont tracés les méridiens & les paralléles.

Pékin a un Obſervatoire, rempli d'aſtrolabes & de ſphéres armillaires; inſtrumens à la vérité inférieurs aux nôtres pour l'exactitude, mais témoignages célébres de la ſupériorité des Chinois ſur les autres peuples d'Aſie.

La bouſſole qu'ils connaiſſaient, ne ſervait pas à ſon véritable uſage de guider la route des vaiſſeaux. Ils ne navigeaient que près des côtes. Poſſeſſeurs d'une terre qui fournit tout, ils n'avaient pas beſoin d'aller, comme nous, au bout du monde. La bouſſole, ainſi que la poudre à tirer, était pour eux une ſimple curioſité; & ils n'en étaient pas plus à plaindre.

On eſt étonné que ce peuple inventeur n'ait jamais percé dans la Géométrie au delà des éléments, que dans la Muſique ils aïent ignoré les demi-tons, que leur Aſtronomie & toutes leurs ſciences ſoient en même temps ſi anciennes & ſi bornées. Il ſemble que la nature ait donné à cette eſpéce d'hommes ſi différente de la nôtre, des organes faits pour trouver tout d'un coup tout ce qui leur était néceſſaire, & incapables d'aller au delà. Nous au contraire, nous avons eu des connaiſſances très tard; & nous avons tout perfectionné rapidement. Ce qui eſt moins étonnant, c'eſt la crédulité avec laquelle ces peuples ont toûjours joint leurs erreurs de l'Aſtrologie Judiciaire

claire aux vraies connaiſſances céleſtes. Cette ſuperſtition a été celle de tous les hommes ; & il n'y a pas longtems que nous en ſommes guéris ; tant l'erreur ſemble faite pour le genre-humain.

Si on cherche pourquoi tant d'arts & de ſciences, cultivés ſans interruption depuis ſi longtems à la Chine, ont cependant fait ſi peu de progrès, il y en a peut-être deux raiſons : l'une eſt le reſpect prodigieux que ces peuples ont pour ce qui leur a été tranſmis par leurs péres, & qui rend parfait à leurs yeux tout ce qui eſt ancien ; l'autre eſt la nature de leur langue, premier principe de toutes les connaiſſances.

L'art de faire connaître ſes idées par l'écriture, qui devait n'être qu'une méthode très-ſimple, eſt chez eux ce qu'ils ont de plus difficile. Chaque mot a des caractéres différens : un ſavant à la Chine eſt celui qui connait le plus de ces caractéres ; quelques-uns ſont arrivés à la vieilleſſe avant de ſavoir bien écrire.

Ce qu'ils ont le plus connu, le plus cultivé, le plus perfectionné, c'eſt la Morale & les Loix. Le reſpect des enfans pour les péres eſt le fondement du gouvernement Chinois. L'autorité paternelle n'y eſt jamais affaiblie. Un fils ne peut plaider contre ſon pére qu'avec le conſentement de tous les parens, des amis, & des Magiſtrats. Les Mandarins Lettrés y ſont regardés comme les péres des villes & des provinces, & le Roi comme le pére de l'Empire. Cette idée, enracinée dans les cœurs, forme une famille de cet Etat immenſe.

Tous les vices y exiſtent comme ailleurs, mais certainement plus reprimés par le frein des loix, toujours uniformes. Le ſavant auteur des mémoires de l'Amiral *Anſon* témoigne un grand mépris pour la Chine, parce que le petit peuple de Kanton trompa les Anglais autant qu'il le put. Mais doit-on juger du Gouvernement d'une grande Nation par les mœurs de la populace des frontiéres? Et qu'auraient dit de nous les Chinois, s'ils euſſent fait naufrage ſur nos côtes maritimes dans le temps où les loix des Nations d'Europe confiſquaient les effets naufragés, & que la coûtume permettait qu'on égorgeât les proprietaires?

Les cérémonies continuelles qui chez les Chinois gênent la ſocieté, & dont l'amitié ſeule ſe défait dans l'intérieur des maiſons, ont établi dans toute la nation une retenue & une honnêteté qui donne à la fois aux mœurs de la gravité & de la douceur. Ces qualités s'étendent juſqu'aux derniers du peuple. Des Miſſionaires racontent que ſouvent dans des marchés publics, au milieu de ces embaras & de ces confuſions qui excitent dans nos contrées des clameurs ſi barbares & des emportements ſi fréquens & ſi odieux, ils ont vû les payſans ſe mettre à genoux les uns devant les autres ſelon la coûtume du pays, ſe demander pardon de l'embaras dont chacun s'accuſait, s'aider l'un l'autre, & débaraſſer tout avec tranquillité.

Dans les autres païs les loix puniſſent les crimes; à la Chine elles font plus, elles récompenſent la vertu. Le bruit d'une action généreuſe & rare ſe répand-il dans une province, le

le Mandarin eſt obligé d'en avertir l'Empereur ; & l'Empereur envoye une marque d'honneur à celui qui l'a ſi bien méritée. Cette morale, cette obéiſſance aux loix, jointe à l'adoration d'un Etre ſuprême, forment la Religion de la Chine, celle des Empereurs & des Lettrés. L'Empereur eſt de tems immémorial le premier Pontife : c'eſt lui qui ſacrifie au *Tien*, au ſouverain du Ciel & de la Terre. Il doit être le premier Philoſophe, le premier Prédicateur de l'Empire ; ſes Edits ſont preſque toûjours des inſtructions & des leçons de morale.

CHAPITRE SECOND.

DE LA RELIGION DE LA CHINE.

Que le Gouvernement n'eſt point Athée ; que le Chriſtianiſme n'y a point été prêché au 7e. ſiécle. De quelques ſectes établies dans le païs.

CONGFUTSÉE, que nous appellons *Confucius*, qui vivait il y a deux mille trois cens ans, un peu avant *Pithagore*, rétablit cette Religion, laquelle conſiſte à être juſte. Il l'enſeigna, & la pratiqua dans la grandeur, dans l'abaiſſement, tantôt premier Miniſtre d'un Roi tributaire de l'Empereur, tantôt exilé, fugitif & pauvre. Il eut de ſon vivant cinq mille diſciples ; & après ſa mort ſes diſciples furent les Empereurs, les *Colao*, c'eſt-

à-dire, les Mandarins, les Lettrés, & tout ce qui n'eſt pas peuple.

Sa famille ſubſiſte encore: & dans un païs où il n'y a d'autre nobleſſe que celle des ſervices actuels, elle eſt diſtinguée des autres familles en mémoire de ſon fondateur: pour lui, il a tous les honneurs, non pas les honneurs divins qu'on ne doit à aucun homme, mais ceux que mérite un homme qui a donné de la Divinité les idées les plus ſaines que puiſſe former l'eſprit humain ſans révélation: c'eſt pourquoi le Pére le Comte & d'autres Miſſionaires ont écrit que les Chinois ont connu le vrai Dieu, quand les autres peuples étaient Idolatres, & qu'ils lui ont ſacrifié dans le plus ancien temple de l'univers.

Les reproches d'Athéïſme dont on charge ſi libéralement dans nôtre Occident quiconque ne penſe pas comme nous, ont été prodigués aux Chinois. Il faut être auſſi inconſiderés que nous le ſommes dans toutes nos diſputes, pour avoir oſé traiter d'Athée un Gouvernement dont preſque tous les Edits parlent * *d'un Etre ſuprême Pére des Peuples, récompenſant, & puniſſant avec juſtice, qui a mis entre l'homme & lui une correſpondance de prières & de bienfaits, de fautes & de chatimens.*

Il eſt vrai que leur Religion n'admet point de peines & de récompenſes éternelles; & c'eſt ce qui fait voir combien cette Religion eſt ancienne. *Moïſe* lui-même ne parle point de l'autre vie dans ſes loix. Les Saducéens chez les Juifs ne la cru-

* Voïez l'Edit de l'Empereur *Yontchin*.

crurent jamais; & ce dogme n'a été heureuſement conſtaté dans l'Occident que par le maître de la vie, & de la mort.

On a crû que les Lettrés Chinois n'avaient pas une idée diſtincte d'un Dieu immatériel; mais il eſt injuſte d'inférer de là qu'ils ſont Athées. Les anciens Egyptiens, ces peuples ſi religieux, n'adoraient pas *Iſis* & *Oſiris* comme de purs eſprits. Tous les Dieux de l'Antiquité étaient adorés ſous une forme humaine; & ce qui montre bien à quel point les hommes ſont injuſtes, c'eſt qu'on flétriſſait du nom d'Athées chez les Grecs ceux qui n'admettaient pas ces Dieux corporels, & qui adoraient dans la Divinité une nature inconnue, inviſible, inacceſſible à nos ſens.

Le fameux Archevêque *Navarette* dit que ſelon tous les interprètes des livres ſacrés de la Chine, *l'ame eſt une partie aërée, ignée, qui en ſe ſéparant du corps ſe réunit à la ſubſtance du Ciel.* Ce ſentiment ſe trouve le même que celui des Stoïciens. C'eſt ce que *Virgile* dévelope admirablement dans ſon ſixiéme livre de l'Enéide. Or certainement ni le manuel d'*Epictéte*, ni l'Enéide ne ſont infectés de l'Athéïſme. Nous avons calomnié les Chinois, uniquement parce que leur Métaphyſique n'eſt pas la nôtre. Nous aurions dû admirer en eux deux mérites, qui condamnent à la fois les ſuperſtitions des Payens, & les mœurs des Chrêtiens. Jamais la Religion des Lettrés ne fut deshonorée par des fables, ni ſouillée par des querelles & des guerres civiles.

En imputant l'Athéïſme au Gouvernement de ce vaſte Empire, nous avons eu la légéreté de

lui attribuer l'Idolatrie par une accuſation qui ſe contredit ainſi elle-même. Le grand mal-entendu ſur les rites de la Chine eſt venu de ce que nous avons jugé de leurs uſages par les nôtres : car nous portons au bout du monde nos préjugés & nôtre eſprit contentieux. Une génuflexion, qui n'eſt chez eux qu'une révérence ordinaire, nous a paru un acte d'adoration ; nous avons pris une table pour un Autel. C'eſt ainſi que nous jugeons de tout. Nous verrons en ſon temps comment nos diviſions & nos diſputes ont fait chaſſer de la Chine nos Miſſionaires.

Quelque tems avant *Confucius*, *Laokium* avait introduit une ſecte, qui croit aux eſprits malins, aux enchantemens, aux preſtiges. Une ſecte ſemblable à celle d'*Epicure* fut reçue & combatue à la Chine cinq cens ans avant JESUS-CHRIST : mais dans le premier ſiécle de notre Ere, ce pays fut inondé de la ſuperſtition des Bonzes. Ils apportérent des Indes l'idole de *Fo* ou de *Foé*, adorée ſous différens noms par les Japonois & les Tartares, prétendu Dieu deſcendu ſur la terre, à qui on rend le culte le plus ridicule, & par conſéquent le plus fait pour le vulgaire. Cette Religion, née dans les Indes près de mille ans avant JESUS-CHRIST, a infecté l'Aſie orientale ; c'eſt ce Dieu que prêchent les *Bonzes* à la Chine, les *Talapoins* à Siam, les *Lamas* en Tartarie. C'eſt en ſon nom qu'ils promettent une vie éternelle, & que des milliers de Bonzes conſacrent leurs jours à des exercices de pénitence, qui effrayent la nature. Quelques-uns paſſent leur vie nuds & enchaînés ; d'autres portent un carcan de fer,

qui

qui plie leur corps en deux & tient leur front toûjours baiſſé à terre. Leur fanatiſme ſe ſubdiviſe à l'infini. Ils paſſent pour chaſſer des Démons, pour opérer des miracles; ils vendent au peuple la remiſſion des péchés. Cette ſecte ſéduit quelquefois des Mandarins; & par une fatalité qui montre que la même ſuperſtition eſt de tous les païs, quelques Mandarins ſe ſont fait tondre en Bonzes par pieté.

Ce ſont eux qui dans la Tartarie ont à leur tête le *Dalailama*, idole vivante qu'on adore, & c'eſt-là peut-être le triomphe de la ſuperſtition humaine.

Ce *Dalailama*, ſucceſſeur & vicaire du Dieu *Fo*, paſſe pour immortel. Les Prêtres nouriſſent toûjours un jeune *Lama*, déſigné ſucceſſeur ſecret du Souverain Pontife, qui prend ſa place dès que celui-ci, qu'on croit immortel, eſt mort. Les Princes Tartares ne lui parlent qu'à genoux. Il décide ſouverainement tous les points de foi ſur leſquels les *Lamas* ſont diviſés. Enfin il s'eſt depuis quelque temps fait Souverain du Tibet à l'Occident de la Chine. L'Empereur reçoit ſes Ambaſſadeurs, & lui en envoie avec des préſens conſidérables.

Ces ſectes ſont tolérées à la Chine pour l'uſage du vulgaire, comme des alimens groſſiers faits pour le nourir; tandis que les Magiſtrats & les Lettrés, ſéparés en tout du peuple, ſe nouriſſent d'une ſubſtance plus pure. *Confucius* gémiſſait pourtant de cette foule d'erreurs: il y avait beaucoup d'idolatres de ſon temps. La ſecte de *Laokium* avait déja introduit les ſuperſtitions

tions chez le peuple. *Pourquoi*, dit-il dans un de ſes livres, *y a-t-il plus de crimes chez la populace ignorante que parmi les Lettrés ? C'eſt que le peuple eſt gouverné par les Bonzes.*

Beaucoup de Lettrés ſont à la vérité tombés dans le matérialiſme, mais leur morale n'en a point été alterée. Ils penſent que la vertu eſt ſi néceſſaire aux hommes, & ſi aimable par elle-même, qu'on n'a pas même beſoin de la connaiſſance d'un Dieu pour la ſuivre. D'ailleurs il ne faut pas croire que tous les Matérialiſtes Chinois ſoient Athées ; puis que nos premiers Péres de l'Egliſe croïaient Dieu & les Anges corporels.

On prétend que vers le VIIIe ſiécle, du tems de *Charlemagne*, la Religion Chrétienne était connue à la Chine. On aſſûre que nos Miſſionaires ont trouvé dans la Province de Kingtching une inſcription en caractéres Syriaques & Chinois. Ce monument, qu'on voit tout au long dans *Kirker*, atteſte qu'un ſaint homme nommé *Olopüen*, conduit par des nuées bleues, & obſervant la régle des vents, vint de Tacin à la Chine l'an 1092 de l'Ere des Seléucides, qui répond à l'an 636 de Jeſus-Chriſt ; qu'auſſi-tôt qu'il fut arrivé au fauxbourg de la ville Impériale, l'Empereur envoya un Colao au devant de lui, & lui fit bâtir une Egliſe Chrêtienne.

Il eſt évident par l'inſcription même, que c'eſt une de ces fraudes pieuſes qu'on s'eſt toujours trop aiſément permiſes. Le ſage *Navarette* en convient. Ce païs de *Tacin*, cette *Ere des Seléucides*, ce nom d'*Olopüen*, qui eſt, dit-on, Chinois, & qui reſſemble à un nom Eſpagnol, ces *nuées bleuës*

bleues qui ſervent de guides, cette Egliſe Chrètienne bâtie tout d'un coup à Pékin pour un prètre de Paleſtine qui ne pouvait mettre le pied à la Chine ſans encourir la peine de mort; tout cela fait voir le ridicule de la ſuppoſition. Ceux qui s'efforcent de la ſoutenir, ne font pas réflexion que les Prètres dont on trouve les noms dans ce prétendu monument, étaient des Neſtoriens, & qu'ainſi ils ne combatent que pour des hérétiques.

Il faut mettre cette inſcription avec celle de Malabar, où il eſt dit que St. Thomas arriva dans le païs en qualité de charpentier avec une régle & un pieu, & qu'il porta ſeul une groſſe poutre pour preuve de ſa miſſion. Il y a aſſez de vérités hiſtoriques ſans y mêler ces abſurdes menſonges.

Il eſt très-vrai qu'au temps de *Charlemagne* la Religion Chrètienne (ainſi que les peuples qui la profeſſent) avait toujours été abſolument inconnue à la Chine. Il y avait des Juifs. Pluſieurs familles de cette Nation non moins errante que ſuperſtitieuſe, s'y étaient établies deux ſiécles avant nôtre Ere vulgaire; elles y exerçaient le mètier de courtier que les Juifs ont fait dans preſque tout le monde.

Je me réſerve à jetter les yeux ſur Siam, ſur le Japon, & ſur tout ce qui eſt ſitué vers l'Orient & le Midi, lorſque je ſerai parvenu au tems où l'induſtrie des Européans s'eſt ouvert un chemin facile à ces extrémités de notre hémiſphére.

CHA-

CHAPITRE TROISIEME.

DES INDES.

EN ſuivant le cours apparent du Soleil, je trouve d'abord l'Inde ou l'Indouſtan, contrée un peu moins vaſte que la Chine, & plus connue par les denrées précieuſes que l'induſtrie des Négotians en a tirées dans tous les tems, que par des rélations exactes.

Une chaine de montagnes peu interrompue, ſemble en avoir fixé les limites entre la Chine, la Tartarie & la Perſe. Le reſte eſt entouré de mers. Cependant l'Inde en-deçà du Gange fut longtems ſoumiſe aux Perſans; & voilà pourquoi *Alexandre*, vengeur de la Gréce & vainqueur de *Darius*, pouſſa ſes conquêtes juſqu'aux Indes tributaires de ſon ennemi. Depuis *Alexandre* les Indiens avaient vécu dans la liberté & dans la moleſſe qu'inſpirent la chaleur du climat & la richeſſe de la terre.

Les Grecs y voyageaient avant *Alexandre* pour y chercher la ſcience. C'eſt-là que le célébre *Pilpay* écrivit, il y a deux mille trois cent années, ces *fables morales*, traduites dans preſque toutes les langues du monde. Tout a été traité en fables & en allégories chez les Orientaux, & particuliérement chez les Indiens. De là vient que *Pithagore* qui avait étudié chez eux ne s'exprime jamais qu'en paraboles. L'eſprit de *Pilpay* a régné

gné longtems dans l'Inde. *Pachimère* au treiziéme ſiécle traduiſit pluſieurs écrits de leurs Sages ; en voici un paſſage bien ſingulier :

„ J'ai vû toutes les ſectes s'accuſer réciproque-
„ ment d'impoſture ; j'ai vû tous les Mages diſ-
„ puter avec fureur du premier principe, & de
„ la dernière fin. Je les ai tous interrogés, & je
„ n'ai vû dans tous ces Chefs de faction qu'une
„ opiniatreté infléxible, un mépris ſuperbe pour
„ les autres, une haine implacable. J'ai donc
„ réſolu de n'en croire aucun. Ces Docteurs en
„ cherchant la vérité, ſont comme une femme
„ qui veut faire entrer ſon amant par une por-
„ te dérobée, & qui ne peut trouver la clé de
„ la porte. Les hommes dans leurs vaines re-
„ cherches reſſemblent à celui qui monte ſur un
„ arbre où il y a un peu de miel, & à peine en
„ a-t-il mangé que les dragons qui ſont autour
„ de l'arbre, le dévorent.

Voilà quelle fut la manière d'écrire des Indiens. Leur eſprit parait encor davantage dans les jeux de leur invention. Le jeu que nous appellons *des échecs* par corruption, fut inventé par eux : il eſt allégorique comme leurs fables ; c'eſt l'image de la guerre. Les noms de *shak* qui veut dire *prince*, & de *pion* qui ſignifie *ſoldat*, ſe ſont conſervés encor dans cette partie de l'Orient. Les chifres dont nous nous ſervons, & que les Arabes ont apporté en Europe vers le tems de *Charlemagne*, nous viennent de l'Inde. Peut-être les anciennes médailles, dont les curieux Chinois font tant de cas, ſont une preuve que les arts furent cultivés aux Indes avant d'être connus des Chinois. On

On y a de tems immémorial diviſé la route annuelle du Soleil en douze partis. L'année des Bracmanes & des plus anciens Gymnoſophiſtes commença toujours quand le Soleil entrait dans la conſtellation qu'ils nomment *Moſcham*, & qui eſt pour nous le Bélier. Leurs ſemaines furent toûjours de ſept jours: diviſion que les Grecs ne connurent jamais. Leurs jours portent les noms des ſept Planétes. Le jour du Soleil eſt appellé chez eux *Mitradinam*: reſte à ſavoir ſi ce mot *Mitra*, qui chez les Perſes ſignifie auſſi le Soleil, eſt originairement un terme de la langue des Mages, ou de celle des Sages de l'Inde. Il eſt bien difficile de dire laquelle des deux nations enſeigna l'autre; mais s'il s'agiſſait de décider entre les Indes & l'Egypte, je croirais les ſciences bien plus anciennes dans les Indes. Ma conjecture eſt fondée ſur ce que le terrain des Indes eſt bien plus aiſément habitable que le terrain voiſin du Nil, dont les débordemens dûrent longtems rebuter les premiers colons, avant qu'ils euſſent domté ce fleuve en creuſant des canaux. Le ſol des Indes eſt d'ailleurs d'une fertilité bien plus variée, & qui a dû exciter davantage la curioſité & l'induſtrie humaine: & s'il était permis de pouſſer plus loin ſes conjectures, peut-être paraitrait-il vraiſemblable que le genre humain eſt plûtôt originaire de l'Inde, & des climats qui lui reſſemblent, que d'aucune autre contrée. Le plus faible des animaux ne pouvait naître que dans des païs où le corps n'a pas beſoin de ſe défendre de l'injure de l'air, & où la nature fournit des aliments ſalutaires. Mais toute

toute origine nous eſt cachée. Ceux qui diſent qu'il eſt *démontré* que *Japhet* peupla la Perſe & l'Inde, ne ſe connaiſſent pas en démonſtrations.

Quoi qu'il en ſoit il parait que les hommes ont été raſſemblés en corps de peuple dans l'Inde, avant de l'avoir été à la Chine; mais la ſcience du Gouvernement & de la Morale ne ſemble pas avoir été pouſſée auſſi loin chez les Indiens que chez les Chinois.

La ſuperſtition y a dès longtems étouffé les ſciences qu'on y venait aprendre dans les tems reculés. Les Bonzes & les Bramins, ſucceſſeurs des Bracmanes, y ſoûtiennent la doctrine de la métempſicoſe. Ils y répandent d'ailleurs l'abrutiſſement avec l'erreur: ils engagent, quand ils peuvent, les femmes à ſe brûler ſur le corps de leurs maris morts. Les vaſtes côtes de Coromandel ſont en proie à ces coûtumes affreuſes, que le Gouvernement Mahométan n'a pu encore détruire.

Ces Bramins, qui entretiennent dans le peuple la plus ſtupide idolâtrie, ont pourtant entre leurs mains un des plus anciens livres du monde, écrit par leurs premiers Sages, dans lequel on ne reconnaît qu'un ſeul Être ſuprême. Ils conſervent précieuſement ce témoignage qui les condamne. Ils prêchent des erreurs qui leur ſont utiles, & cachent une vérité qui ne ſerait que reſpectable.

Dans ce même Indouſtan, ſur les côtes de Malabar & de Coromandel, on eſt ſurpris de trouver des Chrétiens, établis depuis environ 1200. ans. Ils ſe nomment les Chrétiens de St. Tho-

Thomas. Un marchand Chrétien de Syrie, nommé *Mar Thomas*, (*Mar* ſignifie *Monſieur*) y établit ſa Religion avec ſon commerce. Il y laiſſa une nombreuſe famille, des facteurs, des ouvriers, qui, s'étant un peu multipliés, ont depuis douze ſiécles conſervé la Religion de *Mar Thomas*, qu'on n'a pas manqué de prendre enſuite pour St. Thomas l'Apôtre.

Ces Chrétiens ne connaiſſaient ni la Suprématie de Rome, ni la Tranſubſtantiation, ni pluſieurs Sacremens, ni le Purgatoire, ni le culte des images. Nous verrons en ſon tems comment de nouveaux Miſſionaires leur ont apris ce qu'ils ignoraient.

CHAPITRE QUATRIEME.

DE LA PERSE, DE L'ARABIE, ET DE MAHOMET.

EN tournant vers la Perſe, on y trouve, un peu avant le tems qui me ſert d'époque, la plus grande & la plus prompte révolution que nous connaiſſions ſur la terre.

Une nouvelle domination, une Religion & des mœurs juſqu'alors inconnues, avaient changé la face de ces contrées; & ce changement s'étendait déjà fort avant en Aſie, en Afrique & en Europe.

Pour me faire une idée du Mahométiſme, qui a donné une nouvelle forme à tant d'Empires, je

je me rappellerai d'abord les parties du monde qui lui furent les premiéres soumises.

La Perse avait étendu sa domination avant *Alexandre*, de l'Egypte à la Bactriane, au-delà du pays où est aujourd'hui Samarkande, & de la Thrace jusqu'au fleuve de l'Inde.

Divisée & resserrée sous les Séleucides, elle avait repris des accroissemens sous *Arsaces* le Parthien, 250. ans avant JESUS-CHRIST. Les Arsacides n'eurent ni la Syrie, ni les contrées qui bordent le Pont-Euxin; mais ils disputérent avec les Romains de l'Empire de l'Orient, & leur opposérent toûjours des barriéres insurmontables.

Du tems d'*Alexandre Sévére*, vers l'an 226. de nôtre Ere, un simple soldat Persan, qui prit le nom d'*Artaxare*, enleva ce royaume aux Parthes, & rétablit l'Empire des Perses, dont l'étenduë ne différait guéres alors de ce qu'elle est de nos jours.

Vous ne voulez pas examiner ici quels étaient les premiers Babyloniens conquis par les Perses, ni comment ce peuple se vantait de quatre-cens-mille ans d'observations astronomiques, dont on ne put retrouver qu'une suite de dix-neuf-cens années du tems d'*Alexandre*. Vous ne voulez pas vous écarter de vôtre sujet pour vous rappeller l'idée de la grandeur de Babylone, & de ces monuments plus vantés que solides dont les ruines mêmes sont détruites. Si quelque reste des arts Asiatiques mérite un peu nôtre curiosité, ce sont les ruines de Persépolis décrites dans plusieurs livres, & copiées dans plusieurs estampes. Je sçai

quelle admiration inſpirent ces mazures échapées aux flambeaux dont *Alexandre* & la Courtiſanne *Taïs* mirent Perſépolis en cendre. Mais était-ce un chef-d'œuvre de l'art qu'un Palais bâti au pied d'une chaine de rochers arides? Les colonnes qui ſont encor debout, ne ſont aſſurément ni dans de belles proportions, ni d'un deſſein élégant. Les chapitaux ſurchargés d'ornements groſſiers ont preſque autant de hauteur que le fuſt même des colonnes. Toutes les figures ſont auſſi lourdes & auſſi ſéches que celles dont nos Egliſes Gothiques ſont encor malheureuſement ornées. Ce ſont des monuments de grandeur, mais non pas de goût; & tout nous confirme que ſi on s'arrêtait à l'hiſtoire des arts, on ne trouverait que quatre ſiécles dans les Annales du monde; ceux d'*Alexandre*, d'*Auguſte*, des *Médicis*, & de *Loüis XIV.*

Cependant les Perſans furent toujours un peuple ingénieux. *Locman*, qui eſt le même qu'*Eſope*, était né à Casbin. Cette tradition eſt bien plus vraiſemblable que celle qui le fait originaire d'Ethiopie, pais où il n'y eut jamais de Philoſophes. Les dogmes de l'ancien *Zerduſt*, appellé *Zoroaſtre* par les Grecs, qui ont changé tous les noms orientaux, ſubſiſtaient encore. On leur donne neuf-mille ans d'antiquité; car les Perſans, ainſi que les Egyptiens, les Indiens, les Chinois, reculent l'origine du monde autant que d'autres la rapprochent. Un ſecond *Zoroaſtre* ſous *Darius* fils d'*Hiſtaſpes* n'avait fait que perfectionner cette antique Religion. C'eſt dans ces dogmes qu'on trouve les premiéres notions de l'immortalité de l'ame,

l'ame, & d'une autre vie heureuſe ou malheureuſe. C'eſt-là qu'on voit expreſſément un Enfer. *Zoroaſtre* dans les écrits conſervés par *Sadder* feint que Dieu lui fit voir cet Enfer, & les peines réſervées aux méchants ; il y voit pluſieurs Rois, un entr'autres auquel il manquoit un pied ; il en demande à Dieu la raiſon. Dieu lui répond : *Ce Roi pervers n'a fait qu'une action de bonté en ſa vie. Il vit en allant à la chaſſe un Dromadaire qui était lié trop loin de ſon auge, & qui voulant y manger, ne pouvait y atteindre. Il aprocha l'auge d'un coup de pied ; j'ai mis ſon pied dans le Ciel, tout le reſte eſt ici.* Ce trait peu connu fait voir l'eſpéce de philoſophie qui régnait dans ces tems reculés, philoſophie toujours allégorique, & quelquefois très-profonde.

Les Babyloniens furent les premiers qui admirent des êtres mitoyens entre la Divinité & l'Homme. Les Juifs ne donnérent des noms aux Anges que dans le temps de leur captivité à Babylone. Le nom de *Satan* paraît pour la premiére fois dans le livre de *Job* ; ce nom eſt Perſan, & on prétend que *Job* l'était. Le nom de *Raphaël* eſt emploïé par *Tobie* qui était captif à Ninive, & qui écrivit en Caldéen.

La doctrine des deux principes eſt de *Zoroaſtre*. *Oroſmade* ou *Oromaze* l'Ancien des jours, & *Arimane* le Génie des ténébres, ſont l'origine du Manichéïſme. C'eſt l'Oſiris & le Tiphon des Egyptiens ; c'eſt la Pandore des Grecs, c'eſt le vain effort de tous les Sages pour expliquer l'origine du bien & du mal. Cette Theürgie des Mages fut reſpectée dans l'Orient ſous tous les

Gouvernements ; & au milieu de toutes les révolutions, l'ancienne Religion s'était toûjours ſoutenue en Perſe. Ni les Dieux des Grecs, ni d'autres Divinités n'avaient prévalu.

Nouſhirvan ou *Coſroès* le grand, ſur la fin du VIe ſiécle, avait étendu ſon Empire dans une partie de l'Arabie pétrée, & de celle qu'on nommait heureuſe. Il en avait chaſſé les Abiſſins Chrétiens, qui l'avaient envahie. Il proſcrivit, autant qu'il le put, le Chriſtianiſme de ſes propres Etats, forcé à cette ſévérité par le crime d'un fils de ſa femme, qui s'étant fait Chrétien, ſe révolta contre lui.

La derniére année du régne de ce fameux Roi, nâquit *Mahomet*, à la Mecque dans l'Arabie pétrée, en 570. le 5. May. Son pays défendait alors ſa liberté contre les Perſes & contre ces Princes de Conſtantinople, qui retenaient toûjours le nom d'Empereurs Romains.

Les enfans du grand *Nouſhirvan*, indignes d'un tel pére, déſolaient la Perſe par des guerres civiles & par des parricides. Les ſucceſſeurs du ſage *Juſtinien* aviliſſaient le nom de l'Empire. *Maurice* venait d'être détroné par les armes de *Phocas*, & par les intrigues du Patriarche Ciriaque & de quelques Evêques, que *Phocas* punit enſuite de l'avoir ſervi. Le ſang de *Maurice* & de ſes cinq fils avait coulé ſous la main du boureau ; & le Pape *Grégoire le grand*, ennemi des Patriarches de Conſtantinople, tâchait d'attirer le Tyran *Phocas* dans ſon parti, en lui prodiguant des loüanges, & en condamnant la mé-

mémoire de *Maurice*, qu'il avait loüé pendant ſa vie.

L'Empire de Rome en Occident était anéanti; un déluge de Barbares, Goths, Hérules, Huns, Vandales, inondaient l'Europe, quand *Mahomet* jettait, dans les deſerts de l'Arabie, les fondemens de la Religion & de la puiſſance Muſulmane.

On ſait que *Mahomet* était le cadet d'une famille pauvre: qu'il fut longtems au ſervice d'une femme de la Mecque, nommée *Cadiſché*, laquelle exerçait le négoce: qu'il l'épouſa, & qu'il vécut obſcur juſqu'à l'âge de quarante ans. Il ne déploya qu'à cet âge les talens qui le rendaient ſupérieur à ſes compatriotes. Il avait une éloquence vive & forte, dépouillée d'art & de méthode, telle qu'il la fallait à des Arabes: un air d'autorité & d'inſinuation, animé par des yeux perçans & par une phyſionomie heureuſe; l'intrépidité d'*Alexandre*, ſa liberalité, & la ſobriété dont *Alexandre* aurait eu beſoin pour être un grand-homme en tout.

L'amour, qu'un tempérament ardent lui rendait néceſſaire, & qui lui donna tant de femmes & de concubines, n'affaiblit ni ſon courage, ni ſon application, ni ſa ſanté. C'eſt ainſi qu'en parlent les Arabes contemporains: & ce portrait eſt juſtifié par ſes actions.

Après avoir bien connu le caractére de ſes concitoyens, leur ignorance, leur crédulité & leur diſpoſition à l'enthouſiaſme, il vit qu'il pouvait s'ériger en Prophéte. Il feignit des révelations; il parla: il ſe fit croire d'abord dans ſa

maiſon, ce qui était probablement le plus difficile. En trois ans il eut quarante-deux diſciples perſuadés; *Omar*, ſon perſécuteur, devint ſon apôtre; au bout de cinq ans il en eut cent quatorze.

Il enſeignait aux Arabes, adorateurs des étoiles, qu'il ne fallait adorer que le Dieu qui les a faites: que les livres des Juifs & des Chrétiens s'étant corrompus & falſifiés, on devait les avoir en horreur: qu'on était obligé, ſous peine de châtiment éternel, de prier cinq fois par jour, de donner l'aumône, & ſur-tout, en ne reconnaiſſant qu'un ſeul Dieu, de croire en *Mahomet* ſon dernier Prophéte; enfin de hazarder ſa vie pour ſa foi.

Il défendit l'uſage du vin, parce que l'abus en eſt trop dangereux. Il conſerva la circonciſion, pratiquée par les Arabes, ainſi que par les anciens Egyptiens, inſtituée probablement pour prévenir ces abus de la premiére puberté, qui énervent ſouvent la jeuneſſe. Il permit aux hommes la pluralité des femmes, uſage immémorial de tout l'Orient. Il n'altéra en rien la Morale, qui a toûjours été la même dans le fond chez tous les hommes, & qu'aucun légiſlateur n'a jamais corrompue. Sa Religion était d'ailleurs plus aſſujetiſſante qu'aucune autre, par les cérémonies légales, par le nombre & la forme des priéres & des ablutions, rien n'étant plus gênant pour la nature humaine que des pratiques qu'elle ne demande pas & qu'il faut renouveller tous les jours.

Il propoſait pour récompenſe une vie éternelle,

le, où l'ame ſerait enivrée de tous les plaiſirs ſpirituels, & où le corps, reſſuſcité avec ſes ſens, goûterait par ces ſens mêmes toutes les voluptés qui lui ſont propres.

Cette Religion s'appella *l'Iſmamiſme*, qui ſignifie *réſignation à la volonté de Dieu.* Le livre qui la contient, s'appella *Coran*, c'eſt-à-dire *le livre*, ou *l'écriture*, ou *la lecture* par excellence.

Tous les interprétes de ce livre conviennent que ſa morale eſt contenue dans ces paroles: *Recherchez qui vous chaſſe; donnez à qui vous ôte; pardonnez à qui vous offenſe; faites du bien à tous; ne conteſtez point avec les ignorans.* Il aurait dû bien plûtôt recommander de ne point diſputer avec les ſavants. Mais dans cette partie du monde on ne ſe doutait pas qu'il y eût ailleurs de la ſcience & des lumiéres.

Parmi les déclamations incohérentes dont ce livre eſt rempli ſelon le goût oriental, on ne laiſſe pas de trouver des morceaux qui peuvent paroître ſublimes. *Mahomet*, par exemple, en parlant de la ceſſation du déluge, s'exprime ainſi: *Dieu dit: terre, englouti tes eaux: ciel, puiſe les ondes que tu as verſées: le ciel & la terre obéïrent.*

Sa définition de Dieu eſt d'un genre plus véritablement ſublime. On lui demandait quel était cet *Alla* qu'il annonçait: *C'eſt celui*, répondit-il, *qui tient l'être de ſoi-même, & de qui les autres le tiennent; qui n'engendre point, & qui n'eſt point engendré; & à qui rien n'eſt ſemblable dans toute l'étenduë des êtres.*

Il eſt vrai que les contradictions, les abſurdi-

tés, les anachroniſmes ſont répandues en foule dans ce livre. On y voit ſur-tout une ignorance profonde de la Phyſique la plus ſimple & la plus connue. C'eſt-là la pierre de touche des livres que les fauſſes Religions prétendent écrits par la Divinité; car Dieu n'eſt ni abſurde ni ignorant; mais le vulgaire, qui ne voit point ces fautes, les adore; & les Imans emploient un déluge de paroles pour les pallier.

Quelques perſonnes ont crû, ſur un paſſage équivoque de l'Alcoran, que *Mahomet* ne ſavait ni lire ni écrire; ce qui ajoûterait encore aux prodiges de ſes ſuccès. Mais il n'eſt pas vraiſemblable qu'un homme qui avait été négociant ſi longtems, ne ſût pas ce qui eſt ſi néceſſaire au négoce; encore moins eſt-il probable qu'un homme ſi inſtruit des hiſtoires & des fables de ſon pays, ignorât ce que ſavaient tous les enfans de ſa patrie. D'ailleurs les Auteurs Arabes rapportent qu'en mourant *Mahomet* demanda une plume & de l'encre.

Perſécuté à la Mecque, ſa fuite, qu'on nomme *Egire*, devint l'époque de ſa gloire & de la fondation de ſon Empire. De fugitif il devint conquérant. Réfugié à Medine, il y perſuada le peuple & l'aſſervit. Il battit d'abord avec cent treize hommes les Mecquois qui étaient venus fondre ſur lui au nombre de mille. Cette victoire, qui fut un miracle aux yeux de ſes ſectateurs, les perſuada que Dieu combattait pour eux, comme eux pour lui. Dès la premiére victoire, ils eſpérérent la conquête du monde. *Mahomet* prit la Mecque, vit ſes perſécuteurs à

ſes

ſes pieds, conquit en neuf ans, par la parole & par les armes, toute l'Arabie, pays auſſi grand que la Perſe, & que les Perſes ni les Romains n'avaient pû conquérir.

Dans ſes premiers ſuccès, il avait écrit au Roi de Perſe *Coſroès* ſecond, à l'Empereur *Héraclius*, au Prince des Coptes Gouverneur d'Egypte, au Roi des Abiſſins, à un Roi nommé *Mandar*, qui régnait dans une Province près du Golphe Perſique.

Il ôſa leur propoſer d'embraſſer ſa Religion; & ce qui eſt étrange, c'eſt que de ces Princes il y en eut deux qui ſe firent Mahométans. Ce furent le Roi d'Abiſſinie & ce *Mandar*. *Coſroès* déchira la lettre de *Mahomet* avec indignation. *Héraclius* répondit par des préſens. Le Prince des Coptes lui envoya une fille qui paſſait pour un chef-d'œuvre de la nature, & qu'on appellait *la belle Marie*.

Mahomet au bout de neuf ans ſe croyant aſſez fort pour étendre ſes conquêtes & ſa Religion chez les Grecs & chez les Perſes, commença par attaquer la Syrie ſoumiſe alors à *Héraclius*, & lui prit quelques villes. Cet Empereur, entêté de diſputes métaphyſiques de Religion, & qui avait pris le parti des Monothélites, eſſuya en peu de tems deux propoſitions bien ſinguliéres; l'une de la part de *Coſroès* ſecond, qui l'avait longtems vaincu, & l'autre de la part de *Mahomet*. *Coſroès* voulait qu'*Héraclius* embraſſât la Religion des Mages, & *Mahomet* qu'il ſe fit Muſulman.

Le nouveau Prophéte donnait le choix à ceux qu'il

qu'il voulait ſubjuguer, d'embraſſer ſa ſecte ; ou de paier un tribut. Ce tribut était réglé par l'Alcoran à treize dragmes d'argent par an pour chaque chef de famille. Une taxe ſi modique eſt une preuve que les peuples qu'il ſoumit étaient pauvres. Le tribut a augmenté depuis. De tous les Légiſlateurs qui ont fondé des Religions, il eſt le ſeul qui ait étendu la ſienne par les conquêtes. D'autres peuples ont porté leur culte avec le fer & le feu chez des Nations étrangéres ; mais nul fondateur de ſecte n'avait été conquérant. Ce privilége unique eſt aux yeux des Muſulmans l'argument le plus fort, que la Divinité prit ſoin elle-même de ſeconder leur Prophéte.

Enfin *Mahomet*, maître de l'Arabie, & redoutable à tous ſes voiſins, attaqué d'une maladie mortelle à Médine à l'âge de ſoixante & trois ans & demi, voulut que ſes derniers momens paruſſent ceux d'un héros & d'un juſte : *Que celui à qui j'ai fait violence & injuſtice, paraiſſe*, s'écria-t-il : *& je ſuis prêt de lui faire réparation.* Un homme ſe leva, qui lui redemanda quelque argent ; *Mahomet* le lui fit donner, & expira peu de tems après, regardé comme un grand-homme par ceux même qui ſavaient qu'il était un impoſteur, & reveré comme un Prophéte par tout le reſte.

Les Arabes contemporains écrivirent ſa vie dans le plus grand détail. Tout y reſſent la ſimplicité barbare des tems qu'on nomme héroïques. Son contract de mariage avec ſa premiére femme *Cadiſché* eſt exprimé en ces mots : *attendu*

du que Cadiſché eſt amoureuſe de Mahomet, & Mahomet pareillement amoureux d'elle. On voit quels repas aprêtaient ſes femmes : on aprend le nom de ſes épées, & de ſes chevaux. On peut remarquer ſur-tout dans ſon peuple des mœurs conformes à celles des anciens Hébreux, (je ne parle ici que des mœurs) la même ardeur à courir au combat au nom de la Divinité, la même ſoif du butin, le même partage des dépouilles, & tout ſe rapportant à cet objet.

Mais en ne conſidérant ici que les choſes humaines, & en faiſant toujours abſtraction des jugements de Dieu, & de ſes voies inconnues, pourquoi *Mahomet* & ſes Succeſſeurs, qui commencèrent leurs conquêtes préciſément comme les Juifs, firent-ils de ſi grandes choſes, & les Juifs de ſi petites? Ne ſerait-ce point parce que les Muſulmans eurent le plus grand ſoin de ſoumettre les vaincus à leur Religion, tantôt par la force, tantôt par la perſuaſion? Les Hébreux au contraire n'aſſocièrent guères les étrangers à leur culte. Les Muſulmans Arabes incorporèrent à eux les autres Nations; les Hébreux s'en tinrent toujours ſéparés. Il paraît enfin que les Arabes eurent un entouſiaſme plus courageux, une politique plus généreuſe & plus hardie. Le peuple Hébreu avait en horreur les autres nations, & craignait toujours d'être aſſervi. Le peuple Arabe au contraire voulut attirer tout à lui, & ſe crut fait pour dominer.

La dernière volonté de *Mahomet* ne fut point exécutée. Il avait nommé *Aly* ſon gendre & *Fatime* ſa fille pour les héritiers de ſon Empire. Mais

Mais l'ambition, qui l'emporte ſur le fanatiſme même, engagea les Chefs de ſon armée à déclarer Calife, c'eſt-à-dire, Vicaire du Prophéte, le vieux *Abubéker* ſon beau-pére, dans l'eſpérance qu'ils pourraient bientôt eux-mêmes partager la ſucceſſion. *Aly* reſta dans l'Arabie, attendant le tems de ſe ſignaler.

Abubéker raſſembla d'abord en un corps les feuilles éparſes de l'Alcoran. On lut, en préſence de tous les Chefs, les chapitres de ce livre, & on établit ſon autenticité invariable.

Bientôt *Abubéker* mena ſes Muſulmans en Paleſtine, & y défit le frére d'*Héraclius*. Il mourut peu après, avec la réputation du plus généreux de tous les hommes, n'ayant jamais pris pour lui qu'environ quarante ſous de notre monnoie par jour de tout le butin qu'on partageait, & ayant fait voir combien le mépris des petits intérêts peut s'accorder avec l'ambition que les grands intérêts inſpirent.

Abubéker paſſe chez les Mahométans pour un grand-homme & pour un Muſulman fidéle. C'eſt un des Saints de l'Alcoran. Les Arabes raportent ſon teſtament conçu en ces termes: *Au nom de Dieu trés-miſéricordieux voici le teſtament d'Abubéker fait dans le temps qu'il allait paſſer de ce monde à l'autre, dans le temps où les infidéles croïent, où les impies ceſſent de douter, & où les menteurs diſent la vérité.* Ce début ſemble être d'un homme perſuadé. Cependant *Abubéker* beau-pére de *Mahomet* avait vû ce Prophéte de bien près. Il faut qu'il ait été trompé lui même par le Prophéte, ou qu'il ait été le complice

plice d'une impoſture illuſtre qu'il regardait comme néceſſaire. Sa place lui ordonnait d'en impoſer aux hommes pendant ſa vie & à ſa mort.

Omar, élu après lui, fut un des plus rapides conquérans qui ayent deſolé la terre. Il prend d'abord Damas, célébre par la fertilité de ſon territoire, par les ouvrages d'acier les meilleurs de l'univers, par ces étoffes de ſoye qui portent encore ſon nom. Il chaſſe de la Syrie & de la Phénicie les Grecs qu'on appellait Romains. Il reçoit à compoſition, après un long ſiége, la ville de Jeruſalem, preſque toûjours occupée par des étrangers, qui ſe ſuccédérent les uns aux autres, depuis que *David* l'eut enlevée à ſes anciens citoyens.

Dans le même tems les Lieutenans d'*Omar* s'avançaient en Perſe. Le dernier des Rois Perſans, que nous appellons *Hormiſdas IV*, livre bataille aux Arabes à quelques lieues de Madain, devenue la capitale de cet Empire. Il perd la bataille & la vie. Les Perſes paſſent ſous la domination d'*Omar* plus facilement qu'ils n'avaient ſubi le joug d'*Alexandre*.

Alors tomba cette ancienne Religion des Mages, que le vainqueur de *Darius* avait reſpectée; car il ne toucha jamais au culte des peuples vaincus.

Les Mages, adorateurs d'un ſeul Dieu, ennemis de tout ſimulacre, revéraient dans le feu qui donne la vie à la nature, l'emblême de la Divinité. Ils regardaient leur Religion comme la plus ancienne & la plus pure. La connaiſſance qu'ils avaient des Mathématiques, de l'Aſtronomie & de l'Hiſtoire, augmentait leur mépris pour

pour leurs vainqueurs alors ignorans. Ils ne purent abandonner une Religion conſacrée par tant de ſiécles pour une ſecte ennemie qui venait de naître. La plupart ſe retirérent aux extrémités de la Perſe & de l'Inde. C'eſt-là qu'ils vivent aujourd'hui ſous le nom de *Gavres* ou de *Guébres*, ne ſe mariant qu'entre eux, entretenant le feu ſacré, fidéles à ce qu'ils connaiſſent de leur ancien culte ; mais ignorans, mépriſés, &, à leur pauvreté près, ſemblables aux Juifs ſi longtems diſperſés ſans s'allier aux autres Nations, & plus encore aux Banians, qui ne ſont établis & diſperſés que dans l'Inde, & en Perſe. Il reſta un grand nombre de familles Guébres ou Ignicoles à Hiſpaan, juſqu'au temps de *Cha-abas* qui les bannit, comme *Iſabelle* chaſſa les Juifs d'Eſpagne. Les Ignicoles maudiſſent depuis longtems dans leurs prières *Alexandre* & *Mahomet*. Il eſt à croire qu'ils y ont joint *Cha-abas*.

Tandis qu'un Lieutenant d'*Omar* ſubjugue la Perſe, un autre enléve l'Egypte entiére aux Romains, & une grande partie de la Libye. C'eſt dans cette conquête qu'eſt brulée la fameuſe bibliothéque d'Alexandrie, monument des connaiſſances & des erreurs des hommes, commencée par *Ptolomée Philadelphe*, & augmentée par tant de Rois. Alors les Sarrazins ne voulaient de ſcience que l'Alcoran ; mais ils faiſaient deja voir que leur génie pouvait s'étendre à tout. L'entrepriſe de renouveller en Egypte l'ancien canal creuſé par les Rois, & rétabli enſuite par *Trajan*, & de rejoindre ainſi le Nil à la Mer rouge,

rouge, eſt digne des ſiécles les plus éclairés. Un Gouverneur d'Egypte entreprend ce grand travail ſous le Califat d'*Omar*, & en vient à bout. Quelle différence entre le génie des Arabes, & celui des Turcs ! Ceux-ci ont laiſſé périr un ouvrage dont la conſervation valait mieux que la conquête d'une grande Province.

Les ſuccès de ce peuple conquérant ſemblent dûs plûtôt à l'entouſiaſme qui les anime, & à l'eſprit de la nation qu'à ſes conducteurs : car *Omar* eſt aſſaſſiné par un eſclave Perſe en 603. *Otman* ſon ſucceſſeur l'eſt en 655. dans une émeute. *Ali* ce fameux gendre de *Mahomet* n'eſt élu, & ne gouverne qu'au milieu des troubles. Il meurt aſſaſſiné au bout de cinq ans comme ſes prédéceſſeurs, & cependant les armes Muſulmanes ſont toujours heureuſes. Cet *Ali* que les Perſans révérent aujourd'hui, & dont ils ſuivent les principes en oppoſition à ceux d'*Omar*, obtint enfin le Califat, & transféra le ſiége des Califes de la ville de Médine, où *Mahomet* eſt enſéveli, dans la ville de Couffa, ſur les bords de l'Euphrate : à peine en reſte-t-il aujourd'hui des ruines. C'eſt le ſort de Babylone, de Séleucie, & de toutes les anciennes villes de la Caldée, qui n'étaient bâties que de briques.

Il eſt évident que le génie du peuple Arabe mis en mouvement par *Mahomet* fit tout de lui même pendant près de trois ſiécles, & reſſembla en cela au génie des anciens Romains. C'eſt en effet ſous *Valid* le moins guerrier des Califes que ſe font les plus grandes conquêtes. Un de ſes Généraux étend ſon Empire juſqu'à Samarkande

en

en 707. Un autre attaque en même temps l'Empire des Grecs vers la Mer noire. Un autre en 711. paſſe d'Egypte en Eſpagne ſoumiſe aiſément tour à tour par les Carthaginois, par les Romains, par les Gots & Vandales, & enfin par ces Arabes qu'on nomme *Maures*. Ils y établirent d'abord le Roïaume de Cordoüe. Le Sultan d'Egypte ſecoue à la vérité le joug du grand Calife de Bagdat, & *Abdérame* Gouverneur de l'Eſpagne conquiſe ne reconnait plus le Sultan d'Egypte : cependant tout plie encor ſous les armes Muſulmanes.

Cet *Abdérame* petit-fils du Calife *Hésham* prend les Roïaumes de Caſtille, de Navarre, de Portugal, d'Arragon. Il s'établit en Languedoc ; il s'empare de la Guienne, & du Poitou ; & ſans *Charles Martel* qui lui ôta la victoire & la vie, la France était une Province Mahométane.

Après le régne de dix-neuf Califes de la maiſon des Ommiades, commence la Dinaſtie des Califes Abaſſides vers l'an 752. de nôtre Ere. *Abougiafar Almanzor*, ſecond Calife Abaſſide, fixa le ſiége de ce grand Empire à Bagdat au-delà de l'Euphrate dans la Caldée. Les Turcs diſent qu'il en jetta les fondemens. Les Perſans aſſûrent qu'elle était très-ancienne, & qu'il ne fit que la réparer. C'eſt cette ville qu'on appelle quelquefois Babylone, & qui a été le ſujet de tant de guerres entre la Perſe & la Turquie.

La domination des Califes dura 655 ans : deſpotiques dans la Religion, comme dans le gouvernement, ils n'étaient point adorés ainſi que le grand

grand Lama ; mais ils avaient une autorité plus réelle : & dans les tems même de leur décadence, ils furent reſpectés des Princes qui les perſécutaient. Tous ces Sultans Turcs, Arabes, Tartares, reçurent l'inveſtiture des Califes, avec bien moins de conteſtation, que pluſieurs Princes Chrétiens n'en ont reçu des Papes. On ne baiſait point les pieds du Calife, mais on ſe proſternait ſur le ſeuil de ſon Palais.

Si jamais puiſſance a menacé toute la terre, c'eſt celle de ces Califes ; car ils avaient le droit du trône & de l'autel, du glaive & de l'enthouſiaſme. Leurs ordres étaient autant d'oracles, & leurs ſoldats autant de fanatiques.

Dès l'an 671. ils aſſiégerent Conſtantinople, qui devait un jour devenir Mahométane ; les diviſions, preſque inévitables parmi tant de chefs féroces, n'arrêtèrent pas leurs conquêtes. Ils reſſemblèrent en ce point aux anciens Romains, qui parmi leurs guerres civiles avaient ſubjugué l'Aſie mineure.

A meſure que les Mahométans devinrent puiſſans, ils ſe polirent. Ces Califes, toûjours reconnus pour ſouverains de la Religion, & en apparence de l'Empire, par ceux qui ne reçoivent plus leurs ordres de ſi loin, tranquiles dans leur nouvelle Babylone, y font bientôt renaître les arts. *Aaron Rachild*, contemporain de *Charlemagne*, plus reſpecté que ſes prédéceſſeurs, & qui ſut ſe faire obéir juſqu'en Eſpagne & aux Indes, ranima les ſciences, fit fleurir les arts agréables & utiles, attira les gens-de-lettres, compoſa des vers, & fit ſuccé-

der dans ſes vaſtes Etats la politeſſe à la barbarie. Sous lui les Arabes, qui adoptaient déja les chiffres Indiens, les apportèrent en Europe. Nous ne connûmes en Allemagne & en France le cours des aſtres, que par le moyen de ces mêmes Arabes. Le mot ſeul d'*Almanach* en eſt encore un témoignage.

L'Almageſte de *Ptolomée* fut alors traduit du Grec en Arabe par l'aſtronome *Benhonaïn*. Le Calife *Almamon* fit meſurer géométriquement un degré du Meridien pour déterminer la grandeur de la terre : opération qui n'a été faite en France que plus de 900 après ſous *Louis XIV*. Ce même aſtronome *Benhonaïn* pouſſa ſes obſervations aſſez loin, reconnut ou que *Ptolomée* avait fixé la plus grande déclinaiſon du ſoleil trop au Septentrion, ou que l'obliquité de l'ecliptique avait changé. Il vit même que la période de trente-ſix mille ans qu'on avait aſſignée au mouvement prétendu des étoiles fixes d'Occident en Orient, devait être beaucoup racourcie.

La Chimie & la Médecine étaient cultivées par les Arabes. La Chimie, perfectionnée aujourd'hui par nous, ne nous fut connue quepar eux. Nous eur devons de nouveaux remédes, qu'on nomme les *minoratifs*,plus doux & plus ſalutaires que ceux qui étaient auparavant en uſage dans l'école d'*Hipocrate* & de *Galien*. Enfin, des le ſecond ſiécle de *Mahomet*, il fallut que les Chrétiens d'Occident s'inſtruiſiſſent chez les Muſulmans.

Une preuve infaillible de la ſupériorité d'une nation dans les arts de l'eſprit, c'eſt la culture perfectionnée de la Poeſie. Je ne parle pas de

cette

cette poëſie enflée & giganteſque qui conſiſte à peindre des chimères, à faire tomber la lune & les étoiles, à faire ſauter les montagnes ; mais de cette poëſie ſage & hardie telle qu'elle fleurit au temps *Auguſte*, telle qu'on l'a vue renaître au ſiécle de *Louis XIV*. Cette poeſie d'image & de ſentiment fut connue du temps d'*Aaron Rachild*. En voici entre autres exemples un qui m'a frappé, & que je rapporte ici parce qu'il eſt court. Il s'agit de la célébre diſgrace de *Giafar le Barmécide* :

Mortel, faible mortel, à qui le ſort proſpére
Fait goûter de ſes dons les charmes dangereux,
Connais quelle eſt des Rois la faveur paſſagére,
Contemple Barmécide; *& tremble d'être heureux.*

Ce dernier vers ſur-tout eſt traduit mot à mot. Rien ne me paraît plus beau que *tremble d'être heureux*. La langue Arabe avait l'avantage d'être cultivée depuis très-longtemps ; elle était fixée avant *Mahomet*, & ne s'eſt point altérée depuis. Aucun des jargons qu'on parlait alors en Europe, n'a pas ſeulement laiſſé la moindre trace. De quelque côté que nous nous tournions, il faut avouer que nous n'exiſtons que d'hier. Nous allons plus loin que les autres peuples en plus d'un genre ; & c'eſt peut-être parce que nous ſommes venus les derniers.

CHAPITRE CINQUIEME.

DE L'ITALIE ET DE L'EGLISE, AVANT CHARLEMAGNE.

Rien n'eſt plus digne de notre curioſité que la manière dont Dieu voulut que l'Egliſe s'établit, en faiſant concourir les cauſes ſecondes à ſes Décrets éternels. Laiſſons reſpectueuſement ce qui eſt divin à ceux qui en ſont les dépoſitaires, & attachons nous uniquement à l'hiſtorique. Des diſciples de *St. Jean* s'établiſſent d'abord dans l'Arabie voiſine de Jeruſalem; mais les diſciples du CHRIST s'étendent partout. Les philoſophes platoniciens d'Alexandrie où il y avait tant de Juifs, ſe joignent aux premiers Chrétiens qui empruntent des expreſſions de leur Philoſophie, comme celles du *Logos*, ſans emprunter leurs idées. Il y avait déja quelques Chrétiens à Rome du temps de *Néron*: on les confondait avec les Juifs, parce qu'ils étaient leurs compatriotes, parlant la même langue, s'abſtenant comme eux des aliments défendus par la Loi Moſaïque. Pluſieurs même étaient circoncis, & obſervaient le Sabbat.

Les Juifs étaient encor dans Rome au nombre de quatre mille: Il y en avait eu huit-mille du temps *d'Auguſte*; mais *Tibère* en fit paſſer la moitié en Sardaigne pour peupler cette Iſle, & pour délivrer Rome d'un trop grand nombre d'uſu-

d'uſuriers. Loin de les gêner dans leur culte, on les laiſſait jouir de la tolérance qu'on prodiguait dans Rome à toutes les Religions. On leur permettait des Sinagogues & des Juges de leur nation, comme ils en ont aujourdui dans Rome moderne où ils ſont en plus grand nombre. Leur haine pour les Chrétiens était implacable. Ils les accuſèrent de l'incendie qui conſuma une partie de Rome ſous *Néron*. Il était auſſi injuſte d'imputer cet accident aux Chrétiens qu'à l'Empereur. Ni lui, ni les Chrétiens, ni les Juifs n'avaient aucun intérêt à bruler Rome. Mais il fallait apaiſer le peuple qui ſe ſoulevait contre des étrangers également hais des Romains & des Juifs. On abandonna quelques infortunés à la vengeance publique. Il ſemble qu'on n'aurait pas dû compter parmi les perſécutions faites à leur foi cette violence paſſagére ; elle n'avait rien de commun avec leur Religion qu'on ne connaiſſait pas, & que les Romains confondaient avec le Judaïſme protégé par les loix.

S'il eſt vrai qu'on ait trouvé en Eſpagne des inſcriptions où *Néron* eſt remercié *d'avoir aboli dans la Province une ſuperſtition nouvelle*, l'antiquité de ces monuments eſt plus que ſuſpecte. S'ils ſont autentiques, le Chriſtianiſme n'y eſt pas déſigné : & ſi enfin ces monuments outrageants regardent les Chrétiens, à qui peut-on les attribuer qu'aux Juifs jaloux & établis en Eſpagne, qui abhorraient le Chriſtianiſme comme un ennemi né dans leur ſein ?

Nous nous garderons bien de vouloir percer l'obſcurité impénétrable qui couvre le berceau de

l'Egliſe naiſſante, & que l'érudition même a quelquefois redoublée.

Ce qui eſt certain, c'eſt que le génie du Sénat ne fut jamais de perſécuter perſonne pour ſa créance, que jamais aucun Empereur ne voulut forcer les Juifs à changer de Religion, ni après la révolte ſous *Veſpaſien*, ni après celle qui éclata ſous *Adrien*. On inſulta toujours à leur culte; on s'en moqua; on érigea des ſtatues dans leur Temple avant ſa ruine; mais jamais il ne vint dans l'idée d'aucun *Céſar*, ni d'aucun Proconſul, ni du Sénat Romain, d'empêcher les Juifs de croire à leur Loi. Cette ſeule raiſon ſert à faire voir quelle liberté eut le Chriſtianiſme de s'étendre en ſecret.

Aucun des *Céſars* n'inquiéta les Chrétiens juſqu'à *Domitien*. *Dion Caſſius* dit qu'il y eut ſous cet Empereur quelques perſonnes condamnées comme Athées, & comme imitant les mœurs des Juifs. Il parait que cette véxation ſur laquelle on a d'ailleurs ſi peu de lumiéres, ne fut ni longue, ni générale. On ne ſait préciſément ni pourquoi il y eut quelques Chrétiens bannis, ni pourquoi ils furent rappellés. Comment croire *Tertullien*, qui ſur la foi d'*Egeſippe* rapporte ſérieuſement, que *Domitien* interrogea les petits-fils de l'Apôtre *St. Jude* de la race de *David*, dont il redoutait les droits au trône de Judée, & que les voïant pauvres & miſérables, il ceſſa la perſécution? S'il eût été poſſible qu'un Empereur Romain craignit des prétendus deſcendans de *David* quand Jeruſalem était détruite, ſa politique n'en eût donc voulu qu'aux Juifs,

&

& non aux Chrêtiens. Mais comment imaginer que le maître de la terre connue ait eu des inquiétudes sur les droits de deux petits-fils de *St. Jude* au Roiaume de la Palestine, & les ait interrogés ? Voilà malheureusement comme l'Histoire a été écrite par tant d'hommes plus pieux qu'éclairés.

Nerva, *Vespasien*, *Tite*, *Trajan*, *Adrien*, les *Antonins*, ne furent point persécuteurs. *Trajan* qui avait défendu les associations particuliéres, écrit à *Pline* : *Il ne faut faire aucune recherche contre les Chrêtiens.* Ces mots essentiels, *il ne faut faire aucune recherche*, prouvent qu'ils purent se cacher, se maintenir avec prudence, quoique souvent l'envie des Prêtres, & la haine des Juifs les traînât aux tribunaux & aux supplices. Le peuple les haïssait, & sur-tout le peuple des provinces. Il excitait les Magistrats contre eux, il criait qu'on les exposât aux bêtes dans les Cirques. *Adrien* non seulement défendit à *Fondanus* Proconsul de l'Asie mineure de les persécuter, mais son ordonnance porte ; *si on calomnie les Chrêtiens, châtiez sévérement le calomniateur.*

C'est cette justice d'*Adrien* qui a fait si faussement imaginer qu'il était Chrêtien lui-même. Celui qui éleva un Temple à *Antinoüs*, en aurait-il voulu élever à JESUS-CHRIST ?

Marc-Aurèle ordonna qu'on ne poursuivit point les Chrêtiens pour cause de Religion. *Caracalla*, *Héliogabale*, *Alexandre*, *Philippe*, *Gallien*, les protegèrent ouvertement. Ils eurent donc tout le temps d'étendre, & de fortifier

leur Eglise naissante. Ils tinrent cinq Conciles dans le premier siécle, seize dans le second, & trente-six dans le troisiéme. Les autels étaient magnifiques des le temps de ce troisiéme siécle. L'Histoire Ecclésiastique en remarque quelques-uns ornés de colonnes d'argent qui pesaient ensemble trois-mille marcs. Les calices faits sur le modéle des coupes Romaines, & les paténes étaient d'or pur.

Les Chrétiens jouirent d'une si grande liberté, malgré les cris & les persécutions de leurs ennemis, qu'ils avaient publiquement dans plusieurs provinces, des Eglises élevées sur les débris des Temples abattus. *Origéne* & *St. Ciprien* l'avouent, & il faut bien que le repos de l'Eglise ait été long, puisque ces deux grands hommes reprochent déja à leurs contemporains le *luxe*, la *molesse*, l'*avarice*, suite de la félicité & de l'abondance. *St. Ciprien* se plaint expressément que plusieurs Eveques imitant mal les saints exemples qu'ils avaient sous leurs yeux, *accumulaient de grandes sommes d'argent*, *s'enrichissaient par l'usure*, & *ravissaient des terres par la fraude*. Ce sont ses propres paroles: elles sont un témoignage évident du bonheur tranquile dont on jouissait sous les loix Romaines. L'abus d'une chose en démontre l'existence.

Si *Decius*, *Maximin*, & *Dioclétien* persécutèrent les Chrétiens, ce fut pour des raisons d'Etat: *Decius* parce qu'ils tenaient le parti de la maison de *Philippe* soupçonné, quoi qu'à tort, d'être Chrétien lui-même: *Maximin* parce qu'ils soute-

ſoutenaient *Gordien.* Ils jouirent de la plus grande liberté pendant vingt années ſous *Dioclétien.* Enfin en 303. *Céſar Galérius* qui les haiſſait, engage *Dioclétien* à faire démolir l'Egliſe cathédrale de Nicomédie élevée vis-à-vis le palais de l'Empereur. Un Chrètien déchire publiquement l'edit ; on le punit. Le feu conſume quelques jours après une partie du Palais de *Galérius.* On en accuſe les Chrètiens. Cependant il n'y eut point de peine de mort décernée contre eux. L'Edit portait qu'on brulât leurs Temples & leurs livres, qu'on privât leurs perſonnes de tous les honneurs. Jamais *Dioclétien* n'avait voulu juſques-là les contraindre en matiére de Religion. Il avait après ſa victoire ſur les Perſes donné des edits contre les Manichéens attachés aux intérêts de la Perſe, & ſecrets ennemis de l'Empire Romain. La ſeule raiſon d'Etat fut la cauſe de ces edits. S'ils avaient été dictés par le zéle de la Religion, zéle que les conquérants ont ſi rarement, les Chrètiens y auraient été envelopés. Ils ne le furent pas ; ils eurent par conſéquent vingt années entiéres ſous *Dioclétien* même pour s'affermir, & ne furent maltraités ſous lui que pendant deux années ; encor *Lactance*, *Euſébe*, & l'Empereur *Conſtantin* lui-même imputent ces violences au ſeul *Galérius*, & non à *Dioclétien.* Il n'eſt pas en effet vraiſemblable qu'un homme aſſez philoſophe pour renoncer à l'Empire, l'ait été aſſez peu pour être un perſécuteur fanatique. L'ignorance ſe repréſente d'ordinaire *Dioclétien* comme un ennemi armé ſans ceſſe contre les fidéles, & ſon ré-

gne

gne comme une *St. Barthelemi* continuelle. C'eſt ce qui eſt entiérement contraire à la vérité. L'Ere des Martirs qui commence à l'avenement de *Dioclétien*, n'aurait donc dû être datée que deux ans avant ſon abdication, puiſqu'il ne fit aucun Martir pendant vingt ans.

C'eſt une fable bien mépriſable qu'il ait quitté l'Empire de regret de n'avoir pû abolir le Chriſtianiſme. S'il l'avait tant perſécuté, il aurait au contraire continué à régner pour tâcher de le détruire ; & s'il fut forcé d'abdiquer, comme on l'a dit ſans preuve, il n'abdiqua donc pas par dépit & par regret. Le vain plaiſir d'écrire des choſes extraordinaires, & de groſſir le nombre des Martirs, a fait ajouter des perſécutions fauſſes & incroïables à celles qui n'ont été que trop réelles. On a prétendu que du temps de *Dioclétien* en 297. *Maximien Hercule Céſar* envoia au martire au milieu des Alpes une légion entiére appellée *Thébaine* compoſée de ſix-mille ſix-cent hommes tous Chrètiens, qui tous ſe laiſſérent maſſacrer ſans murmurer. Cette hiſtoire ſi fameuſe ne fut écrite que près de deux-cent ans après par l'Abbé *Euker* qui la raporte ſur des ouï-dire. Quand même il y aurait eu une légion *Thébaine* ou *Thébéenne*, ce qui eſt fort douteux, comment *Maximien Hercule* aurait-il, comme on le dit, appellé d'Orient cette légion pour aller appaiſer une ſédition dans les Gaules? Pourquoi ſe ſerait-il défait de ſix-mille ſix-cent bons ſoldats dont il avait beſoin pour aller réprimer cette ſédition? Comment tous étaient-ils Chrètiens ſans exception? Pourquoi

les

les égorger en chemin ? Qui les aurait maſſacrés ? A quel propos cette boucherie dans un temps où l'on ne perſécutait pas, dans l'époque de la plus grande tranquilité de l'Egliſe, tandis que ſous les yeux de *Dioclétien* même à Nicomédie vis-à-vis ſon palais les Chrétiens avaient un Temple ſuperbe ? *La profonde paix & la liberté entiére dont nous jouiſſions*, dit *Euſébe* ; *nous fit tomber dans le relâchement.* Cette profonde paix, cette entiére liberté s'accorde-t-elle avec le maſſacre de ſix-mille-ſix-cent ſoldats ? Si ce fait inoüiable pouvait être vrai, *Euſébe* l'eût-il paſſé ſous ſilence ? Tant de vrais Martirs ont ſcellé l'Evangile de leur ſang, qu'on ne doit point faire partager leur gloire à ceux qui n'ont pas partagé leurs ſouffrances. Il eſt certain que *Dioclétien* les deux derniéres années de ſon Empire, & *Galerius* quelques années encor après, perſécutérent violemment les Chrétiens de l'Aſie mineure & des contrées voiſines. Mais dans les Eſpagnes, dans les Gaules, dans l'Angleterre, qui étaient alors le partage de *Conſtance Clore*, loin d'être pourſuivis, ils virent leur Religion dominante, & *Euſébe* dit que *Maxence* élu Empereur à Rome en 306, ne perſécuta perſonne.

Ils ſervirent utilement *Conſtance Clore* qui les protégea, & dont la femme *Helène* embraſſa publiquement le Chriſtianiſme. Ils firent donc alors un grand parti dans l'Etat. Leur argent, & leur armes contribuérent à mettre *Conſtantin* ſur le trône. C'eſt ce qui le rendit odieux au Sénat, au peuple Romain, aux Prétoriens qui tous avaient pris le parti de *Maxence* ſon concurrent

current à l'Empire. Nos Hiſtoriens appellent *Maxence*, *Tiran*, parce qu'il fut malheureux. Il eſt pourtant certain qu'il était véritable Empereur, puiſque le Sénat & le peuple Romain l'avaient proclamé.

Le régne de *Conſtantin* eſt une époque glorieuſe pour la Religion qu'il rendit triomphante. On n'avait pas beſoin d'y joindre des prodiges, comme l'apparition du *Labarum* dans les nuées, ſans qu'on diſe ſeulement en quel païs cet étendart apparut. Il ne fallait pas écrire que les gardes du *Labarum* ne pouvaient jamais être bleſſés. Le bouclier tombé du Ciel dans l'ancienne Rome, *l'Oriflamme* apporté à St. Denis par un Ange, toutes ces imitations du *Palladium* de Troye ne ſervent qu'à donner à la vérité l'air de la fable. De ſavants Antiquaires ont ſuffiſamment réfuté ces erreurs que la Philoſophie deſavoue, & que la critique détruit. Attachons nous ſeulement à voir comment Rome ceſſa d'être Rome.

Conſtantin devenu Empereur malgré les Romains, ne pouvait être aimé d'eux. Il eſt évident que le meurtre de *Licinius* ſon beau-frère aſſaſſiné malgré la foi des ſerments, *Licinien* ſon neveu maſſacré à l'âge de douze ans, *Maximien* ſon beau-pére egorgé par ſon ordre à Marſeille, ſon propre fils *Criſpus* mis a mort après lui avoir gagné des batailles, ſon épouſe *Fauſta* étoufée dans un bain, toutes ces horreurs n'adoucirent pas la haine qu'on lui portait. C'eſt probablement la raiſon qui fit transférer le ſiége de l'Empire à Bizance. On trouve dans le Cô-

de

de Théodoſien un edit de *Conſtantin* où il déclare *qu'il a fondé Conſtantinople par ordre de Dieu.* Il feignait ainſi une revélation pour impoſer ſilence aux murmures. Ce trait ſeul pourait faire connaitre ſon caractère. Nôtre avide curioſité voudrait pénétrer dans les replis du cœur d'un homme tel que *Conſtantin*, par qui tout changea bientôt dans l'Empire Romain, ſéjour du trône, mœurs de la Cour, uſages, langage, habillements, adminiſtration, Religion. Comment démêler celui qu'un parti a peint comme le plus criminel des hommes, & un autre comme le plus vertueux? Si on penſe qu'il fit tout ſervir à ce qu'il crut ſon intérêt, on ne ſe trompera pas.

De ſavoir s'il fut cauſe de la ruine de l'Empire, c'eſt une recherche digne de vôtre eſprit. Il parait évident qu'il fit la décadence de Rome. Mais en transportant le trône ſur le Boſphore de Thrace, il poſait dans l'Orient des barriéres contre les invaſions des Barbares qui inondèrent l'Empire ſous ſes ſucceſſeurs, & qui trouvèrent l'Italie ſans défenſe. Il ſemble qu'il ait immolé l'Occident à l'Orient. L'Italie tomba quand Conſtantinople s'éleva. Ce ſerait une ètude curieuſe & inſtructive que l'hiſtoire politique de ces temps-là. Nous n'avons guères que des ſatires & des panégiriques. C'eſt quelquefois par les panégiriques même qu'on peut trouver la vérité. Par exemple, on comble d'éloges *Conſtantin* pour avoir fait dévorer par les bêtes féroces dans les jeux du Cirque tous les Chefs des Francs avec tous les priſonniers qu'il avait faits dans une

une expédition ſur le Rhin. C'eſt ainſi que furent traités les prédéceſſeurs de *Clovis* & de *Charlemagne*. Les écrivains qui ont été aſſez lâches pour louer des actions cruelles, conſtatent au moins ces actions, & les lecteurs ſages les jugent. Ce que nous avons de plus détaillé ſur l'hiſtoire de cette révolution, eſt ce qui regarde l'établiſſement de l'Egliſe & ſes troubles.

Ce qu'il y a de déplorable, c'eſt qu'à peine la Religion Chrétienne fut ſur le trône, que la ſainteté en fut profanée par des Chrétiens indignes de ce nom, qui ſe livrèrent à la ſoif de la vengeance, lors même que leur triomphe devait leur inſpirer l'eſprit de paix. Ils maſſacrèrent dans la Syrie & dans la Paleſtine tous les Magiſtrats qui avaient ſévi contre eux; ils noyèrent la femme & la fille de *Maximin*, ils firent périr dans les tourments ſes fils, & ſes parents. Les querelles au ſujet de la *Conſubſtantiabilité du Verbe* troublèrent le monde & l'enſanglantèrent. Enfin *Ammian Marcellin dit que les Chrétiens de ſon temps ſe déchiraient entre eux comme des bêtes féroces.* Il y avait de grandes vertus qu'*Ammian* ne remarque pas: elles ſont preſque toujours cachées, ſur-tout à des yeux ennemis, & les vices éclatent.

L'Egliſe de Rome fut préſervée de ces crimes & de ces malheurs; elle ne fut d'abord ni puiſſante, ni ſouillée, elle reſta longtems tranquile & ſage au milieu d'un Sénat & d'un peuple idolâtre. Il y avait dans cette capitale du monde connu ſept-cent Temples grands ou petits dédiés aux Dieux *majorum & minorum gentium.* Ils ſub-

ſubſiſtèrent juſqu'à *Théodoſe* ; & les Peuples de la campagne perſiſtèrent longtems après lui dans leur ancien culte. C'eſt ce qui fit donner aux ſectateurs de l'ancienne Religion le nom de *Payens*, *Pagani*, du nom des bourgades appellées *pagi*, dans leſquelles on laiſſa ſubſiſter l'Idolatrie juſqu'au huitiéme ſiécle.

On ſait aſſez ſur quelle impoſture eſt fondée la donation de *Conſtantin* ; mais on ne ſait point aſſez combien cette impoſture a été longtems accréditée. Ceux qui la niaient, furent ſouvent punis en Italie & ailleurs. Qui croiroit qu'en 1478. il y eût des hommes brulés à Strasbourg pour avoir combattu cette erreur ?

Conſtantin donna en effet, non au ſeul Evêque de Rome, mais à la Cathédrale qui était l'Egliſe de St. Jean, mille marcs d'or, & trente-mille d'argent, avec quatorze-mille ſous de reute, & des terres dans la Calabre. Chaque Empereur enſuite augmenta ce patrimoine. Les Evêques de Rome en avaient beſoin. Les miſſions qu'ils envoïerent bientôt dans l'Europe Payenne, les Evêques chaſſés de leurs ſiéges, auxquels ils donnèrent un azile, les pauvres qu'ils nourrirent, les mettaient dans la néceſſité d'être très-riches. Le crédit de la place ſupérieur aux richeſſes, fit bientôt du paſteur des Chrètiens de Rome, l'homme le plus conſidérable de l'Occident. La pieté avait toujours accepté ce Miniſtére ; l'ambition le brigua. On ſe diſputa la Chaire, il y eut deux Antipapes dès le milieu du quatriéme ſiécle, & le Conſul Prétextat idolâtre diſait en 466 ; *faites-moi Evêque de Rome, & je me fais Chrétien.* Ce-

Cependant cet Evèque n'avoit d'autre pouvoir que celui que peut donner la vertu, le crédit, ou l'intrigue dans des circonſtances favorables. Jamais aucun paſteur de l'Egliſe n'eut la juriſdiction contentieuſe, encor moins les droits régaliens. Aucun n'eut ce qu'on appelle *jus terrendi*, ni droit de territoire, ni droit de prononcer *do*, *dico*, *addico*. Les Empereurs reſtèrent les Juges ſuprémes de tout, hors du dogme. Ils convoquèrent les Conciles. *Conſtantin* à Nicée reçut & jugea les accuſations que les Evèques portèrent les uns contre les autres. Le titre de *Souverain Pontife* reſta même attaché à l'Empire.

Quand les Goths s'emparèrent de Rome après les Herules, quand le célébre *Théodoric* non moins puiſſant que le fut depuis *Charlemagne*, eut établi le ſiége de ſon Empire à Ravenne au commencement de nôtre ſixiéme ſiécle, ſans prendre le titre d'Empereur d'Occident qu'il eût pû s'arroger; il exerça ſur les Romains préciſément la même autorité que les *Céſars*, conſervant le Sénat, laiſſant ſubſiſter la liberté de Religion, ſoumettant également aux Loix civiles, Ortodoxes, Ariens, & Idolatres, jugeant les Goths par les loix Gotiques, & les Romains par les loix Romaines, préſidant par ſes commiſſaires aux élections des Evèques, défendant la ſimonie, appaiſant des ſchiſmes. Deux Papes ſe diſputaient la Chaire Epiſcopale; il nomma le Pape *Simmaque*, & ce Pape *Simmaque* étant accuſé, il le fit juger par ſes *miſſi dominici*.

Atala-

Atalaric ſon fils régla les élections des Papes, & de tous les autres Metropolitains de ſes Roïaumes par un édit qui fut obſervé; édit rédigé par *Caſſiodore* ſon Miniſtre, qui depuis ſe retira au mont-Caſſin, & embraſſa la régle de *St. Benoît*; édit auquel le Pape *Jean II.* ſe ſoumit ſans difficulté.

Quand *Bélizaire* vint en Italie, & qu'il la remit ſous le pouvoir Impérial, on ſait qu'il exila le Pape *Silverius*, & qu'en cela il ne paſſa point les bornes de ſon autorité, s'il paſſa celles de la juſtice. *Bélizaire*, & enſuite *Narſès*, aïant arraché Rome au joug des Goths, d'autres barbares, Gépides, Francs, Germains, inondèrent l'Italie. Tout l'Empire occidental était dévaſté & déchiré par des ſauvages. Les Lombards établirent leur domination dans toute l'Italie citérieure. *Albouin* fondateur de cette nouvelle Dinaſtie, n'était qu'un brigand barbare; mais bientôt les vainqueurs adoptèrent les mœurs, la politeſſe, la langue, la Religion des vaincus. C'eſt ce qui n'était pas arrivé aux premiers Francs, aux Bourguignons qui portèrent dans les Gaules leur langage groſſier, & leurs mœurs encor plus agreſtes. la nation Lombarde était d'abord compoſée de Payens & d'Ariens. Leur Roi *Rotharis* publia vers l'an 640. un édit qui donna la liberté de profeſſer toutes ſortes de Religions, de ſorte qu'il y avait dans preſque toutes les villes d'Italie un Evêque Catholique, & un Evêque Arien, qui laiſſaient vivre paiſiblement les idolatres répandus encor dans les villages.

Le roïaume de Lombardie s'étendait depuis le Piémont juſqu'à Brindes & à la terre d'Otrante ; il renfermait Bénévent, Bari, Tarente ; mais il n'eut ni la Pouille, ni Rome, ni Ravenne. Ces païs demeurèrent annexés au faible Empire d'Orient. L'égliſe Romaine avait donc repaſſé de la domination des Goths à celle des Grecs. Un *Exarque* gouvernait Rome au nom de l'Empereur ; mais il ne réſidait point dans cette ville preſqu'abandonnée à elle-même. Son ſéjour était à Ravenne d'où il envoïait ſes ordres au Duc ou Préfect de Rome, & aux Sénateurs qu'on appellait encor *Péres conſcripts*. L'apparence du gouvernement municipal ſubſiſtait toujours dans cette ancienne Capitale ſi déchuë ; & les ſentiments républicains n'y furent jamais éteints. Ils ſe ſoutenaient par l'exemple de Véniſe, République fondée d'abord par la crainte & par la miſére, & bientôt élevée par le commerce, & par le courage. Véniſe était déja ſi puiſſante qu'elle rétablit au huitiéme ſiécle l'*Exarque Scolaſticus* qui avoit été chaſſé de Ravenne.

Quelle était donc aux ſeptiéme & huitiéme ſiécles la ſituation de Rome ? Celle d'une ville malheureuſe, mal défendue par les *Exarques*, continuellement menacée par les Lombards, & reconnaiſſant toujours les Empereurs pour ſes maîtres. Le crédit des Papes augmentait dans la déſolation de la ville. Ils en étaient ſouvent les conſolateurs & les Péres, mais toujours ſujets ; ils ne pouvaient être conſacrés qu'avec la permiſſion expreſſe de l'*Exarque*. Les formules par leſquelles cette permiſſion était demandée & accor-

accordée, ſubſiſtent encore. Le clergé Romain écrivait au Métropolitain de Ravenne, & demandait la protection de *ſa Béatitude* auprès du Gouverneur ; enſuite le Pape envoïait à ce Métropolitain ſa profeſſion de foi.

Le Roi Lombard *Aſtolphe* s'empara enfin de tout l'Exarcat de Ravenne, en 751, & mit fin à cette Vice-Royauté Impériale qui avait duré cent-quatre-vingt trois ans.

Comme le duché de Rome dépendait de l'Exarcat de Ravenne, *Aſtolphe* prétendit avoir Rome par le droit de ſa conquête. Le Pape *Etienne II.* ſeul défenſeur des malheureux Romains, envoïa demander du ſecours à l'Empereur *Conſtantin* ſurnommé *Copronime.* Ce miſérable Empereur envoïa pour tout ſecours un officier du palais avec une lettre pour le Roi *Lombard.* C'eſt cette faibleſſe des Empereurs Grecs qui fut l'origine du nouvel Empire d'Occident, & de la grandeur pontificale.

CHAPITRE SIXIEME.

ORIGINE DE LA PUISSANCE DES PAPES.

ROme tant de fois ſaccagée par les Barbares, abandonnée des Empereurs, preſſée par les Lombards, incapable de rétablir l'ancienne République, ne pouvait plus prétendre à la

grandeur. Il lui fallait du repos. Elle l'aurait goûté ſi elle avait pû dès lors être gouvernée par ſon Evêque comme le furent depuis tant de villes d'Allemagne; & l'anarchie eût au moins produit ce bien. Mais il n'était pas encor reçu dans l'opinion des Chrètiens, qu'un Evêque pût être Souverain, quoiqu'on eût dans l'Hiſtoire du monde tant d'exemples de l'union du Sacerdoce & de l'Empire dans d'autres Religions.

Le Pape *Grégoire III.* recourut le premier à la protection des Francs contre les Lombards, & contre les Empereurs. *Zacarie* ſon ſucceſſeur, animé du même eſprit, reconnut *Pepin*, uſurpateur du royaume de France, pour Roi légitime. On a prétendu que *Pepin*, qui n'était que premier miniſtre, fit demander d'abord au Pape, quel était le vrai Roi, ou de celui qui n'en avait que le droit & le nom, ou de celui qui en avait l'autorité & le mérite? & que le Pape décida que le Miniſtre devait être Roi. Il n'a jamais été prouvé qu'on ait joué cette comédie; mais ce qui eſt vrai, c'eſt que le Pape *Etienne III.* appella *Pepin* à ſon ſecours contre les Lombards, qu'il vint en France, qu'il donna dans St. Denis l'onction royale à *Pepin*, premier Roi ſacré en Europe. Non-ſeulement ce premier uſurpateur reçut l'onction ſacrée du Pape, après l'avoir reçue de *St. Boniface*, qu'on appellait l'*apôtre d'Allemagne*; mais *Etienne III.* défendit ſous peine d'excommunication aux Français de ſe donner jamais des Rois d'une autre race. Tandis que cet Evêque, chaſſé de ſa patrie, & ſuppliant dans une terre étrangère, avait le courage

ge de donner des loix, ſa politique prenait une autorité qui aſſûrait celle de *Pepin*; & ce Prince, pour mieux jouir de ce qui ne lui était pas dû, laiſſait au Pape des droits qui ne lui appartenaient pas.

Hugues Capet en France, & *Conrad* en Allemagne firent voir depuis qu'une telle excommunication n'eſt pas une loi fondamentale.

Cependant l'opinion qui gouverne le monde, imprima d'abord dans les eſprits un ſi grand reſpect pour la cérémonie faite par le Pape à St. Denis, qu'*Eginhar* ſecretaire de *Charlemagne* dit en termes exprès que le *Roi Hilderic fut dépoſé par ordre du Pape Etienne.*

On croirait que c'eſt une contradiction que ce Pape fût venû en France ſe proſterner aux pieds de *Pepin*, & diſpoſer enſuite de la couronne. Mais non; ces proſternements n'étaient regardés alors que comme le ſont aujourdhui nos révérences. C'était l'ancien uſage de l'Orient. On ſaluait les Evêques à genoux; les Evêques ſaluaient de même les Gouverneurs de leurs diocéſes. *Charles* fils de *Pepin* avait embraſſé les pieds du Pape *Etienne* à St. Maurice en Vallais: *Etienne* embraſſa ceux de *Pepin.* Tout cela était ſans conſéquence. Mais peu-à-peu les Papes attribuèrent à eux ſeuls cette marque de reſpect. On prétend que le Pape *Adrien I.* fut celui qui éxigea qu'on ne parût jamais devant lui ſans lui baiſer les pieds. Les Empereurs & les Rois ſe ſoumirent depuis comme les autres à cette cérémonie qui rendait la Religion Romaine plus vénérable aux Peuples.

On nous dit que *Pepin* paſſa les monts en 754, que le Lombard *Aſtolphe* intimidé par la ſeule préſence du Franc, céda auſſi-tôt au Pape tout l'Exarcat de Ravenne, que *Pepin* repaſſa les monts, & qu'à peine s'en fut-il retourné, qu'*Aſtolphe* au lieu de donner Ravenne au Pape, mit le ſiége devant Rome. Toutes les démarches de ces temps-là étaient ſi irréguliéres, qu'il ſe pourrait à toute force que *Pepin* eût donné aux Papes l'Exarcat de Ravenne qui ne lui appartenait point, & qu'il eût même fait cette donation ſinguliére ſans prendre aucune meſure pour la faire éxécuter. Cependant il eſt bien peu vraiſemblable qu'un homme tel que *Pepin* qui avait détrôné ſon Roi n'ait paſſé en Italie avec une armée que pour y aller faire des préſents. Rien n'eſt plus douteux que cette donation citée dans tant de livres. Le Bibliothécaire *Anaſtaſe* qui écrivait 140. ans après l'expédition de *Pepin*, eſt le premier qui parle de cette donation. Mille Auteurs l'ont citée, mais les meilleurs Publiciſtes d'Allemagne la réfutent aujourdhui.

Il régnait alors dans les eſprits un mêlange bizarre de politique & de ſimplicité, de groſſiéreté & d'artifice qui caractériſe bien la décadence générale. *Etienne* feignit une lettre de *St. Pierre* adreſſée du Ciel à *Pepin* & à ſes enfants; elle mérite d'être rapportée: la voici: „ *Pierre* „ appellé Apôtre par JESUS-CHRIST fils du Dieu „ vivant &c... Comme par moi toute l'Egli„ ſe Catholique Apoſtolique Romaine, Mére „ de toutes les autres Egliſes, eſt fondée ſur la „ pierre, & afin qu'*Etienne* Evêque de cette „ dou-

„ douce égliſe Romaine, & que la grace & la
„ vertu ſoit pleinement accordée du Seigneur
„ nôtre Dieu pour arracher l'Egliſe de Dieu des
„ mains des perſécuteurs. A vous excellents
„ *Pepin*, *Charles*, & *Carloman* trois Rois, & à
„ tous Saints Evêques & Abbés, Prêtres & Moi-
„ nes, & même aux Ducs, aux Comtes, & aux
„ Peuples, moi *Pierre* Apôtre &c... je vous con-
„ jure, & la Vierge *Marie* qui vous aura obli-
„ gation, vous avertit, & vous commande auſſi-
„ bien que les Trônes, les Dominations... Si
„ vous ne combattez pour moi, je vous déclare
„ par la Ste. Trinité & par mon Apoſtolat que
„ vous n'aurez jamais de part au Paradis.

La lettre eut ſon effet. *Pepin* paſſa les Alpes pour la ſeconde fois. Il aſſiégea Pavie, & fit encor la paix avec *Aſtolphe*. Mais eſt-il probable qu'il ait paſſé deux fois les monts uniquement pour donner des villes au Pape *Etienne?* Pourquoi *St. Pierre* dans ſa lettre ne parle-t-il pas d'un fait ſi important? Pourquoi ne ſe plaint-il pas à *Pepin* de n'être pas en poſſeſſion de l'Exarcat? Pourquoi ne le redemande-t-il pas expreſſément?

Le titre primordial de cette donation n'a jamais paru. On eſt donc réduit à douter. C'eſt le parti qu'il faut prendre ſouvent en Hiſtoire comme en Philoſophie. Le St. Siége d'ailleurs n'a pas beſoin de ces titres équivoques; il a des droits auſſi inconteſtables ſur ſes Etats, que les autres Souverains de l'Europe en ont ſur les leurs. Il eſt certain que les Pontifes de Rome avaient dès-lors de grands patrimoines dans plus

d'un païs ; que ces patrimoines étaient reſpectés, qu'ils étaient exempts de tribut. Ils en avaient dans les Alpes, en Toſcane, à Spolette, dans les Gaules, en Sicile, & juſques dans la Corſe avant que les Arabes ſe fuſſent rendus maîtres de cette iſle au huitiéme ſiécle. Il eſt à croire que *Pepin* fit augmenter beaucoup ce patrimoine dans le païs de la Romagne, & qu'on l'appella le patrimoine de l'Exarcat. C'eſt probablement ce mot de *patrimoine* qui fut la ſource de la mépriſe. Les auteurs poſtérieurs ſupposèrent dans des temps de ténébres, que les Papes avaient régné dans tous les païs où ils avaient ſeulement poſſédé des villes & des territoires.

Si quelque Pape ſur la fin du huitiéme ſiécle prétendit être au rang des Princes, il parait que c'eſt *Adrian I.* La monnoie qui fut frapée en ſon nom (ſi cette monnoie fut en effet fabriquée de ſon temps) fait voir qu'il eut les droits régaliens ; & l'uſage qu'il introduiſit de ſe faire baiſer les pieds, fortifie encor cette conjecture. Cependant il reconnut toujours l'Empereur Grec pour ſon ſouverain. On pouvait très-bien rendre à ce ſouverain éloigné un vain hommage, & s'attribuer une indépendance réelle apuïée de l'autorité du ſaint miniſtère.

Avant de voir comment tout changea en Occident par la tranſlation de l'Empire, il eſt néceſſaire de vous faire une idée de l'Egliſe de l'Orient. Les diſputes de cette Egliſe ne ſervirent pas peu à cette grande révolution.

CHAP I.

CHAPITRE SEPTIEME.

ETAT DE L'EGLISE EN ORIENT AVANT CHARLEMAGNE.

QUe les uſages de l'Egliſe Grecque & de la Latine aïent été différents comme leurs langues ; que la liturgie, les habillements, les ornements, la forme des Temples, celle de la croix n'aïent pas été les mêmes ; que les Grecs priaſſent debout, & les Latins à genoux, ce n'eſt pas ce que j'examine. Ces différentes coûtumes ne mirent point aux priſes l'Orient & l'Occident. Elles ſervaient ſeulement à nourir l'averſion naturelle des nations devenuës rivales. Les Grecs ſur-tout qui n'ont jamais reçu le batême que par immerſion, en ſe plongeant dans les cuves des baptiſtères, haïſſaient les Latins qui en faveur des Chrètiens ſeptentrionaux introduiſirent le batême par aſperſion. Mais ces uſages n'excitèrent aucun trouble.

La domination temporelle, cet éternel ſujet de diſcorde dans l'Occident, fut inconnue aux Egliſes d'Orient. Les Evêques ſous les yeux du maître reſtèrent ſujets ; mais d'autres querelles non moins funeſtes y furent excitées par ces diſputes interminables nées de l'eſprit ſophiſtique des Grecs & de leurs diſciples.

La ſimplicité des premiers temps diſparut ſous le

le grand nombre de queſtions que forma la curioſité humaine ; car le fondateur de la Religion n'ayant rien écrit, & les hommes voulant tout ſavoir, chaque miſtére fit naître des opinions, & chaque opinion coûta du ſang.

C'eſt une choſe très-remarquable que de près de quatre-vingt ſectes qui avaient déchiré l'Egliſe depuis ſa naiſſance, aucune n'avait eu un Romain pour auteur, ſi on excepte *Novatian*, qu'à peine encor on peut regarder comme un hérétique. De tous les Evêques de Rome il n'y en eut qu'un ſeul qui favoriſa un de ces ſiſtèmes condamnés par l'Egliſe. C'eſt le Pape *Honorius I.* On l'accuſe encor tous les jours d'avoir été Monothelite. On croit par-là flétrir ſa mémoire. Mais ſi on ſe donne la peine de lire ſa fameuſe lettre paſtorale, dans laquelle il n'attribue qu'une volonté à JESUS-CHRIST, on verra un homme très-ſage. *Nous confeſſons*, dit-il, *une ſeule volonté dans* JESUS-CHRIST. *Nous ne voïons point que les Conciles, ni l'Ecriture nous autoriſent à penſer autrement : mais de ſavoir ſi à cauſe des œuvres de divinité & d'humanité qui ſont en lui, on doit entendre une opération ou deux, c'eſt ce que je laiſſe aux grammairiens, & ce qui n'importe guéres.*

Peut-être n'y a-t-il rien de plus prétieux dans toutes les lettres des Papes que ces paroles. Elles nous convainquent que toutes les diſputes des Grecs étaient des diſputes de mots, & qu'on auroit dû aſſoupir ces querelles de ſophiſtes dont les ſuites ont été ſi funeſtes. Si on les avoit abandonnées aux Gram-

mai-

mairiens, comme le veut ce judicieux Pontife, l'Egliſe eût été dans une paix inaltérable. Mais voulut-on ſavoir ſi le fils était conſubſtantiel au pére? le monde chrétien fut partagé, la moitié perſécuta l'autre, & en fut perſécutée. Voulut-on ſavoir ſi la mére de JESUS-CHRIST étoit la mére de Dieu, ou de JESUS? ſi le CHRIST avait deux natures & deux volontés dans une même perſonne, ou deux perſonnes & une volonté, ou une volonté & une perſonne? toutes ces diſputes, nées dans Conſtantinople, dans Antioche, dans Alexandrie, excitérent des ſéditions. Un parti anathématiſait l'autre; la faction dominante condamnait à l'exil, à la priſon, à la mort, & aux peines éternelles après la mort l'autre faction, qui ſe vengeait à ſon tour par les mêmes armes.

De pareils troubles n'avaient point été connus dans le paganiſme; la raiſon en eſt, que les Payens, dans leurs erreurs groſſiéres, n'avaient point de dogmes, & que les prêtres des idoles, encore moins les ſeculiers, ne s'aſſemblérent jamais juridiquement pour diſputer.

Dans le huitiéme ſiécle on agita dans les Egliſes d'Orient s'il fallait rendre un culte aux images. La Loi de *Moyſe* l'avait expreſſément défendu. Cette loi n'avait jamais été revoquée; & les premiers Chrétiens, pendant plus de deux cent ans, n'avaient même jamais ſoufert d'images dans leurs aſſemblées.

Peu à peu la coûtume s'introduiſit par-tout d'avoir chez ſoi des crucifix. Enſuite on eut les portraits vrais ou faux des Martirs ou des confeſſeurs.

feſſeurs. Il n'y avait point encore d'autels érigés pour les ſaints, point de meſſes célébrées en leur nom. Seulement, à la vue d'un crucifix & de l'image d'un homme de bien, le cœur, qui ſur-tout dans ces climats a beſoin d'objets ſenſibles, s'excitait à la vertu.

Cet uſage s'introduiſit dans les Egliſes. Quelques Evêques ne l'adoptèrent pas. On voit qu'en 393. *St. Epiphane* arracha d'une Egliſe de Syrie une image devant laquelle on priait. Il déclara que la Religion Chrètienne ne permettait pas ce culte : & ſa ſévérité ne cauſa point de ſchiſme.

Enfin cette pratique pieuſe dégénéra en abus, comme toutes les choſes humaines. Le peuple, toûjours groſſier, ne diſtingua point Dieu & les images. Bientôt on en vint juſqu'à leur attribuer des vertus & des miracles. Chaque image guériſſait une maladie. On les mêla même aux ſortiléges, qui ont preſque toûjours ſéduit la crédulité du vulgaire. Je dis non ſeulement le vulgaire du peuple, mais celui des Princes & des ſavans.

En 727. l'Empereur *Léon* l'Iſaurien voulut, à la perſuaſion de quelques Evêques, déraciner l'abus ; mais, par un abus encore plus grand, il fit effacer toutes les peintures. Il abattit les ſtatues & les repréſentations de JESUS-CHRIST avec celles des Saints ; en ôtant ainſi tout d'un coup aux peuples les objets de leur culte, il les révolta ; on deſobéit : il perſécuta ; il devint Tyran, parce qu'il avoit été imprudent.

Il eſt honteux pour nôtre ſiècle qu'il y ait encor des

des compilateurs qui répétent cette ancienne fable, que deux Juifs avaient prédit l'Empire à *Léon*, & qu'ils avaient exigé de lui qu'il abolît le culte des images ; comme s'il eût importé à des Juifs que les Chrètiens euſſent ou non des figures dans leurs Egliſes. Les hiſtoriens qui croïent qu'on peut ainſi prédire l'avenir, ſont bien indignes d'écrire ce qui eſt paſſé.

Son fils, *Conſtantin Copronime*, fit paſſer en loi civile & eccléſiaſtique l'abolition des images. Il tint à Conſtantinople un Concile de trois cent trente huit Evêques ; ils proſcrivirent d'une commune voix ce culte, reçu dans pluſieurs Egliſes, & ſur-tout à Rome.

Cet Empereur eût voulu abolir auſſi aiſément les Moines, qu'il avoit en horreur, & qu'il n'appellait que les abominables ; mais il ne put y réuſſir : ces Moines, déja fort riches, défendirent plus habilement leurs biens que les images de leurs Saints.

Les Papes *Gregoire II.* & *III.*, & leurs ſucceſſeurs, ennemis ſecrets des Empereurs, & opoſés ouvertement à leur doctrine, ne lancèrent pourtant point ces ſortes d'excommunications, depuis ſi fréquemment & ſi légérement employées. Mais ſoit que ce vieux reſpect pour les ſucceſſeurs des *Céſars* contint encore encore les Métropolitains de Rome, ſoit plûtôt qu'ils viſſent combien ces excommunications, ces interdits, ces diſpenſes du ſerment de fidélité ſeraient mépriſés dans Conſtantinople, où l'Egliſe patriarchale s'égalait au moins à celle de Rome, les Papes tinrent deux Conciles en

728.

728, & en 732, où l'on décida que tout ennemi des images ſerait excommunié ſans rien de plus, & ſans parler de l'Empereur. Ils ſongèrent dès-lors plus à négocier qu'à diſputer. *Gregoire II.* ſe rendit maître des affaires dans Rome, pendant que le peuple ſoulevé contre les Empereur ne païait plus les tributs. *Grégoire III.* ſe conduiſit ſuivant les mêmes principes. Quelques auteurs Grecs poſtérieurs voulant rendre les Papes odieux, ont écrit que *Grégoire II.* excommunia & dépoſa l'Empereur, & que tout le Peuple Romain reconnut *Grégoire II.* pour ſon Souverain. Ces Grecs ne ſongeaient pas que les Papes qu'ils voulaient faire regarder comme des uſurpateurs, auraient été dès-lors les Princes les plus légitimes. Ils auraient tenu leur puiſſance des ſuffrages du Peuple Romain. Ils euſſent été Souverains de Rome à plus juſte tître que beaucoup d'Empereurs. Mais il n'eſt ni vraiſemblable, ni vrai, que les Romains menacés par *Leon* l'Iſaurien, preſſés par les Lombards, euſſent élu leur Evèque pour ſeul maître, quand ils avaient beſoin de guerriers. Si les Papes avaient eu dès-lors un ſi beau droit au rang des *Céſars*, ils n'auraient pas depuis transferé ce droit à *Charlemagne*.

CHA-

CHAPITRE HUITIEME.

DE CHARLEMAGNE.

LE royaume de *Pepin* s'étendait du Rhin aux Pyrenées & aux Alpes. *Charlemagne*, ſon fils aîné, recueillit cette ſucceſſion toute entiére; car un de ſes fréres était mort après le partage, & l'autre s'était fait moine auparavant au monaſtére de *St. Sylveſtre*. Une eſpéce de pieté qui ſe mêlait à la barbarie de ces tems, enferma plus d'un Prince dans le cloître; ainſi *Rachis*, Roi des Lombards, *Carloman*, frére de *Pepin*, un Duc d'Aquitaine, avaient pris l'habit de Bénédictin. Il n'y avait preſque alors que cet ordre dans l'Occident. Les Couvens étaient riches, puiſſans, reſpectés. C'étaient des aziles honorables pour ceux qui cherchaient une vie paiſible. Bientôt après, ces aziles furent les priſons des Princes détrônés.

Pepin n'avait pas à beaucoup près le domaine direct de tous ces états : l'Aquitaine, la Baviére, la Provence, la Bretagne, pays nouvellement conquis, rendaient hommage & payaient tribut.

Deux voiſins pouvaient être redoutables à ce vaſte état, les Germains ſeptentrionaux & les Sarrazins. L'Angleterre, conquiſe par les Anglo-Saxons, partagée en ſept dominations, toûjours en guerre avec l'Albanie qu'on nomme Ecoſſe, & avec les Danois, était ſans polititique & ſans puiſſan-

puiſſance. L'Italie, faible & déchirée, n'attendait qu'un nouveau maître qui voulût s'en emparer.

Les Germains ſeptentrionaux étaient alors apellés Saxons. On connaiſſait ſous ce nom tous ces peuples qui habitaient les bords du Véſer & ceux de l'Elbe, de Hambourg à la Moravie, & de Mayence à la Mer baltique. Ils étaient payens, ainſi que tout le Septentrion. Leurs mœurs & leurs loix étaient les mêmes que du temps des Romains. Chaque canton ſe gouvernait en République ; mais ils éliſaient un chef pour la guerre. Leurs loix étaient ſimples comme leurs mœurs : leur Religion groſſiére : ils ſacrifiaient, dans les grands dangers, des hommes à la Divinité, ainſi que tant d'autres nations ; car c'eſt le caractére des Barbares, de croire la Divinité malfaiſante : les hommes font Dieu à leur image. Les Français, quoique déjà Chrêtiens, eurent ſous *Théodebert* cette ſuperſtition horrible : ils immolèrent des victimes humaines en Italie, au rapport de *Procope* ; & les Juifs avaient commis quelquefois ces ſacriléges par piété. D'ailleurs ces peuples cultivaient la juſtice ; ils mettaient leur gloire & leur bonheur dans la liberté. Ce ſont eux qui ſous le nom de Cattes, de Chéruskes & de Bructéres, avaient vaincu *Varus*, & que *Germanicus* avait enſuite défaits.

Une partie de ces peuples vers le cinquiéme ſiécle, apellée par les Bretons inſulaires contre les habitans de l'Ecoſſe, ſubjugea la Bretagne qui touche à l'Ecoſſe, & lui donna le nom d'Angle-

gleterre. Ils y avaient déjà paſſé au troiſiéme ſiécle ; car au tems de *Conſtantin*, les côtes de cette iſle étaient apellées les côtes ſaxoniques.

Charlemagne, le plus ambitieux, le plus politique, & le plus grand guerrier de ſon ſiécle, fit la guerre aux Saxons trente années avant de les aſſujettir pleinement. Leur païs n'avait point encore ce qui tente aujourdhui la cupidité des conquerans: les riches mines de Goſlar & Friedberg, dont on a tiré tant d'argent, n'étaient point découvertes ; elles ne le furent que ſous *Henri l'Oiſeleur*. Point de richeſſes accumulées par une longue induſtrie, nulle ville digne de l'ambition d'un uſurpateur. Il ne s'agiſſait que d'avoir pour eſclaves des millions d'hommes qui cultivaient la terre ſous un climat triſte, qui nourriſſaient leurs troupeaux, & qui ne voulaient point de maîtres.

La guerre contre les Saxons avait commencé pour un tribut de trois-cent chevaux, & de quelques vaches que *Pepin* avait exigé d'eux, & cette guerre dura trente années. Quel droit les Francs avaient ils ſur eux? Le même droit que ces Saxons avaient eu ſur l'Angleterre.

Ils étaient mal armés ; car je vois dans les capitulaires de *Charlemagne* une défenſe rigoureuſe de vendre des cuiraſſes aux Saxons. Cette différence des armes, jointe à la diſcipline, avait rendu les Romains vainqueurs de tant de peuples : elle fit triompher enfin *Charlemagne*.

Le Général de la plûpart de ces peuples était ce fameux *Vitikind*, dont on fait aujourdhui deſcendre les principales maiſons de l'Empire :

homme tel qu'*Arminius*, mais qui eut enfin plus de faibleſſe. *Charles* prend d'abord la fameuſe
772 bourgade d'Eresbourg ; car ce lieu ne méritait ni le nom de ville, ni celui de forteresſe. Il fait égorger les habitans. Il y pille & raze enſuite le principal Temple du païs, élevé autrefois au Dieu *Tanfana*, principe univerſel, ſi jamais ces Sauvages ont connu un principe univerſel. Il était alors dédié au Dieu *Irminſul* ; ſoit que ce Dieu fût celui de la guerre, l'*Ares* des Grecs, le *Mars* des Romains, ſoit qu'il eût été conſacré au fameux *Herman*, *Arminius*, vainqueur de *Varus* & vengeur de la liberté germanique.

On y maſſacra les prêtres ſur les débris de l'idole renverſée. On pénétra juſqu'au Véſer avec l'armée victorieuſe. Tous ces cantons ſe ſoumirent. *Charlemagne* voulut les lier à ſon joug par le Chriſtianiſme. Tandis qu'il court à l'autre bout de ſes Etats à d'autres conquêtes ; il leur laiſſe des miſſionaires pour les perſuader, & des ſoldats pour les forcer. Preſque tous ceux qui habitaient vers le Véſer, ſe trouvérent en un an Chrêtiens, mais eſclaves.

Vitikind, retiré ches les Danois, qui tremblaient déja pour leur liberté & pour leurs Dieux, revient au bout de quelques années. Il ranime ſes compatriotes, il les raſſemble. Il trouve dans Bréme, capitale du païs qui porte ce nom, un Evêque, une Egliſe, & ſes Saxons deſeſpérés, qu'on traîne à des autels nouveaux. Il chaſſe l'Evêque, qui a le tems de fuir & de s'embarquer. Il détruit le Chriſtianiſme, qu'on n'avait embraſſé que par la force. Il vient juſqu'auprès du Rhin, ſuivi d'une

d'une multitude de Germains. Il bat les Lieutenans de *Charlemagne*.

Ce Prince accourt. Il défait à ſon tour *Vitikind*; mais il traite de révolte cet effort courageux de liberté. Il demande aux Saxons tremblans qu'on lui livre leur Général ; & ſur la nouvelle qu'ils l'ont laiſſé retourner en Dannemarc, il fait maſſacrer quatre-mille cinq-cent priſonniers au bord de la petite riviére d'Alre. Si ces priſonniers avaient été des ſujets rebelles, un tel châtiment aurait été une ſévérité horrible ; mais traiter ainſi des hommes qui combattaient pour leur liberté & pour leurs loix, c'eſt l'action d'un brigand, que d'illuſtres ſuccès & des qualités brillantes ont d'ailleurs fait grand-homme.

Il fallut encore trois victoires avant d'accabler ces Peuples ſous le joug. Enfin le ſang cimenta le Chriſtianiſme & la ſervitude. *Vitikind* lui-même, laſſé de ſes malheurs, fut obligé de recevoir le Batême, & de vivre deſormais tributaire de ſon vainqueur. Le Roi, pour mieux s'aſſûrer du païs, tranſporta des colonies ſaxones juſqu'en Italie, & établit des colonies de Francs dans les terres des vaincus ; mais il joignit à cette politique ſage la cruauté de faire poignarder par des eſpions les Saxons qui voulaient retourner à leur culte. Souvent les conquérans ne ſont cruels que dans la guerre : la paix amène des mœurs & des loix plus douces. *Charlemagne* au contraire fit des loix qui tenaient de l'inhumanité de ſes conquêtes.

Ayant vû comment ce conquérant traita les Germains idolâtres, voyons comment il ſe con-

duiſit avec les Mahométans d'Eſpagne. Il arrivait déja parmi eux ce qu'on vit bien-tôt après en Allemagne, en France & en Italie. Les Gouverneurs ſe rendaient indépendans. Les Emirs de Barcelone & ceux de Saragoſſe s'étaient mis ſous la protection de *Pepin*. L'Emir de Saragoſſe en 778 vient juſqu'à Paderborne prier *Charlemagne* de le ſoutenir contre ſon Souverain. Le Prince Français prit le parti de ce Muſulman; mais il ſe donna bien garde de le faire Chrêtien. D'autres intérêts, d'autres ſoins. Il s'allie avec des Sarrazins contre des Sarrazins; mais après quelques avantages ſur les frontiéres d'Eſpagne, ſon arriére-garde eſt défaite à Roncevaux, vers les montagnes des Pirenées par les Chrêtiens même de ces montagnes, mêlés aux Muſulmans. C'eſt là que périt *Roland* ſon neveu. Ce malheur eſt l'origine de ces fables qu'un moine écrivit au onziéme ſiécle, ſous le nom de l'Archevêque *Turpin*, & qu'enſuite l'imagination de l'*Arioſte* a embellies. On ne ſait point en quel tems *Charles* eſſuya cette diſgrace; & on ne voit point qu'il ait tiré vengeance de ſa défaite. Content d'aſſûrer ſes frontiéres contre des ennemis trop aguerris, il n'embraſſe que ce qu'il peut retenir, & régle ſon ambition ſur les conjonctures qui la favoriſent.

CHA-

CHAPITRE NEUVIEME.

CHARLEMAGNE EMPEREUR.

C'Eſt à Rome & à l'Empire d'Occident que cette ambition aſpirait. La puiſſance des Rois de *Lombardie* était le ſeul obſtacle ; l'Egliſe de Rome, & toutes les Egliſes ſur leſquelles elle influait ; les moines, déja puiſſans, les Peuples, déja gouvernés par eux, tout apellait *Charlemagne* à l'Empire de Rome. Le Pape *Adrien*, né romain, homme d'un génie adroit & ferme, aplanit la route. D'abord il l'engage à répudier la fille du Roi Lombard *Didier*.

Les mœurs & les loix de ce temps-là n'étaient pas génantes, du moins pour les Princes. *Charles* avaît épouſé cette fille du Roi lombard dans le temps qu'il avait déja, dit-on, une autre femme. Il n'était pas rare d'en avoir pluſieurs à la fois. *Grégoire de Tours* raporte que les Rois *Gontran*, *Caribert*, *Sigebert*, *Chilperic* avaient plus d'une épouſe. *Charles* répudie la fille de *Didier* ſans aucune raiſon & ſans aucune formalité.

Le Roi Lombard qui voit cette union fatale du Roi & du Pape contre lui, prend un parti courageux. Il veut ſurprendre Rome, & s'aſſûrer de la perſonne du Pape; mais l'Evêque habile fait tourner la guerre en négociation. *Charles* envoye des Ambaſſadeurs, pour gagner du

tems. Enfin il paſſe les Alpes ; une partie des troupes de *Didier* l'abandonne. Ce Roi malheureux s'enferme dans Pavie ſa capitale ; *Charlemagne* l'y aſſiége au milieu de l'hiver. La vil-
774 le, réduite à l'extrémité, ſe rend, après un ſiége de ſix mois. *Didier*, pour toute condition, obtient la vie. Ainſi finit ce royaume des Lombards, qui avaient détruit en Italie la puiſſance romaine, & qui avaient ſubſtitué leurs loix à celles des Empereurs. *Didier*, le dernier de ces Rois, fut conduit en France dans le monaſtère de Corbie, où il vécut & mourut captif & moine, tandis que ſon fils allait inutilement demander des ſecours dans Conſtantinople à ce fantôme d'Empire Romain, détruit en Occident par ſes ancêtres. Il faut remarquer que *Didier* ne fut pas le ſeul Souverain que *Charlemagne* enferma ; il traita ainſi un Duc de Baviére & ſes enfans.

Charlemagne n'oſait pas encore ſe faire Souverain de Rome. Il ne prit que le titre de Roi d'Italie, tel que le portaient les Lombards. Il ſe fit couronner comme eux dans Pavie d'une couronne de fer qu'on garde encore dans la petite ville de Monza. La juſtice s'adminiſtrait toûjours à Rome, au nom de l'Empereur Grec. Les Papes même recevaient de lui la confirmation de leur élection. *Charlemagne* prenait ſeulement, ainſi que *Pepin*, le titre de *Patrice*, que *Théodoric* & *Attila* avaient auſſi daigné prendre ; ainſi ce nom d'Empereur, qui dans ſon origine ne déſignait qu'un Général d'armée, ſignifiait encore le maître de l'Orient & de l'Occident.

cident. Tout vain qu'il était, on le reſpectait, on craignait de l'uſurper ; on n'affectait que celui de *Patrice*, qui autrefois voulait dire Sénateur Romain.

Les Papes, déjà très-puiſſans dans l'Egliſe, très-grands Seigneurs à Rome, & poſſeſſeurs de pluſieurs terres, n'avaient dans Rome même qu'une autorité précaire & chancelante. Le Préfet, le Peuple, le Sénat, dont l'ombre ſubſiſtait, s'élevaient ſouvent contre eux. Les inimitiés des familles qui prétendaient au Pontificat, rempliſſaient Rome de confuſion.

Les deux neveux d'*Adrien* conſpirèrent contre *Léon III.* ſon ſucceſſeur, élu Pape ſelon l'uſage par le Peuple & le Clergé Romain. Ils l'accuſent de beaucoup de crimes, ils animent les Romains contre lui : on traîne en priſon, on accable de coups à Rome celui qui était ſi reſpecté par-tout ailleurs. Il s'évade, il vient ſe jetter aux genoux du Patrice *Charlemagne* à Paderborne. Ce Prince, qui agiſſait deja en maître abſolu, le renvoya avec une eſcorte & des commiſſaires pour le juger. Ils avaient ordre de le trouver innocent. Enfin *Charlemagne*, maître de l'Italie comme de l'Allemagne & de la France, juge du Pape, arbitre de l'Europe, vient à Rome à la fin de l'année 799. L'année commençait alors à Noël chez les Romains. *Léon III.* le proclame Empereur d'Occident pendant la Meſſe le jour de Noël en 800. Le Peuple joint ſes acclamations à cette cérémonie. *Charles* feint d'être étonné, mais il n'en fait pas moins valoir l'autorité de ſon nouvel Empire.

Ces droits étaient légitimes, puiſqu'enfin les ſuffrages de tout un peuple ſont le premier des droits.

On a écrit, on écrit encore, que *Charles*, avant même d'être Empereur avait confirmé la donation de l'*Exarcat* de Ravenne, qu'il y avait ajouté la Corſe, la Sardaigne, la Ligurie, Parme, Mantoüe, les Duchés de Spolette, de Bénevent, la Sicile, Veniſe, & qu'il dépoſa l'acte de cette donation ſur le tombeau dans lequel on prétend que repoſent les cendres de *St. Pierre* & de *St. Paul.*

On pourait mettre cette donation à côté de celle de *Conſtantin.* On ne voit point que jamais les Papes aïent poſſédé aucun de ces païs juſqu'au temps d'*Innocent III.* s'ils avaient eu l'Exarcat, ils auraient été Souverains de Ravenne & de Rome; mais dans le teſtament de *Charlemagne* qu'*Eginhard* nous a conſervé, ce Monarque nomme à la tête des villes métropolitaines qui lui apartiennent Rome & Ravenne, auxquelles il fait des préſents. Il ne put donner ni la Sicile, ni la Corſe, ni la Sardaigne qu'il ne poſſédait pas, ni le Duché de Bénevent, dont il avait à peine la ſuzeraineté, encor moins Veniſe qui ne le reconnaiſſait pas pour Empereur. Le Duc de Veniſe reconnaiſſait alors pour la forme l'Empereur d'Orient, & en recevait le titre d'*Hippatos.* Les lettres du Pape *Adrien* parlent des patrimoines de Spoléte, & de Bénevent; mais ces patrimoines ne ſe peuvent entendre que des domaines que les Papes poſſédaient dans ces deux Duchés. *Grégoire VII.*

VII. lui-même avoue dans ſes lettres que *Charlemagne* donnait douze-cent livres de penſion au St. Siége. Il n'eſt guères vraiſemblable qu'il eût donné un tel ſecours à celui qui aurait poſſédé tant de belles provinces. Le St. Siége n'eut Bénevent que longtems après par la donation de l'Empereur *Henri le Noir* vers l'an 1047. Cette conceſſion ſe réduiſit à la ville, & ne s'étendit point juſqu'au Duché. Il ne fut point queſtion de confirmer le don de *Charlemagne*.

Ce qu'on peut recueillir de plus probable au milieu de tant de doutes, c'eſt que du temps de *Charlemagne*, les Papes obtinrent en propriété la Marche d'Ancone, outre les villes, les chateaux & les bourgs qu'ils avaient dans les autres païs. Voici ſur quoi je pourrais me fonder. Lorſque l'Empire d'Occident ſe renouvella dans la famille des *Otons* au dixieme ſiécle, *Oton III.* aſſigna particuliérement au St. Siége la Marche d'Ancone, en confirmant toutes les conceſſions faites à cette Egliſe. Il parait donc que *Charlemagne* avait donné cette Marche, & que les troubles ſurvenus depuis en Italie avaient empêché les Papes d'en jouir. Nous verrons qu'ils perdirent enſuite le domaine utile de ce petit païs ſous l'Empire de la maiſon de Suabe. Nous les verrons tantôt grands terriens, tantôt dépouillés preſque de tout, comme pluſieurs autres Souverains. Qu'il nous ſuffiſe de ſavoir qu'ils poſſédent aujourdhui la Souveraineté reconnue d'un païs de cent-quatre-vingt grands milles d'Italie en longueur des portes de Mantoüe aux confins de l'Abbruzze le long

long de la mer Adriatique, & qu'ils en ont plus de cent milles en largeur, depuis Civita-Vecchia juſqu'au rivage d'Ancone d'une mer à l'autre. Il a fallu négocier toujours, & ſouvent combattre pour s'aſſûrer cette domination.

Tandis que *Charlemagne* devenait Empereur d'Occident, régnait en Orient cette Impératrice *Iréne*, fameuſe par ſon courage & par ſes crimes, qui avait fait mourir ſon fils unique, après lui avoir arraché les yeux. Elle eût voulu perdre *Charlemagne*; mais trop faible pour lui faire la guerre, elle voulut l'épouſer, & réunir ainſi les deux Empires. Tandis qu'on ménageait ce mariage, une révolution chaſſe *Iréne* d'un trône
802 qui lui avait tant coûté. *Charles* n'eut donc que l'Empire d'Occident. Il ne poſſéda preſque rien dans les Eſpagnes; car il ne faut pas compter pour domaine le vain hommage de quelques *Sarrazins*. Il n'avait rien ſur les Côtes d'Afrique. Tout le reſte était ſous ſa domination.

S'il eût fait de Rome ſa capitale, ſi ſes ſucceſſeurs y euſſent fixé leur principal ſéjour, & ſur-tout ſi l'uſage de partager ſes Etats à ſes enfans n'eût point prévalu chez les Barbares, il eſt vraiſemblable qu'on eût vu renaître l'Empire Romain. Tout concourut depuis à démembrer ce vaſte corps, que la valeur & la fortune de *Charlemagne* avaient formé; mais rien n'y contribua plus que ſes deſcendans.

Il n'avait point de capitale: ſeulement Aix-la-Chapelle était le ſéjour qui lui plaiſait le plus. Ce fut-là qu'il donna des audiences, avec le faſte le plus

impoſant, aux Ambaſſadeurs des Califes & à ceux de Conſtantinople. D'ailleurs il était toûjours en guerre ou en voyage, ainſi que vécut *Charlequint* longtems après lui. Il partagea ſes Etats, & même de ſon vivant, comme tous les Rois de ce tems-là.

Mais enfin, quand de ſes fils qu'il avait déſignés pour régner, il ne reſta plus que ce *Louis* ſi connu ſous le nom de *Débonnaire*, auquel il avait déja donné le royaume d'Aquitaine, il l'aſſocia à l'Empire dans Aix-la-Chapelle, & lui commanda de prendre lui-même ſur l'autel la couronne Impériale, pour faire voir au monde que cette couronne n'était dûe qu'à la valeur du pére & au mérite du fils, & comme s'il eût preſſenti qu'un jour les miniſtres de l'autel voudraient diſpoſer de ce diadême.

Il avait raiſon de déclarer ſon fils Empereur de ſon vivant; car cette dignité, acquiſe par la fortune de *Charlemagne*, n'était point aſſûrée au fils par le droit d'héritage; mais en laiſſant l'Empire à *Louis*, & en donnant l'Italie à *Bernard* fils de ſon fils *Pepin*, ne déchirait-il pas lui-même cet Empire qu'il voulait conſerver à ſa poſtérité? N'était-ce pas armer néceſſairement ſes ſucceſſeurs les uns contre les autres? Etait-il à préſumer que le neveu Roi d'Italie obéirait à ſon oncle Empereur, ou que l'Empereur voudrait bien n'être pas le maître en Italie?

Quoi qu'il en ſoit, *Charlemagne* mourut en 814, avec la réputation d'un Empereur auſſi heu-

heureux qu'*Auguſte*, auſſi guerrier qu'*Adrien*, mais non tel que les *Trajans* & les *Antonins*, auxquels nul Souverain n'a été comparable.

Il y avait alors en Orient un Prince qui l'égalait en gloire comme en puiſſance ; c'était le célébre Calife *Aaron Rachild*, qui le ſurpaſſa beaucoup en juſtice, en ſcience, en humanité.

J'oſe preſque ajoûter à ces deux hommes illuſtres le Pape *Adrien*, qui dans un rang moins élevé, dans une fortune preſque privée, & avec des vertus moins héroïques, montra une prudence à laquelle ſes ſucceſſeurs ont dû leur agrandiſſement.

La curioſité des hommes, qui pénétre dans la vie privée des Princes, a voulu ſavoir juſqu'au détail de la vie de *Charlemagne* & au ſecret de ſes plaiſirs. On a écrit qu'il avait pouſſé l'amour des femmes juſqu'à jouir de ſes propres filles. On en a dit autant d'*Auguſte* ; mais qu'importe au genre-humain le détail de ces faibleſſes, qui n'ont influé en rien ſur les affaires publiques ?

J'enviſage ſon régne par un endroit plus digne de l'attention d'un citoyen. Les païs qui compoſent aujourdhui la France & l'Allemagne juſqu'au Rhin, furent tranquiles pendant près de cinquante ans, & l'Italie pendant treize, depuis l'avénement à l'Empire. Point de révolution en France, point de calamité pendant ce demi-ſiécle, qui par-là eſt unique. Un bonheur ſi long ne ſuffit pas pourtant pour rendre aux hommes la politeſſe & les arts. La rouille de la barbarie était trop forte, & les âges ſuivans l'épaiſſirent encore.

CHA-

CHAPITRE DIXIEME.

MOEURS ET USAGES VERS LE TEMPS DE CHARLEMAGNE.

JE m'arrête à cette célébre époque pour conſiderer les Uſages, les Loix, la Religion, les mœurs qui régnaient alors. Les *Francs* avoient toujours été des Barbares, & le furent encor après *Charlemagne*. Son régne ſeul eut une lueur de politeſſe qui fut probablement le fruit du voïage de Rome, ou plûtôt de ſon génie.

Ses prédéceſſeurs ne furent illuſtres que par des déprédations. Ils détruiſirent des villes, & n'en fondèrent aucune. Les Gaulois avaient été heureux d'être vaincus par les Romains. Marſeille, Arles, Autun, Lion, Tréves étaient des villes floriſſantes qui jouiſſaient paiſiblement de leurs loix municipales, ſubordonnées aux ſages loix Romaines. Un grand commerce les animait. On voit par une lettre d'un Proconſul à *Théodoſe* qu'il y avait dans Autun vingt-cinq-mille chefs de famille. Mais dès que les Bourguignons, les Gots, les Francs arrivent dans la Gaule, on ne voit plus de grandes villes peuplées. Les cirques, les amphitéatres conſtruits par les Romains juſqu'au bord du Rhin ſont démolis,

molis, ou négligés. Si la criminelle & malheureſe Reine *Brunehaut* conſerve quelques lieues de ces grands chemins qu'on n'imita jamais, on en eſt encor étonné.

Qui empêchait ces nouveaux venus de bâtir des édifices réguliers ſur les modéles Romains? Ils avoient la pierre, le marbre; & de plus beaux bois que nous. Les laines fines couvraient les troupeaux Anglais & Eſpagnols comme aujourdhui. Cependant les beaux draps ne ſe fabriquaient qu'en Italie. Pourquoi le reſte de l'Europe ne faiſait-il venir aucune des denrées de l'Aſie? Pourquoi toutes les commodités qui adouciſſent l'amertume de la vie, étaient-elles inconnues? ſinon parce que les Sauvages qui paſſèrent le Rhin, rendirent les autres peuples ſauvages. Qu'on en juge par ces loix Saliques, Ripuaires, Bourguignones que *Charlemagne* lui-même confirma, ne pouvant les abroger. La pauvreté & la rapacité avaient évalué à prix d'argent la vie des hommes, la mutilation des membres, le viol, l'inceſte, l'empoiſonnement. Quiconque avait quatre-cent ſous, c'eſt-à-dire quatre-cent écus à donner pouvait tuer impunément un Evêque. Il en coûtait deux-cent ſous pour la vie d'un Prêtre, autant pour le viol, autant pour avoir empoiſonné avec des herbes. Une ſorciére qui avoit mangé de la chair humaine, en était quitte pour deux-cent ſous; & cela prouve qu'alors les ſorciéres ne ſe trouvaient pas ſeulement dans la lie du peuple comme dans nos derniers ſiécles, mais que ces horreurs extravagantes étaient pratiquées chez les riches.

riches. Les combats & les épreuves décidaient, comme nous le verrons, de la poſſeſſion d'un héritage, de la validité d'un teſtament. La Juriſprudence était celle de la férocité & de la ſuperſtition.

Qu'on juge des mœurs des Peuples par celles des Princes. Nous ne voïons aucune action magnanime. La Religion Chrêtienne qui devait humaniſer les hommes, n'empêche point le Roi *Clovis* de faire aſſaſſiner les petits *Régas* ſes voiſins. Les deux enfans de *Clodomir* ſont maſſacrés dans Paris en 533. par un *Childebert*, & un *Clotaire* ſes oncles, qu'on appelle Rois de France; & *Clodoaldo* le frére de ces innocents égorgés, eſt invoqué ſous le nom de *St. Clou*, parce qu'on l'a fait moine.

Sous un *Chilperic* Roi de Soiſſons en 562. les ſujets eſclaves déſertent ce prétendu roïaume, laſſés de la tirannie de leur maître qui prenait leur pain & leur vin, ne pouvant prendre l'argent qu'ils n'avaient pas. Un *Sigebert*, un autre *Chilperic* ſont aſſaſſinés. *Brunehaut* d'Arienne devenue Catholique, eſt accuſée de mille meurtres; & un *Clotaire II.* non moins barbare qu'elle, la fait trainer à la queuë d'un cheval dans ſon camp, & la fait mourir par ce nouveau genre de ſuplice en 616. Il ne reſte de monuments de ces temps affreux que des fondations de monaſtères, & un confus ſouvenir de miſére & de brigandages.

Il ne faut pas croire que les Empereurs reconnuſſent pour Rois, ces Chefs ſauvages qui dominaient en Bourgogne, à Soiſſons, à Paris,

à

à Mets, à Orléans. Jamais ils ne leur donnèrent le titre de *Baſileus*. Ils ne le donnèrent pas même à *Dagobert II.* qui réuniſſait ſous ſon pouvoir toute la France occidentale & orientale juſqu'auprès de Vézer. Les hiſtoriens parlent beaucoup de la magnificence de ce *Dagobert*, & ils citent en preuve l'orfévre *St. Eloy*, qui arriva, dit-on, à la Cour avec une ceinture garnie de pierreries; c'eſt-à-dire qu'il vendait des pierreries, & qu'il les portoit à ſa ceinture. On parle des édifices magnifiques qu'il fit conſtruire. Où ſont-ils? La vieille Egliſe de de *St. Paul* n'eſt qu'un petit monument gothique. Ce qu'on connait de *Dagobert*, c'eſt qu'il avait à la fois trois épouſes, qu'il aſſemblait des conciles, & qu'il tirannifait ſon païs.

Sous lui un marchand de Sens nommé *Samon*, va trafiquer en Germanie. Il paſſe juſques chez les *Slaves*. Ces autres Sauvages ſont ſi étonnés de voir un homme qui a fait tant de chemin pour leur aporter les choſes dont ils manquent, qu'ils le font Roi. Ce *Samon* fit, dit-on, la guerre à *Dagobert*; & ſi le Roi des Francs eut trois femmes, le nouveau Roi *Slavon* en eut quinze.

C'eſt ſous ce *Dagobert* que commence l'autorité des *Maires du Palais*. Après lui viennent les Rois fainéants, la confuſion, le deſpotiſme de ces Maires. C'eſt du temps de ces Maires au commencement du huitiéme ſiécle, que les Arabes vainqueurs de l'Eſpagne, pénétrent juſqu'à Toulouſe, prennent la Guienne, ravagent tout juſqu'à la Loire, & ſont prêts d'enlever les Gaules entiéres aux Francs qui les avaient enle-

enlevées aux Romains. Qu'on juge en quel état étaient alors les Peuples, l'Egliſe, & les Loix.

CHAPITRE ONZIEME.

LOIX, ET USAGES DU TEMPS DE CHARLEMAGNE.

CHarles *Martel* uſurpateur & ſoutien du pouvoir ſuprême dans une grande monarchie, vainqueur des conquérants Arabes qu'il repouſſa juſqu'en Gaſcogne, n'eſt cependant appellé que *ſous-roitelet*, *ſubregulus*, par le Pape *Grégoire II.* qui implore ſa protection contre les Rois Lombards. Il ſe diſpoſe à aller ſecourir l'Egliſe Romaine, mais il pille en attendant les Egliſes des Francs, il donne les biens des couvents à ſes capitaines, il tient ſon roi captif. Nous avons vû ce qu'ont fait ſon fils *Pépin*, & ſon petit-fils *Charlemagne*.

Les grandes conquêtes de *Charlemagne* ſont dues au ſoin qu'il avait de tenir continuellement ſous le drapeau des troupes aguerries. Elles ſe levaient par des Ducs gouverneurs des provinces, comme elles ſe lévent aujourdhui chez les Turcs par les Beglierbeys. Ces Ducs avaient été inſtitués en Italie par *Dioclétien*. Les Comtes, dont l'origine me paraît du tems de *Théodoſe*, commandaient ſous les Ducs, & aſſemblaient les troupes, chacun dans ſon canton.

Les métairies, les bourgs, les villages fourniſſaient un nombre de ſoldats proportionné à leurs forces. Douze métairies donnaient un cavalier, armé d'un caſque & d'une cuiraſſe; les autres ſoldats n'en portaient point: mais tous avaient le bouclier quarré long, la hache d'armes, le javelot & l'épée. Ceux qui ſe ſervaient de fléches, étaient obligés d'en avoir au moins douze dans leur carquois. La Province qui fourniſſait la milice, lui diſtribuait du bled & les proviſions néceſſaires pour ſix mois: le Roi en fourniſſait pour le reſte de la campagne. On faiſait la revue au premier de Mars ou au premier de Mai. C'eſt d'ordinaire dans ces tems qu'on tenait les Parlemens. Dans les ſiéges on employait le bélier, la baliſte, la tortue, & la plûpart des machines des Romains. Les Seigneurs nommés *Barons*, *Leudes Richeomes*, compoſaient avec leurs ſuivans le peu de cavalerie qu'on voyait alors dans les armées. Les Muſulmans d'Afrique & d'Eſpagne avaient plus de cavaliers.

Charles avait des forces navales, c'eſt-à-dire de grands bateaux aux embouchures de toutes les grandes riviéres de ſon Empire; avant lui on ne les connaiſſait pas chez les Barbares. Après lui on les ignora longtems. Par ce moyen & par ſa police guerriére il arrêta ces inondations des Peuples du Nord: il les contint dans leurs climats glacés; mais ſous ſes faibles deſcendans ils ſe répandirent dans l'Europe.

Les affaires générales ſe réglaient dans des aſſemblées qui repréſentaient la nation. Sous lui ſes

ſes Parlemens n'avaient d'autre volonté que celle d'un maître qui ſavait commander & perſuader.

Il fit fleurir le commerce, parce qu'il était le maître des mers; ainſi les marchands des côtes de Toſcane & ceux de Marſeille allaient trafiquer à Conſtantinople chez les Chrétiens, & au port d'Alexandrie chez les Muſulmans, qui les recevaient, & dont ils tiraient les richeſſes de l'Aſie.

Veniſe & Gênes, ſi puiſſantes depuis par le négoce, n'attiraient pas encore à elles les richeſſes des Nations; mais Veniſe commençait à s'enrichir & à s'agrandir. Rome, Ravenne, Milan, Lyon, Arles, Tours, avaient beaucoup de manufactures d'étoffes de laine. On damaſquinait le fer à l'éxemple de l'Aſie. On fabriquait le verre; mais les étoffes de ſoye n'étaient tiſſues dans aucune ville de l'Empire d'occident.

Les Vénitiens commençaient à les tirer de Conſtantinople; mais ce ne fut que près de quatre cent ans après *Charlemagne* que les Princes Normans établirent à Palerme une manufacture de ſoye. Le linge était peu commun. *St. Boniface* dans une lettre à un Evêque d'Allemagne, lui mande qu'il lui envoie du drap à longs poils pour ſe laver les pieds. Probablement ce manque de linge était là cauſe de toutes ces maladies de la peau, connues ſous le nom de *lepre*, ſi générales alors; car les hôpitaux nommés *léproſeries* étaient déja très-nombreux.

La monnoie avait à peu près la même valeur

que celle de l'Empire Romain depuis *Conſtantin*. Le ſou d'or était le *ſolidum Romanum*. Ce ſou d'or équivalait à quarante deniers d'argent. Ces deniers, tantôt plus forts, tantôt plus faibles, peſaient, l'un portant l'autre, trente grains.

Le ſou d'or vaudrait aujourdhui en 1740. environ quinze francs, le denier d'argent trente ſous de compte.

Il faut toûjours, en liſant les hiſtoires, ſe reſſouvenir qu'outre ces monnoies réelles d'or & d'argent, on ſe ſervait dans le calcul d'une autre dénomination. On s'exprimait ſouvent en monnoie de compte, monnoie fictice, qui n'était, comme aujourdhui, qu'une manière de compter.

Les Aſiatiques & les Grecs comptaient par mines & par talens; les Romains par grands ſeſterces, ſans qu'il y eût aucune monnoie qui valût un grand ſeſterce ou un talent.

La livre numéraire du tems de *Charlemagne*, était réputée le poids d'une livre d'argent de douze onces. Cette livre ſe diviſait numériquement, comme aujourdhui, en vingt parties. Il y avait à la vérité des ſous d'argent ſemblables à nos écus, dont chacun peſoit la 20e 22e ou 24e partie d'une livre de douze onces: & ce ſou ſe diviſait, comme le nôtre, en douze deniers. Mais *Charlemagne* ayant ordonné que le ſou d'argent ſerait préciſement la 20e partie de douze onces, on s'accoutuma à regarder dans les comptes numéraires vingt ſous comme une livre.

Pendant deux ſiécles les monnoies reſtèrent ſur

ſur le pied où *Charlemagne* les avait miſes; mais petit à petit les Rois dans leurs beſoins tantôt chargèrent les ſous d'alliage, tantôt en diminuèrent le poids ; de ſorte que, par un changement qui eſt preſque la honte des gouvernements de l'Europe, ce ſou, qui était autrefois ce qu'eſt à peu près un écu d'argent, n'eſt plus qu'une légére piéce de cuivre avec un 11e d'argent tout au plus ; & la livre, qui était le ſigne repréſentatif de douze onces d'argent, n'eſt plus en France que le ſigne repréſentatif de vingt de nos ſous de cuivre. Le denier, qui était la cent-vingt-quatriéme partie d'une livre d'argent, n'eſt plus que le tiers de cette vile monnoie qu'on appelle un liard: ſuppoſé donc qu'une ville de France dût à une autre cent-vingt livres de rente, c'eſt-à-dire, quatorze-cent quarante onces d'argent du tems de *Charlemagne*, elle s'acquitterait aujourdhui de ſa dette en payant ce que nous appellons un écu de ſix francs.

La livre de compte des Anglais, celle des Hollandais, ont moins varié. Une livre ſterling d'Angleterre vaut environ 22 francs de France: & une livre de compte Hollandaiſe vaut environ douze francs de France ; ainſi les Hollandais ſe ſont écartés moins que les Français de la loi primitive, & les Anglais encore moins.

Toutes les fois donc que l'hiſtoire nous parle de monnoie ſous le nom de livres, nous n'avons qu'à examiner ce que valait la livre au tems & dans le païs dont on parle, & la com-

parer à la valeur de la nôtre. Nous devons avoir la même attention en liſant l'hiſtoire Grecque & Romaine. C'eſt, par exemple, un très-grand embarras pour le lecteur, d'être obligé de réformer toujours les comptes qui ſe trouvent dans l'hiſtoire ancienne d'un célèbre Profeſſeur de l'Univerſité de Paris, dans l'hiſtoire eccléſiaſtique de *Fleuri*, & dans tant d'autres auteurs utiles. Quand ils veulent exprimer en monnoie de France les talens, les mines, les ſeſterces, ils ſe ſervent toûjours de l'évaluation que quelques ſavans ont faite avant la mort du grand *Colbert*. Mais le marc de huit onces, qui valait ſous ce miniſtre vingt-ſix francs & dix ſous, vaut depuis longtems quarante-neuf livres dix ſols : ce qui fait une différence de près de la moitié. Cette différence qui a été quelquefois beaucoup plus grande, poura augmenter ou être réduite. Il faut ſonger à ces variations ; ſans quoi on aurait une idée très-fauſſe des forces des anciens Etats, de leur commerce, de la païe de leurs ſoldats, & de toute leur économie.

Il paraît qu'il y avait alors huit fois moins d'éſpèces circulantes en Italie & vers les bords du Rhin, qu'il ne s'en trouve aujourdhui. On n'en peut guères juger que par le prix des denrées neceſſaires à la vie ; & je trouve la valeur de ces denrées, du tems de *Charlemagne*, huit fois moins chère qu'elle ne l'eſt de nos jours. Vingt-quatre livres de pain blanc valaient un denier d'argent, par les capitulaires. Ce denier était la quarantiéme partie d'un ſou d'or, qui va-

valait environ quinze à seize livres de nôtre monnoie d'aujourdhui. Ainsi la livre de pain revenait à un liard & quelque chose, ce qui est en effet la huitiéme partie de nôtre prix ordinaire.

Dans les païs septentrionaux l'argent était beaucoup plus rare : le prix d'un bœuf y fut fixé, par exemple, à un sou d'or. Nous verrons dans la suite comment le commerce & les richesses se sont étendues de proche en proche.

Les sciences & les beaux arts ne pouvaient avoir que des commencements bien faibles dans ces vastes païs tout sauvages encore. *Eginhart* secretaire de *Charlemagne* nous aprend, que ce conquérant ne savait pas signer son nom. Cependant il conçut par la force de son génie combien les belles lettres étaient nécessaires. Il fit venir de Rome des maîtres de grammaire & d'aritmétique. Les ruines de Rome fournissent tout à l'Occident qui n'est pas encor formé. *Alcuin* cet Anglois alors fameux, & *Pierre* de *Pise* qui enseigna un peu de grammaire à *Charlemagne* avaient tous deux étudié à Rome.

Il y avait des chantres dans les églises de France ; & ce qui est à remarquer, c'est qu'ils s'appellaient *Chantres Gaulois*. La race des conquérants Francs n'avait cultivé aucun art. Ces Gaulois prétendaient, comme aujourdhui, disputer du chant avec les Romains. La musique Grégorienne qu'on atribue à *St. Gregoire* le grand, n'était pas sans mérite, & avait quelque dignité dans sa simplicité. Les chantres Gaulois qui n'avaient point l'usage des ancien-

nes notes alphabétiques, avaient corrompu ce chant, & prétendaient l'avoir embelli. *Charlemagne* dans un de ſes voïages en Italie les obligea de ſe conformer à la muſique de leurs maîtres. Le Pape *Adrien* leur donna des livres de chant notés; & deux muſiciens Italiens furent établis pour enſeigner la note alphabétique, l'un dans Metz, l'autre dans Soiſſons. Il fallut encor envoïer des orgues de Rome.

Il n'y avait point d'horloge ſonnante dans les villes de ſon Empire, & il n'y en eut que vers le treiziéme ſiécle. De là vient l'ancienne coûtume qui ſe conſerve encor en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, d'entretenir des hommes qui avertiſſent de l'heure pendant la nuit. Le préſent que le Calife *Aaron Rachild* fit à *Charlemagne* d'une horloge ſonnante, fut regardé comme une merveille. A l'égard des ſciences de l'eſprit, de la ſaine Philoſophie, de la Phiſique, de l'Aſtronomie, des principes de la Médecine, comment auraient-elles pû être connues? Elle ne viennent que de naître parmi nous.

On comptait encor par nuits, & de là vient qu'en Angleterre on dit encor *quatorze nuits* pour ſignifier deux ſemaines. La langue Romance commençait à ſe former du mélange du Latin avec le Tudeſque. Ce langage eſt l'origine du Français, de l'Eſpagnol, & de l'Italien. Il dura juſqu'au tems de *Fréderic II*, & on le parle encor dans quelques villages des Griſons, & vers la Suiſſe.

Les vêtements qui ont toujours changé en Occi-

Occident depuis la ruine de l'Empire Romain étaient courts, excepté aux jours de cérémonie où la faye était couverte d'un manteau ſouvent doublé de pelleterie. On tirait comme aujourdhui ces fourrures du Nord, & ſur-tout de la Ruſſie. La chauſſure des Romains s'était conſervée. On remarque que *Charlemagne* ſe couvrait les jambes de bandes entrelaſſées en forme de brodequins, comme en uſent encor les montagnards d'Ecoſſe, ſeul peuple chez qui l'habillement guerrier des Romains s'eſt conſervé.

CHAPITRE DOUZIEME.

DE LA RELIGION DU TEMS DE CHARLEMAGNE.

SI nous tournons à préſent les yeux ſur les biens que fit la Religion, ſur les maux que les hommes s'attirèrent quand ils en firent un inſtrument de leurs paſſions, ſur les uſages conſacrés, ſur les abus de ces uſages; la querelle des *Iconoclaſtes* & des *Iconoclatres* eſt d'abord ce qui préſente le plus grand objet.

L'Impératrice *Irène*, tutrice de ſon malheureux fils *Conſtantin Porphirogénète*, pour ſe frayer le chemin à l'Empire, flate le peuple & les moines, à qui le culte des images, proſcrit par tant d'Empereurs depuis *Léon l'Iſaurien*, plaiſait encore. Elle y était elle-même attachée, parce que ſon mari les avoit eues en horreur. On avait

avait perſuadé à *Irène* que pour gouverner ſon mari, il fallait mettre ſous le chevet de ſon lit les images de certaines Saintes. La crédulité entre même dans les eſprits politiques. L'Empereur ſon mari avait puni les auteurs de cette ſuperſtition. *Irène*, après la mort de ſon mari, donne un libre cours à ſon goût & à ſon ambition. Voilà ce qui aſſemble en 786 le ſecond Concile de Nicée, ſeptiéme Concile œcuménique, commencé d'abord à Conſtantinople. Elle fait élire pour patriarche un laïc, ſecretaire d'Etat, nommé *Taraiſe*. Il y avait eu autrefois quelques exemples de ſéculiers élevés ainſi à l'Evêché, ſans paſſer par les autres grades; mais alors cette coutume ne ſubſiſtait plus.

Ce patriarche ouvrit le Concile. La conduite du Pape *Adrian* eſt très-remarquable. Il n'anathématiſe pas ce ſecretaire d'état qui ſe fait patriarche. Il proteſte ſeulement avec modeſtie dans ſes lettres à *Irène* contre le titre de patriarche univerſel; mais il inſiſte qu'on lui rende les patrimoines de la Sicile. Il redemande hautement ce peu de bien; tandis qu'il arrachait, ainſi que ſes prédéceſſeurs, le domaine utile de tant de belles terres qu'il aſſûre avoir été données par *Pepin* & par *Charlemagne*. Cependant le Concile œcuménique de Nicée, auquel préſident les Légats du Pape & ce Miniſtre patriarche, rétablit le culte des images.

C'eſt une choſe avouée de tous les ſages critiques, que les péres de ce Concile, qui étaient au nombre de trois-cent-cinquante, y raportèrent beaucoup de piéces évidemment fauſſes; beau-

beaucoup de miracles, dont le récit ſcandaliſerait dans nos jours; beaucoup de livres apocriphes. Mais ces piéces fauſſes ne firent point de tort aux vraies, ſur leſquelles on décida.

Mais quand il fallut faire recevoir ce Concile par *Charlemagne* & par les Egliſes de France, quel fut l'embarras du *Pape ? Charles* s'était déclaré hautement contre les images. Il venait de faire écrire les livres qu'on nomme *Carolins*, dans leſquels ce culte eſt anathématiſé. Il aſſemblait en 794 un Concile à Francfort, auquel il préſida ſelon l'uſage de tous les Empereurs; Concile compoſé de trois cent Evêques ou Abbés tant d'Italie que de France, qui rejettaient d'un conſentement unanime le ſervice & l'adoration des images. Ce mot équivoque d'adoration était la ſource de tous ces différends; car ſi les hommes définiſſaient les mots dont ils ſe ſervent, il y aurait moins de diſputes; & plus d'un Roïaume a été bouleverſé pour un mal-entendu.

Tandis que le Pape *Adrian* envoiait en France les actes du ſecond Concile de Nicée, il reçoit les livres Carolins, oppoſés à ce Concile : & on le preſſe au nom de *Charles* de déclarer hérétiques l'Empereur de Conſtantinople & ſa mére. On voit aſſez par cette conduite de *Charles*, qu'il voulait ſe faire un nouveau droit de l'héréſie prétendue de l'Empereur, pour lui enlever Rome ſous couleur de juſtice.

Le Pape, partagé entre le Concile de Nicée qu'il adoptait, & *Charlemagne* qu'il ménageait, prit, me ſemble, un tempérament politique, qui devrait ſervir d'exemple dans toutes ces mal-

heu-

heureuſes diſputes qui ont toûjours diviſé les Chrêtiens. Il explique les livres *Carolins* d'une manière favorable au concile de Nicée ; & par-là réfute le Roi ſans lui déplaire ; il permet qu'on ne rende point de culte aux images ; ce qui était très-raiſonnable chez les Germains, à peine ſortis de l'idolâtrie, & chez les Français groſſiers, qui avaient peu de ſculpteurs & de peintres. Il exhorte en même-tems à ne point briſer ces mêmes images. Ainſi il ſatisfait tout le monde, & laiſſe au tems à confirmer ou à abolir un culte encore douteux. Attentif à ménager les hommes & à faire ſervir la Religion à ſes intérêts, il écrit à *Charlemagne*. „ Je ne „ peux déclarer *Irène* & ſon fils hérétiques, a„ près le Concile de Nicée ; mais je les décla„ rerai tels s'ils ne me rendent les biens de Si„ cile. „

On voit la même prudence de ce Pape dans une diſpute encore plus délicate, & qui ſeule eût ſuffi en d'autres tems pour allumer des guerres civiles. On avait voulu ſavoir ſi le *St. Eſprit* procède du *Père* & du *Fils*, ou du *Père* ſeulement.

On avait d'abord dans l'Orient ajouté au premier Concile de Nicée qu'il procedait du *Père* ; enſuite en Eſpagne & puis en France, & en Allemagne on ajouta qu'il procedait du *Père* & du *Fils* : c'était la croyance de preſque tout l'Empire de *Charles*. Ces mots du ſymbole, *qui ex patre filioque procedit*, étaient ſacrés pour les Français ; mais ces mêmes mots n'avaient jamais été adoptés à Rome. On preſſe, de la part

part de *Charlemagne*, le Pape de ſe déclarer. Le Pape répond qu'il ne condamne point le ſentiment du Roi, mais ne change rien au ſymbole de Rome. Il appaiſe la diſpute en ne décidant rien, en laiſſant à chacun ſes uſages. Il traite, en un mot, les affaires ſpirituelles en Prince; & trop de Princes les ont traitées en Evêques.

Dès lors la politique profonde des Papes établiſſait peu à peu leur puiſſance. On fait un recueil de faux actes connus aujourdhui ſous le nom de *fauſſes décretales*. C'eſt, dit-on, un Eſpagnol nommé *Iſidore mercator*, ou *piſcator*, ou *peccator*, qui les digére. Ce ſont les Evêques Allemans, dont la bonne foi fut trompée, qui les répandent & les font valoir. On prétend avoir aujourdhui des preuves inconteſtables qu'elles furent compoſées par un *Algeram* Abbé de Senones, Evêque de Metz. Elles ſont en manuſcrit dans la bibliothéque du Vatican. Mais qu'importe leur auteur? Dans ces fauſſes décretales on ſuppoſe d'anciens canons, qui ordonnent qu'on ne tiendra jamais un ſeul Concile provincial ſans la permiſſion du Pape; & que toutes les cauſes eccléſiaſtiques reſſortiront à lui. On y fait parler les ſucceſſeurs immédiats des Apôtres. On leur ſuppoſe des écrits. Il eſt vrai que tout étant de ce mauvais ſtile du huitiéme ſiécle, tout étant plein de fautes contre l'Hiſtoire & la Géographie, l'artifice était groſſier; mais c'était des hommes groſſiers qu'on trompait. Ces fauſſes décrétales ont abuſé les hommes pendant huit ſiécles; & enfin, quand l'erreur a été reconnue, les uſages établis par elle ont ſubſiſté

ſiſté dans une partie de l'Egliſe : l'antiquité leur a tenu lieu de vérité.

Dès ces tems les Evêques d'Occident étaient des Seigneurs temporels, & poſſédaient pluſieurs terres en fief ; mais aucun n'était Souverain indépendant. Les Rois de France nommaient aux Evèchés ; plus hardis en cela & plus politiques que les Empereurs des Grecs, & les Rois de Lombardie, qui ſe contentaient d'interpoſer leur autorité dans les élections.

Les premiéres Egliſes Chrètiennes s'étaient gouvernées en Républiques ſur le modéle des ſynagogues. Ceux qui préſidaient à ces aſſemblées, avaient pris inſenſiblement le titre d'Evèque, d'un mot Grec, dont les Grecs appellaient les Gouverneurs de leurs colonies. Les anciens de ces aſſemblées ſe nommaient prêtres, qui ſignifie en Grec *vieillard*.

Charlemagne dans ſa vieilleſſe accorda aux Evêques un droit dont ſon propre fils devint la victime. Ils firent accroire à ce prince que dans le code rédigé ſous *Théodoſe* une loi portait que ſi de deux ſéculiers en procès, l'un prenait un Evèque pour juge, l'autre était obligé de ſe ſoumettre à ce jugement ſans en pouvoir appeller. Cette loi, qui jamais n'avait été exécutée, paſſe chez tous les critiques pour ſuppoſée. C'eſt la derniére du Code Théodoſien ; elle eſt ſans date, ſans nom de Conſuls. Elle a excité une guerre civile ſourde entre les Tribunaux de la Juſtice & les Miniſtres du Sanctuaire ; mais comme en ce tems-là tout ce qui n'était pas Clergé, était en Occident d'une ignorance profonde, il faut s'éton-

s'étonner qu'on n'ait pas donné encore plus d'empire à ceux qui seuls étant un peu instruits, semblaient seuls mériter de juger les hommes.

Ainsi que les Evêques disputaient l'autorité aux séculiers, les moines commençaient à la disputer aux Evêques, qui pourtant étaient leurs maitres par les canons. Ces moines étaient déja trop riches pour obéir. Cette célébre formule de Marculfe était déja bien souvent mise en usage : *moi, pour le repos de mon ame, & pour n'etre pas placé après ma mort parmi les boucs, je donne à tel monastére, &c.* On crut dès le premier siécle de l'Eglise que le monde allait finir, & cette opinion se fortifiant dans les siécles suivants, on donnait ses terres aux moines, comme si elles eussent dû être préservées dans la conflagration générale. Beaucoup de chartes de donation commencent par ces mots, *Adventante mundi vespero.*

Des Abbés Bénédictins, longtems avant *Charlemagne*, étaient assez puissans pour se révolter. Un Abbé de Fontenelle avait osé se mettre à latête d'un parti contre *Charles Martel*, & assembler des troupes. Le héros fit trancher la tète au Religieux ; execution qui ne contribue pas peu à toutes ces révélations que tant de moines eurent depuis de la damnation de *Charles Martel*

Avant ce tems, on voit un Abbé de St. Remy de Rheims & l'Evêque de cette Ville susciter une guerre civile contre *Childebert* au sixiéme siécle : crime qui n'appartient qu'aux hommes puissans.

Les Evêques & les Abbés avaient beaucoup d'esclaves. On reproche à l'Abbé *Alcwin* d'en avoir eu jusqu'à vingt mille. Ce nombre n'est pas incroyable

croyable. *Alcwin* avait trois abbaïes, dont les terres pouvaient être habitées par vingt-mille hommes. Ces eſclaves, connus ſous le nom de *ſerfs*, ne pouvaient ſe marier ni changer de demeure ſans la permiſſion de l'Abbé. Ils étaient obligés de marcher cinquante lieues avec leurs charettes, quand il l'ordonnait. Ils travaillaient pour lui trois jours de la ſemaine, & il partageait tous les fruits de la terre.

On ne pouvait à la vérité reprocher à ces Bénédictins de violer par leurs richeſſes ; leur vœu de pauvreté ; car ils ne font point ce vœu. Ils ne s'engagent, quand ils ſont reçus dans l'Ordre, qu'à obéir à leur Abbé. On leur donna même ſouvent des terres incultes qu'ils défrichèrent de leurs mains, & qu'ils firent enſuite cultiver par des ſerfs. Ils formèrent des bourgades, des petites villes même autour de leurs monaſtères. Ils étudièrent ; ils furent les ſeuls qui conſervèrent les livres en les copiant ; & enfin dans ces temps barbares où les peuples étaient ſi miſérables, c'était une grande conſolation de trouver dans les cloîtres une retraite aſſûrée contre la tirannie.

En France & en Allemagne plus d'un Evêque allait au combat avec ſes ſerfs. *Charlemagne* dans une lettre à une de ſes femmes, nommée *Fraſtade*, lui parle d'un Evêque qui a vaillamment combattu auprès de lui, dans une bataille contre les Avares, peuples deſcendus des Scythes, qui habitaient vers le païs qu'on nomme à préſent l'Autriche. Je vois de ſon tems quatorze monaſtères qui doivent fournir des ſoldats. Pour peu qu'un Abbé fût guérrier, rien ne l'empêchait de les

les conduire lui-même. Il eſt vrai qu'en 803. un Parlement ſe plaignit à *Charlemagne* du trop grand nombre de prêtres qu'on avait tués à la guerre. Il fut défendu alors aux miniſtres de l'autel d'aller aux combats. Il n'était pas permis de ſe dire clerc ſans l'être, de porter la tonſure ſans apartenir à un Evêque. De tels clercs s'appellaient *Acéphales*. On les puniſſait comme vagabonds. On ignorait cet état aujourdhui ſi commun, qui n'eſt ni ſéculier ni eccléſiaſtique. Le titre d'Abbé, qui ſignifie Pére, n'apartenait qu'aux chefs des monaſtères.

Les Abbés avaient dès-lors le bâton paſtoral que portaient les Evêques, & qui avait été autrefois la marque de la dignité pontificale dans Rome payenne. Telle était la puiſſance de ces Abbés ſur les moines, qu'ils condamnaient quelquefois aux peines afflictives les plus cruelles. Ils prirent le barbare uſage des Empereurs Grecs, de faire bruler les yeux; & il fallut qu'un Concile leur défendit cet attentat, qu'ils commençaient à regarder comme un droit.

La Meſſe était différente de ce qu'elle eſt aujourdui, & plus encore de ce qu'elle était dans les premiers tems. Elle fut d'abord une céne; enſuite la majeſté du culte augmentant avec le nombre des fidéles, elle fut à peu près ce qu'eſt la grande Meſſe aujourdui. Il n'y eut juſqu'au cinquiéme ſiécle qu'une Meſſe commune dans chaque égliſe. Le nom de *Sinaxe* qu'elle a chez les Grecs, & qui ſignifie *aſſemblée*, les formules qui ſubſiſtent & qui s'adreſſent à cette aſſemblée, tout fait voir que les Meſſes privées durent être longtems inconnues. Ce ſacrifice, cette aſſem-

blée, cette commune priére avait le nom de *Miſſa* chez les Latins, parce que ſelon quelques-uns on renvoïait, *mittebantur*, les pénitents qui ne communiaient pas, & ſelon d'autres, parceque la communion était envoïée, *miſſa erat*, à ceux qui ne pouvaient venir à l'égliſe.

Quand le nombre des prêtres fut augmenté, on fut obligé de dire des Meſſes particuliéres. Les hommes puiſſants eurent des Aumoniers; *Agobart* Evèque de Lion s'en plaint au neuviéme ſiécle. *Dénis le petit* dans ſon recueil des canons, & beaucoup d'autres confirment que tous les fidèles communiaient à la Meſſe publique. Ils aportaient de ſon temps le pain & le vin que le prêtre conſacrait; chacun recevait le pain dans ſes mains. Ce pain était fermenté, & n'était point encor azime; on le donnait même aux enfans. La communion ſous les deux eſpéces était un uſage univerſel ſous *Charlemagne*; il ſe conſerva toujours chez les Greçs, & dura chez les Latins juſqu'au douziéme ſiécle. On voit même que dans le treiziéme il était encor pratiqué quelquefois. L'auteur de la rélation de la victoire que remporta *Charles d'Anjou* ſur *Mainfroi* en 1264. raporte que ſes Chevaliers communièrent avec le pain & le vin avant la bataille. L'uſage de tremper le pain dans le vin s'était établi avant *Charlemagne*: celui de ſuccer le vin avec un chalumeau ou un ſciphon de métal ne s'introduiſit qu'environ deux-cent ans après, & fut bien-tôt aboli. Tous ces rites, toutes ces pratiques changèrent ſelon la conjoncture des temps, & ſelon la prudence des Paſteurs.

L'Egliſe Latine était la ſeule qui priât dans une lan-

langue étrangère inconnue au peuple. Les inondations des barbares qui avaient introduit dans l'Europe leurs idiomes, en était cauſe. Les Latins étaient encor les ſeuls qui conferaſſent le baptême par la ſeule aſperſion ; indulgence très naturelle pour des enfans nés dans les climats rigoureux du Septentrion, & convenance décente dans le climat chaud d'Italie. Les cérémonies du baptême des adultes, & de celui qu'on donnait aux enfans, n'étaient pas les mêmes. Cette différence était indiquée par la nature.

La confeſſion auriculaire s'était introduite, dit-on, dès le ſixiéme ſiécle. Les Evêques exigérent d'abord que les Chanoines ſe confeſſaſſent à eux deux fois l'année, par les canons du concile d'Attigny en 763. & c'eſt la premiére fois qu'elle fut commandée expreſſément. Les Abbés ſoumirent leurs moines à ce joug, & les ſéculiers peu à peu le portèrent. La confeſſion publique ne fut jamais en uſage dans l'Occident; car lorſque les barbares embraſſèrent le Chriſtianiſme, les abus & les ſcandales qu'elle entraînait après elle, l'avoient abolie en Orient, ſous le patriarche *Nectaire*, à la fin du quatriéme ſiécle ; mais ſouvent les pécheurs publics faiſaient des pénitences publiques dans les Egliſes d'Occident, ſur-tout en Eſpagne, où l'invaſion des Sarrazins redoublait la ferveur des Chrétiens humiliés. Je ne vois aucune trace juſqu'au douziéme ſiécle de la formule de la confeſſion, ni des confeſſionaux établis dans les égliſes, ni de la néceſſité préalable de ſe confeſſer immédiatement avant la communion. Aux huitiéme & neuviéme ſiécles il y avoit trois carêmes, & on ſe confeſſait d'or-

dinaire à ces trois temps de l'année. Les commandements de l'Eglise, qui ne sont bien connus qu'après le quatriéme Concile de Latran en 1215. imposèrent la nécéssité de faire une fois l'année ce qui semblait auparavant plus arbitraire.

Au temps de *Charlemagne* il y avait des confesseurs dans les armées. *Charles* en avait un pour lui en titre d'office; il s'appellait *Valdon*, & était Abbé d'Augi près de Constance.

Il était permis de se confesser à un laïque, & même à une femme en cas de nécessité. Cette permission dura très-longtemps. C'est pourquoi *Joinville* dit qu'il confessa en Afrique un Chevalier, & qu'il lui donna l'absolution selon le pouvoir qu'il en avait. *Ce n'est pas tout-à-fait un sacrement*, dit *St. Thomas*, *mais c'est comme sacrement.*

On peut regarder la confession comme le plus grand frein des crimes secrets. Les Sages de l'antiquité avaient embrassé l'ombre de cette pratique salutaire. On s'était confessé dans les expiations chez les Egyptiens, & chez les Grecs, & dans presque toutes les célébrations de leurs mistères. *Marc-Aurèle* en s'associant aux mistères de *Cerès Eleusine* se confessa à *l'Hierophante.*

Cet usage si saintement établi chez les Chrêtiens, fut malheureusement depuis l'occasion de quelques funestes abus, sur-tout lorsque dans les divisions entre les Empereurs & les Papes, dans les factions des villes, les prêtres ne donnaient pas l'absolution à ceux qui n'étaient pas de leur parti. C'est ce qu'on a vu en France du temps du Roi *Henri IV*; presque tous les confesseurs refusaient d'absoudre les sujets qui reconnaissaient leur

leur Roi. Telle eſt la déplorable condition des hommes, que les remèdes les plus divins ont été tournés en poiſon.

La Religion Chrètienne ne s'était point encore étendue au Nord plus loin que les conquètes de *Charlemagne*. La Scandinavie, le Dannemarc, qu'on appellait le *païs des Normans*, étaient plongés dans une idolâtrie groſſiére. Il adoraient *Odin*, & ils ſe figuraient qu'après leur mort le bonheur de l'homme conſiſtait à boire dans la ſale d'*Odin* de la biére dans le crane de ſes ennemis. On a encore de leurs anciennes chanſons traduites, qui expriment cette idée. C'était beaucoup pour eux que de croire une autre vie. La Pologne n'était ni moins barbare, ni moins idolâtre. Les Moſcovites, auſſi ſauvages que le reſte de la grande Tartarie, en ſavaient à peine aſſez pour être Payens; mais tous ces Peuples vivaient en paix dans leur ignorance; heureux d'être inconnus à *Charlemagne*, qui vendait ſi cher la connaiſſance du Chriſtianiſme!

Les Anglais commençaient à recevoir la Religion Chrètienne. Elle y avait été apportée un peu auparavant par *Conſtance Clore*, protecteur ſecret de cette Religion alors perſécutée. Elle n'y domina point; l'idolatrie eut le deſſus encore longtems. Quelques miſſionaires des Gaules cultivèrent groſſiérement un petit nombre de ces inſulaires. Le fameux *Pélage*, trop zélé défenſeur de la nature humaine, était né en Angleterre; mais il n'y fut point élevé: & il faut le compter parmi les Romains.

L'Irlande, qu'on appellait *Ecoſſe*, & l'Ecoſſe

connue alors ſous le nom d'*Albanie*, ou du *païs des Pictes*, avait reçu auſſi quelques ſemences du Chriſtianiſme, étouffées toûjours par l'idolâtrie, qui dominait. Le moine *Colomban*, né en Irlande, était du ſixiéme ſiécle; mais il parait par ſa retraite en France, & par les monaſtères qu'il fonda en Bourgogne, qu'il y avait peu à faire & beaucoup à craindre pour ceux qui cherchaient en Irlande & en Angleterre de ces établiſſemens riches & tranquiles qu'on trouvait ailleurs à l'abri de la Religion.

Après une extinction preſque totale du Chriſtianiſme dans l'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande, la tendreſſe conjugale l'y fit renaître. *Ethelbert*, un des Rois barbares Anglo-Saxons de l'Eptarchie d'Angleterre, qui avait ſon petit royaume dans la province de Kent, où eſt Cantorbery, voulut s'allier avec un Roi de France. Il épouſa la fille de *Childebert* Roi de Paris. Cette Princeſſe Chrétienne, qui paſſa la mer avec un Evêque de Soiſſons, diſpoſa ſon mari à recevoir le batême, comme *Clotilde* avait ſoumis *Clovis*. Le Pape *Grégoire le grand* envoya *Auguſtin* avec d'autres moines Romains en 598. Ils firent peu de converſions; car il faut au moins entendre la langue du païs, pour en changer la Religion; mais, favoriſés par la Reine, ils bâtirent un monaſtère.

Ce fut proprement la Reine qui convertit le petit royaume de Cantorbery. Ses ſujets barbares, qui n'avaient point d'opinions, ſuivirent aiſément l'exemple de leurs Souverains. Cet *Auguſtin* n'eut pas de peine à ſe faire déclarer Pri-

Primat par *Grégoire le grand.* Il eût voulu même l'être des Gaules ; mais *Grégoire* lui écrivit qu'il ne pouvait lui donner de juriſdiction que ſur l'Angleterre. Il fut donc premier Archevêque de Cantorbery, premier Primat de l'Angleterre. Il donna à l'un de ſes moines le titre d'Evêque de Londres, à l'autre celui de Rocheſter. On ne peut mieux comparer ces Evêques, qu'à ceux d'Antioche & de Babylone, qu'on appelle Evêques in *partibus infidelium.* Mais avec le tems, la Hiérarchie d'Angleterre ſe forma. Les monaſtères ſur-tout étaient très-riches au huitiéme & au neuviéme ſiécles. Ils mettaient au catalogue des Saints tous les grands ſeigneurs qui leur avaient donné des terres ; d'où vient que l'on trouve parmi leurs Saints de ce tems-là, ſept Rois, ſept Reines, huit Princes, ſeize Princeſſes. Leurs chroniques diſent que dix Rois & onze Reines finirent leurs jours dans des cloîtres. Il eſt croyable que ces dix Rois & ces onze Reines ſe firent ſeulement revêtir à leur mort d'habits religieux, & peut-être porter, à leurs derniéres maladies, dans des couvens : mais non pas qu'en effet ils ayent en ſanté renoncé aux affaires publiques, pour vivre en Cénobites.

CHAPITRE TREIZIEME.

SUITE DES USAGES DU TEMS DE CHARLEMAGNE.

De la Juſtice, des Loix. Coutumes ſingulières.

DEs Comtes nommés par le Roi rendaient ſommairement la juſtice. Ils avaient leurs diſtricts aſſignés. Ils devaient être inſtruits des loix, qui n'étaient ni ſi difficiles ni ſi nombreuſes que les nôtres. La procédure était ſimple: chacun plaidait ſa cauſe en France & en Allemagne. Rome ſeule, & ce qui en dépendait, avait encore retenu beaucoup de loix & de formalités de l'Empire Romain. Les loix Lombardes avaient lieu dans le reſte de l'Italie citérieure.

Chaque Comte avoit ſous lui un Lieutenant, nommé *Vigtier*, ſept Aſſeſſeurs, *Scabini*, & un Greffier, *Notarius*. Les Comtes publiaient dans leur juriſdiction l'ordre des marches pour la guerre, enrollaient les ſoldats ſous des Centeniers, les menaient aux rendez-vous, & laiſſaient alors leurs Lieutenants faire les fonctions de Juge.

Les

Les Rois envoïaient des Commiſſaires avec lettres expreſſes, *miſſi dominici*, qui examinaient la conduite des Comtes. Ni ces Commiſſaires, ni ces Comtes ne condamnaient preſque jamais à la mort, ni à aucun ſuplice; car ſi on en excepte la Saxe, où *Charlemagne* fit des loix de ſang, preſque tous les délits ſe rachetaient dans le reſte de ſon Empire. Le ſeul crime de rébellion était puni de mort, & les Rois s'en réſervaient le jugement. La loi Salique, celle des Lombards, celle des Ripuaires, avaient évalué à prix d'argent la plûpart des autres attentats, ainſi que nous l'avons vû.

Leur juriſprudence, qui paraît humaine, était en effet plus cruelle que la nôtre. Elle laiſſait la liberté de mal faire à quiconque pouvait la païer. La plus douce loi eſt celle qui mettant le frein le plus terrible à l'iniquité, prévient ainſi le plus de crimes.

Les loix Saliques furent remiſes en vigueur par *Charlemagne*. Parmi ces *loix Saliques*, il s'en trouve une qui marque bien expreſſément dans quel mépris étaient tombés les Romains chez les peuples barbares. Le Franc qui avait tué un citoyen Romain, ne payait que mille cinquante deniers; & le Romain payait pour le ſang d'un Franc deux mille cinq cent deniers.

Dans les cauſes criminelles indéciſes, on ſe purgeait par ſerment. Il fallait non ſeulement que la partie accuſée jurât, mais elle était obligée de produire un certain nombre de témoins qui juraient avec elle. Quand les deux parties opoſaient ſerment à ſerment, on permettait quelquefois

quefois le combat ; tantôt a fer émoulu tantôt a outrance.

Ces combats étaient apellés, comme on ſait, *le jugement de Dieu* ; c'eſt auſſi le nom qu'on donnait à une des plus déplorables folies de ce gouvernement barbare. Les accuſés étaient ſoumis à l'épreuve de l'eau froide, de l'eau bouillante, ou du fer ardent. Le célébre *Etienne Baluze* a raſſemblé toutes les anciennes cérémonies de ces épreuves. Elles commençaient par la Meſſe ; on y communiait l'accuſé. On béniſſait l'eau froide, on l'exorciſait. Enſuite l'accuſé était jetté, garotté, dans l'eau. S'il tombait au fond, il était réputé innocent. S'il ſurnageait, il était jugé coupable. Mr. *de Fleury* dans ſon *hiſtoire Eccléſiaſtique* dit que c'était une manière ſûre de ne trouver perſonne criminel. J'oſe croire que c'était une manière de faire périr beaucoup d'innocens. Il y a bien des gens qui ont la poitrine aſſez large & les poûmons aſſez légers, pour ne point enfoncer, lorſqu'une groſſe corde qui les lie avec pluſieurs tours, fait avec leur corps un volume moins peſant qu'une pareille quantité d'eau. Cette malheureuſe coutume, proſcrite depuis dans les grandes villes, s'eſt conſervée juſqu'à nos jours dans beaucoup de provinces. On y a très-ſouvent aſſujetti, même par ſentence de juge, ceux qu'on faiſait paſſer pour ſorciers ; car rien ne dure ſi long-tems que la ſuperſtition : & il en a couté la vie à plus d'un malheureux.

Le jugement de Dieu par l'eau chaude s'exécutait en faiſant plonger le bras nud de l'accuſé dans

dans une cuve d'eau bouillante. Il fallait prendre au fond de la cuve un anneau béni. Le juge, en préſence des prêtres & du peuple, enfermait dans un ſac le bras du patient, ſcellait le ſac de ſon cachet ; & ſi trois jours après il ne paraiſſait ſur le bras aucune marque de brulure, l'innocence était reconnue.

Tous les Hiſtoriens raportent l'exemple de la Reine *Teutberge*, bru de l'Empereur *Lothaire* petit-fils de *Charlemagne*, accuſée d'avoir commis un inceſte avec ſon frére moïne & Soudiacre. Elle nomma un champion qui ſe ſoumit pour elle à l'épreuve de l'eau bouillante, en préſence d'une cour nombreuſe. Il prit l'anneau béni ſans ſe bruler. Il eſt certain qu'on a des ſecrets pour ſoutenir l'action du feu ſans péril pendant quelques ſecondes. J'en ai vû des exemples. Ces ſecrets étaient alors d'autant plus communs qu'ils étaient plus néceſſaires. Mais il n'en eſt point pour nous rendre abſolument impaſſibles. Il y a grande apparence que dans ces étranges jugements on faiſait ſubir l'épreuve d'une manière plus ou moins rigoureuſe ſelon qu'on voulait condamner ou abſoudre.

Cette épreuve de l'eau bouillante était deſtinée particuliérement à la conviction de l'adultère. Ces coûtumes ſont plus anciennes, & ſe ſont étenduës plus loin qu'on ne penſe. Les femmes accuſées chez les Juifs, étaient ſoumiſes par la Loi de Moïſe à l'épreuve des *eaux de jalouſie*. Elles buvaient en préſence des prêtres d'une eau dans laquelle on jettait un peu de cendre conſacrée. Cette eau ſalutaire à l'inno-

cen-

cence faiſait enfler & crever ſur le champ les coupables.

Les Savants n'ignorent pas qu'en Sicile dans le temple des Dieux Paliques on écrivait ſon ſerment qu'on jettait dans un baſſin d'eau, & que ſi le ſerment ſurnageait, l'acuſé était abſous. Le temple de Trèzéne était fameux par de pareilles épreuves. On trouve encor au bout de l'Orient dans le Japon des uſages ſemblables, fondés ſur la ſimplicité des premiers temps, & ſur la ſuperſtition commune à toutes les Nations.

La troiſiéme épreuve était celle d'une barre de fer ardent, qu'il fallait porter dans la main l'eſpace de neuf pas. Il était plus difficile de tromper dans cette épreuve que dans les autres; auſſi je ne vois perſonne qui s'y ſoit ſoumis dans ces ſiécles groſſiers.

A l'égard des loix civiles, voici ce qui me paraît de plus remarquable. Un homme qui n'avait point d'enfans, pouvait en adopter. Les époux pouvaient ſe répudier en juſtice; & après le divorce il leur était permis de paſſer à d'autres nôces. Nous avons dans *Marculfe* le détail de ces loix.

Mais ce qui paraîtra peut-être plus étonnant, & ce qui n'en eſt pas moins vrai, c'eſt qu'au livre deuxiéme de ces formules de *Marculfe*, on trouve que rien n'était plus permis ni plus commun que de déroger à cette fameuſe *Loi Salique*, par laquelle les filles n'héritaient pas. On amenait ſa fille devant le Comte ou le Commiſſaire, & on diſait: „ ma chére fille, un

„ uſage

„ uſage ancien & impie ôte parmi nous toute „ portion paternelle aux filles ; mais ayant con„ ſideré cette impiété, j'ai vu que, comme vous „ n'avez été donnés tous de Dieu également, „ je dois vous aimer de même ; ainſi, ma ché„ re fille, je veux que vous héritiez par por„ tion égale avec vos fréres dans toutes mes „ terres, &c. „

On ne connaiſſait point chez les Francs qui vivaient ſuivant la *loi Salique* & *Ripuaire*, cette diſtinction de nobles & de roturiers, de nobles de nom & d'armes, & de nobles *ab avo* ou gens vivant noblement. Il n'y avait que deux ordres de citoyens, les libres & les ſerfs, à peu près comme aujourdhui dans les Empires Mahométans & à la Chine. Le terme *nobilis* n'eſt emploïé qu'une ſeule fois dans les capitulaires au livre cinquiéme, pour ſignifier les officiers, les Comtes, les Centeniers.

Toutes les villes d'Italie & de France étaient gouvernées ſelon leur droit municipal. Les tributs qu'elles païaient au Souverain, conſiſtaient en *foderum*, *paratam*, *manſionaticum*, fourages, vivres, meubles de ſéjour. Les Empereurs & les Rois entretinrent longtems leurs Cours avec leurs domaines, & ces droits païés en nature quand ils voïageaient. Il nous reſte un capitulaire de *Charlemagne* concernant ſes métairies. Il entre dans le plus grand détail. Il ordonne qu'on lui rende un compte exact de ſes troupeaux. Un des grands biens de la campagne conſiſtait en abeilles. Enfin les plus grandes choſes, & les plus petites de ce temps-là nous

nous font voir des loix, des mœurs, & des uſages dont à peine il reſte des traces.

CHAPITRE QUATORZIEME.

LOUIS LE FAIBLE, OU LE DEBONNAIRE.

L'Hiſtoire des grands événemens de ce monde n'eſt guères que l'hiſtoire des crimes. Je ne vois point de ſiécle que l'ambition des ſéculiers & des eccléſiaſtiques n'ait rempli d'horreurs.

A peine *Charlemagne* eſt-il au tombeau, qu'une guerre civile déſole ſa famille & l'Empire.

Les Archevêques de Milan & de Crémone allument les premiers feux. Leur prétexte eſt que *Bernard*, Roi d'Italie, eſt le chef de la maiſon Carlovingienne, le fils de l'aîné de *Charlemagne*. On voit aſſez la véritable raiſon dans cette fureur de remuer, & dans cette frénéſie d'ambition, qui s'autoriſe toûjours des loix mêmes faites pour la reprimer. Un Evêque d'Orléans entre dans leurs intrigues; l'oncle & le neveu lévent des armées. On eſt prêt d'en venir aux mains à Châlons ſur Saone; mais le parti de l'Empereur gagne par argent & par pro-

promeſſes la moitié de l'armée d'Italie. On négocie, c'eſt-à-dire, on veut tromper. Le Roi eſt aſſez imprudent pour venir dans le camp de ſon oncle. *Louis*, qu'on a nommé *le Débonnaire*, parce qu'il était faible, & qui fut cruel par faibleſſe, fait crever les yeux à ſon neveu, qui lui demandait grace à genoux. Le malheureux Roi meurt dens les tourmens du corps & de l'eſprit, trois jours apres cette exécution cruelle. Il fut enterré à Milan, & on grava ſur ſon tombeau : *Cy giſt Bernard de ſainte mémoire*. Il ſemble que le nom de ſaint en ce temps-là ne fut qu'un titre honorifique. Alors *Louis* fait tondre & enfermer dans un monaſtère trois de ſes fréres, dans la crainte qu'un jour le ſang de *Charlemagne*, trop reſpecté en eux, ne ſuſcitât des guerres. Ce ne fut pas tout. L'Empereur fait arrêter tous les partiſans de *Bernard*, que ce Roi avait nommés ſous l'eſpoir de ſa grace. Ils éprouvent le même ſuplice que le Roi. Les eccléſiaſtiques ſont exceptés de la ſentence. On les épargne, eux qui étaient les auteurs de la guerre. La dépoſition ou l'exil ſont leur ſeul châtiment. *Louis* ménageait l'Egliſe ; & l'Egliſe lui fit bientôt ſentir qu'il eût dû être moins cruel & plus ferme.

Dès l'an 817 *Louis* avait ſuivi le mauvais exemple de ſon pére, en donnant des Royaumes à ſes enfans ; & n'ayant ni le courage d'eſprit de ſon pére, ni l'autorité que ce courage donne, il s'expoſait à l'ingratitude. Oncle barba-

barbare & frére trop dur, il fut un pére trop facile.

Ayant aſſocié à l'Empire ſon fils aîné, *Lothaire*, donné l'Aquitaine au ſecond nommé *Pepin*, la Baviére à *Louis* ſon troiſiéme fils, il lui reſtait un jeune enfant d'une nouvelle femme. C'eſt ce *Charles le chauve*, qui fut depuis Empereur. Il voulut après le partage, ne pas laiſſer ſans Etats cet enfant d'une femme qu'il aimait.

Une des ſources du malheur de *Louis le faible*, & de tant de déſaſtres plus grands qui depuis ont affligé l'Europe, fut cet abus qui commençait à naître, d'accorder de la puiſſance dans le monde à ceux qui ont renoncé au monde.

Un parent de l'Empereur, nommé *Vala* Abbé de Corbie commença cette ſcêne mémorable. C'était un homme furieux par zéle ou par eſprit de faction, ou par tous les deux enſemble; & l'un de ces Chefs de parti qu'on a vu ſi ſouvent faire le mal en prêchant la vertu & troubler tout par l'eſprit de la régle.

Dans un parlement, tenu en 829. à Aix-la-Chapelle, parlement où étaient entrés les Abbés, parce qu'ils étaient ſeigneurs de grandes terres, ce *Vala* reproche publiquement à l'Empereur tous les deſordres de l'Etat: „ c'eſt vous, lui dit-il, „ qui en êtes coupable. Il parle enſuite en particulier à chaque membre du parlement avec plus de ſédition. Il oſe accuſer l'Impératrice *Judith* d'adultère. Il veut prévenir & empêcher les dons que l'Empereur veut faire à ce fils qu'il a

en

eu de l'Impératrice. Il deshonore & trouble la famille royale, & par conſéquent l'Etat, ſous prétexte du bien de l'Etat même.

Enfin l'Empereur irrité renvoie *Vala* dans ſon monaſtère, dont il n'eût jamais dû ſortir. Il ſe réſout, pour ſatisfaire ſa femme, à donner à ſon fils une petite partie de l'Allemagne vers le Rhin, le païs des Suiſſes & la Franche-Comté.

Si dans l'Europe les loix avaient été fondées ſur la puiſſance paternelle; ſi les eſprits euſſent été pénétrés de la néceſſité du reſpect filial comme du premier de tous les devoirs, ainſi que je l'ai remarqué de la Chine; les trois enfans de l'Empereur, qui avaient reçu de lui des couronnes, ne ſe feraient point révolté contre leur pére qui donnait un héritage à un enfant du ſecond lit.

D'abord ils ſe plaignirent: auſſitôt l'Abbé de Corbie ſe joint à l'Abbé de *St. Denis*, plus factieux encor, & qui ayant les Abbaïes de *St. Médard*, de Soiſſons & de *St. Germain des-Prez*, pouvait lever des troupes, & en leva enſuite. Les Evêques de Vienne, de Lyon, d'Amiens, unis à ces moines, pouſſent les Princes à la guerre civile, en déclarant rebelles à Dieu, & à l'Egliſe, ceux qui ne ſeront pas de leur parti. Envain *le Débonnaire*, au lieu d'aſſembler des armées, convoque quatre Conciles, dans leſquels on fait de bonnes & d'inutiles loix. Ses trois fils prennent les armes. C'eſt, je crois, la premiére fois qu'on a vu trois enfans ſoulevés enſemble contre leur pére. L'Empereur arme à la fin. On voit deux camps remplis d'E-

vêques, d'Abbés & de moines. Mais du côté des Princes eſt le Pape *Grégoire IV.* dont le nom donne un grand poids à leur parti. C'était déjà l'intérêt des Papes d'abaiſſer les Empereurs. Déjà un *Etienne*, prédéceſſeur de *Grégoire*, s'était inſtalé dans la chaire pontificale ſans l'agrément de *Louis le débonnaire.* Brouiller le pére avec les enfans, ſemblait le moyen de s'agrandir ſur leurs ruines. Le Pape *Grégoire* vient donc en France, & menace l'Empereur de l'excommunier. Cette cérémonie d'excommunication n'emportait pas encor l'idée qu'on voulut lui attacher depuis. On n'oſait pas prétendre qu'un excommunié dût être privé de ſes biens par la ſeule excommunication. Mais on croyait rendre un homme exécrable, & rompre par ce glaive tous les liens qui peuvent attacher les hommes à lui.

Les Evêques du parti de l'Empereur ſe ſervirent de leur droit, & font dire courageuſement au Pape : SI EXCOMMUNICATURUS VENIET, EXCOMMUNICATUS ABIBIT : *s'il vient pour excommunier, il retournera excommunié lui-même.* Ils lui écrivent avec fermeté, en le traitant à-la-vérité de Pape, mais en même tems de frére. *Grégoire*, plus fier encore, leur mande : „ le terme de frére ſent trop l'égalité, te„ nez-vous en à celui de Pape ; reconnaiſſez „ ma ſupériorité : ſachez que l'autorité de ma „ chaire eſt au-deſſus de celle du trône de *Louis.* Enfin il élude dans cette lettre le ſerment qu'il a fait à l'Empereur.

Au milieu de cette guerre on négocie. Le Pontife

Pontife ſe rend arbitre. Il va trouver l'Empereur dans ſon camp. Il y a le même avantage que *Louis* avait eu autrefois ſur *Bernard*. Il ſéduit ſes troupes, ou il ſouffre qu'elles ſoient ſéduites. Il trompe *Louis*, ou il eſt trompé lui-même par les rebelles au nom desquels il porte la parole. A peine le Pape eſt-il ſorti du camp, que la nuit même la moitié des troupes impériales paſſe du côté de *Lothaire* ſon fils. Cette déſertion arriva près de Bâle; & la plaine où le 830
Pape avait négocié, s'appelle encore le *champ du menſonge*. Alors le Monarque malheureux ſe rend priſonnier à ſes fils rebelles, avec ſa femme *Judith*, objet de leur haine. Il leur livre ſon fils *Charles*, âgé de dix ans, prétexte innocent de la guerre. Dans des tems plus barbares, comme ſous *Clovis* & ſes enfans, ou dans des païs tel que Conſtantinople, je ne ſerais point ſurpris qu'on eût fait périr *Judith* & ſon fils, & même l'Empereur. Les vainqueurs ſe contentèrent de faire raſer l'Impératrice, de la mettre en priſon en Lombardie, de renfermer le jeune *Charles* dans le couvent de Prum, au milieu de la forêt des Ardennes, & de détrôner leur père. Il me ſemble, qu'en liſant le déſaſtre de ce père trop bon, on reſſent au moins une ſatisfaction ſecréte, quand on voit que ſes fils ne furent guères moins ingrats envers cet Abbé *Vala*, le premier auteur de ces troubles, & envers le Pape qui les avait ſi bien ſoutenus. Le Pontife retourna à Rome, mépriſé des vainqueurs, & *Vala* ſe renferma dans un monaſtère en Italie.

Lothaire, d'autant plus coupable qu'il était associé à l'Empire, traine son pére prisonnier à Compiégne. Il y avait alors un abus funeste introduit dans l'Eglise, qui défendait de porter les armes & d'exercer les fonctions civiles pendant le tems de la pénitence publique. Ces pénitences étaient rares, & ne tombaient guères que sur quelques malheureux de la lie du peuple. On résolut de faire subir à l'Empereur ce suplice infamant, sous le voile d'une humiliation chrêtienne & volontaire, & de lui imposer une pénitence perpétuelle, qui le degraderait pour toûjours.

Louis est intimidé. Il a la lâcheté de condescendre à cette proposition qu'on a la hardiesse de lui faire. Un Archevêque de Rheims, nommé *Ebbon*, tiré de la condition servile, malgré les loix élevé à cette dignité par *Louis* même, dépose ainsi son souverain & son bienfaiteur. On fait comparaître le Souverain, entouré de trente Evêques, de Chanoines, de moines, dans l'Eglise de Notre Dame de Soissons. Son fils *Lothaire* présent, y jouit de l'humiliation de son
833 pére. On fait étendre un cilice devant l'autel. L'Archevêque ordonne à l'Empereur d'ôter son baudrier, son épée, son habit, & de se prosterner sur ce cilice. *Louis*, le visage contre terre, demande lui-même la pénitence publique, qu'il ne méritait que trop en s'y soumettant. L'Archevêque le force de lire à haute voix un papier dans lequel il s'accuse de sacrilège & d'homicide. Le malheureux lit posément la liste de ses crimes, parmi lesquels il est spécifié qu'il avait

vait fait marcher ſes troupes en Carême, & indiqué un Parlement un Jeudi ſaint. On dreſſe un procès verbal de toute cette action: monument encore ſubſiſtant d'inſolence & de baſſeſſe. Dans ce procès verbal on ne daigne pas ſeulement nommer *Louis* du nom d'Empereur: il y eſt appellé DOMINUS LUDOVICUS, *noble homme*, *vénérable homme*.

On tâche toujours d'apuïer par des exemples les entrepriſes extraordinaires. Cette pénitence de *Louis* fut autoriſée par le ſouvenir d'un certain Roi Viſigot nommé *Vamba* qui régnait en Eſpagne en 681. devenu imbécile & ſoumis à la pénitence publique dans un Concile de Tolède. Il s'était mis dans un cloître. Son ſucceſſeur *Hervique* avait reconnu qu'il tenait ſa couronne des Evèques. Ce fait était cité, comme ſi un exemple pouvait juſtifier un attentat. On alleguait encor la pénitence de l'Empereur *Théodoſe*; mais elle fut bien différente. Il avait fait maſſacrer quinze-mille citoïens à Theſſalonique, non pas dans un mouvement de colère, comme on le dit tous les jours très-fauſſement, mais après une longue délibération. Ce crime réfléchi pouvait attirer ſur lui la vengeance des Peuples qui ne l'avaient pas élu pour en être égorgés. *St. Ambroiſe* fit une très-belle action en lui refuſant l'entrée de l'égliſe, & *Théodoſe* en fit une très-ſage d'appaiſer un peu la haine de l'Empire, en s'abſtenant d'entrer dans l'égliſe pendant huit mois; faible & miſérable ſatisfaction pour le forfait le plus horrible dont jamais un Souverain ſe ſoit ſouillé.

Louis fut enfermé un an dans une cellule de couvent de *St. Médard* de Soiſſons, vêtu du ſac de pénitent, ſans domeſtiques, ſans conſolation, mort pour le reſte du monde. S'il n'avait eu qu'un fils, il était perdu pour toûjours; mais ſes trois enfans diſputant ſes dépouilles, leur deſunion rendit au pére ſa liberté & ſa couronne.

834. Transféré à *St. Denis*, deux de ſes fils, *Louis* & *Pepin*, vinrent le rétablir, & remettre entre ſes bras ſa femme & ſon fils *Charles*. L'aſſemblée de Soiſſons eſt anathématiſée par une autre à Thionville; mais il n'en couta à l'Archevêque de Rheims que la perte de ſon ſiége; encore fut-il jugé & dépoſé dans la ſacriſtie: l'Empereur l'avait été en public aux pieds de l'autel. Quelques Evêques furent dépoſés auſſi. L'Empereur ne put ou n'oſa les punir davantage.

Bientôt après un de ces mêmes enfans qui l'avaient rétabli, *Louis de Baviére*, ſe révolte encore. Le malheureux pére mourut de chagrin dans une tente auprès de Mayence, en diſant: *Je pardonne à Louis, mais qu'il ſache qu'il m'a donné la mort.*

20. Juin 840.

Il confirma, dit-on, ſolemnellement par ſon teſtament la donation de *Pepin* & de *Charlemagne* à l'Egliſe de Rome.

Les mêmes doutes s'élèvent ſur cette confirmation, que ſur les dons qu'elle ratifie. Il eſt difficile de croire que *Charlemagne* & ſon fils aïent donné aux Papes Veniſe, la Sicile, la Sardaigne, & la Corſe, païs ſur leſquels ils n'avaient

vaient tout au plus que la prétention disputée du domaine suprême. Et dans quel temps *Louis* eût-il donné la Sicile qui apartenait aux Empereurs Grecs, & qui était infestée par les descentes continuelles des Arabes?

CHAPITRE QUINZIEME.

ETAT DE L'EUROPE APRES LA MORT DE LOUIS LE DEBONNAIRE, OU LE FAIBLE.

APrès la mort du fils de *Charlemagne*, son Empire éprouva ce qui était arrivé à celui d'*Alexandre*, & que nous verrons bientôt être la destinée de celui des Califes. Fondé avec précipitation, il s'écroula de même, les guerres intestines le divisèrent.

Il n'est pas surprenant que des Princes qui avaient détrôné leur pére, se soient voulu exterminer l'un l'autre. C'était à qui dépouillerait son frére. *Lothaire*, Empereur, voulait tout. *Charles le chauve*, Roi de France, & *Louis*, Roi de Baviére, s'unissent contre lui. Un fils de *Pepin*, ce Roi d'Aquitaine fils du *débonnaire*, & devenu Roi après la

mort de ſon pére, ſe joint à *Lothaire*. Ils déſo-
841 lent l'Empire; ils l'épuiſent de ſoldats. Enfin, deux Rois contre deux Rois, dont trois ſont fréres, & dont l'autre eſt leur neveu, ſe livrent une bataille à Fontenai dans l'Auxerrois, dont
842 l'horreur eſt digne de guerres civiles. Pluſieurs auteurs aſſûrent qu'il y périt cent mille hommes. Il eſt vrai que ces auteurs ne ſont pas contemporains, & que du moins il eſt permis de douter que tant de ſang ait été répandu. L'Empereur *Lothaire* fut vaincu. Il donna alors au monde l'exemple d'une politique toute contraire à celle de *Charlemagne*.

Le vainqueur des Saxons les avait aſſujettis au Chriſtianiſme comme à un frein néceſſaire. Quelques révoltes, & de fréquens retours à leur culte, avaient marqué leur horreur pour une Religion qu'ils regardaient comme leur châtiment. *Lothaire*, pour ſe les attacher, leur donne une liberté entiére de conſcience. La moitié du païs redevint idolâtre, mais fidéle à ſon Roi. Cette conduite & celle de *Charlemagne* ſon grand-pére, firent voir aux hommes combien diverſement les Princes plient la Religion à leurs intérêts.

Les diſgraces de *Lothaire* en fournirent un autre exemple: ſes deux fréres, *Charles le chauve* & *Louis de Baviére*, aſſemblérent un Concile d'Evêques & d'Abbés à Aix-la-Chapelle. Ces Prélats, d'un commun accord, déclarèrent *Lothaire* déchu de ſon droit à la couronne, & ſes ſujets déliés du ſerment de fidélité: *promettez-vous de mieux gouverner que lui?* diſent-ils aux deux

deux fréres *Charles* & *Louis*: *nous le promettons*, répondirent les deux Rois: *& nous*, dit l'Evêque qui préſidait, *nous vous permettons par l'autorité divine, & nous vous commandons de régner à ſa place.*

En voyant les Evêques ainſi donner les couronnes, on ſe tromperait ſi on croyait qu'ils fuſſent alors tels que des Electeurs de l'Empire. Ils étaient puiſſans à-la-vérité, mais aucun n'était ſouverain. L'autorité de leur caractère & le reſpect des Peuples étaient des inſtrumens dont les Rois ſe ſervaient à leur gré. Il y avait dans ces eccléſiaſtiques bien plus de faibleſſe que de grandeur, à décider ainſi du droit des Rois ſuivant les ordres du plus fort.

On ne doit pas être ſurpris, que quelques an- 859
nées après, un Archevêque de Sens, avec vingt autres Evêques, ait oſé, dans des conjonctures pareilles, dépoſer *Charles le chauve*, Roi de France. Cet attentat fut commis pour plaire à *Louis de Baviére*. Ces Monarques, auſſi méchans Rois que fréres dénaturés, ne pouvant ſe faire périr l'un l'autre, ſe faiſaient anathématiſer tour-à-tour; mais ce qui ſurprend, c'eſt l'aveu que fait *Charles le chauve* dans un écrit qu'il daigna publier contre l'Archevêque de Sens: *au moins cet Archevêque ne devait pas me dépoſer avant que j'euſſe comparu devant les Evêques qui m'avaient ſacré Roi; il fallait qu'auparavant j'euſſe ſubi leur jugement, ayant toujours été prêt à me ſoumettre à leurs corrections paternelles & à leur châtiment.* La race de *Charlemagne*, réduite à parler ainſi, mar-

marchait visiblement à sa ruine.

Je reviens à *Lothaire*, qui avait toûjours un grand parti en Germanie, & qui était maître paisible en Italie. Il passe les Alpes, fait couronner son fils *Louis*, qui vient juger dans Ro-
844 me le Pape *Sergius II.* Le Pontife comparaît, répond juridiquement aux accusations d'un Evêque de Mets, se justifie, & prête ensuite serment de fidélité à ce même *Lothaire* dépossé par ses Evèques. *Lothaire* même fit cette célébre & inutile ordonnance, que pour éviter les séditions trop fréquentes, le Pape *ne sera plus élu par le Peuple*, & que l'on avertira l'Empereur de la vacance du saint siége.

On s'étonne de voir l'Empereur tantôt si humble, & tantôt si fier; mais il avait une armée auprès de Rome quand le Pape lui jura obéissance, & n'en avait point à Aix-la-Chapelle quand les Evèques le détrônèrent.

Leur sentence ne fut qu'un scandale de plus ajouté aux désolations de l'Europe. Les Provinces depuis les Alpes au Rhin ne savaient plus à qui elles devaient obéir. Les villes changeaient chaque jour de Tyrans, les campagnes étaient ravagées tour à tour par différens partis. On n'entendait parler que de combats; & dans ces combats il y avait toûjours des Moines, des Abbés, des Evèques qui périssaient les armes à la main, *Hugues*, un des fils de *Charlemagne*, forcé jadis à être moine, devenu depuis Abbé de St. Quentin, fut tué devant Toulouse avec l'Abbé de Ferriére: deux Evèques y furent faits prisonniers.

Ce

Cet incendie s'arrêta un moment, pour recommencer avec fureur. Les trois frères, *Lothaire*, *Charles* & *Louis*, firent de nouveaux partages, qui ne furent que de nouveaux sujets de divisions & de guerre.

L'Empereur *Lothaire*, après avoir bouleversé 855
l'Europe sans succès & sans gloire, se sentant affaibli, vint se faire moine dans l'abbaïe de Prum. Il ne vécut dans le froc que six jours, & mourut imbécile après avoir régné en Tyran.

A la mort de ce troisiéme Empereur d'Occident, il s'éleva de nouveaux Royaumes en Europe, comme des monceaux de terre après les secousses d'un grand tremblement.

Un autre *Lothaire*, fils de cet Empereur, donna son nom de *Lotharinge* à une assez grande étendue de païs, nommé depuis par contraction *Lorraine*, entre le Rhin, l'Escaut, la Meuse & la Mer. Le Brabant fut apellé *la basse Lorraine*; le reste fut connu sous le nom de *la haute*. Aujourdhui de cette haute *Lorraine* il ne reste qu'une petite province de ce nom, engloutie depuis peu dans le Royaume de France.

Un second fils de l'Empereur *Lothaire*, nommé *Charles*, eut la Savoye, le Dauphiné, une partie du Lyonnois, de la Provence & du Languedoc. Cet Etat composa le Royaume d'Arles, du nom de la capitale, ville autrefois opulente & embellie par les Romains: mais alors petite, pauvre, ainsi que toutes les villes en-deçà des Alpes.

Un barbare, qu'on nomme *Salomon*, se fit bientôt après Roi de la Bretagne, dont une partie

partie était encore payenne ; mais tous ces royaumes tombèrent preſque auſſi promtement qu'ils furent élevés.

Le fantome d'Empire Romain ſubſiſtait. *Louis*, ſecond fils de *Lothaire*, qui avait eu en partage une partie de l'Italie, fut proclamé Empereur par *Sergius II.* en 855. Il ne réſidait point à Rome il ne poſſédait pas la neuviéme partie de l'Empire de *Charlemagne*, & n'avait en Italie qu'une autorité conteſtée par les Papes & par les Ducs de Bénevent, qui poſſédaient alors un Etat conſidérable.

Après ſa mort, arrivée en 875. ſi la loi Salique avait été en vigueur dans la maiſon de *Charlemagne*, c'était à l'ainé de la maiſon qu'appartenait l'Empire. *Louis de Germanie* ainé de la maiſon de *Charlemagne*, devait ſuccéder à ſon neveu mort ſans enfans ; mais des troupes & de l'argent firent les droits de *Charles le chauve*. Il ferma les paſſages des Alpes à ſon frére, & ſe hâta d'aller à Rome avec quelques troupes. *Reginus*, les annales de Mets & de Fulden, aſſûrent qu'il acheta l'Empire du Pape *Jean VIII.* Le Pape non ſeulement ſe fit payer, mais profitant de la conjoncture, il donna l'Empire en Souverain, & *Charles* le reçut en vaſſal, proteſtant qu'il le tenait du Pape, ainſi qu'il avait proteſté auparavant en France en 859, qu'il devait ſubir le jugement des Evèques, laiſſant toûjours avilir ſa dignité pour en jouir.

Sous lui l'Empire Romain était donc compoſé de la France & de l'Italie. On dit qu'il mourut empoiſonné par ſon Médecin, un Juif nommé *Sédécias* ; mais perſonne n'a jamais dit par quelle

quelle raiſon ce Médecin commit ce crime. Que pouvait-il gagner en empoiſonnant ſon maître? Auprès de qui eût-il trouvé une plus belle fortune? Aucun auteur ne parle du ſuplice de ce Médecin. Il faut donc douter de l'empoiſonnement, & faire réflexion ſeulement que l'Europe Chrêtienne était ſi ignorante, que les Rois étaient obligés de chercher pour leurs Médecins des Juifs & des Arabes.

On voulait toûjours ſaiſir cette ombre d'Empire Romain; & *Louis le Bègue*, Roi de France, fils de *Charles le chauve*, le diſputait aux autres deſcendans de *Charlemagne*. C'était toûjours au Pape qu'on le demandait. Un Duc de Spoléte, un Marquis de Toſcane, inveſtis de ces Etats par *Charles le chauve*, ſe ſaiſirent du Pape *Jean VIII.* & pillérent une partie de Rome, pour le forcer, diſaient-ils, à donner l'Empire au Roi de Baviére, *Carloman*, l'aîné de la race de *Charlemagne*. Non ſeulement le Pape *Jean VIII.* était ainſi perſécuté dans Rome par des Italiens. mais il venait en 877. de payer vingt-cinq mille livres peſant d'argent aux Mahométans, poſſeſſeurs de la Sicile & du Garillan. C'était l'argent dont *Charles le chauve* avoit acheté l'Empire. Il paſſa bientôt des mains du Pape en celles des Sarrazins; & le Pape même s'obligea par un traité autentique, a leur en payer autant tous les ans.

Cependant ce Pontife, tributaire des Muſulmans & priſonnier dans Rome, s'échappe; s'embarque, paſſe en France. Il vient ſacrer Empereur *Louis le bégue* dans la ville de Troye, à l'exem-

l'exemple de *Léon III*, d'*Adrien* & d'*Etienne III.* perſécutés chez eux, & donnant ailleurs des couronnes.

Sous *Charles le gros*, Empereur & Roi de France, la déſolation de l'Europe redoubla. Plus le ſang de *Charlemagne* s'éloignait de ſa ſource, & plus il dégénérait. *Charles le gros* fut déclaré incapable de régner, par une aſſemblée de Seigneurs Français & Allemands, qui le dépoſèrent auprès de Mayence dans une Diéte convoquée par lui-même. Ce ne ſont point ici des Evêques; qui en ſervant la paſſion d'un Prince, ſemblent diſpoſer d'une couronne; ce furent les principaux Seigneurs, qui crurent avoir le droit de nommer celui qui devait les gouverner, & combattre à leur tête. On dit que le cerveau de *Charles le gros* était affaibli. Il le fut toûjours ſans-doute, puiſqu'il ſe mit au point d'être détrôné ſans réſiſtance, de perdre à la fois l'Allemagne, la France & l'Italie, & de n'avoir enfin pour ſubſiſtance que la charité de l'Archevêque de Mayence, qui daigna le nourrir. Il paraît bien qu'alors l'ordre de la ſucceſſion était compté pour rien; puiſqu'*Arnould*, bâtard de *Carloman* fils de *Louis le bègue;* fut déclaré Empereur, & qu'*Eudes* ou *Odon*, Comte de Paris, fut Roi de France. Il n'y avait alors ni droit de naiſſance, ni droit d'élection reconnu. L'Europe était un cahos dans lequel le plus fort s'élevait ſur les ruines du plus faible, pour être enſuite précipité par d'autres.

887

CHAP I.

CHAPITRE SEIZIEME.

DES NORMANDS VERS LE NEUVIEME SIECLE.

TOut étant diviſé tout était malheureux & faible. Cette confuſion ouvrit un paſſage aux peuples de la Scandinavie & aux habitans des bords de la Mer baltique. Ces ſauvages, trop nombreux, n'ayants à cultiver que des terres ingrates, manquants de manufactures, & privés des arts, ne cherchaient qu'à ſe répandre loin de leur patrie. Le brigandage & la piraterie leur étaient néceſſaire, comme le carnage aux bêtes féroces. En Allemagne on les apellait *Normands, hommes du Nord*, ſans diſtinction, comme nous diſons encore en général les *corſaires de Barbarie*. Dès le quatriéme ſiécle ils ſe mêlérent aux flots des autres Barbares, qui portèrent la déſolation juſqu'à Rome & en Afrique. On a vu que reſſerrés ſous *Charlemagne*, ils craignirent l'eſclavage. Dès le tems de *Louis le débonnaire* ils commencèrent leurs courſes. Les forêts dont ces païs étaient hériſſés, leur fourniſſaient aſſez de bois pour conſtruire leurs barques à deux voiles & à rames. Environ cent

hommes tenaient dans ces bâtimens, avec leurs proviſions de biére, de biſcuit de mer, de fromage, & de viande ſalée. Ils côtoyaient les terres, deſcendaient où ils ne trouvaient point de réſiſtance, & retournaient chez eux avec leur butin, qu'ils partageaient enſuite ſelon les loix du brigandage, ainſi qu'il ſe pratique en Barbarie. Dès l'an 843. ils entrèrent en France par l'embouchure de la riviére de Seine, & mirent la ville de Rouen au pillage. Une autre flotte entra par la Loire, & dévaſta tout juſqu'en Touraine. Ils emmenaient en eſclavage les hommes, ils partageaient entre eux les femmes & les filles, prenant juſqu'aux enfans pour les élever dans leur métier de pirates. Les beſtiaux, les meubles, tout était emporté. Ils vendaient quelquefois ſur une côte ce qu'ils avaient pillé ſur une autre. Leurs premiers gains excitèrent la cupidité de leurs compatriotes indigens. Les habitans des côtes Germaniques & Gauloiſes ſe joignirent à eux, ainſi que tant de renégats de Provence & de Sicile ont ſervi ſur les vaiſſeaux d'Alger.

En 844. ils couvrirent la mer de vaiſſeaux. On les vit deſcendre preſqu'à la fois en Angleterre, en France & en Eſpagne. Il faut que le gouvernement des Français & des Anglais fût moins bon que celui des Mahométans, qui régnaient en Eſpagne ; car il n'y eut nulle meſure priſe par les Français ni par les Anglais, pour empêcher ces irruptions ; mais en Eſpagne les Arabes gardèrent leurs côtes, & repouſſèrent enfin les pirates.

En

En 845. les Normands pillérent Hambourg, & pénétrèrent avant dans l'Allemagne. Ce n'était plus alors un ramas de corſaires ſans ordre : c'était une flotte de ſix cent bateaux, qui portait une armée formidable. Un Roi de Dannemarc, nommé *Eric*, était à leur tête. Il gagna deux batailles avant de ſe rembarquer. Ce Roi des pirates, après être retourné chez lui avec les dépouilles Allemandes, envoie en France un des chefs des corſaires, à qui les hiſtoires donnent le nom de *Régnier*. Il remonte la Seine avec cent vingt voiles. Il n'y a point d'aparence que ces cent vingt voiles portaſſent dix mille hommes. Cependant, avec un nombre probablement inférieur, il pille Rouen une ſeconde fois, & vient juſqu'à Paris. Dans de pareilles invaſions, quand la faibleſſe du gouvernement n'a pourvu à rien, la terreur du peuple augmente le péril, & le plus grand nombre fuit devant le plus petit. Les Pariſiens, qui ſe défendirent dans d'autres tems avec tant de courage, abandonnèrent alors leur ville ; & les Normands n'y trouvèrent que des maiſons de bois, qu'ils brulérent. Le malheureux Roi, *Charles le chauve*, retranché à St. Denis avec peu de troupes, au lieu de s'opoſer à ces barbares, acheta de quatorze mille marcs d'argent la retraite qu'ils daignèrent faire. On eſt indigné quand on lit dans nos auteurs que pluſieurs de ces barbares furent punis de mort ſubite pour avoir pillé l'égliſe de *St. Germain-des-prez*. Ni les peuples, ni leurs Saints ne ſe défendirent ; mais les vaincus ſe donnent toûjours la

honteuſe conſolation de ſuppoſer des miracles opérés contre leurs vainqueurs.

Charles le chauve, en achetant ainſi la paix, ne faiſait que donner à ces pirates de nouveaux moyens de faire la guerre, & s'ôter celui de la ſoutenir. Les Normands ſe ſervirent de cet argent pour aller aſſiéger Bourdeaux, qu'ils pillérent. Pour comble d'humiliation & d'horreur, un deſcendant de *Charlemagne*, *Pepin*, Roi d'Aquitaine, n'ayant pu leur réſiſter, s'unit avec eux; & alors la France vers l'an 858. fut entiérement ravagée. Les Normands, fortifiés de tout ce qui ſe joignait à eux, déſolérent longtems l'Allemagne, la Flandre, l'Angleterre. Nous avons vu depuis peu des armées de cent mille hommes pouvoir à peine prendre deux villes après des victoires ſignalées; tant l'art de fortifier les places & de préparer des reſſources a été perfectionné; mais alors des barbares, combattant d'autres barbares deſunis, ne trouvaient, après le premier ſuccès, preſque rien qui arrêtât leurs courſes. Vaincus quelquefois, ils reparaiſſaient avec de nouvelles forces.

Godefroy, Roi de Dannemarc, à qui *Charles le gros* céda enfin une partie de la Hollande en 882. pénétre de la Hollande en Flandre; ſes Normands paſſent de la Somme à l'Oiſe ſans réſiſtance, prennent & brulent Pontoiſe, & arrivent par eau & par terre devant Paris.

885 Les Pariſiens, qui s'attendaient alors à l'irruption des barbares, n'abandonnèrent point la ville, comme autrefois. Le Comte de Paris, *Odon* ou *Eudes*, que ſa valeur éleva depuis ſur le

le trône de France, mit dans la ville un ordre qui anima les courages, & qui leur tint lieu de tours & de remparts. *Sigefroy*, chef des Normands, preſſa le ſiége avec une fureur opiniâtre, mais non deſtituée d'art. Les Normands ſe ſervirent du bélier pour battre les murs. Ils firent brèche, & donnèrent trois aſſauts. Les Pariſiens les ſoutinrent avec un courage inébranlable. Ils avaient à leur tête non ſeulement le Comte *Eudes*, mais encore leur Evêque *Goslin*, qui chaque jour, après avoir donné la bénédiction à ſon peuple, ſe mettait ſur la brèche, le caſque en tète, un carquois ſur le dos, & une hache à ſa ceinture, & ayant planté la croix ſur le rempart, combattait à ſa vue. Il parait que cet Evêque avait dans la ville autant d'autorité pour le moins que le Comte *Eudes*; puiſque ce fut à lui que *Sigefroy* s'était d'abord adreſſé, pour entrer par ſa permiſſion dans Paris. Ce prélat mourut de ſes fatigues au milieu du ſiége, laiſſant une mémoire reſpectable & chére; car s'il arma des mains que la Religion réſervait ſeulement au miniſtère de l'autel, il les arma pour cet autel même & pour ſes citoyens dans la cauſe la plus juſte, & pour la défenſe la plus néceſſaire, qui eſt toûjours au-deſſus des loix. Ses confréres ne s'étaient armés que dans des guerres civiles & contre des Chrètiens. Peut-ètre, ſi l'apothéoſe eſt dûe à quelques hommes, eût-il mieux valu mettre dans le ciel ce Prélat qui combattit & mourut pour ſon païs, que tant d'hommes obſcurs, dont la

vertu, s'ils en ont eu, a été pour le moins inutile au monde.

Les Normands tinrent la ville aſſiégée une année & demie : les Pariſiens éprouvèrent toutes les horreurs qu'entraînent dans un long ſiége la famine & la contagion qui en ſont les ſuites, & ne furent point ébranlés. Au bout de ce tems, l'Empereur *Charles le gros*, Roi de France, parut enfin à leur ſecours ſur le mont de Mars, qu'on apelle aujourdhui Montmartre ; mais il n'oſa pas attaquer les Normands : il ne vint que pour acheter encor une trêve honteuſe. Ces barbares quittèrent Paris pour aller aſſiéger Sens & piller la Bourgogne, tandis que *Charles* alla dans Mayence aſſembler ce Parlement qui lui ôta un trône dont il était ſi indigne.

Les Normands continuèrent leurs dévaſtations ; mais quoiqu'ennemis du nom Chrêtien, il ne leur vint jamais en penſée de forcer perſonne à renoncer au Chriſtianiſme. Ils étaient à peu près tels que les Francs, les Goths, les Alains, les Huns, les Hérules, qui, en cherchant au quatriéme ſiécle de nouvelles terres, loin d'impoſer une Religion aux Romains, s'accommodérent aiſément de la leur : ainſi les Turcs, en pillant l'Empire des Califes, ſe ſont ſoumis à la Religion Mahométane.

Enfin *Rolon* ou *Raoul*, le plus illuſtre de ces brigands du Nord, après avoir été chaſſé du Dannemarc, ayant raſſemblé en Scandinavie tous ceux qui voulurent s'attacher à ſa fortune, tenta

tenta de nouvelles avantures, & fonda l'eſpérance de ſa grandeur ſur la faibleſſe de l'Europe. Il aborda l'Angleterre, où ſes compatriotes étaient déja établis ; mais après deux victoires inutiles, il tourna du côté de la France, que d'autres Normands ſavaient ruiner, mais qu'ils ne ſavaient pas aſſervir.

Rolon fut le ſeul de ces barbares qui ceſſa d'en mériter le nom, en cherchant un établiſſement fixe. Maître de Rouen ſans peine, au lieu de la détruire, il en fit relever les murailles & les tours. Rouen devint ſa place d'armes ; de là il volait tantôt en Angleterre, tantôt en France, faiſant la guerre avec politique, comme avec fureur. La France était expirante ſous le régne de *Charles le ſimple*, Roi de nom, & dont la monarchie était encore plus démembrée par les Ducs, par les Comtes & par les Barons ſes ſujets, que par les Normands. *Charles* n'avait donné que de l'or aux barbares : *Charles le ſimple* offrit à *Rolon* ſa fille & des provinces.

Raoul demanda d'abord la Normandie : & on 912
fut trop heureux de la lui céder. Il demanda enſuite la Bretagne ; on diſputa ; mais il fallut la céder encore avec des clauſes que le plus fort explique toûjours à ſon avantage. Ainſi la Bretagne, qui était tout à l'heure un roïaume, devint un fief de la Neuſtrie ; & la Neuſtrie, qu'on s'accoutuma bientôt à nommer Normandie du nom de ſes uſurpateurs, fut un état ſéparé, dont les Ducs rendaient un vain hommage à la couronne de France.

L'Archevêque de Rouen ſut perſuader à *Rolon* de ſe faire Chrétien. Ce Prince embraſſa volontiers une Religion qui affermiſſait ſa puiſſance.

Les véritables conquérans ſont ceux qui ſavent faire des loix. Leur puiſſance eſt ſtable ; les autres ſont des torrens qui paſſent. *Rolon* paiſible fut le ſeul légiſlateur de ſon tems dans le continent Chrétien. On ſait avec quelle inflexibilité il rendit la juſtice. Il abolit le vol chez ſes Danois, qui n'avaient juſques-là vécu que de rapine. Longtems après lui ſon nom prononcé était un ordre aux officiers de juſtice d'accourir pour réprimer la violence ; & de-là eſt venu cet uſage de la clameur de *Haro*, ſi connue en Normandie. Le ſang des Danois & des Francs mêlés enſemble produiſit enſuite dans ce païs ces héros qu'on verra conquérir l'Angleterre, Naples & Sicile.

CHA-

CHAPITRE DIX-SEPTIEME.

DE L'ANGLETERRE VERS LE NEUVIEME SIECLE.

LEs Anglais, ce peuple devenu puiſſant, célébre par le commerce & par la guerre, gouverné par l'amour des ſes propres loix, & de la vraïe liberté qui conſiſte à n'obéir qu'aux loix, n'étaient rien alors de ce qu'ils ſont aujourdhui.

Ils n'étaient échapés du joug des Romains que pour tomber ſous celui de ces Saxons qui aïant conquis l'Angleterre vers le ſixiéme ſiécle, furent conquis au huitiéme par *Charlemagne*. Ces uſurpateurs partagèrent le païs en ſept petits cantons malheureux qu'on appella roïaumes. Ces ſept provinces s'étaient enfin réunies 828
ſous le Roi *Egbert* de la race Saxonne, lorſque les Normands vinrent ravager l'Angleterre, auſſibien que la France. On prétend qu'en 852. ils remontèrent la Tamiſe avec trois cent voiles. Les Anglais ne ſe défendirent guères mieux que les Francs. Ils payèrent, comme eux, leurs vainqueurs. Un Roi, nommé *Ethelbert*, ſuivit le malheureux exemple de *Charles le chauve*. Il donna de l'argent; la même faute eut la même

punition. Les pirates ſe ſervirent de cet argent pour mieux ſubjuguer le païs. Ils conquirent la moitié de l'Angleterre. Il fallait que les Anglais, nés courageux, & défendus par leur ſituation, euſſent dans leur gouvernement des vices bien eſſentiels, puiſqu'ils furent toûjours aſſujettis par des peuples qui ne devaient pas aborder impunément chez eux. Ce qu'on raconte des horribles dévaſtations qui déſolèrent cette iſle, ſurpaſſe encore ce qu'on vient de voir en France. Il y a des tems où la terre entiére n'eſt qu'un théatre de carnage : & ces tems ſont trop fréquens.

Il me ſemble que le lecteur reſpire enfin un peu, lorſque dans ces horreurs il voit s'élever quelque grand-homme qui tire ſa patrie de la ſervitude, & qui la gouverne en bon Roi.

Je ne ſai s'il y a jamais eu ſur la terre un homme plus digne des reſpects de la poſtérité qu'*Alfred le grand*, qui rendit ces ſervices à ſa patrie, ſuppoſé que tout ce qu'on raconte de lui ſoit véritable.

872 Il ſuccédait à ſon frére *Ethelred I*, qui ne lui laiſſa qu'un droit conteſté ſur l'Angleterre, partagée plus que jamais en ſouverainetés, dont pluſieurs étaient poſſédées par les Danois. De nouveaux pirates venaient encore, preſque chaque année, diſputer aux premiers uſurpateurs le peu de dépouilles qui pouvaient reſter.

Alfred, n'ayant pour lui qu'une province de l'Oueſt, fut vaincu d'abord en bataille rangée par ces barbares, & abandonné de tout le monde. Il ne ſe retira point à Rome dans le collége An-

Anglais, comme *Butred* ſon oncle, devenu Roi d'une petite province & chaſſé par les Danois; mais ſeul & ſans ſecours, il voulut périr ou venger ſa patrie. Il ſe cacha ſix mois chez un berger dans une chaumiére environnée de marais. Le ſeul Comte de *Dévon*, qui défendait encore un faible château, ſavait ſon ſecret. Enfin, ce Comte ayant raſſemblé des troupes & gagné quelque avantage, *Alfred*, couvert de haillons d'un berger, oſa ſe rendre dans le camp des Danois, en jouant de la harpe: voïant ainſi par ſes yeux la ſituation du camp & ſes défauts, inſtruit d'une fête que les barbares devoient célébrer, il court au Comte de *Dévon* qui avait des milices prêtes; il revient aux Danois avec une petite troupe, mais déterminée: il les ſurprend, & gagne une victoire complette. La diſcorde diviſait alors les Danois. *Alfred* ſut négotier comme combattre; &, ce qui eſt étrange, les Anglais & les Danois le reconnurent unanimément pour Roi. Il n'y avait plus à réduire que Londres; il la prit, la fortifia, l'embellit, équipa des flottes, contint les Danois d'Angleterre, s'oppoſa aux deſcentes des autres, & s'apliqua enſuite, pendant douze années d'une poſſeſſion paiſible, à policer ſa patrie. Ses loix furent douces, mais ſévérement exécutées. C'eſt lui qui fonda les jurés, qui partagea l'Angleterre en Shires ou Comtés, & qui le premier encouragea ſes ſujets à commercer. Il prêta, dit-on, des vaiſſeaux & de l'argent à des hommes entreprenans & ſages, qui allèrent juſqu'à Alexandrie, & de-là, paſſant l'iſthme de Suez,

Suez, trafiquèrent dans la mer de Perſe. Il inſtitua des milices, il établit divers conſeils, mit par-tout la régle & la paix qui en eſt la ſuite.

Il me ſemble qu'il n'y a point de véritablement grand-homme, qui n'ait un bon eſprit. *Alfred* jetta les fondements de l'académie d'Oxford. Il fit venir des livres de Rome. L'Angleterre, toute barbare, n'en avait preſque point. Il ſe plaignait qu'il n'y eût pas alors un prêtre Anglais qui ſût le Latin. Pour lui, il le ſavait. Il était même aſſez bon Géométre pour ce tems-là. Il poſſédait l'Hiſtoire. On dit même qu'il faiſait des vers en Anglo-Saxon. Les momens qu'il ne donnait pas aux ſoins de l'Etat, il les donnait à l'étude. Une ſage œconomie le mit en état d'être libéral. On voit qu'il rebâtit pluſieurs égliſes, mais aucun monaſtère. Il penſait ſans-doute que dans un Etat déſolé qu'il fallait repeupler, il eût mal ſervi ſa patrie en favoriſant trop ces familles immenſes ſans pére & ſans enfans, qui ſe perpétuent aux dépens de la nation: auſſi ne fut-il pas au nombre des Saints; mais l'hiſtoire, qui d'ailleurs ne lui reproche ni défaut ni faibleſſe, le met au premier rang des héros utiles au genre-humain, qui ſans ces hommes extraordinaires eût toujours été ſemblable aux bêtes farouches.

CHA-

CHAPITRE DIX-HUITIEME.

DE L'ESPAGNE ET DES MUSULMANS AUX HUITIEME ET NEUVIEME SIECLES.

JE vois dans l'Eſpagne des malheurs & des révolutions d'un autre genre, qui méritent une attention particuliére. Il faut remonter en peu de mots à la ſource, & ſe ſouvenir que les Goths, uſurpateurs de ce roïaume, devenus Chrêtiens, & toûjours barbares, furent chaſſés, au huitiéme ſiécle, par les Muſulmans d'Afrique. Je crois que l'imbécillité du Roi *Vamba*, qu'on enferma dans un cloître, fut l'origine de la décadence de ce roïaume. C'eſt à ſa faibleſſe qu'on doit les fureurs de ſes ſucceſſeurs. *Vitiza*, Prince plus inſenſé encore que *Vamba*, puiſqu'il était cruel, fit déſarmer ſes ſujets qu'il craignait; mais par-là il ſe priva de leur ſecours.

Rodrigue, dont il avait aſſaſſiné le pére, l'aſſaſſina à ſon tour, & fut encore plus méchant que lui. Il ne faut pas chercher ailleurs la cauſe de la ſupériorité des Muſulmans en Eſpagne. Je ne ſai s'il eſt bien vrai que *Rodrigue* eût violé *Florinde*, nommée la *Cava* ou la *Méchante*,

te, fille malheureuſement célébre du Comte *Julien* : & ſi ce fut pour venger ſon honneur que ce Comte apella les Maures. Peut-être l'avanture de la *Cava* eſt copiée en partie ſur celle de *Lucrèce* ; & ni l'une ni l'autre parait appuyée ſur des monumens bien autentiques. Il paraît que pour apeller les Africains on n'avait pas beſoin du prétexte d'un viol, qui eſt d'ordinaire auſſi difficile à prouver qu'à faire. Déjà ſous le Roi *Vamba*, le Comte *Hervig*, depuis Roi, avait fait venir une armée de Maures. *Opas*, Archevêque de Séville, qui fut le principal inſtrument de la grande révolution, avait des intérêts plus chers à ſoûtenir que ceux de la pudeur d'une fille. Cet Evêque, fils de l'uſurpateur *Vitiza* détrôné & aſſaſſiné par l'uſurpateur *Rodrigue*, fut celui dont l'ambition fit venir les Maures pour la ſeconde fois. Le Comte *Julien*, gendre de *Vitiza*, trouvait dans cette ſeule alliance aſſez de raiſons pour ſe ſoûlever contre le Tyran. Un autre Evêque nommé *Torizo*, entre dans la conſpiration d'*Opas* & du Comte. Y a-t-il apparence que deux Evêques ſe fuſſent ligués ainſi avec les ennemis du nom Chrètien, s'il ne s'était agi que d'une fille ?

Quoi qu'il en ſoit, les Mahométans étaient maîtres, comme ils le ſont encore, de toute cette partie de l'Afrique qui avait apartenu aux Romains. Ils venaient d'y fonder la ville de Maroc près du mont Atlas. Le Calife *Valid Almanzor*, maître de cette belle partie de la terre, réſidait à Damas en Syrie. Son Vice-Roi

Roi *Muzza*, qui gouvernait l'Afrique, fit par un de ſes Lieutenans la conquête de toute l'Eſpagne. Il y envoya d'abord ſon général *Tarif*, qui gâgna en 714. cette célébre bataille où *Rodrigue* perdit la vie. On prétend que les Sarrazins ne tinrent pas leurs promeſſes à *Julien*, dont ils ſe défiaient ſans-doute. L'Archevêque *Opas* fut plus ſatisfait d'eux. Il prêta ſerment de fidelité aux Mahométans, & conſerva ſous eux beaucoup d'autorité ſur les Egliſes Chrètiennes, que les vainqueurs toléraient.

Pour le Roi *Rodrigue*, il fut ſi peu regretté que ſa veuve *Egilone* épouſa publiquement le jeune *Abdalis*, fils du conquérant *Muzza*, dont les armes avaient fait périr ſon mari, & réduit en ſervitude ſon païs & ſa Religion.

L'Eſpagne avait été ſoumiſe en quatorze mois à l'Empire des Califes, à la réſerve des cavernes & des rochers de l'Aſturie. Le Goth, *Pélage Teudomer*, parent du dernier Roi *Rodrigue*, caché dans ces retraites, y conſerva ſa liberté. Je ne ſai comment on a pû donner le nom de Roi à ce Prince, qui en était en effet digne, mais dont toute la roïauté ſe borna à n'être point captif. Les hiſtoriens Eſpagnols, & ceux qui les ont ſuivis, lui font remporter de grandes victoires, imaginent des miracles en ſa faveur, lui établiſſent une cour, lui donnent ſon fils *Favilla* & ſon gendre *Alphonſe* pour ſucceſſeurs tranquilles dans ce prétendu roïaume. Mais comment dans ce tems-là même les Mahométans, qui ſous *Abdérame* vers l'an 734. ſub-

ſubjuguèrent la moitié de la France, auraient-ils laiſſé ſubſiſter derriére les Pyrenées ce royaume des Aſturies ? C'était beaucoup pour les Chrètiens de pouvoir ſe réfugier dans ces montagnes & d'y vivre de leurs courſes, en payant tribut aux Mahométans. Ce ne fut que vers l'an 759. que les Chrètiens commencérent à tenir tète à leurs vainqueurs, affaiblis par les victoires de *Charles Martel* & par leurs diviſions ; mais eux-mèmes, plus diviſés entre eux que les Mahométans, retombèrent bientôt ſous le joug. *Mauregat*, à qui il a plû aux Hiſtoriens de donner le titre de Roi, eut la per-
783 miſſion de gouverner les Aſturies, & quelques terres voiſines, en rendant hommage & en payant tribut. Il ſe ſoumit ſur-tout à fournir cent belles filles tous les ans pour le ſerrail d'*Abdérame*. Ce fut longtemps la coûtume des Arabes d'exiger de pareils tributs, & aujourdhui les caravanes dans les préſents qu'ils font aux Arabes du déſert, donnent toujours des filles nubiles.

On donne pour ſucceſſeur à ce *Mauregat* un diacre nommé *Vérémon*, chef de ces montagnards réfugiés, faiſant le mème hommage & payant le mème nombre de filles qu'il était obligé de fournir ſouvent. Eſt-ce-là un roïaume, & ſont-ce-là des Rois ?

Après la mort de cet *Abdérame*, les Emirs des provinces d'Eſpagne voulurent être indépendans. On a vu dans l'article de *Charlemagne*, qu'un d'eux, nommé *Ibna Larabi*, eut l'imprudence d'apeller ce conquérant à ſon ſecours.

cours. S'il y avait eu alors un véritable roïaume Chrètien en Eſpagne, *Charles* n'eût-il pas protégé ce roïaume par ſes armes, plûtôt que de ſe joindre à des Mahométans ? Il prit cet Emir ſous ſa protection, & ſe fit rendre hommage des terres qui ſont entre l'Ebre & les Pyrenées, que les Muſulmans gardèrent. On voit en 794. le maure *Abutar* rendre hommage à *Louis le débonnaire*, qui gouvernait l'Aquitaine ſous ſon pére avec le titre de Roi.

Quelque tems après, les diviſions augmentèrent chez les Maures d'Eſpagne. Le conſeil de *Louis le débonnaire* en profita ; ſes troupes aſſiégérent deux ans Barcelonne, & *Louis* y entra en triomphe en 796. Voilà le commencement de la décadence des Maures. Ces vainqueurs n'étaient plus ſoûtenus par les Africains & par les Califes dont ils avaient ſecoué le joug. Les ſucceſſeurs d'*Abdérame*, ayant établi le ſiége de leur roïaume à Cordoue, étaient mal obéïs des Gouverneurs des autres provinces.

Alfonſe, de la race de *Pélage*, commença, dans ces conjonctures heureuſes, à rendre conſidérables les Chrètiens Eſpagnols retirés dans les Aſturies. Il refuſa le tribut ordinaire à des maîtres contre leſquels il pouvait combattre ; & après quelques victoires, il ſe vit maître paiſible des Aſturies & de Léon au commencement du neuviéme ſiécle.

C'eſt par lui qu'il faut commencer de retrouver en Eſpagne des Rois Chrètiens. Cet *Alfonſe* était artificieux & cruel. On l'appelle le chaſte, parce qu'il fut le premier qui refuſa les cent filles

filles aux Maures. On ne ſonge pas qu'il ne ſoûtint point la guerre pour avoir refuſé ce tribut, mais que voulant ſe ſouſtraire à la domination des Maures & ne plus être tributaire, il fallait bien qu'il refuſât les cent filles ainſi que le reſte.

Les ſuccès d'*Alfonſe*, malgré beaucoup de traverſes, enhardirent les Chrétiens de Navarre à ſe donner un Roi. Les Arragonois levérent l'étendart ſous un Comte : ainſi, ſur la fin de *Louis le débonnaire*, ni les Maures, ni les Français n'eurent plus rien dans ces contrées ſtériles ; mais le reſte de l'Eſpagne obéiſſait aux Rois Muſulmans. Ce fut alors que les Normands ravagèrent les côtes de l'Eſpagne ; mais étant repouſſés, ils retournèrent piller la France & l'Angleterre.

On ne doit point être ſurpris que les Eſpagnols des Aſturies, de Léon, d'Arragon, ayent été alors des barbares. La guerre qui avait ſuccédé à la ſervitude, ne les avait pas polis. Ils étaient dans une ſi profonde ignorance, qu'un *Alfonſe*, Roi de Léon & des Aſturies, ſurnommé *le grand*, fut obligé de donner à ſon fils des précepteurs Mahométans.

Je ne ceſſe d'être étonné, quand je vois quels titres les hiſtoriens prodiguent aux Rois. Cet *Alfonſe* qu'ils apellent *le grand*, fit crever les yeux à ſes quatre fréres ; ſa vie n'eſt qu'un tiſſu de cruautés & de perfidies. Ce Roi finit par faire révolter contre lui ſes ſujets, & fut obligé de céder ſon petit Roïaume à ſon fils, vers l'an 910.

Cepen-

Cependant les Mahométans qui perdaient cette partie de l'Eſpagne qui confine à la France, s'étendaient par-tout ailleurs. Si j'enviſage leur religion, je la vois embraſſée par toutes les Indes, & par les côtes orientales de l'Afrique, où ils trafiquaient. Si je regarde leurs conquêtes, d'abord le Calife *Aaron Rachild* impoſe un tribut de ſoixante & dix mille écus d'or par an à l'Impératrice *Irène*. L'Empereur *Nicephore* ayant enſuite refuſé de payer le tribut, *Aaron* prend l'iſle de Chipre & vient ravager la Grèce. *Almamon* ſon petit-fils, Prince d'ailleurs ſi recommandable par ſon amour pour les ſciences & par ſon ſavoir, s'empare par ſes Lieutenans de l'iſle de Créte en 826. Les Muſulmans batirent Candie qu'ils ont repriſe de nos jours.

En 828. les mêmes Africains qui avaient ſubjugué l'Eſpagne & fait des incurſions en Sicile reviennent encore déſoler, cette Iſle fertile encouragés par un Sicilien nommé *Euphemius*, qui ayant, à l'exemple de ſon Empereur *Michel*, épouſé une Religieuſe, pourſuivi par les loix que l'Empereur s'était rendues favorables, fit à peu près en Sicile ce que le Comte *Julien* avait fait en Eſpagne.

Ni les Empereurs Grecs, ni ceux d'Occident, ne purent alors chaſſer de Sicile les Muſulmans: tant l'Orient & l'Occident étaient mal gouvernés. Ces conquérans allaient ſe rendre maîtres de l'Italie, s'ils avaient été unis; mais leurs fautes ſauvérent Rome, comme celles des Carthaginois la ſauvérent autrefois. Ils partent de Sicile en 846. avec une flotte nombreuſe. Ils entrent par

l'embouchure du Tibre : & ne trouvant qu'un païs preſque déſert, ils vont aſſiéger Rome. Ils prirent les dehors, & ayant pillé la riche Egliſe de *St. Pierre* hors des murs, ils levérent le ſiége pour aller combattre une armée de Français qui venait ſecourir Rome ſous un Général de l'Empereur *Lothaire*. L'armée Françaiſe fut battue, mais la ville rafraîchie fut manquée ; & cette expédition, qui devait être une conquête, ne devint, par leur meſintelligence, qu'une incurſion de Barbares. Ils revinrent bientôt après avec une armée formidable, qui ſemblait devoir détruire l'Italie & faire une bourgade Mahométane de la capitale du Chriſtianiſme. Le Pape *Léon IV.* prenant dans ce danger une autorité que les Généraux de l'Empereur *Lothaire* ſemblaient abandonner, ſe montra digne, en défendant Rome, d'y commander en Souverain. Il avait employé les richeſſes de l'Egliſe à réparer les murailles, à élever des tours, à tendre des chaînes ſur le Tibre. Il arma les milices à ſes dépens, engagea les habitans de Naples & de Gayette à venir défendre les côtes & le port d'Oſtie, ſans manquer à la ſage précaution de prendre d'eux des ôtages, ſachant bien que ceux qui ſont aſſez puiſſans pour nous ſecourir, le ſont aſſez pour nous nuire. Il viſita lui-même tous les poſtes, & reçut les Sarazins à leur deſcente, non pas en équipage de guerrier, ainſi qu'en avoit uſé *Goslin* Evêque de Paris dans une occaſion encore plus preſſante, mais comme un Pontife qui exhortait un peuple Chrêtien, & comme un Roi qui veillait à la ſûreté de ſes ſujets. Il était né Romain. Le cou-

rage

rage des premiers âges de la république revivait en lui dans un tems de lâcheté & de corruption, tel qu'un des beaux monumens de l'ancienne 849.
Rome qu'on trouve quelquefois dans les ruines de la nouvelle. Son courage & ſes ſoins furent ſecondés. On reçut les Sarrazins courageuſement à leur deſcente; & la tempête ayant diſſipé la moitié de leurs vaiſſeaux, une partie de ces conquérans, échapés au naufrage, fut miſe à la chaîne. Le Pape rendit ſa victoire utile, en faiſant travailler aux fortifications de Rome & à ſes embelliſſemens les mêmes mains qui devaient les détruire. Les Mahométans reſtèrent cependant maîtres du Garillan entre Capoue & Gayette, mais plûtôt comme une colonie de corſaires indépendans, que comme des conquérans diſciplinés.

Je vois donc au neuviéme ſiécle les Muſulmans redoutables à la fois à Rome & à Conſtantinople, maîtres de la Perſe, de la Syrie, de l'Arabie, de toutes les côtes d'Afrique juſqu'au mont Atlas, des trois quarts de l'Eſpagne. Mais ces conquérans ne forment pas une nation, comme les Romains, qui étendus preſqu'autant qu'eux, n'avaient fait qu'un ſeul peuple.

Sous le fameux Calife *Almamon*, vers l'an 815. un peu après la mort de *Charlemagne*, l'Egypte était indépendante, & le Grand-Caire fut la réſidence d'un autre Calife. Le Prince de la Mauritanie Tangitane, ſous le titre de *Miramolin*, était maître abſolu de l'Empire de Maroc. La Nubie & la Libie obéiſſaient à un autre Calife. Les *Abdérames*, qui avaient fondé le Roïaume de Cordoue, ne purent empêcher d'autres Ma-

hométans de fonder celui de Toléde. Toutes ces nouvelles dynaſties révéraient dans le Calife le ſucceſſeur de leur Prophéte. Ainſi que les Chrêtiens allaient en foule en pélérinage à Rome, les Mahométans de toutes les parties du monde allaient à la Mecque, gouvernée par un Shérif que nommait le Calife; & c'était principalement par ce pélérinage que le Calife, maître de la Mecque, était vénérable à tous les Princes de ſa croyance. Mais ces Princes, diſtinguant la religion de leurs intérêts, dépouillaient le Calife en lui rendant hommage.

CHAP. DIX-NEUVIEME.

DE L'EMPIRE DE CONSTANTINOPLE, AUX HUITIEME ET NEUVIEME SIECLES.

TAndis que l'Empire de *Charlemagne* ſe démembrait, que les inondations des Sarrazins & des Normands déſolaient l'Occident, l'Empire de Conſtantinople ſubſiſtait comme un grand arbre, vigoureux encore, mais déja vieux, dépouillé de quelques racines, & aſſailli de tous côtés par la tempête. Cet Empire n'avait plus rien en Afrique; la Syrie & une partie de l'Aſie mineure lui étaient enlevées. Il défendait contre les Muſulmans

ſulmans ſes frontiéres vers l'orient de la mer noire ; & tantôt vaincu, tantôt vainqueur, il aurait pû au moins ſe fortifier contre eux par cet uſage continuel de la guerre. Mais du côté du Danube & vers le bord occidental de la mer noire, d'autres ennemis le ravageaient. Une nation de Scythes, nommée les Abares ou Avares, les Bulgares, autres Scythes, dont la Bulgarie tient ſon nom, deſolaient tous ces beaux climats de la Romanie, où *Adrien* & *Trajan* avaient conſtruit de ſi belles villes, & ces grands-chemins deſquels il ne ſubſiſte plus que quelques chauſſées.

Les Abares ſur-tout, répandus dans la Hongrie & dans l'Autriche, ſe jettaient tantôt ſur l'Empire d'Orient, tantôt ſur celui de *Charlemagne*. Ainſi des frontiéres de la Perſe à celles de la France, la terre était en proie à des incurſions preſque continuelles.

Si les frontiéres de l'Empire Grec étaient toûjours reſſerrées & toûjours déſolées, la capitale était le théatre des révolutions & des crimes. Un mèlange de l'artifice des Grecs & de la férocité des Thraces, formait le caractère qui régnait à la cour. En effet, quel ſpectacle nous repréſente Conſtantinople ? *Maurice* & ſes cinq enfans maſſacrés : *Phocas* aſſaſſiné pour prix de ſes meurtres & de ſes inceſtes : *Conſtantin* empoiſonné par l'Impératrice *Martine*, à qui on arrache la langue, tandis qu'on coupe le nez à *Héracléonas* ſon fils : *Conſtans* aſſommé dans un bain par ſes domeſtiques : *Conſtantin Pogonate* qui fait crever les yeux à ſes deux frés :

res : *Juſtinien II*, ſon fils prêt à faire à Conſtantinople ce que *Théodoſe* fit à Theſſalonique, ſurpris, mutilé & enchaîné par *Léonce*, au moment qu'il allait faire égorger les principaux citoyens : *Léonce* bientôt traité lui-même comme il avait traité *Juſtinien II* ; ce *Juſtinien* rétabli, faiſant couler ſous ſes yeux dans la place publique le ſang de ſes ennemis, & périſſant enfin ſous la main d'un boureau : *Philippe Bardanès* détrôné & condamné à perdre les yeux : *Léon l'Iſaurien* & *Conſtantin Copronyme* morts à-la-vérité dans leur lit, mais après un régne ſanguinaire, auſſi malheureux pour le Prince que pour les ſujets : l'Impératrice *Irène*, la premiére femme qui monta ſur le trône des *Céſars*, & la premiére qui fit périr ſon fils pour régner : *Nicéphore* ſon ſucceſſeur, déteſté de ſes ſujets, pris par les Bulgares, décollé, ſervant de pâture aux bêtes, tandis que ſon crane ſert de coupe à ſon vainqueur: enfin *Michel Curopalate*, contemporain de *Charlemagne*, confiné dans un cloître, & mourant ainſi moins cruellement, mais plus honteuſement que ſes prédéceſſeurs : C'eſt ainſi que l'Empire eſt gouverné pendant 200. ans. Quelle hiſtoire de brigands obſcurs, punis en place publique pour leurs crimes, eſt plus horrible & plus dégoutante ?

Cependant il faut pourſuivre : il faut voir au neuviéme ſiécle *Léon l'Arménien*, brave guerrier, mais ennemi des images, aſſaſſiné à la Meſſe dans le tems qu'il chantait une antienne : ſes aſſaſſins s'aplaudiſſant d'avoir tué un hérétique, vont tirer de priſon un officier, nommé *Michel*

Michel le bègue, condamné à la mort par le Sénat, & qui au lieu d'être exécuté, reçut la pourpre Impériale. Ce fut lui qui étant amoureux d'une Religieuſe, ſe fit prier par le Sénat de l'épouſer, ſans qu'aucun Evêque oſat être d'un ſentiment contraire. Ce fait eſt d'autant plus digne d'attention, que preſqu'en même tems on voit *Euphemius* en Sicile, pourſuivi criminellement pour un ſemblable mariage; & quelque tems après on condamne à Conſtantinople le mariage très-légitime de l'Empereur *Léon le philoſophe*. Ou eſt donc le païs ou l'on trouve alors des loix & des mœurs? Ce n'eſt pas dans nôtre Occident.

Cette ancienne querelle des images troublait toûjours l'Empire. La cour était tantôt favorable, tantôt contraire à leur culte, ſelon qu'elle voyait pancher l'eſprit du plus grand nombre. *Michel le bègue* commença par les conſacrer, & finit par les abattre.

Son ſucceſſeur *Théophile*, qui régna environ douze ans, depuis 829. juſqu'à 842. ſe déclara contre ce culte. On a écrit qu'il ne croyait point la réſurrection, qu'il niait l'exiſtence des Démons, & qu'il n'admettait pas JESUS-CHRIST pour DIEU. Il ſe peut faire qu'un Empereur penſât ainſi; mais faut-il croire, je ne dis pas ſur les Princes ſeulement, mais ſur les particuliers, des ennemis qui ſans prouver aucun fait, décrient la religion & les mœurs des hommes qui n'ont pas penſé comme eux?

Ce *Théophile*, fils de *Michel le bègue*, fut preſ-

que le ſeul Empereur qui eût ſuccédé paiſiblement à ſon pére depuis deux ſiécles. Sous lui les adorateurs des images furent plus perſécutés que jamais. On connait aiſément par ces longues perſécutions, que tous les citoyens étaient diviſés.

Il eſt remarquable, que deux femmes ayent rétabli les images. L'une eſt l'Impératrice *Irène* veuve de *Léon IV*; & l'autre l'Impératrice *Théodora* veuve de *Théophile*.

Théodora, maîtreſſe de l'Empire d'Orient ſous le jeune *Michel* ſon fils, perſécuta à ſon tour les ennemis des images. Elle porta ſon zèle, ou ſa politique, plus loin. Il y avait encore dans l'Aſie mineure un grand nombre de Manichéens qui vivaient paiſibles, parce que la fureur d'enthouſiaſme, qui n'eſt guères que dans les ſectes naiſſantes, était paſſée. Ils étaient riches par le commerce. Soit qu'on en voulût à leurs opinions ou à leurs biens, on fit contre eux des édits ſévéres, qui furent exécutés avec cruauté. La perſécution leur rendit leur premier fanatiſme. On en fit périr des milliers dans les ſupplices. Le reſte déſeſpéré ſe révolta. Il en paſſa
846 plus de quarante-mille chez les Muſulmans; & ces Manichéens, auparavant ſi tranquilles, devinrent des ennemis irréconciliables, qui joints aux Sarrazins ravagèrent l'Aſie mineure juſqu'aux portes de la ville Impériale, dépeuplée par une peſte horrible en 842. & devenue un objet de pitié.

La peſte proprement dite, eſt une maladie particuliére aux peuples de l'Afrique, comme la peti-

petite-vérole. C'eſt de ces païs qu'elle vient toûjours par des vaiſſeaux marchands. Elle inonderait l'Europe ſans les ſages précautions qu'on prend dans nos ports ; & probablement l'inattention du gouvernement laiſſa entrer la contagion dans la ville Impériale.

Cette même inattention expoſa l'Empire à un autre fléau. Les Ruſſes s'embarquèrent vers le port qu'on nomme aujourdhui Azoph ſur la mer noire, & vinrent ravager tous les rivages du Pont Euxin. Les Arabes d'un autre côté pouſſèrent encore leurs conquêtes par-delà l'Arménie & dans l'Aſie mineure. Enfin *Michel le jeune*, après un règne cruel & infortuné, fut aſſaſſiné par *Baſile*, qu'il avait tiré de la plus baſſe condition pour l'aſſocier à l'Empire.

L'adminiſtration de *Baſile* ne fut guères plus heureuſe. C'eſt ſous ſon régne qu'eſt l'époque du grand ſchiſme qui diviſa l'Egliſe Grecque de la Latine.

Les malheurs de l'Empire ne furent pas beaucoup réparés ſous *Léon* qu'on appella le philoſophe ; non qu'il fût un *Antonin*, un *Marc-Aurèle*, un *Julien*, un *Aaron Rachild*, un *Alfred*, mais parce qu'il était ſavant. Il paſſe pour avoir le premier ouvert un chemin aux Turcs, qui ſi longtems après ont pris Conſtantinople.

Les Turcs, qui combattirent depuis les Sarrazins, & qui, mêlés à eux, furent leur ſoûtien & les deſtructeurs de l'Empire Grec, avaient-ils déja envoyé des colonies dans ces contrées voiſines du Danube ? On n'a guères d'hiſtoires véritables de ces émigrations des Barbares.

Il

Il n'y a que trop d'aparence que les hommes ont ainſi vécu longtems. A peine un païs était un peu cultivé, qu'il était envahi par une nation affamée, chaſſée à ſon tour par une autre. Les Gaulois n'étaient-ils pas deſcendus en Italie, n'avaient-ils pas couru juſques dans l'Aſie mineure? Vingt Peuples de la grande Tartarie n'ont-ils pas cherché de nouvelles terres?

Malgré tant de déſaſtres, Conſtantinople fut encore longtems la ville chrètienne la plus opulente, la plus peuplée, la plus recommandable par les arts. Sa ſituation ſeule, par laquelle elle domine ſur deux mers, la rendait néceſſairement commerçante. La peſte de 842. toute deſtructive qu'elle avait été, ne fut qu'un fléau paſſager. Les villes de commerce & où la cour réſide, ſe repeuplent toûjours par l'affluence des voiſins. Les arts mécaniques & les beaux-arts mêmes ne périſſent point dans une vaſte capitale qui eſt le ſéjour des riches.

Toutes ces révolutions ſubites du palais, les crimes de tant d'Empereurs égorgés les uns par les autres, ſont des orages qui ne tombent guères ſur des hommes cachés, qui cultivent en paix des profeſſions qu'on n'envie point.

Les richeſſes n'étaient point épuiſées: on dit qu'en 857 *Théodora* mére de *Michel*, en ſe démettant malgré elle de la régence, & traitée à peu près par ſon fils comme *Marie de Medicis* le fut de nos jours par *Louis XIII*, fit voir à l'Empereur, qu'il y avait dans le tréſor cent neuf mille livres peſant d'or & trois cens mille livres d'argent.

Un

Un gouvernement ſage pouvait donc encore maintenir l'Empire dans ſa puiſſance. Il était reſſerré, mais non démembré, changeant d'Empereurs, mais toûjours uni ſous celui qui ſe revêtait de la pourpre; enfin plus riche, plus plein de reſſources, plus puiſſant que celui d'Allemagne. Cependant il n'eſt plus, & l'Empire d'Allemagne ſubſiſte encore.

CHAPITRE VINGTIEME.

DE L'ITALIE, DES PAPES,

Du divorce de Lothaire Roi de Lorraine; & des autres affaires de l'Egliſe aux huitiéme & neuviéme ſiécles.

POur ne pas perdre le fil qui lie tant d'événements, ſouvenons-nous avec quelle prudence les Papes ſe conduiſirent ſous *Pepin* & ſous *Charlemagne*, comme ils aſſoupirent habilement les querelles de Religion, & comme chacun d'eux établit ſourdement les fondemens de la grandeur Pontificale.

Leur pouvoir était déja très-grand: puiſque *Grégoire IV*, rebâtit le port d'Oſtie, & que *Léon IV*,

IV. fortifia Rome à ſes dépens. Mais tous les Papes ne pouvaient être de grands-hommes, & toutes les conjonctures ne pouvaient leur être favorables. Chaque vacance de ſiége cauſait les mêmes troubles que l'élection d'un Roi en produit en Pologne. Le Pape élu avait à ménager à la fois le Sénat Romain, le Peuple & l'Empereur. La Nobleſſe Romaine avait grande part au gouvernement: elle éliſait alors deux Conſuls tous les ans. Elle créait un Préfet, qui était une eſpèce de Tribun du peuple. Il y avait un tribunal de douze Sénateurs: & c'étaient ces Sénateurs qui nommaient les principaux Officiers du Duché de Rome. Ce gouvernement municipal avait tantôt plus, tantôt moins d'autorité. Les Papes avaient à Rome plutôt un grand crédit qu'une puiſſance légiſlative.

S'ils n'étaient pas Souverains de Rome, ils ne perdaient aucune occaſion d'agir en Souverains de l'Egliſe d'Occident. Les Evêques ſe conſtituaient Juges des Rois, & les Papes Juges des Evêques. Tant de conflicts d'autorité, ce mêlange de religion, de ſuperſtition, de faibleſſe, de méchanceté dans toutes les Cours, l'inſuffiſance des loix, tout cela ne peut être mieux connu que par l'avanture du mariage & du divorce de *Lothaire* Roi de Lorraine, neveu de *Charles le chauve.*

Charlemagne avait repudié une de ſes femmes, & en avait épouſé une autre non ſeulement avec l'aprobation du Pape *Etienne*, mais ſur ſes preſſantes ſollicitations. Les Rois *Gontran*, *Caribert*, *Sigebert*, *Chilperic*, *Dagobert* avaient eu pluſieurs

pluſieurs femmes à la fois ſans qu'on eût murmuré ; & ſi c'était un ſcandale, il était ſans trouble. Le temps change tout. *Lothaire* marié avec *Teutberge* fille d'un Duc de la Bourgogne Transjurane, prétend la repudier pour un inceſte avec ſon frére, dont elle eſt accuſée, & épouſer ſa maîtreſſe *Valrade*. Toute la ſuite de cette avanture eſt d'une ſingularité nouvelle. D'abord la Reine *Teutberge* ſe juſtifie par l'épreuve de l'eau bouillante. Son Avocat plonge la main dans un vaſe, au fond duquel il ramaſſe impunément un anneau béni. Le Roi ſe plaint qu'on a emploïé la fourberie dans cette épreuve. Il eſt bien ſûr que ſi elle fut faite, l'Avocat de la Reine était inſtruit du ſecret de préparer la peau à ſoutenir l'action de l'eau bouillante, ſecret qui conſiſte, dit-on, à ſe frotter longtemps d'eſprit de vitriol, & d'alun avec du jus d'oignon. Aucune Académie des ſciences n'a de nos jours tenté de connaître ſur ces épreuves ce que ſavent les charlatans.

Le ſuccès de cette épreuve paſſait pour un 862
miracle, pour le jugement de Dieu même ; & cependant *Teutberge*, que le Ciel juſtifie, avoue à pluſieurs Evèques, en préſence de ſon Confeſſeur, qu'elle eſt coupable. Il n'y a guères d'apparence qu'un Roi qui voulait ſe ſéparer de ſa femme ſur une imputation d'adultère, eût imaginé de l'accuſer d'un inceſte avec ſon frére, ſi le fait n'avait pas été public. On ne va pas ſuppoſer un crime ſi recherché, ſi rare, ſi difficile à prouver : il faut d'ailleurs que dans ces temps-là ce qu'on appelle aujourdhui honneur,

ne

ne fût point du tout connu. Le Roi & la Reine ſe couvrent tous deux de honte, l'un par ſon accuſation, l'autre par ſon aveu. Deux Conciles nationaux ſont aſſemblés, qui permettent le divorce.

Le Pape *Nicolas I.* caſſe les deux Conciles. Il dépoſe *Gontier* Archevêque de Cologne, qui avait été le plus ardent dans l'affaire du divorce. *Gontier* écrit auſſitôt à toutes les Egliſes: „ Quoique le Seigneur *Nicolas*, qu'on nomme „ Pape, & qui ſe compte Pape & Empereur, „ nous ait excommuniés, nous avons réſiſté à „ ſa folie. Enſuite dans ſon écrit, s'adreſſant au Pape même: „ Nous ne recevons point, „ dit-il, votre maudite ſentence: nous la mépriſons; nous vous rejettons vous-même de „ notre communion, nous contentant de celle „ des Evêques nos frères que vous mepriſez, „ &c.

Un frére de l'Archevêque de Cologne porta lui-même cette proteſtation à Rome, & la mit ſur le tombeau de *St. Pierre*, l'épée à la main. Mais bientôt après l'état politique des affaires ayant changé, ce même Archevêque changea auſſi. Il vint au mont Caſſin ſe jetter aux genoux du Pape *Adrian* ſucceſſeur de *Nicolas*. „ Je déclare, dit-il, devant Dieu & devant ſes „ Saints, à vous, Monſeigneur *Adrian*, Souverain Pontife, aux Evêques qui vous ſont „ ſoûmis, & à toute l'aſſemblée, que je ſupporte humblement la ſentence de dépoſition, donnée canoniquement contre moi par „ le Pape *Nicolas*, &c. „ On ſent combien un exem-

exemple de cette eſpèce affermiſſait la ſupériorité de l'Egliſe Romaine ; & les conjonctures rendaient ces exemples fréquens.

Ce même *Nicolas I.* excommunie la ſeconde femme de *Lothaire*, & ordonne à ce Prince de reprendre la premiére. Toute l'Europe prend part à ces évenements. L'Empereur *Louis II.* frére de *Charles le chauve*, & oncle de *Lothaire*, ſe déclare d'abord violemment pour ſon neveu contre le Pape. Cet Empereur qui réſidait en Italie, menace *Nicolas I.* ; il y a du ſang répandu, & l'Italie eſt en allarmes. On négocie, on cabale de tous côtés. *Teutberge* va plaider à Rome ; *Valrade* ſa rivale entreprend le voïage, & n'oſe l'achever. *Lothaire* excommunié s'y tranſpotte, & va demander pardon à *Adrien* 869
II. ſucceſſeur de *Nicolas*, dans la crainte où il eſt que ſon oncle *le chauve* armé contre lui au nom de l'Egliſe, ne s'empare de ſon Roïaume de Lorraine. *Adrian II.* en lui donnant la Communion dans Rome, lui fait jurer qu'il n'a point uſé des droits du mariage avec *Valrade*, depuis l'ordre que le Pape *Nicolas* lui avait donné de s'en abſtenir. *Lothaire* fait ſerment, communie, & meurt quelque temps après. Tous les hiſtoriens ne manquent pas de dire qu'il eſt mort en punition de ſon parjure, & que les domeſtiques qui ont juré avec lui, ſont morts dans l'année.

Le droit qu'exercèrent en cette occaſion *Nicolas I.* & *Adrian II.* était fondé ſur les fauſſes Décrétales deja regardées comme un Côde univerſel. Le contract civil qui unit deux époux

étant

étant devenu un Sacrement, était ſoumis au jugement de l'Egliſe.

Cette avanture eſt le premier ſcandale touchant le mariage des têtes couronnées en Occident. On a vû depuis les Rois de France *Robert*, *Philippe I. Philippe Auguſte* excommuniés par les Papes pour des cauſes à peu près ſemblables, ou même pour des mariages contractés entre parents très-éloignés. Les Evèques nationaux prétendirent longtemps devoir être les Juges de ces cauſes. Les Pontifes de Rome les évoquèrent toujours à eux.

On n'examine point ici ſi cette nouvelle Juriſprudence eſt utile ou dangereuſe ; on n'écrit ni comme Juriſconſulte, ni comme Controverſiſte : mais toutes les provinces Chrêtiennes ont été troublées par ces ſcandales. Les anciens Romains, & les Peuples Orientaux furent plus heureux en ce point. Les droits des péres de famille, le ſecret de leur lit n'y furent jamais en proïe à la curioſité publique. On ne connait point chez eux de pareils procès au ſujet d'un mariage ou d'un divorce.

Ce deſcendant de *Charlemagne* fut le premier qui alla plaider à trois-cent lieuës de chez lui devant un Juge étranger pour ſavoir quelle femme il devait aimer. Les Peuples furent ſur le point d'être les victimes de ce différend. *Louis le débonnaire* avait été le premier exemple du pouvoir des Evèques ſur les Empereurs. *Lothaire* de Lorraine fut l'époque du pouvoir des Papes ſur les Evèques. Il réſulte de toute l'hiſtoire de ces temps-là, que la ſocieté avait peu

peu de régles certaines chez les Nations Occidentales, que les Etats avaient peu de loix, & que l'Egliſe voulait leur en donner.

CHAPITRE VINGT-UNIEME.

DE PHOTIUS, ET DU SCHISME ENTRE L'ORIENT ET L'OCCIDENT.

LA plus grande affaire que l'Egliſe eut alors, & qui en eſt encore une très-importante aujourdhui, fut l'origine de la ſéparation totale des Grecs & des Latins. La chaire Patriarchale de Conſtantinople étant, ainſi que le trône, l'objet de l'ambition, était ſujette aux mêmes révolutions. L'Empereur *Michel III.* mécontent du Patriarche *Ignace*, l'obligea à ſigner lui-même ſa dépoſition, & mit à ſa place *Photius*, eunuque du Palais, homme d'une grande qualité, d'un vaſte génie, & d'une ſcience univerſelle. Il était grand-Ecuyer & Miniſtre d'Etat. Les Evêques, pour l'ordonner Patriarche, le firent paſſer en ſix jours par tous les degrés. Le premier jour on le fit moine, parce que les moines étaient alors regardés comme faiſant partie de la Hiérarchie. Le ſecond jour il fut lecteur, le troiſiéme ſoûdiacre, puis diacre, prêtre, & enfin Patriarche, le jour de Noël en 858.

Le Pape *Nicolas* prit le parti d'*Ignace*, & ex-

communia *Photius*. Il lui reprochait ſur-tout d'avoir paſſé de l'état laïc à celui d'Evêque avec tant de rapidité ; mais *Photius* répondait avec raiſon que *St. Ambroiſe*, Gouverneur de Milan, & à peine Chrêtien, avait joint la dignité d'Evêque à celle de Gouverneur plus rapidement encore. *Photius* excommunia donc le Pape à ſon tour, & le declara dépoſé. Il prit le titre de Patriarche œcuménique, & accuſa hautement d'héréſie les Evêques d'Occident de la communion du Pape. Le plus grand reproche qu'il leur faiſait, roulait ſur la proceſſion du pére & du fils. *Des hommes*, dit-il dans une de ſes lettres, *ſortis des ténébres de l'Occident, ont tout corrompu par leur ignorance. Le comble de leur impieté eſt d'ajouter de nouvelles paroles au ſacré ſimbole autoriſé par tous les Conciles, en diſant que le St. Eſprit ne procéde pas du Pére ſeulement, mais encore du Fils, ce qui eſt renoncer au chriſtianiſme.*

On voit par ce paſſage & par beaucoup d'autres quelle ſupériorité les Grecs affectaient en tout ſur les Latins. Ils prétendaient que l'Egliſe Romaine devait tout à la Grecque, juſqu'aux noms des uſages, des Cérémonies, des Miſtères, des Dignités. *Batême, Euchariſtie, Liturgie, Diocéſe, Paroiſſe, Evêque, Prêtre, Diacre, Moine, Egliſe*, tout eſt Grec. Ils regardaient les Latins comme des diſciples ignorants, révoltés contre leurs maîtres.

Les autres ſujets d'anathême étaient, que les Latins ſe ſervaient de pain non levé pour l'Euchariſtie, mangeaient des œufs & du fromage en carême, & que leurs prêtres ne ſe faiſaient point

point raſer la barbe. Etranges raiſons pour brouiller l'Occident avec l'Orient.

Mais quiconque eſt juſte avouera que *Photius* était non ſeulement le plus ſavant homme de l'Egliſe, mais un grand Evêque. Il ſe conduiſit comme *St. Ambroiſe*, quand *Bazile* aſſaſſin de l'Empereur *Michel* ſe préſenta dans l'Egliſe 867
de Sophie : *Vous êtes indigne d'aprocher des ſaints miſtéres*, lui dit-il à haute voix, *vous qui avez les mains encor ſouillées du ſang de vôtre bienfaiteur*. *Photius* ne trouva pas un *Théodoſe* dans *Bazile*. Ce Tiran fit une choſe juſte par vengeance. Il rétablit *Ignace* dans le ſiége Patriarcal, & chaſſa *Photius*. Rome profita de cette conjoncture pour faire aſſembler à Conſtantino- 869
ple le huitiéme Concile œcuménique, compoſé de trois cent Evêques. Les Légats du Pape préſidèrent, mais ils ne ſavaient pas le Grec, & parmi les autres Evêques très peu ſavaient le Latin. *Photius* y fut univerſellement condamné comme intrus, & ſoumis à la pénitence publique. On ſigna pour les cinq Patriarches avant de ſigner pour le Pape ; ce qui eſt fort extraordinaire : car puiſque les Légats eurent la premiére place, ils devaient ſigner les premiers. Mais en tout cela les queſtions qui partageaient l'Orient & l'Occident, ne furent point agitées : on ne voulait que dépoſer *Photius*.

Quelque tems après, le vrai Patriarche, *Ignace*, étant mort, *Photius* eut l'adreſſe de ſe faire rétablir par l'Empereur *Baſile*. Le Pape *Jean VIII.* le reçut à ſa communion, le recon-

nut, lui écrivit, & malgré ce huitiéme Concile œcuménique, qui avait anathématiſé ce Patriar-
879 che, le Pape envoya ſes Légats à un autre Concile à Conſtantinople, dans lequel *Photius* fut reconnu innocent par quatre cent Evêques, dont trois cent l'avaient auparavant condamné. Les Légats de ce même ſiége de Rome, qui l'avaient anathématiſé, ſervirent eux-mêmes à caſſer le huitiéme Concile œcuménique.

Combien tout change chez les hommes ! combien ce qui était faux, devient vrai ſelon les temps ! Les Légats de *Jean VIII.* s'écrient en plein Concile ; *ſi quelqu'un ne reconnait pas Photius, que ſon partage ſoit avec Judas.* Le Concile s'écrie, *longues années au Patriarche Photius, & au Patriarche Jean.*

Enfin à la ſuite des actes du Concile on voit une lettre du Pape à ce ſavant Patriarche, dans laquelle il lui dit ; *nous penſons comme vous ; nous tenons pour tranſgreſſeurs de la parole de Dieu, nous rangeons avec Judas, ceux qui ont ajouté au ſimbole, que le St. Eſprit procéde du Pére & du Fils ; mais nous croïons qu'il faut uſer de douceur avec eux, & les exhorter à renoncer à ce blaſphéme.*

Il eſt donc clair que l'Egliſe Romaine & la Grecque penſaient alors différemment de ce qu'on penſe aujourdhui. Il arriva depuis que Rome adopta la proceſſion du Pére & du Fils ; & il arriva même qu'en 1274. l'Empereur des Grecs, *Michel Paléologue* implorant contre les Turcs une nouvelle croiſade, envoïa au ſecond Concile de Lyon, ſon Patriarche & ſon Chancelier,

qui

qui chantèrent avec le Concile en Latin, *qui ex patre filioque procedit.* Mais l'Egliſe Grecque retourna encor à ſon opinion, & ſembla la quitter encore dans la réunion paſſagére qui ſe fit avec *Eugéne IV.* Que les hommes apprennent de là à ſe tolerer les uns les autres. Voilà des variations & des diſputes ſur un point fondamental, qui n'ont ni excité de troubles, ni rempli les priſons, ni allumé les buchers.

On a blamé les déferences du Pape *Jean VIII.* pour le Patriarche *Photius*; on n'a pas aſſez ſongé que ce Pontife avait alors beſoin de l'Empereur *Baſile.* Un Roi de Bulgarie, nommé *Bogoris*, gagné par l'habileté de ſa femme qui était Chrêtienne, s'était converti, à l'exemple de *Clovis* & du Roi *Egbert.* Il s'agiſſait de ſavoir de quel patriarchat cette nouvelle province Chrêtienne dépendrait. Conſtantinople & Rome ſe la diſputaient. La déciſion dépendait de l'Empereur *Baſile.* Voilà en partie le ſujet des complaiſances qu'eut l'Evêque de Rome pour celui de Conſtantinople.

Il ne faut pas oublier que dans ce Concile, ainſi que dans le précédent, il y eut des *Cardinaux.* On nommait ainſi des Prêtres & des Diacres qui ſervaient de conſeils aux Métropolitains. Il y en avait à Rome comme dans d'autres Egliſes. Ils étaient déja diſtingués: mais ils ſignaient après les Evêques & les Abbés.

Le Pape donna par ſes lettres & par ſes Légats le titre de *vôtre Sainteté* au Patriarche *Photius.* Les autres Patriarches ſont auſſi apellés *Papes* dans ce Concile. C'eſt un nom Grec,

commun à tous les prêtres, & qui peu à peu eſt devenu le titre diſtinctif du Métropolitain de Rome.

Il paraît que *Jean VIII.* ſe conduiſait avec prudence ; car ſes ſucceſſeurs s'étant brouillés avec l'Empire Grec, & ayant adopté le huitiéme Concile œcuménique de 869. & rejetté l'autre qui abſolvait *Photius*, la paix établie par *Jean VIII.* fut alors rompue. *Photius* éclata contre l'Egliſe Romaine, la traita d'hérétique au ſujet de cet article du *filioque procedit*, des œufs en carême, de l'Euchariſtie faite avec du pain ſans levain, & de pluſieurs autres uſages. Mais le grand point de la diviſion était la Primatie. *Photius* & ſes ſucceſſeurs voulaient être les premiers Evêques du Chriſtianiſme, & ne pouvaient ſouffrir que l'Evêque de Rome, d'une ville qu'ils regardaient alors comme barbare, ſéparée de l'Empire par ſa rebellion, & en proie à qui voudrait s'en emparer, jouit de la préſéance ſur l'Evêque de la ville Impériale. Le Patriarche de Conſtantinople avait alors dans ſon diſtrict toutes les égliſes de la Sicile & de la Poüille ; & le St. Siége en paſſant ſous une domination étrangére, avait perdu à la fois dans ces provinces ſon patrimoine & ſes droits de Métropolitain. L'Egliſe Grecque mépriſait l'Egliſe Romaine. Les ſciences fleuriſſaient à Conſtantinople, mais à Rome tout tombait juſqu'à la langue Latine ; & quoiqu'on y fût plus inſtruit que dans tout le reſte de l'Occident, ce peu de ſcience ſe reſſentait de ces temps malheureux. Les Grecs ſe vengeaient bien de la ſupério-

périorité que les Romains avaient eüe ſur eux depuis le temps de *Lucrèce* & de *Ciceron* juſqu'à *Corneille Tacite*. Ils ne parlaient des Romains qu'avec ironie. L'Evêque *Luitprand* envoïé depuis en ambaſſade à Conſtantinople par les *Othons*, raporte que les Grecs n'apellaient *St. Grégoire le grand*, que *Grégoire dialogue*, parce qu'en effet ſes dialogues ſont d'un homme trop ſimple. Le temps a tout changé. Les Papes ſont devenus de grands Souverains, Rome le centre de la poiteſſe & des arts, l'Egliſe Latine ſavante ; & le Patriarche de Conſtantinople n'eſt plus qu'un eſclave, Evêque d'un peuple eſclave.

Photius qui eut dans ſa vie plus de revers que de gloire, fut dépoſé par des intrigues de cour ; & mourut malheureux ; mais ſes ſucceſſeurs, attachés à ſes prétentions, les ſoûtinrent avec vigueur.

Le Pape *Jean VIII.* mourut encor plus malheureuſement. Les annales de *Fulde* diſent qu'il fut aſſaſſiné à coups de marteau. Les temps ſuivants nous feront voir le Siége Pontifical ſouvent enſanglanté, & Rome toûjours un grand objet pour les Nations, mais toûjours à plaindre.

Le dogme ne troubla point encore l'Egliſe d'Occident ; à peine a-t-on conſervé la mémoire d'une petite diſpute excitée en 814. par un nommé *Jean Godeſcald* ſur la prédeſtination & ſur la grace ; & je ne ferais nulle mention d'une folie épidémique, qui ſaiſit le peuple de Dijon en 844. à l'occaſion d'un *St. Bénigne* qui donnait, diſait-on, des convulſions à ceux qui

priaient ſur ſon tombeau : je ne parlerais pas, dis-je, de cette ſuperſtition populaire, ſi elle ne s'était renouvellée de nos jours avec fureur dans des circonſtances toutes pareilles. Les mêmes folies ſemblent deſtinées à reparaître de tems en tems ſur la ſcéne du monde ; mais auſſi le bon-ſens eſt le même dans tous les tems : & on n'a rien dit de ſi ſage ſur les miracles modernes operés ſur le tombeau de je ne ſai quel diacre de Paris, que ce que dit en 844. un Evêque de Lyon ſur ceux de Dijon. „ Voilà „ un étrange Saint, qui eſtropie ceux qui ont „ recours à lui : il me ſemble que les miracles „ devraient être faits pour guérir les maladies, „ & non pour en donner. „

Ces minuties ne troublaient point la paix en Occident, & les querelles théologiques y étaient alors comptées pour rien, parce qu'on ne penſait qu'à s'agrandir. Elles avaient plus de poids en Orient, parce que les Prélats n'y ayant jamais eu de puiſſance temporelle, cherchaient à ſe faire valoir par les guerres de plume. Il y a encor une autre cauſe de la paix théologique en Occident ; c'eſt l'ignorance qui au moins produiſit ce bien parmi les maux infinis dont elle était cauſe.

CHAP.

CHAPITRE VINGT-DEUXIEME.

ETAT DE L'EMPIRE D'OCCIDENT,

A LA FIN DU NEUVIEME SIECLE.

L'Empire d'Occident ne ſubſiſta plus que de nom. *Arnould*, *Arnolfe* ou *Arnold*, bâtard de *Carloman*, ſe rendit maître de l'Allemagne; mais l'Italie était partagée entre deux Seigneurs, tous deux du ſang de *Charlemagne* par les femmes; l'un était un Duc de Spoléte, nommé *Gui*; l'autre *Bérenger*, Duc de Frioul : tous deux inveſtis de ces Duchés par *Charles le chauve*, tous deux prétendans à l'Empire auſſi-bien qu'au roïaume de France. *Arnould*, en qualité d'Empereur, regardait auſſi la France comme lui apartenant de droit : tandis que la France, détachée de l'Empire, était partagée entre *Charles le ſimple* qui la perdait, & le Roi *Eudes*, grand-oncle de *Hugues Capet*, qui l'uſurpait. 888.

Un *Bozon*, Roi d'Arles, diſputait encore l'Empire. Le Pape *Formoſe*, Evêque peu accrédité de la malheureuſe Rome, ne pouvait que donner l'onction ſacrée au plus fort. Il couronna ce *Gui* de Spoléte. L'année d'après il couronna *Bérenger* vainqueur : & il fut forcé de couronner enfin cet *Arnoud* qui vint aſſiéger Rome & la prit d'aſſaut. Le ſerment équivoque, que reçut *Arnoud* des Romains, prouve que déjà les Papes 894.

pré-

prétendaient à la ſouveraineté de Rome. Tel était ce ſerment : „ Je jure par les ſaints myſtéres, que „ ſauf mon honneur, ma loi & ma fidélité à „ Monſeigneur *Formoſe* Pape, je ſerai fidéle à l'Em- „ pereur *Arnoud*.

Les Papes étaient alors en quelque ſorte ſemblables aux Califes de Bagdat, qui révérés dans tous les Etats Muſulmans comme les chefs de la Religion, n'avaient plus gueres d'autre droit que celui de donner les inveſtitures des Roiaumes à ceux qui les demandaient les armes à la main; mais il y avait entre ces Califes & ces Papes cette différence, que les Califes étaient tombés, & que les Papes s'étaient élevés.

Il n'y avait réellement plus d'Empire, ni de droit ni de fait. Les Romains, qui s'étaient donnés à *Charlemagne* par acclamation, ne voulaient plus reconnaître des bâtards, des étrangers, à peine maitres d'une partie de la Germanie.

Le peuple Romain dans ſon abaiſſement, dans ſon mélange avec tant d'étrangers, conſervait encore, comme aujourdhui, cette fierté ſecrette que donne la grandeur paſſée. Il trouvait inſuportable que des Bructéres, des Cattes, des Marcomans, ſe diſent les ſucceſſeurs des *Céſars*, & que les rives du Mein & la forêt Hercinie fuſſent le centre de l'Empire de *Titus* & *Trajan*.

On frémiſſait à Rome d'indignation, & on riait en même tems de pitié, lorſqu'on aprenait qu'après la mort d'*Arnoud*, ſon fils *Hiludovic*, que nous appellons *Louis*, avait été deſigné Empereur des Romains à l'âge de trois ou quatre ans
900. dans un village barbare, nommé Fourkem, par quel-

quelques Seigneurs & Evêques Germains. Cet enfant ne fut jamais compté parmi les Empereurs ; mais on le regardait dans l'Allemagne comme celui qui devait ſucceder à *Charlemagne* & aux *Céſars*. C'était en effet un étrange Empire Romain que ce gouvernement qui n'avait alors ni les pais entre le Rhin & la Meuſe, ni la France, ni la Bourgogne, ni l'Eſpagne, ni rien enfin dans l'Italie, & pas même une maiſon dans Rome qu'on pût dire apartenir à l'Empereur.

Du tems de ce *Louis*, dernier Prince Allemand du ſang de *Charlemagne* par bâtardiſe, mort en 912. l'Empire Romain, reſſerré en Allemagne, fut ce qu'était la France, une contrée dévaſtée par les guerres civiles & étrangéres, ſous un Prince élu en tumulte & mal obéi.

Tout eſt révolution dans les gouvernemens : c'en eſt une frapante que de voir une partie de ces Saxons ſauvages, traités par *Charlemagne* comme les Ilotes par les Lacédémoniens, donner ou prendre au bout de cent-douze ans cette même dignité, qui n'était plus dans la maiſon de leur vainqueur. *Othon*, Duc de Saxe, après la mort de *Louis*, met, dit-on, par ſon crédit la couronne d'Allemagne ſur la tête de *Conrad* Duc de Franconie ; & après la mort de *Conrad*, le fils du Duc *Othon* de Saxe, *Henri l'oiſeleur*, eſt élu. Tous ceux qui s'étaient faits Princes héréditaires en Germanie, joints aux Evêques, faiſaient ces élections, & y appellaient alors les principaux citoyens des bourgades.

912.

919.

CHA-

CHAPITRE VINGT-TROISIEME.

DES FIEFS ET DE L'EMPIRE.

LA force qui a tout fait dans ce monde, avait donné l'Italie, & les Gaules aux Romains. Les Barbares uſurpèrent leurs conquêtes. Le pére de *Charlemagne* uſurpa les Gaules ſur les Rois Francs. Les Gouverneurs ſous la race de *Charlemagne* uſurpèrent tout ce qu'ils purent. Les Rois Lombards avaient déja établi des fiefs en Italie. Ce fut le modèle ſur lequel ſe réglèrent les Ducs & les Comtes dès le temps de *Charles le chauve*. Peu à peu leurs Gouvernements devinrent des patrimoines. Les Evêques de pluſieurs grands ſiéges, déjà puiſſans par leur dignité, n'avaient plus qu'un pas à faire pour être Princes : & ce pas fut bientôt fait. De-là vient la puiſſance ſéculiére des Evêques de Mayence, de Cologne, de Tréves, de Wurtsbourg, & de tant d'autres en Allemagne & en France. Les Archevêques de Rheims, de Lyon, de Beauvais, de Langres, de Laon, s'attribuèrent les droits régaliens. Cette puiſſance des eccléſiaſtiques ne dura pas en France : mais en Allemagne elle eſt affermie pour longtems. Enfin les moines eux-mêmes devinrent Princes, les Abbés de Fulde, de St. Gal, de Kempten, de Corbie, &c. étaient de petits Rois dans les païs où quatre-vingt ans auparavant ils défri-

défrichaient de leurs mains quelques terres que des proprietaires charitables leur avaient données. Tous ces Seigneurs, Ducs, Comtes, Marquis, Evêques, Abbés, rendaient hommage au Souverain. On a longtems cherché l'origine de ce gouvernement féodal. Il eſt à croire qu'il n'en a point d'autre que l'ancienne coutume de toutes les Nations, d'impoſer un hommage & un tribut au plus faible. On ſait qu'enſuite les Empereurs Romains donnèrent des terres à perpétuité à de certaines conditions. On en trouve des exemples dans les vies d'*Alexandre Sévère* & de *Probus*. Les Lombards furent les premiers qui érigèrent des duchés relevant en fief de leur roïaume. Spoléte & Bénevent furent ſous les Rois Lombards des duchés héréditaires.

Avant *Charlemagne*, *Taſſillon* poſſedait le duché de Baviére à condition d'un hommage; & ce duché eût apartenu à ſes deſcendans, ſi *Charlemagne*, ayant vaincu ce Prince, n'eût dépouillé le pére & les enfans.

Bientôt point de villes libres en Allemagne, ainſi point de commerce, point de grandes richeſſes. Les villes n'avaient pas même de murailles. Cet Etat, qui pouvait être ſi puiſſant, était devenu ſi faible par le nombre & la diviſion de ſes maîtres, que l'Empereur *Conrad* fut obligé de promettre un tribut annuel aux Hongrois, Huns ou Pannoniens, ſi bien contenus par *Charlemagne*, & ſoumis depuis par les Empereurs de la maiſon d'Autriche. Mais alors ils ſemblaient être ce qu'ils avaient été ſous *Attila*. Ils ravageaient l'Allemagne, les frontiéres de la Fran-

France. Ils deſcendaient en Italie par le Tyrol, après avoir pillé la Baviére, & revenaient enſuite avec les dépouilles de tant de Nations.

C'eſt au régne de *Henri l'oiſeleur* que ſe débrouilla un peu le cahos de l'Allemagne. Ses limites étaient alors le fleuve de l'Oder, la Bohême, la Moravie, la Hongrie, les rivages du Rhin, de l'Eſcaut, de la Moſelle, de la Meuſe, & vers le Septentrion la Poméranie & le Holſtein étaient ſes barriéres.

Il faut que *Henri l'oiſeleur* fût un des Rois des plus dignes de régner. Sous lui les Seigneurs de l'Allemagne ſi diviſés, ſont réunis. Le pre-
920 mier fruit de cette réunion eſt l'affranchiſſement du tribut qu'on payait aux Hongrois, & une grande victoire remportée ſur cette Nation terrible. Il fit entourer de murailles la plûpart des villes d'Allemagne. Il inſtitua des milices. On lui attribua même l'invention de quelques jeux militaires qui donnaient quelques idées des tournois. Enfin l'Allemagne reſpirait, mais il ne parait pas qu'elle prétendit être l'Empire Romain. L'Archevêque de Mayence avait ſacré *Henri l'oiſeleur*. Aucun Légat du Pape, aucun Envoyé des Romains n'y avait aſſiſté. L'Allemagne ſembla pendant tout ce régne oublier l'Italie.

Il n'en fut pas ainſi ſous *Othon le grand*, que les Princes Allemands, les Evêques & les Abbés élurent unanimément après la mort de *Hen-*
936. *ri* ſon pére. L'héritier reconnu d'un Prince puiſſant, qui a fondé ou rétabli un Etat, eſt toûjours plus puiſſant que ſon pére, s'il ne manque

pas

pas de courage ; car il entre dans une carriére déjà ouverte : il commence où ſon prédéceſſeur a fini. Ainſi *Alexandre* avait été plus loin que *Philippe* ſon pére, *Charlemagne* plus loin que *Pepin*, & *Othon le grand* paſſa de beaucoup *Henri l'oiſeleur*.

CHAP. VINGT-QUATRIEME.

D'OTHON LE GRAND, AU DIXIEME SIECLE.

Othon qui rétablit une partie de l'Empire de *Charlemagne*, étendait comme lui la Religion Chrêtienne en Germanie par des victoires. Il força les Danois les armes à la main à payer tribut, & à recevoir le baptême qui leur avait été prêché un ſiécle auparavant, & qui était preſqu'entiérement aboli. 948

Ces Danois ou Normands qui avaient conquis la Neuſtrie & l'Angleterre, ravagé la France & l'Allemagne, reçurent des loix d'*Othon*. Il établit des Evêques en Dannemarck qui furent alors ſoumis à l'Archevêque de Hambourg Métropolitain des Egliſes barbares, fondées depuis peu dans le Holſtein, dans la Suéde, dans le Dannemarck. Tout ce Chriſtianiſme conſiſtait à faire le ſigne de la croix. Il ſoumit la Bohême après une guerre opiniâtre. C'eſt depuis lui que la Bohême, & même le Dannemarck furent reputés Provinces de l'Empire ; mais les Danois ſecouè-

ſecouèrent bientôt le joug.

Othon s'était ainſi rendu l'homme le plus conſidérable de l'Occident, & l'arbitre des Princes. Son autorité était ſi grande, & l'état de la France ſi déplorable alors, que *Louis d'outremer* fils de *Charles le ſimple*, deſcendant de *Charlemagne*, était venu en 948. à un Concile d'Evêques que tenait *Othon* près de Mayence; ce Roi de France dit ces propres mots rédigés dans les actes. „ J'ai été reconnu Roi, & ſacré, par les „ ſuffrages de tous les Seigneurs, & de toute la „ Nobleſſe de France. *Hugues* toutefois m'a chaſ„ ſé, m'a pris frauduleuſement, & m'a retenu „ priſonnier un an entier, & je n'ai pû obtenir „ ma liberté qu'en lui laiſſant la ville de Laon „ qui reſtait ſeule à la Reine *Gerberge*, pour y „ tenir ſa cour avec mes ſerviteurs. Si on pré„ tend qne j'aïe commis quelque crime qui mé„ ritât un tel traitement, je ſuis prêt à m'en „ purger au jugement d'un Concile, & ſuivant „ l'ordre du Roi *Othon*, ou par le combat ſin„ gulier.

Ce diſcours important prouve à la fois bien des choſes; la puiſſance d'*Othon*, la faibleſſe de la France, la coûtume des combats ſinguliers, & enfin l'uſage qui s'établiſſait de donner les Couronnes non par le droit du ſang, mais par les ſuffrages des Seigneurs, uſage bientôt après aboli en France.

Tel était le pouvoir d'*Othon le grand*, quand il fut invité à paſſer les Alpes par les Italiens mêmes, qui toujours factieux & faibles ne pouvaient ni obéïr à leurs compatriotes, ni être libres,

libres, ni ſe défendre à la fois contre les Sarrazins & les Hongrois, dont les incurſions infectaient encor leur païs.

L'Italie qui dans ſes ruines était toujours la plus riche & la plus floriſſante contrée de l'Occident, était déchirée ſans ceſſe par des Tirans. Mais Rome dans ces diviſions donnait encor le mouvement aux autres villes d'Italie. Qu'on ſonge à ce qu'était Paris dans le tems de la Fronde, & plus encor ſous *Charles l'inſenſé*, & à ce qu'était Londres ſous l'infortuné *Charles I*, on aura quelque idée de l'état de Rome au dixiéme ſiécle. La chaire pontificale était opprimée deshonorée & ſanglante. L'élection des Papes ſe faiſait d'une maniére dont on n'a guéres d'exemples, ni avant, ni après.

CHAPIT. VINGT-CINQUIEME.

DE LA PAPAUTÉ AU DIXIEME SIECLE,

Avant qu'Othon le grand ſe rendit maître de Rome.

LEs ſcandales & les troubles intеſtins qui affligèrent Rome & ſon Egliſe au dixiéme ſiécle, & qui continuèrent longtemps après,

n'étaient arrivés ni ſous les Empereurs Grecs & Latins, ni ſous les Rois Gots, ni ſous les Rois Lombards, ni ſous *Charlemagne*. Ils ſont viſiblement la ſuite de l'anarchie ; & cette anarchie eut ſa ſource dans ce que les Papes avaient fait pour la prévenir, dans la politique qu'ils avaient euë d'appeller les Francs en Italie. S'ils avaient en effet poſſédé toutes les terres qu'on prétend que *Charlemagne* leur donna, ils auraient été plus grands Souverains qu'ils ne le ſont aujourdhui. L'ordre & la régle euſſent été dans les élections, & dans le gouvernement, comme on les y voit. Mais on leur diſputa tout ce qu'ils voulurent avoir. L'Italie fut toujours l'objet de l'ambition des étrangers. Le ſort de Rome fut toujours incertain. Il ne faut jamais perdre de vuë que le grand but des Romains était de rétablir l'ancienne République, que des Tirans s'élevaient dans l'Italie & dans Rome, que les élections ne furent preſque jamais libres, & que tout était abandonné aux factions.

Le Pape *Formoſe*, fils du prêtre *Léon* étant Evêque de Porto, avait été à la tête d'une faction contre *Jean VIII.* & deux fois excommunié par ce Pape ; mais ces excommunications, qui furent bientôt après ſi terribles aux têtes couronnées, le furent ſi peu pour *Formoſe*, qu'il ſe fit élire Pape en 890.

Etienne VI. ou *VII.* auſſi fils de prêtre, ſucceſſeur de *Formoſe*, homme qui joignait l'eſprit du fanatiſme à celui de la faction, ayant toujours été

été l'ennemi de *Formoſe*, fit déterrer ſon corps qui était embaumé, & l'ayant révêtu des habits Pontificaux, le fit comparaître dans un Concile aſſemblé pour juger ſa mémoire. On donna au mort un avocat; on lui fit ſon procès en forme; le cadavre fut déclaré coupable d'avoir changé d'évêché, & d'avoir quitté celui de Porto pour celui de Rome; & pour réparation de ce crime, on lui trancha la tête par la main du bourreau; on lui coupa trois doigts, & on le jetta dans le Tibre. 897.

Le Pape *Etienne VI.* ſe rendit ſi odieux par cette farce auſſi horrible que folle, que les amis de *Formoſe*, ayant ſoûlevé les citoyens, le chargérent de fers, & l'étranglérent en priſon.

La faction ennemie de cet *Etienne* fit repêcher le corps de *Formoſe*, & le fit enterrer Pontificalement une ſeconde fois.

Cette querelle échauffait les eſprits. *Sergius III.* qui rempliſſait Rome de ſes brigues pour ſe faire Pape, fut exilé par ſon rival *Jean IX.* ami de *Formoſe*; mais reconnu Pape après la mort de *Jean IX.* il condamna *Formoſe* encore. 907. Dans ces troubles, *Théodora* mére de *Marozie* qu'elle maria depuis au Marquis de Toſcanelle, & d'une autre *Théodora*, toutes trois célèbres par leurs galanteries, avait à Rome la principale autorité. *Sergius* n'avait été élu que par les intrigues de *Théodora* la mére. Il eut, étant Pape, un fils de *Marozie*, qu'il éleva publiquement dans ſon palais. Il ne paraît pas qu'il fût haï des Romains, qui naturellement vo-

luptueux, ſuivaient ſes exemples plus qu'ils ne les blâmaient.

Après ſa mort, les deux ſœurs *Marozie* & *Théodora* procurèrent la chaire de Rome à un
912. de leurs favoris, nommé *Landon*; mais ce *Landon* étant mort, la jeune *Théodora* fit élire Pape ſon amant *Jean X.* Evêque de Bologne, puis de Ravenne, & enfin de Rome. On ne lui reprocha point, comme à *Formoſe*, d'avoir changé d'évêché. Ces Papes, condamnés par la poſtérité comme Evêques peu religieux, n'étaient point d'indignes Princes: il s'en faut beaucoup. Ce *Jean X.* que l'amour fit Pape, était un homme de génie & de courage; il fit ce que tous les Papes ſes prédéceſſeurs n'avaient pu faire; il chaſſa les Sarraſins de cette partie de l'Italie nommée le *Garillan.*

Pour réuſſir dans cette expédition, il eut l'adreſſe d'obtenir des troupes de l'Empereur de Conſtantinople, quoique cet Empereur eût à ſe plaindre autant des Romains rebelles que des Sarraſins. Il fit armer le Comte de Capoue. Il obtint des milices de Toſcane, & marcha lui-même à la tête de cette armée, menant avec lui un jeune fils de *Marozie* & du Marquis *Adelbert.* Ayant chaſſé les Mahométans du voiſinage de Rome, il voulait auſſi délivrer l'Italie des Allemands & des autres étrangers.

L'Italie était envahie preſqu'à la fois par les *Bérengers*, par un Roi de Bourgogne, par un Roi d'Arles. Il les empêcha tous de dominer dans Rome. Mais au bout de quelques années *Guido*, frére uterin de *Hugo* Roi d'Arles, Tiran de l'Ita-

l'Italie, ayant épouſé *Marozie*, toute puiſſante à Rome, cette même *Marozie* conſpira contre le Pape ſi longtems amant de ſa ſœur. Il fut ſurpris, mis au fers, & étouffé entre deux matelats.

Marozie, maîtreſſe de Rome, fit élire Pape un nommé *Léon*, qu'elle fit mourir en priſon au bout de quelques mois. Enſuite, ayant donné le Siége de Rome à un homme obſcur, qui ne vécut que deux ans, elle mit enfin ſur la chaire pontificale *Jean XI.* ſon propre fils, qu'elle avait eu de ſon adultère avec *Sergius III.* 931.

929.

Jean XI. n'avait que vingt-quatre ans quand ſa mére le fit Pape; elle ne lui conféra cette dignité qu'à condition qu'il s'en tiendrait uniquement aux fonctions d'Evêque, & qu'il ne ſerait que le Chapelain de ſa mére.

On prétend que *Marozie* empoiſonna alors ſon mari *Guido*, Marquis de Toſcanelle. Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'elle épouſa le frére de ſon mari, *Hugo*, Roi de Lombardie, & le mit en poſſeſſion de Rome, ſe flattant d'être avec lui Impératrice; mais un fils du premier lit de *Marozie* ſe mit alors à la tête des Romains contre ſa mére, chaſſa *Hugo* de Rome, renferma *Marozie* & le Pape ſon fils dans le mole d'*Adrian*, qu'on appelle aujourdhui le château St. Ange. On prétend que *Jean XI.* y mourut empoiſonné.

Un *Etienne VIII.* Allemand de naiſſance, élu en 939. fut par cette naiſſance ſeule ſi odieux aux Romains, que dans une ſédition le peuple lui balafra le viſage au point qu'il ne put jamais depuis paraître en public.

Quelque tems après un petit-fils de *Marozie*,
956. nommé *Octavien Sporco*, fut élu Pape à l'âge de dix-huit ans par le crédit de sa famille. Il prit le nom de *Jean XII.* en mémoire de *Jean XI.* son oncle. C'est le premier Pape qui ait changé son nom à son avénement au pontificat. Il n'était point dans les ordres quand sa famille le fit Pontife. Ce *Jean* était Patrice de Rome, & ayant la même dignité qu'avait eu *Charlemagne*, il réuniſſait par le siége pontifical les droits des deux puiſſances, & le pouvoir le plus légitime. Mais il était jeune, livré à la débauche, & n'était pas d'ailleurs un puiſſant Prince.

On s'étonne que ſous tant de Papes ſi ſcandaleux & ſi peu puiſſans, l'Egliſe Romaine ne perdit ni ſes prérogatives, ni ſes prétentions; mais alors preſque toutes les autres Egliſes étaient ainſi gouvernées. Le clergé d'Italie pouvait mépriſer de tels Papes, mais il reſpectait la Papauté, d'autant plus qu'il y aſpirait: enfin, dans l'opinion des hommes la place était ſacrée, quand la perſonne était odieuſe.

Pendant que Rome & l'Egliſe étaient ainſi déchirées, *Bérenger*, qu'on apelle *le jeune*, diſputait l'Italie à *Hugues* d'Arles. Les Italiens, comme le dit *Luitprand*, contemporain, voulaient toûjours avoir deux maîtres pour n'en avoir réellement aucun: fauſſe & malheureuſe politique, qui les faiſait changer de Tirans & de malheurs. Tel était l'état déplorable de ce beau païs, lorſqu'*Othon le grand* y fut apellé par les plaintes de preſque toutes les villes, & même

me par ce jeune Pape *Jean XII.* réduit à faire venir les Allemands qu'il ne pouvait ſouffrir.

CHAPITRE VINGT-SIXIEME.

SUITE DE L'EMPIRE D'OTHON,

ET DE L'ETAT DE L'ITALIE.

Othon entra en Italie, & il s'y conduiſit comme *Charlemagne*. Il vainquit *Bérenger*, qui en affectait la ſouveraineté. Il ſe fit ſacrer & couronner Empereur des Romains par les mains du Pape, prit le nom de *Céſar* & d'*Auguſte*, & obligea le Pape à lui faire ſerment de fidélité ſur le tombeau dans lequel on dit que repoſe le corps de *St. Pierre*. On dreſſa un inſtrument autentique de cet acte. Le clergé & la nobleſſe Romaine ſe ſoumettent à ne jamais élire de Pape qu'en préſence des Commiſſaires de l'Empereur. Dans cet acte *Othon* confirme les donations de *Pepin*, de *Charlemagne*, de *Louis le débonnaire*, „ ſauf en tout nôtre puiſſance, dit-il, „ & celle de nôtre fils & de nos deſcen-„ dans. „ Cet inſtrument, écrit en lettres d'or, ſouſcrit par ſept Evêques d'Allemagne, cinq Comtes, deux Abbés & pluſieurs Prélats Italiens, eſt gardé encore au château St. Ange ; la date eſt du 13 Février 962. 961. 962.

On dit, & *Mézéray* le dit après d'autres, que *Lothaire* Roi de France & *Hugues Capet* depuis Roi, assistèrent à ce couronnement. Les Rois de France étaient en effet alors si faibles, qu'ils pouvaient servir d'ornement au sacre d'un Empereur; mais le nom de *Lothaire* & de *Hugues Capet* ne se trouve pas dans les signatures de cet acte.

Le Pape, s'étant ainsi donné un maitre, quand il ne voulait qu'un protecteur, lui fut bientôt infidéle. Il se ligua contre l'Empereur avec *Bérenger* même, réfugié chez des Mahométans qui venaient de se cantonner sur les côtes de Provence. Il fit venir le fils de *Bérenger* à Rome, tandis qu'*Othon* était à Pavie. Il envoya chez les Hongrois pour les solliciter à rentrer en Allemagne; mais il n'était pas assez puissant pour soûtenir cette action hardie; & l'Empereur l'était assez pour le punir.

Othon revint donc de Pavie à Rome, & s'étant assûré de la ville, il tint un Concile, dans lequel il fit juridiquement le procès au Pape. On assembla les Seigneurs Allemands & Romains, quarante Evêques, dix-sept Cardinaux dans l'église de *St. Pierre :* & là en présence de tout le peuple, on accusa le St. Pére, d'avoir joui de plusieurs femmes, & sur-tout d'une nommée *Etiennette*, qui était morte en couche. Les autres chefs d'accusation étaient, d'avoir fait Evêque de Todi un enfant de dix ans, d'avoir vendu les ordinations & les bénéfices, d'avoir fait crever les yeux à son parrain, d'avoir châtré un Cardinal, & ensuite de l'avoir fait mourir : enfin

fin de ne pas croire en JESUS-CHRIST, & d'avoir invoqué le Diable : deux choſes qui ſemblent ſe contredire. On mêlait donc, comme il arrive preſque toûjours, de fauſſes accuſations à de véritables ; mais on ne parla point du tout de la ſeule raiſon pour laquelle le Concile était aſſemblé. L'Empereur craignait ſans-doute de réveiller cette révolte & cette conſpiration dans laquelle les accuſateurs même du Pape avaient trempé. Ce jeune Pontife, qui avait alors vingt-ſept ans, parut dépoſé pour ſes inceſtes & ſes ſcandales, & le fut en effet pour avoir voulu, ainſi que tous les Romains, détruire la puiſſance Allemande dans Rome.

Othon ne put ſe rendre maître de ſa perſonne ; ou s'il le put, il fit une faute en le laiſſant libre. A peine avait-il fait élire le Pape *Léon VIII*, qui, ſi l'on en croit le diſcours d'*Arnoud* Evêque d'Orléans, n'était ni eccléſiaſtique, ni même Chrêtien ; à peine en avait-il reçû l'hommage, & avait-il quitté Rome, dont probablement il ne devait pas s'écarter, que *Jean XII.* eut le courage de faire ſoûlever les Romains : & oppoſant alors Concile à Concile, on dépoſa *Léon VIII.* On ordonna que *jamais l'inférieur ne pourrait ôter le rang à ſon ſupérieur.*

Le Pape, par cette déciſion, n'entendait pas ſeulement que jamais les Evêques & les Cardinaux ne pourraient dépoſer le Pape ; mais on déſignait auſſi l'Empereur, que les Evêques de Rome regardaient toûjours comme un ſéculier, qui devait à l'Egliſe l'hommage & les ſermens

mens qu'il exigeait d'elle. Le Cardinal nommé *Jean*, qui avait écrit & lû les accuſations contre le Pape, eut la main droite coupée. On arracha la langue, on coupa le nez & deux doigts à celui qui avait ſervi de greffier au Concile de dépoſition.

Au reſte, dans tous ces Conciles, où préſidaient la faction & la vengeance, on citait toûjours l'Evangile & les Péres, on implorait les lumiéres du St. Eſprit, on parlait en ſon nom, on faiſait même des réglemens utiles ; & qui lirait ces actes ſans connaître l'Hiſtoire, croirait lire les actes des Saints.

Tout cela ſe faiſait preſque ſous les yeux de l'Empereur ; & qui ſait juſqu'où le courage & le reſſentiment du jeune Pontife, le ſoûlévement des Romains en ſa faveur, la haine des autres villes d'Italie contre les Allemands, euſſent pû porter cette révolution ? Mais le Pape *Jean XII.*
964. fut aſſaſſiné trois mois après, entre les bras d'une femme mariée, par les mains du mari qui vengeait ſa honte. Il mourut de ſes bleſſures au bout de huit jours. On a écrit que ne croïant pas à la Religion dont il était Pontife, il ne voulut pas recevoir en mourant le viatique.

Ce Pape, ou plûtôt ce Patrice, avait tellement animé les Romains, qu'ils oſérent, même après ſa mort, ſoûtenir un ſiége, & ne ſe rendirent qu'à l'extrémité. *Othon*, deux fois vainqueur de Rome, fut le maître de l'Italie comme de l'Allemagne.

Le Pape *Léon*, créé par lui, le Sénat, les prin-

principaux du peuple, le clergé de Rome, ſolemnellement aſſemblés dans *St. Jean de Latran*, confirmèrent à l'Empereur le droit de ſe choiſir un ſucceſſeur au roïaume d'Italie, d'établir le Pape & de donner l'inveſtiture aux Evêques. Après tant de traités & de ſermens formés par la crainte, il fallait des Empereurs qui demeuraſſent à Rome pour les faire obſerver.

A peine l'Empereur *Othon* était retourné en Allemagne, que les Romains voulurent être libres. Ils mirent en priſon leur nouveau Pape, créature de l'Empereur. Le Préfet de Rome, les Tribuns, le Sénat, voulurent faire revivre les anciennes loix; mais ce qui dans un tems eſt une entrepriſe de héros, devient dans d'autres une révolte de ſéditieux. *Othon* revole en Italie, fait pendre une partie du Sénat: & le Préfet de Rome, qui avait voulu être un *Brutus*, fut foüet- 966.
té dans les carrefours, promené nud ſur un âne, & jetté dans un cachot, où il mourut de faim.

CHAPITRE VINGT-SEPTIEME.

DES EMPEREURS OTHON II. ET III. ET DE ROME.

TEl fut à peu près l'état de Rome ſous *Othon le grand*, *Othon II*, & *Othon III*. Les Allemands tenaient les Romains ſubjugués, & les Romains briſaient leurs fers dès qu'ils le pouvaient.

Un

Un Pape élu par l'ordre de l'Empereur ou nommé par lui, devenait l'objet de l'éxécration des Romains. L'idée de rétablir la République vivait toujours dans leurs cœurs; mais cette noble ambition ne produisait que des misères humiliantes & affreuses.

Othon II. marche à Rome contre son pére. Quel Gouvernement! Quel Empire! & quel Pontificat! Un Consul nommé *Crescentius*, fils du Pape *Jean X*, & de la fameuse *Marozie*, prenant avec ce titre de Consul la haine de la roïauté, souleva Rome contre *Othon II.* Il fit mourir en prison *Bénoît VI*, créature de l'Empereur; & l'autorité d'*Othon*, quoiqu'éloigné, ayant dans ces troubles donné avant son arrivée la chaire Romaine au Chancelier de l'Empire en Italie, qui fut Pape sous le nom de *Jean XIV*, ce malheureux Pape fut une nouvelle victime que le parti Romain immola. Le Pape *Boniface VII*, créature du Consul *Crescentius*, déja souillé du sang de *Bénoît VI*, fit encore périr *Jean XIV*. Les tems de *Caligula*, de *Néron*, de *Vitellius*, ne produisirent ni des infortunes plus déplorables, ni de plus grandes barbaries; mais les attentats & les malheurs de ces Papes sont obscurs comme eux. Ces tragédies sanglantes se jouaient sur le théatre de Rome, mais petit & ruiné; & celles des *Césars* avaient pour théatre le monde connu.

Cependant *Othon II.* arrive à Rome en 981. Les Papes autrefois avaient fait venir les Francs en Italie, & s'étaient soustraits à l'autorité des Empereurs d'Orient. Que font-ils main-

maintenant? Ils essaïent de retourner en apparence à leurs anciens maîtres, & ayant imprudemment appellé les Empereurs Saxons, ils veulent les chasser. Ce même *Boniface VII.* était allé à Constantinople presser les Empereurs *Basile* & *Constantin* de venir rétablir le trône des *Césars*. Rome ne savait ni ce qu'elle était, ni à qui elle était. Le Consul *Crescentius* & le Sénat voulaient rétablir la République. Le Pape ne voulait en effet ni République, ni maître. *Othon II.* voulait régner. Il entre donc dans Rome; il y invite à diner les principaux Sénateurs, & les partisans du Consul: & si l'on en croit *Geofroy de Viterbe*, il les fait tous égorger au milieu d'un repas. Voilà le Pape délivré par son ennemi des Sénateurs Républicains. Mais il faut se délivrer de ce Tiran. Ce n'est pas assez des troupes de l'Empereur d'Orient qui viennent dans la Pouille; le Pape y joint les Sarrazins. Si le massacre des Sénateurs dans ce repas sanglant raporté par *Geofroy* est véritable, il valait mieux sans doute avoir les Mahométans pour protecteurs, que ce Saxon sanguinaire pour maître. Il est vaincu par les Grecs; il l'est par les Musulmans; il tombe captif entre leurs mains, mais échape; & profitant de la division de ses ennemis, il rentre encor dans Rome où il meurt en 983.

Après sa mort le Consul *Crescentius* maintint quelque tems l'ombre de la République Romaine. Il chassa du siége Pontifical *Grégoire V.* neveu de l'Empereur *Othon III.* Mais enfin Rome fut encore assiégée & prise. *Crescentius*, attiré hors du château St. Ange sur l'espéran-

ce

ce d'un accommodement & ſur la foi des ſermens de l'Empereur, eut la tête tranchée. Son corps fut pendu par les pieds: & le nouveau Pape, élu par les Romains ſous le nom de *Jean XV*, eut les yeux crevés & le nez coupé. On le jetta en cet état du haut du château St. Ange dans la place.

Les Romains renouvellèrent alors à *Othon III.* les ſermens faits à *Othon I.* & à *Charlemagne*, & il aſſigna aux Papes les terres de la marche d'Ancone pour ſoutenir leur dignité.

Après les trois *Othons*, ce combat de la domination Allemande & de la liberté Italique reſta long-tems dans les mêmes termes. Sous les Empereurs *Henri II. de Bavière*, & *Conrad II. le Salique*, dès qu'un Empereur était occupé en Allemagne, il s'élevait un parti en Italie. *Henri II.* y vint, comme les *Othons*, diſſiper des factions, confirmer aux Papes les donations des Empereurs, & recevoir les mêmes hommages. Cependant la Papauté était à l'encan, ainſi que preſque tous les autres Evêchés.

Benoît VIII, *Jean XIX* l'achetèrent publiquement l'un après l'autre: ils étaient fréres de la maiſon des Marquis de Toſcanelle, toûjours puiſſante à Rome depuis le tems des *Marozie* & des *Théodora*.

1034 Après leur mort, pour perpétuer le Pontificat dans leur maiſon, on acheta encore les ſuffrages pour un enfant de douze ans. C'était *Benoît IX*, qui eut l'évêché de Rome de la même manière qu'on voit encore aujourdhui tant de fa-

familles acheter, mais en ſecret, des bénéfices pour des enfans.

Ce deſordre n'eut point de bornes. On vit ſous le pontificat de ce *Benoit IX*, deux autres Papes élus à prix d'argent, & trois Papes dans Rome s'excommunier réciproquement; mais par une conciliation heureuſe, qui étouffa une guerre civile, ces trois Papes s'accordèrent à partager les revenus de l'Egliſe, & à vivre en paix chacun avec ſa maîtreſſe.

Ce triumvirat pacifique & ſingulier ne dura qu'autant qu'ils eurent de l'argent; & enfin, quand ils n'en eurent plus, chacun vendit ſa part de la Papauté au diacre *Gratien*, homme de qualité, fort riche. Mais comme le jeune *Benoit IX* avait été élu long-tems avant les deux autres, on lui laiſſa par un accord ſolemnel la jouiſſance du tribut que l'Angleterre payait alors à Rome, qu'on apellait le *denier de St. Pierre*, à quoi un Roi Danois d'Angleterre, nommé *Etelvolft*, *Edelvolf* ou *Ethelulfe*, s'était ſoumis en 852.

Ce *Gratien* qui prit le nom de *Grégoire VI*, jouiſſait paiſiblement du pontificat, lorſque l'Empereur *Henri III*, fils de *Conrad II. le Salique*, vint à Rome.

Jamais Empereur n'y exerça plus d'autorité. Il éxila *Grégoire VI*, & nomma Pape *Suidger* ſon Chancelier Evêque de Bamberg, ſans qu'on oſât murmurer.

Après la mort de cet Allemand, qui parmi les Papes eſt apellé *Clément II*, l'Empereur, qui était en Allemagne, y créa Pape un Bavarois nommé 1048.

Popon

Popon : c'eſt *Damaze II*, qui avec le brevet de l'Empereur alla ſe faire reconnaître à Rome. Il fut intronizé malgré ce *Benoit IX*, qui voulait encore rentrer dans la chaire pontificale après l'avoir vendue.

Ce Bavarois étant mort vingt-trois jours après ſon intronisation, l'Empereur donna la Papauté
1043. à ſon couſin *Brunon* de la maiſon de Lorraine, qu'il transféra de l'Evêché de Toul à celui de Rome avec une autorité abſoluë. Si cette autorité des Empereurs avait duré, les Papes n'euſſent été que leurs chapelains, & l'Italie eût été eſclave.

Ce Pontife prit le nom de *Léon IX*; on l'a mis au rang des Saints. Nous le verrons à la tête d'une armée combattre les Princes Normands fondateurs du roïaume de Naples, & tomber captif entre leurs mains.

Si les Empereurs euſſent pû demeurer à Rome, on voit par la faibleſſe des Romains, par les diviſions de l'Italie, & par la puiſſance de l'Allemagne, qu'ils euſſent été toujours les Souverains des Papes, & qu'en effet il y aurait eu un Empire Romain. Mais ces Rois électifs d'Allemagne ne pouvaient ſe fixer à Rome loin des Princes Allemands trop redoutables à leurs maîtres. Les voiſins étaient toujours prêts d'envahir les frontiéres. Il fallait combattre tantôt les Danois, tantôt les Polonais & les Hongrois. Voilà ce qui ſauva quelque tems l'Italie d'un joug contre lequel elle ſe ſerait en vain débattuë.

CHA-

CHAPITRE VINGT-HUITIEME.

DE LA FRANCE VERS LE TEMPS DE HUGUES CAPET.

PEndant que l'Allemagne commençait à prendre ainſi une nouvelle forme d'adminiſtration, & que Rome & l'Italie n'en avaient aucune; la France devenait, comme l'Allemagne, un gouvernement entiérement féodal.

Ce roïaume s'étendait des environs de l'Eſcaut & de la Meuſe juſqu'à la mer Britannique & des Pyrénées au Rhône. C'était alors ſes bornes; car quoique tant d'Hiſtoriens prétendent que ce grand fief de la France allait par-delà les Pyrénées juſqu'à l'Ebre, il ne paraît point du tout que les Eſpagnols de ces Provinces entre l'Ebre & les Pyrénées fuſſent ſoumis au faible Gouvernement de France en combattant contre les Mahométans.

La France, dans laquelle ni la Provence ni le Dauphiné n'étaient compris, était un aſſez grand roïaume; mais il s'en fallait beaucoup que le Roi de France fût un grand Souverain. *Louis*, le dernier des deſcendans de *Charlemagne*, n'avait plus pour tout domaine que les villes

de Laon, de Soiſſons, & quelques terres qu'on lui conteſtait. L'hommage rendu par la Normandie ne ſervait qu'à donner au Roi un vaſſal qui aurait pu ſoûdoyer ſon maître. Chaque Province avait ou ſes Comtes ou ſes Ducs héréditaires; celui qui n'avait pu ſe ſaiſir que de deux ou trois bourgades, rendait hommage aux uſurpateurs d'une province; & qui n'avait qu'un château, relevait de celui qui avait uſurpé une ville. De tout cela s'était fait cet aſſemblage monſtrueux de membres qui ne formaient point un corps.

Le tems & la néceſſité établirent que les Seigneurs des grands fiefs marcheraient avec des troupes au ſecours du Roi. Tel ſeigneur devait 40. jours de ſervice, tel autre 25. les arriére-vaſſaux marchaient aux ordres de leurs Seigneurs immédiats. Mais ſi tous ces Seigneurs particuliers ſervaient l'Etat quelques jours, ils ſe faiſaient la guerre entre eux preſque toute l'année. En vain les Conciles, qui dans ces tems de crimes ordonnérent ſouvent des choſes juſtes, avaient réglé qu'on ne ſe battrait point depuis le jeudi juſqu'au point du jour du lundi, & dans les tems de Pâques & dans d'autres ſolemnités; ces réglemens n'étant point appuyés d'une juſtice coércitive, étaient ſans vigueur. Chaque château était la capitale d'un petit état de brigands; châque monaſtère était en armes: leurs Avocats, qu'on apellait Avoyers, inſtitués dans les premiers tems pour préſenter leurs requêtes au Prince & ménager leurs affaires, étaient les généraux de leurs troupes: les moiſſons étaient ou brulées, ou coupées avant

le

le tems, ou défendues l'épée à la main : les villes preſque réduites en ſolitude, & les campagnes dépeuplées par de longues famines.

Il ſemble que ce Roïaume, ſans chef, ſans police, ſans ordre, dût être la proie de l'étranger ; mais une anarchie preſque ſemblable dans tous les Roïaumes, fit ſa ſûreté ; & quand ſous les *Othons* l'Allemagne fut plus à craindre, les guerres inteſtines l'occupèrent.

C'eſt de ces tems barbares que nous tenons l'uſage de rendre hommage pour une maiſon & pour un bourg au Seigneur d'un autre village. Un praticien, un marchand qui ſe trouve poſſeſſeur d'un ancien fief, reçoit foi & hommage d'un autre bourgeois ou d'un Pair du Roïaume qui aura acheté un arriére-fief dans ſa cenſive. Les loix de fiefs ne ſubſiſtent plus ; mais ces vieilles coutumes de mouvances, d'hommages, de redevances ſubſiſtent encore : dans la plûpart des tribunaux on admet cette maxime, *nulle terre ſans Seigneur* : comme ſi ce n'était pas aſſez d'appartenir à la patrie.

Quand la France, l'Italie & l'Allemagne furent ainſi partagées ſous un nombre innombrable de petits tyrans, les armées, dont la principale force avait été l'infanterie ſous *Charlemagne*, ainſi que ſous les Romains, ne furent plus que de la cavalerie. On ne connut plus que les gens d'armes ; les gens de pied n'avaient pas ce nom, parce qu'en comparaiſon des hommes de cheval ils n'étaient point armés.

Les moindres poſſeſſeurs de Chatellenies ne ſe mettaient en campagne qu'avec le plus de che-

vaux qu'ils pouvaient ; & le faſte conſiſtait alors à mener avec ſoi des écuyers, qu'on appella *vaſlets*, du mot *vaſſalet*, petit vaſſal. L'honneur étant donc mis à ne combattre qu'à cheval, on prit l'habitude de porter une armure complette de fer, qui eût accablé un homme à pied de ſon poids. Les braſſars, les cuiſſars furent une partie de l'habillement. On prétend que *Charlemagne* en avait eu ; mais ce fut vers l'an mille que l'uſage en fut commun.

Quiconque était riche, devint preſqu'invulnérable à la guerre ; & c'était alors qu'on ſe ſervit plus que jamais de maſſues, pour aſſommer ces Chevaliers que les pointes ne pouvaient percer. Le plus grand commerce alors fut en cuiraſſes, en boucliers, en caſques ornés de plumes.

Les paiſans qu'on traînait à la guerre, ſeuls expoſés & mépriſés, ſervaient de pionniers plutôt que de combattans. Les chevaux, plus eſtimés qu'eux, furent bardés de fer, leur tête fut armée de chamfreins.

On ne connut guères alors de loix que celles que les plus puiſſans firent pour le ſervice des fiefs. Tous les autres objets de la juſtice diſtributive furent abandonnés au caprice des maîtres-d'hôtel, prévôts, baillis, nommés par les poſſeſſeurs des terres.

Les Sénats de ces villes, qui ſous *Charlemagne* & ſous les Romains avaient joui du gouvernement municipal, furent abolis preſque partout. Le mot de *Senior*, *Seigneur*, affecté longtems à ces principaux du Sénat des villes, ne fut plus donné qu'aux poſſeſſeurs des fiefs.

Le

Le terme de Pair commençait alors à s'introduire dans la langue Gallo-Tudeſque, qu'on parlait en France. Il venait du mot latin *par*, qui ſignifie *égal* ou *confrère*. On ne s'en était ſervi que dans ce ſens ſous la premiére & la ſeconde race des Rois de France. Les enfans de *Louis le débonnaire* s'appellèrent *Pares* dans une de leurs entrevues, l'an 851. & longtems auparavant *Dagobert* donne le nom de *Pairs* à des moines. *Godegrand*, Evêque de Metz, du tems de *Charlemagne*, appelle *Pairs* des Evêques & des Abbés, ainſi que le marque le ſavant *du Cange*. Les vaſſaux d'un même Seigneur s'accoutumérent donc à s'apeller *Pairs*.

Alfred le grand avait établi en Angleterre les Jurés : c'était des pairs dans chaque profeſſion. Un homme dans une cauſe criminelle choiſiſſait douze hommes de ſa profeſſion pour être juges. Quelques vaſſaux en France en uſérent ainſi ; mais le nombre des Pairs n'était pas pour cela déterminé à douze. Il y en avait dans chaque fief autant que de Barons qui relevaient du même Seigneur, & qui étaient pairs entre eux, mais non pairs de leur Seigneur féodal.

Les Princes qui rendaient un hommage immédiat à la couronne, tels que les Ducs de Guyenne, de Normandie, de Bourgogne, les Comtes de Flandres, de Toulouſe, étaient donc en effet des Pairs de France.

Hugues Capet n'était pas le moins puiſſant. Il poſſédait depuis longtems le Duché de France, qui s'étendait juſqu'en Touraine. Il était Comte de Paris. De vaſtes domaines en Picar-

die & en Champagne lui donnaient encore une grande autorité dans ces provinces. Son frére avait ce qui compoſe aujourdhui le Duché de Bourgogne. Son grand-pére *Robert* & ſon grand-oncle *Eudes* ou *Odon*, avaient tous deux porté la couronne du tems de *Charles le ſimple*. *Hugues* ſon pére, ſurnommé l'Abbé, à cauſe des Abbaïes de *St. Denis*, de *St. Martin de Tours*, de *St. Germain-des-prez*, & de tant d'autres qu'il poſſédait, avait ébranlé & gouverné la France. Ainſi l'on peut dire que depuis l'année 810. où le Roi *Eudes* commença ſon régne, ſa maiſon a gouverné preſque ſans interruption : & que ſi on excepte *Hugues* l'Abbé qui ne voulut pas prendre la couronne Royale, elle forme une ſuite de Souverains de plus de 850. ans, filiation unique parmi les Rois.

987. On ſait comment *Hugues Capet*, Duc de France, Comte de Paris, enleva la couronne au Duc *Charles* oncle du dernier Roi *Louis V.* Si les ſuffrages euſſent été libres, le ſang de *Charlemagne* reſpecté, & le droit de ſucceſſion auſſi ſacré qu'aujourdhui, *Charles* aurait été Roi de France. Ce ne fut point un Parlement de la nation qui le priva du droit de ſes ancêtres ; ce fut ce qui fait & défait les Rois, la force aidée de la prudence.

Tandis que *Louis* ce dernier Roi du ſang Carlovingien, était prêt à finir, à l'âge de vingt-trois ans, ſa vie obſcure par une maladie de langueur, *Hugues Capet* aſſemblait déjà
987. ſes forces ; & loin de recourir à l'autorité d'un Parlement, il ſut diſſiper avec ſes troupes un Par-

Parlement qui ſe tenait à Compiégne pour aſſûrer la ſucceſſion à *Charles*. La lettre de *Gerbert*, depuis Archevêque de Rheims & Pape ſous le nom de *Sylveſtre II.* déterrée par *Ducheſne*, en eſt un témoignage autentique.

Charles Duc de Brabant & de Hainaut, Etats qui compoſaient la baſſe Lorraine, ſuccomba ſous un rival plus puiſſant & plus heureux que lui ; trahi par l'Evêque de *Laon*, ſurpris & livré à *Hugues Capet*, il mourut captif dans la tour d'Orléans ; & deux enfans mâles qui ne purent le venger, mais dont l'un eut cette baſſe Lorraine, furent les derniers Princes de la poſtérité maſculine de *Charlemagne*. *Hugues Capet*, devenu Roi de ſes Pairs, n'en eut pas un plus grand domaine.

CHAPITRE VINGT-NEUVIEME.

ETAT DE LA FRANCE

AUX DIXIEME ET ONZIEME SIECLES.

LA France démembrée languit dans des malheurs obſcurs depuis *Charles le gros* juſqu'à *Philippe I.* arriére-petit-fils de *Hugues Capet*, près de deux-cent-cinquante années. Nous verrons ſi les croiſades qui ſignalérent le régne de *Philippe I.* à la fin du onziéme ſiécle, rendirent la France plus floriſſante. Mais dans l'eſpace de tems dont je parle, tout ne fut que con-

fuſion, tyrannie, barbarie & pauvreté. Chaque Seigneur un peu conſidérable faiſait battre monnoie, mais c'était à qui l'altérerait. Les belles manufactures étaient en Gréce & en Italie. Les Français ne pouvaient les imiter dans des villes ſans priviléges, & dans un païs ſans union.

De tous les événemens de ce tems, le plus digne de l'attention d'un citoïen eſt l'excom-
999. munication du Roi *Robert*. Il avait épouſé *Berthe* ſa couſine au quatriéme degré ; mariage en ſoi légitime, & de plus néceſſaire au bien de l'Etat. Nous avons vu de nos jours des particuliers épouſer leurs niéces, & acheter au prix ordinaire les diſpenſes à Rome, comme ſi Rome avait des droits ſur des mariages qui ſe font à Paris. Le Roi de France n'éprouva pas autant d'indulgence. L'Egliſe Romaine, dans l'aviliſſement & les ſcandales où elle était plongée, oſa impoſer au Roi une pénitence de ſept ans, lui ordonna de quitter ſa femme, l'excommunia en cas de refus. Le Pape interdit tous les Evêques qui avaient aſſiſté à ce mariage, & leur ordonna de venir à Rome lui demander pardon. Tant d'audace parait incroyable ; mais l'ignorante ſuperſtition de ces tems peut l'avoir ſoufferte, & la politique peut l'avoir cauſée. *Grégoire V.* qui fulmina cette excommunication, était Allemand, & gouverné par *Gerbert* ci-devant Archevêque de Rheims, ennemi de la maiſon de France. L'Empereur *Othon III.* peu ami de *Robert*, aſſiſta lui-même au Concile où l'excommunication fut prononcée. Tout cela fait croire que la raiſon

ſon d'état eut autant de part à cet attentat que le fanatiſme.

Les Hiſtoriens diſent que cette excommunication fit en France tant d'effet, que tous les courtiſans du Roi & ſes propres domeſtiques l'abandonnèrent, & qu'il ne lui reſta que deux ſerviteurs, qui jettaient au feu le reſte de ſes repas, ayant horreur de ce qu'avait touché un excommunié. Quelque dégradée que fût alors la raiſon humaine, il n'y a pas d'aparence que l'abſurdité pût aller ſi loin. Le premier auteur qui raporte cet excès de l'abrutiſſement de la cour de France, eſt le Cardinal *Pierre Damien*, qui n'écrivit que ſoixante-cinq ans après. Il raporte qu'en punition de cet inceſte prétendu, la Reine accoucha d'un monſtre; mais il n'y eut rien de monſtrueux dans toute cette affaire, que l'audace du Pape, & la faibleſſe du Roi qui ſe ſépara de ſa femme.

Les excommunications, les interdits ſont des foudres qui n'embraſent un Etat que quand ils trouvent des matiéres combuſtibles. Il n'y en avait point alors; mais peut-être *Robert* craignit-il qu'il ne s'en formât.

La condeſcendance du Roi *Robert* enhardit tellement les Papes, que ſon petit-fils *Philippe I.* fut excommunié comme lui. D'abord le fameux *Gregoire VII.* le menaça de le dépoſer, en 1075. s'il ne ſe juſtifiait de l'accuſation de ſimonie devant ſes nonces. Un autre Pape l'excommunia en effet. *Philippe* s'était dégoûté de ſa femme, & était amoureux de *Bertrade* épouſe du Comte d'*Anjou*. Il ſe ſervit du miniſtère des

des loix pour caſſer ſon mariage ſous prétexte de parenté : & *Bertrade* ſa maîtreſſe fit caſſer le ſien avec le Comte d'*Anjou* ſous le même prétexte.

Le Roi & ſa maîtreſſe furent enſuite mariés ſolemnellement par les mains d'un Evêque de Bayeux. Ils étaient condamnables ; mais ils avaient au moins rendu ce reſpect aux loix, de ſe ſervir d'elles pour couvrir leurs fautes. Quoi qu'il en ſoit, un Pape avait excommunié *Robert* pour avoir épouſé ſa parente, & un autre Pape excommunia *Philippe* pour avoir quitté ſa parente. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt qu'*Urbain II.* qui prononça cette ſentence, la prononça dans les propres Etats du Roi, à Clermont en Auvergne, où il venait chercher un azile, & dans ce même concile où nous verrons qu'il prêcha la croiſade.

Cependant il ne paraît point que *Philippe* excommunié ait été en horreur à ſes ſujets ; c'eſt une raiſon de plus pour douter de cet abandon général où l'on dit que le Roi *Robert* avait été réduit.

Ce qu'il y eut d'aſſez remarquable, c'eſt le mariage du Roi *Henri* pére de *Philippe* avec une Princeſſe Moſcovite. Les Moſcovites ou Ruſſes commençaient à être Chrêtiens ; mais ils n'avaient aucun commerce avec le reſte de l'Europe. Ils habitaient au-delà de la Pologne, à peine Chrêtienne elle-même, & ſans aucune correſpondance avec la France. Cependant le Roi *Henri* envoya juſqu'en Ruſſie demander la fille du Souverain, à qui les autres Européans donnaient

naient le titre de Duc, auſſi-bien qu'au Chef de la Pologne. Les Ruſſes le nommaient dans leur langage *Tzaar*, dont on a fait depuis le mot de *Czar*. On prétend que *Henri* ſe détermina à ce mariage, dans la crainte d'eſſuyer des querelles eccléſiaſtiques. De toutes les ſuperſtitions de ces tems-là, ce n'était pas la moins nuiſible au bien des Etats, que celle de ne pouvoir épouſer ſa parente au ſeptiéme degré. Preſque tous les Souverains de l'Europe étaient parens de *Henri*. Quoi qu'il en ſoit, *Anne* fille de *Jaraslau* Czar de Moſcovie fut Reine de France; & il eſt à remarquer qu'après la mort de ſon mari, elle n'eut point la régence & n'y prétendit point. Les loix changent ſelon les tems. Ce fut le Comte de Flandres, un des vaſſaux du Royaume, qui en fut Régent. La Reine veuve ſe remaria à un Comte de Crepi. Tout cela ſerait ſingulier aujourdhui, & ne le fut point alors. 1060.

Ni *Henri*, ni *Philippe I.* ne firent rien de mémorable; mais de leur tems leurs vaſſaux & arrière-vaſſaux conquirent des Roïaumes.

Nous allons voir comment quelques avanturiers de la Province de Normandie, ſans biens, ſans terres, & preſque ſans ſoldats, fondèrent la Monarchie des deux Siciles, qui depuis fut un ſi grand ſujet de diſcorde, entre les Empereurs de la dinaſtie de Suabe & les Papes, entre les maiſons d'Anjou & d'Arragon, entre celles d'Autriche & de France.

CHA-

CHAPITRE TRENTIEME.

CONQUETE DE NAPLES ET SICILE

PAR DES GENTILSHOMMES NORMANDS.

QUand *Charlemagne* prit le nom d'Empereur, ce nom ne lui donna que ce que ſes armes pouvaient lui aſſurer. Il ſe prétendait dominateur ſuprême du Duché de Bénevent qui compoſait alors une grande partie des Etats connus aujourdhui ſous le nom de Roïaume de Naples. Les Ducs de Bénevent plus heureux que les Rois Lombards, lui réſiſtèrent ainſi qu'à ſes ſucceſſeurs. La Pouille, la Calabre, la Sicile furent en proïe aux incurſions des Arabes. Les Empereurs Grecs & Latins ſe diſputaient en vain la ſouveraineté de ces pais. Pluſieurs Seigneurs particuliers en partageaient les dépouilles avec les Sarrazins. Les peuples ne ſavaient à qui ils apartenaient, ni s'ils étaient de la communion Romaine, ou de la Grecque, ou Mahométans. L'Empereur *Othon I.* exerça ſon autorité dans ces païs en qualité du plus fort. Il érigea Capoue en Principauté. *Othon II.* moins heureux fut battu par les Grecs, & par les Arabes réunis contre lui. Les Empereurs d'Orient reſtèrent alors en poſſeſſion de la Pouille & de la

la Calabre qu'ils gouvernaient par un Catapan. Des Seigneurs avaient uſurpé Salerne. Ceux qui poſſedaient Bénevent & Capoue, envahiſſaient ce qu'ils pouvaient des terres du Catapan; & le Catapan les dépouillait à ſon tour. Naples & Gaiete étaient de petites Républiques comme Sienne & Luques; & les Mahométans cantonnés dans pluſieurs châteaux pillaient également les Grecs & les Latins: les Egliſes des Provinves du Catapan étaient ſoumiſes au Métropolitain de Conſtantinople, les autres à celui de Rome. Les mœurs ſe reſſentaient du mêlange de tant de peuples, de tant de gouvernements, & de religions. L'eſprit naturel des habitans ne jettait aucune étincelle. On ne reconnaiſſait plus le païs qui avait produit *Horace* & *Ciceron*, & qui devait faire naître *le Taſſe*. Voilà dans quelle ſituation était cette fertile contrée aux dixiéme & onziéme ſiécles, de Gaïete & du Garillan juſqu'à Otrante.

Le goût des pélérinages & des avantures de chevalerie régnait alors. Les tems d'anarchie ſont ceux qui produiſent l'excès de l'héroïſme; ſon eſſor eſt plus retenu dans les gouvernements réglés. Cinquante ou ſoixante Français étant partis en 983. des côtes de Normandie pour aller à Jeruſalem, paſſèrent à leur retour ſur la mer de Naples, & arrivèrent dans Salerne dans le tems que cette ville aſſiégée par les Mahométans venait de ſe racheter à prix d'argent. Ils trouvent les Salertins occupés à raſſembler le prix de leur rançon, & les vainqueurs livrés dans leur camp à la ſécurité d'une joïe brutale & de

la

la débauche. Cette poignée d'étrangers reproche aux aſſiégés la lâcheté de leur ſoumiſſion, & dans l'inſtant marchant avec audace au milieu de la nuit ſuivis de quelques Salertins qui oſent les imiter, ils fondent dans le camp des Sarrazins, les étonnent, les mettent en fuite, les forcent de remonter en deſordre ſur leurs vaiſſeaux, & non-ſeulement ſauvent les tréſors de Salerne, mais ils y ajoutent les dépouilles des ennemis.

Le Prince de Salerne étonné, veut les combler de préſents, & eſt encor plus étonné qu'ils les refuſent; ils ſont traités longtems à Salerne comme des héros libérateurs le méritaient. On leur fait promettre de revenir. L'honneur attaché à un événement ſi ſurprenant, engage bientôt d'autres Normands à paſſer à Salerne & à Bénevent. les Normands reprennent l'habitude de leurs péres de traverſer les mers pour combattre. Ils ſervent tantôt l'Empereur Grec, tantôt les Princes du païs, tantôt les Papes. Il ne leur importe pour qui ils ſe ſignalent, pourvû qu'ils recueillent le fruit de leurs travaux. Il s'était élevé un Duc à Naples qui avait aſſervi la République naiſſante. Ce Duc de Naples eſt trop heureux de faire alliance avec ce petit nombre de Normands qui le ſecourent contre un Duc de Bénevent. Ils fondent la Ville d'Averſa entre ces deux territoires vers l'an 1030. c'eſt la premiére ſouveraineté acquiſe par leur valeur.

Bientôt après arrivent trois fils de *Tancrede*, de Hauteville, du territoire de Coutance, *Guillaume* ſurnommé *fier-à-bras*, *Drogon* & *Humfroi*.

Rien

Rien ne reſſemble plus aux temps fabuleux. Ces trois fréres avec les Normands d'Averſa, accompagnent le Catapan dans la Sicile ; *Guillaume fier-à-bras* tuë le Général Arabe, donne aux Grecs la victoire ; & la Sicile allait retourner aux Grecs, s'ils n'avaient pas été ingrats. Mais le Catapan craignit ces Français qui le défendaient ; il leur fit des injuſtices, & il s'attira leur vengeance. Ils tournent leurs armes contre lui : trois à quatre-cent Normands s'emparent de preſque toute la Pouille. Le fait pa- 1041.
rait incroïable. Mais les avanturiers du païs ſe joignaient à eux, & devenaient de bons ſoldats ſous de tels maîtres ; les Calabrois qui cherchaient la fortune par le courage devenaient autant de Normands. *Guillaume fier-à-bras* ſe fait lui-même Comte de la Pouille ſans conſulter ni Empereur, ni Pape, ni Seigneurs voiſins. Il ne conſulta que ſes ſoldats, comme ont fait tous les premiers Rois de tous les païs. Chaque Capitaine Normand eut une ville ou un village pour ſon partage.

Fier-à-bras étant mort, ſon frère *Drogon* eſt 1046.
élû ſouverain de la Pouille. Alors *Robert Guiſcard* & ſes deux jeunes fréres quittent encor Coutance pour avoir part à tant de fortune. Le vieux *Tancrède* eſt étonné de ſe voir pére d'une race de conquérants. Le nom des Normands faiſait trembler tous les voiſins de la Pouille & même les Papes. *Robert Guiſcard* & ſes fréres ſuivis d'une foule de leurs compatriotes vont par petites troupes en pelerinage à Rome. Ils marchent inconnus le bourdon à la main,

main, & arrivent enfin dans la Pouille.

L'Empereur *Henri III.* aſſez fort alors pour régner dans Rome, ne le fut pas aſſez pour s'op-
1047. poſer d'abord à ces conquérants. Il leur donna ſolemnellement l'inveſtiture de ce qu'ils avaient envahi. Ils poſſédaient alors la Pouille entiére, le Comté d'Averſe, la moitié du Bénevantin.

Voilà donc cette maiſon devenüe bientôt après maiſon roïale, fondatrice des Roïaumes de Naples & de Sicile, feudataire de l'Empire. Comment s'eſt-il pû faire que cette portion de l'Empire en ait été ſi-tôt détachée, & ſoit devenue un fief du St. Siége dans le tems que les Papes ne poſſédaient preſque point de terrain, qu'ils n'étaient point maîtres à Rome, qu'on ne les reconnaiſſait pas même dans la marche d'Ancone qu'*Othon le Grand* leur avait donnée ? Cet événement eſt preſque auſſi étonnant que les conquêtes des gentilshommes Normands. Voici l'explication de cette énigme. Le Pape *Léon IX.* voulut avoir la ville de Bénevent qui apartenait aux Princes de la race des Rois Lombards dépoſſédés par *Charlemagne.* L'Empereur *Henri*
1053. *III.* lui donna en effet cette ville en échange du fief de Bamberg en Allemagne. Les ſouverains Pontifes ſont maîtres aujourdhui de Bénevent en vertu de cette donation. Les nouveaux Princes Normands étaient des voiſins dangereux. Il n'y a point de conquêtes ſans de très-grandes injuſtices : ils en commettaient, & l'Empereur aurait voulu avoir des vaſſaux moins redoutables. *Léon IX.* après les avoir excommuniés,

niés se mit en tête de les aller combattre avec une armée d'Allemands que *Henri III.* lui fournit. L'Histoire ne dit point comment les dépouilles devaient être partagées. Elle dit seulement que l'armée était nombreuse, que le Pape y joignit des troupes Italiennes qui s'enrôlèrent comme pour une guerre sainte, & que 1053.
parmi les Capitaines il y eut beaucoup d'Evêques. Les Normands qui avaient toûjours vaincu en petit nombre étaient quatre fois moins forts que le Pape ; mais ils étaient accoutumés à combattre. *Robert Guiscard*, son frére *Humfroi*, le Comte d'Averse *Richard*, chacun à la tête d'une troupe aguerrie, taillèrent en piéces l'armée Allemande & firent disparaître l'Italienne. Le Pape s'enfuit à Civitade dans la Capitanate près du champ de bataille ; les Normands le suivent, le prennent, l'emménent prisonnier dans cette même ville de Bénevent qui était le premier sujet de cette entreprise.

On a fait un Saint de ce Pape *Léon IX.* Apparemment qu'il fit pénitence d'avoir fait inutilement répandre tant de sang & d'avoir mené tant d'ecclésiastiques à la guerre. Il est sûr qu'il s'en repentit, surtout quand il vit avec quel respect le traitèrent ses vainqueurs, & avec quelle inflexibilité ils le gardèrent prisonnier une année entiére. Ils rendirent Bénevent aux Princes Lombards, & ce ne fut qu'après l'extinction de cette maison que les Papes eurent enfin la ville.

On conçoit aisément que les Princes Normands étaient plus piqués contre l'Empereur

qui avait fourni une armée redoutable, que contre le Pape qui l'avait commandée. Il fallait s'affranchir pour jamais des prétentions ou des droits de deux Empires entre leſquels ils ſe trouvaient. Ils continuent leurs conquêtes ; ils s'emparent de la Calabre & de Capoue pendant la minorité de *Henri IV.* & tandis que le gouvernement des Grecs eſt plus faible qu'une minorité.

C'étaient les enfans de *Tancrede* de *Hauteville* qui conqueraient la Calabre ; c'étaient les deſcendants des premiers libérateurs qui conquéraient Capoue. Ces deux dinaſties victorieuſes n'eurent point de ces querelles qui diviſent ſi ſouvent les vainqueurs & qui les affaibliſſent. L'utilité de l'Hiſtoire demande ici que je m'arrête un moment pour obſerver que *Richard d'Averſe* qui ſubjugua Capoue, ſe fit couronner avec les mêmes cérémonies du ſacre & de l'huile ſainte qu'on avait emploïées pour *Clovis*. Les Ducs de Bénevent s'étaient toûjours fait ſacrer ainſi. Les ſucceſſeurs de *Richard* en uſèrent de même. Rien ne fait mieux voir que chacun établit les uſages à ſon choix.

Robert Guiſcard Duc de la Pouille & de la Calabre, *Richard* Comte d'Averſe & de Capoue, tous deux par le droit de l'épée, tous deux voulant être indépendants des Empereurs, mirent en uſage pour leurs ſouverainetés une précaution que beaucoup de particuliers prenaient dans ces tems de troubles & de rapines pour leurs biens de patrimoine : on les donnait à l'Egliſe ſous le nom d'offrande, d'*oblata*, & on en jouïſ-

jouïſſait moïennant une légére redevance. C'était la reſſource des faibles dans les gouvernements orageux de l'Italie. Les Normands quoique puiſſants l'emploïèrent comme une ſauvegarde contre des Empereurs qui pouvaient devenir plus puiſſants. *Robert Guiſcard* & *Richard* de Capoue excommuniés par le Pape *Léon IX.* l'avaient tenu en captivité. Ces mêmes vainqueurs excommuniés par *Nicolas II.* lui rendirent hommage.

Robert Guiſcard & le Comte de Capoue mirent donc ſous la protection de l'Egliſe entre les mains de *Nicolas II.* non ſeulement tout ce qu'ils avaient pris, mais tout ce qu'ils pouraient prendre. Le Duc *Robert* fit hommage de la Sicile même qu'il n'avait point encore. Il ſe déclara feudataire du St. Siége pour tous ſes Etats, promit une redevance de douze deniers par chaque charué, ce qui était beaucoup. Cet hommage était un acte de pieté politique qui pouvait être regardé comme le denier de *St. Pierre* que ponait l'Angleterre au St. Siége, comme les deux livres d'or que lui donnèrent les premiers Rois de Portugal, enfin comme la ſoumiſſion volontaire de tant de Roïaumes à l'Egliſe. 1059.

Mais ſelon toutes les loix du droit féodal établies en Europe, ces Princes vaſſaux de l'Empire ne pouvaient choiſir un autre ſuzerain. Ils devenaient coupables de félonie envers l'Empereur ; ils le mettaient en droit de confiſquer leurs Etats. Les querelles qui ſurvinrent entre le Sacerdoce & l'Empire, & encor plus les propres forces des Princes Normands, mirent les Empe-

reurs hors d'état d'exercer leurs droits. Ces conquérants en ſe faiſant vaſſaux des Papes devinrent les protecteurs & ſouvent les maîtres de leurs nouveaux ſuzerains. Le Duc *Robert* aiant reçu un étendart du Pape, & devenu Capitaine de l'Egliſe de ſon ennemi qu'il était, paſſe en Sicile avec ſon frére *Roger* : ils font la conquête de cette iſle ſur les Grecs & ſur les Arabes qui la partageaient alors. Les Mahométans
1067. & les Grecs ſe ſoumirent à condition qu'ils conſerveraient leurs Religions & leurs uſages.

Il falait achever la conquête de tout ce qui compoſe aujourdhui le roïaume de Naples. Il reſtait encor des Princes de Salerne, deſcendants de ceux qui avaient les premiers attiré les Normands dans ces païs. Les Normands enfin les chaſſérent ; le Duc *Robert* leur prit Salerne : ils ſe réfugiérent dans la Campagne de Rome ſous la protection de *Grégoire VII.* de ce même Pape qui faiſait trembler les Empereurs. *Robert*, ce vaſſal & ce défenſeur de l'Egliſe, les y pourſuit. *Grégoire VII.* ne manque pas de l'excommunier, & le fruit de l'excommunication eſt la conquête de tout le Béneventin que fait *Robert* après la mort du dernier Duc de Bénevent de la race Lombarde.

Grégoire VII, que nous verrons ſi fier & ſi terrible avec les Empereurs & les Rois, n'a plus
1077. que des complaiſances pour l'excommunié *Robert*. Il lui donne l'abſolution, & en reçoit la ville de Bénevent, qui depuis ce tems-là eſt toûjours demeurée au St. Siége.

Bientôt après éclatent les grandes querelles dont

dont nous parlerons entre l'Empereur *Henri IV.* & *Grégoire VII. Henri* s'était rendu maître de 1084.
Rome & assiégeait le Pape dans ce château qu'on a depuis appellé le château St. Ange. *Robert* accourt alors de la Dalmatie où il faisait des conquêtes nouvelles, délivre le Pape malgré les Allemands & les Romains réunis contre lui, se rend maître de sa personne & l'emméne à Salerne, où ce Pape qui déposait tant de Rois mourut le captif & le protégé d'un gentilhomme Normand.

Il ne faut point être étonné si tant de romans nous représentent des Chevaliers errants devenus de grands Souverains par leurs exploits & entrants dans la famille des Empereurs. C'est précisément ce qui arriva à *Robert Guiscard*, & ce que nous verrons plus d'une fois du tems des Croisades. *Robert* maria sa fille à *Constantin* fils de l'Empereur de Constantinople *Michel Ducas*. Ce mariage ne fut pas heureux. Il eut bientôt sa fille & son gendre à venger, & résolut d'aller détroner l'Empereur d'Orient après avoir humilié celui d'Occident.

La Cour de Constantinople n'était qu'un continuel orage. *Michel Ducas* fut chassé du trône par *Nicéphore* surnommé *Botoniate*. *Constantin* gendre de *Robert* fut fait Eunuque. Et enfin *Alexis Comnéne*, qui eut depuis tant à se plaindre des croisés, monta sur le trône. *Robert* pendant ces révolutions s'avançait déja par la Dalmatie, par la Macédoine, & portait la terreur 1084.
jusqu'à Constantinople; *Bohémond* son fils d'un premier lit, si fameux dans les Croisades, l'ac-

compagnait à cette conquête d'un Empire. Nous voïons par là combien *Alexis Comnène* eut raiſon de craindre les Croiſés, puiſque *Bohémond* commença par vouloir le détrôner.

1085. La mort de *Robert* dans l'iſle de Corfou mit fin à ſes entrepriſes. La Princeſſe *Anne Comnène* fille de l'Empereur *Alexis*, laquelle écrivit une partie de cette hiſtoire, ne regarde *Robert* que comme un brigand, & s'indigne qu'il ait eu l'audace de marier ſa fille au fils d'un Empereur. Elle devait ſonger que l'hiſtoire même de l'Empire lui fourniſſait des exemples de fortunes plus conſidérables, & que tout céde dans le monde à la force & à la puiſſance.

CHAPITRE TRENTE-UNIEME.

DE LA SICILE EN PARTICULIER

ET DU

DROIT DE LEGATION DANS CETTE ISLE.

L'Idée de conquérir l'Empire de Conſtantinople s'évanouit avec la vie de *Robert*. Mais les établiſſements de ſa famille s'affermirent en Italie. Le Comte *Roger* ſon frére reſta maître de la Sicile. Le Duc *Roger* ſon fils demeura poſſeſſeur de preſque tous les païs qui ont le nom du roïaume de Naples. *Bohémond* ſon autre fils alla depuis conquérir Antioche, après avoir

avoir inutilement tenté de partager les Etats du Duc *Roger* ſon frére.

Pourquoi ni le Comte *Roger* Souverain de Sicile, ni ſon neveu *Roger* Duc de la Pouille, ne prirent-ils point dès lors le titre de Rois? Il faut du tems à tout. *Robert Guiſcard* le premier Conquérant avait été inveſti comme Duc par le Pape *Nicolas II.* *Roger* ſon frére avait été inveſti par *Robert Guiſcard* en qualité de Comte de Sicile. Toutes ces cérémonies ne donnaient que des noms & n'ajoutaient rien au pouvoir. Mais ce Comte de Sicile eut un droit qui s'eſt conſervé toûjours & qu'aucun Roi de l'Europe n'a eu: il devint un ſecond Pape dans ſon iſle.

Les Papes s'étaient mis en poſſeſſion d'envoyer dans toute la Chrêtienté des Légats qu'on nommait *à latere*, qui exerçaient une juriſdiction ſur toutes les Egliſes, en éxigeaient des décimes, donnaient les bénéfices, exerçaient & étendaient le pouvoir Pontifical autant que les conjonctures & les intérêts des Rois le permettaient. Le temporel preſque toûjours mêlé au ſpirituel leur était ſoumis; ils attiraient à leur tribunal les cauſes civiles. Pour peu que le ſacré s'y joignit au profane, mariages, teſtaments, promeſſes par ſerment, tout était de leur reſſort. C'étaient des Proconſuls que l'Empereur Eccléſiaſtique des Chrêtiens déléguait dans tout l'Occident. C'eſt par là que Rome toûjours faible, toujours dans l'anarchie, eſclave quelquefois des Allemands, & en proïe à tous les fléaux, continua d'être la maîtreſſe des Nations. C'eſt par là que l'hiſ-

toire de chaque peuple eſt toûjours l'hiſtoire de Rome.

Urbain II. envoya un Légat en Sicile dès que le Comte *Roger* eut enlevé cette iſle aux Mahométans & aux Grecs, & que l'Egliſe Latine y fut établie. C'était de tous les païs celui qui ſemblait en effet avoir le plus de beſoin d'un Légat, pour y régler la Hiérarchie, chez un peuple dont la moitié était Muſulmane, & dont l'autre était de la communion Grecque. Cependant ce fut le ſeul païs où la légation fut proſcritte pour toujours. Le Comte *Roger* bienfaiteur de l'Egliſe Latine, à laquelle il rendait la Sicile, ne put ſouffrir qu'on envoiât un Roi ſous le nom de Légat dans le païs de ſa conquête.

Le Pape *Urbain* uniquement occupé des Croiſades, & voulant ménager une famille de héros ſi néceſſaire à cette grande entrepriſe, accorda la derniére année de ſa vie en 1098. une bulle au Comte *Roger*, par laquelle il révoqua ſon Légat, & créa *Roger* & ſes ſucceſſeurs Légats nés du St. Siége en Sicile, leur attribuant tous les droits & toute l'autorité de cette dignité qui était à la fois ſpirituelle & temporelle. Voilà ce fameux droit qu'on appelle la *Monarchie de Sicile*, c'eſt-à-dire le droit attaché à cette Monarchie, droit que depuis les Papes ont voulu anéantir & que les Rois de Sicile ont maintenu. Si cette prérogative eſt incompatible avec la hiérarchie Chrétienne, il eſt évident qu'*Urbain* ne put pas la donner; ſi c'eſt un objet de diſcipline que la Religion ne reprouve pas, il eſt auſſi évident que chaque roïaume eſt en droit de ſe l'attri-

l'attribuer. Ce privilége au fonds n'eſt que le droit de *Conſtantin* & de tous les Empereurs de préſider à toute la police de leurs Etats; cependant il n'y a eu dans toute l'Europe Catholique qu'un gentilhomme Normand qui ait ſçu ſe donner cette prérogative aux portes de Rome.

Le fils de ce Comte *Roger* recueillit tout l'héritage de la maiſon Normande; il ſe fit cou- 1130.
ronner & ſacrer Roi de Sicile & de la Pouille. Naples qui était alors une petite ville n'était point encor à lui & ne pouvait donner le nom au roïaume. Elle s'était toujours maintenue en République ſous un Duc qui relevait des Empereurs de Conſtantinople; & ce Duc avait juſqu'alors échapé par des préſents à l'ambition de la famille conquérante.

Ce premier Roi *Roger* fit hommage au St. Siége. Il y avait alors deux Papes: l'un le fils d'un Juif nommé *Léon*, qui s'appellait *Anaclet*, & que *St. Bernard* appelle *judaicam ſobolem*, race hébraïque: l'autre s'appellait *Innocent II.* Le Roi *Roger* reconnut *Anaclet*, parce que l'Empereur *Lothaire II.* reconnaiſſait *Innocent*; & ce fut à cet *Anaclet* qu'il rendit ſon vain hommage.

Les Empereurs ne pouvaient regarder les conquerants Normands que comme des uſurpateurs. Auſſi *St. Bernard* qui entrait dans toutes les affaires des Papes & des Rois, écrivait contre *Roger* auſſi-bien que contre ce fils d'un Juif qui s'était fait élire Pape à prix d'argent. *L'un*, dit-il, *a uſurpé la chaire de S. Pierre, l'autre a uſurpé la Sicile, c'eſt à Céſar à le punir.*

Le Roi *Roger* ſoutenait *Anaclet*, qui fut toûjours

jours reconnu dans Rome. *Lothaire* prend cette occaſion pour enlever aux Normands leurs conquètes. Il marche vers la Pouille avec le Pape *Innocent II.* Il paraît bien que ces Normands avaient eu raiſon de ne pas vouloir dépendre des Empereurs & de mettre entre eux une barriére. *Roger* à peine Roi fut ſur le point de tout perdre. Il aſſiégeait Naples quand l'Empereur s'avance contre lui. Il perd des batailles ; il perd preſque toutes ſes Provinces dans le Continent. *Innocent II.* l'excommunie & le pourſuit. *St. Bernard* était avec l'Empereur & le Pape. Il vou-
1137. lut en vain ménager un accommodement. *Roger* vaincu ſe rétire en Sicile. L'Empereur meurt. Tout change alors. Le Roi *Roger* & ſon fils reprennent leurs Provinces. Le Pape *Innocent II.* reconnu enfin dans Rome, ligué avec les Princes à qui *Lothaire* avait donné ces Provinces, ennemi implacable du Roi, marche comme *Leon IX.* à la tète d'une
1139. armée. Il eſt vaincu & pris comme lui. Que peut-il faire alors ? Il fait comme ſes prédéceſſeurs : il donne des abſolutions & des inveſtitures, & il ſe fait des protecteurs contre l'Empire, de cette même maiſon Normande contre laquelle il avait apellé l'Empire à ſon ſecours.

Bientôt après le Roi ſubjugue Naples, & le peu qui reſtait encor pour arrondir ſon roïaume de Gaïete juſqu'à Brindes : la monarchie ſe forme telle qu'elle eſt aujourdhui. Naples devient la capitale tranquille du roïaume, & les arts commencent à renaitre un peu dans ces belles Provinces.

Après avoir vû comment des gentilshommes de

de Coutance fondèrent le roïaume de Naples & de Sicile, il faut voir comment un Duc de *Normandie* Pair de France conquit l'Angleterre. C'eſt une choſe étonnante que toutes ces invaſions, toutes ces émigrations, qui continuèrent depuis la fin du quatriéme ſiécle juſqu'au commencement du quatorziéme, & qui finirent par les Croiſades. Toutes les Nations de l'Europe ont été mêlées, & il n'y en a eu preſque aucune qui n'ait eu ſes uſurpateurs.

CHAPIT. TRENTE-DEUXIEME.

CONQUETE DE L'ANGLETERRE PAR GUILLAUME DUC DE NORMANDIE.

TAndis que les enfans de *Tancrede* de *Hauteville* fondaient ſi loin des Roïaumes, leurs Ducs en acquéraient un qui eſt devenu plus conſidérable que les deux Siciles. La Nation Britannique était, malgré ſa fierté, deſtinée à ſe voir toujours gouvernée par des étrangers. Après la mort d'*Alfred*, arrivée en 900. l'Angleterre retomba dans la confuſion & la barbarie. Les anciens Anglo-Saxons ſes premiers vainqueurs, & les Danois ſes uſurpateurs nouveaux, s'en diſputaient toûjours la poſſeſſion; & de nouveaux pirates Danois venaient encore ſouvent partager les dépouilles. Ces

Ces pirates continuaient d'être ſi terribles, & les Anglais ſi faibles, que vers l'année 1000. on ne put ſe racheter d'eux qu'en payant quarante-huit mille livres ſterling. On impoſa, pour lever cette ſomme, une taxe qui dura depuis aſſez longtems en Angleterre, ainſi que la plûpart des autres taxes, qu'on continue toujoûrs de lever après le beſoin. Ce tribut humiliant fut apellé argent Danois, *Danngelt*.

Canut Roi de Dannemarc, qu'on a nommé *le grand*, & qui n'a fait que de grandes cruautés, remit ſous ſa domination en 1017. le Dannemarc & l'Angleterre. Les naturels Anglais furent traités alors comme des eſclaves. Les auteurs de ce tems avouent que quand un Anglais rencontrait un Danois, il fallait qu'il s'arrêtât juſqu'à ce que le Danois eût paſſé.

La race de *Canut* ayant manqué en 1041. les états du roïaume, reprenant leur liberté, déférérent la couronne à *Edouard*, un deſcendant des anciens Anglo-Saxons, qu'on apelle le Saint & le Confeſſeur. Une des grandes fautes ou un des grands malheurs de ce Roi, fut de n'avoir point d'enfans de ſa femme *Edithe*, fille du plus puiſſant Seigneur du roïaume. Il haiſſait ſa femme ainſi que ſa propre mére pour des raiſons d'état, & les fit éloigner l'une & l'autre. La ſtérilité de ſon mariage ſervit à ſa canoniſation. On prétendit qu'il avait fait vœu de chaſteté: vœu téméraire dans un mari, & abſurde dans un Roi qui avait beſoin d'héritiers. Ce vœu, s'il fut réel, prépara de nouveaux fers à l'Angleterre.

Vous

Vous voyez toujours les uſages & les mœurs de ces temps là abſolument différents des nôtres. *Guillaume* Duc de Normandie, qui conquit l'Angleterre, loin d'avoir aucun droit ſur ce roïaume, n'en avait pas même ſur la Normandie, ſi la naiſſance donnait les droits. Son pére le Duc *Robert* qui ne s'était jamais marié, l'avait eu de la fille d'un péletier de Falaiſe, que l'hiſtoire apelle *Harlot*, terme qui ſignifiait & ſignifie encore aujourdhui en Anglais *concubine* ou *femme publique*. Ce bâtard, reconnu du vivant de ſon pére pour héritier légitime, ſe maintint par ſon habileté & par ſa valeur contre tous ceux qui lui diſputaient ſon duché. Il régnait paiſiblement en Normandie, & la Bretagne lui rendait hommage. Lorſqu'*Edouard* le Confeſſeur étant mort, il prétendit au roïaume d'Angleterre, le droit de ſucceſſion ne paraiſſait alors établi dans aucun Etat de l'Europe. La couronne d'Allemagne était élective: l'Eſpagne était partagée entre les Chrêtiens & les Muſulmans. La Lombardie changeait chaque jour de maître. La race Carlovingienne, détrônée en France, faiſait voir ce que peut la force contre le droit du ſang. *Edouard* le Confeſſeur n'avait point joüi du trône à titre d'héritage. *Harald* ſucceſſeur d'*Edouard* n'était point de ſa race; mais il avait le plus inconteſtable de tous les droits, les ſuffrages de toute la Nation. *Guillaume le bâtard* n'avait pour lui ni le droit d'élection, ni celui d'héritage, ni même aucun parti en Angleterre. Il prétendit que dans un voyage qu'il fit autrefois dans cette iſle, le Roi *Edouard* avait fait en ſa faveur un teſtament

que

que perſonne ne vit jamais. Il diſait encore qu'autrefois il avait délivré de priſon *Harold*, & qu'il lui avait cédé ſes droits ſur l'Angleterre. Il appuïa ſes faibles raiſons d'une forte armée.

Les Barons de Normandie, aſſemblés en forme d'Etats, refuſèrent de l'argent à leur Duc pour cette expédition: parce que, s'il ne réuſſiſſait pas, la Normandie en reſterait apauvrie, & qu'un heureux ſuccès la rendrait province d'Angleterre; mais pluſieurs Normands hazardèrent leur fortune avec leur Duc. Un ſeul Seigneur, nommé *Fiz Othbern*, équipa quarante vaiſſeaux à ſes dépens. Le Comte de Flandre, beau-pére du Duc *Guillaume*, le ſecourut de quelque argent. Le Pape même entra dans ſes intérèts. Il excommunia tous ceux qui s'opoſeraient aux deſſeins de *Guillaume*. Ce Prince partit de St. Valeri avec une flotte nombreuſe; on ne ſait combien il avait de
14. Octobre 1066. vaiſſeaux, ni de ſoldats. Il aborda ſur les côtes de Suſſex: & bientôt après ſe donna dans cette province la fameuſe bataille de Haſtings, qui décida ſeule du ſort de l'Angleterre. Les Anglais ayant leur Roi *Harold* à leur tête, & les Normands conduits par leur Duc, combattirent pendant douze heures. La gendarmerie, qui commençait à faire ailleurs la force des armées, ne paraît pas avoir été employée dans cette bataille. Les chefs y combattirent à pied: *Harold* & deux de ſes fréres y furent tués. Le vainqueur s'aprocha de Londres, portant devant lui une banniére bénite que le Pape lui avait envoyée. Cette banniére fut l'étendart auquel tous les Evêques ſe ralliérent en ſa faveur. Ils vinrent aux

aux portes avec le magiſtrat de Londres lui offrir la couronne qu'on ne pouvait refuſer au vainqueur.

Guillaume ſut gouverner, comme il ſut conquérir. Pluſieurs révoltes étouffées, des irruptions des Danois rendues inutiles, des loix rigoureuſes durement exécutées, ſignalèrent ſon régne. Anciens Bretons, Danois, Anglo-Saxons, tous furent confondus dans le même eſclavage. Les Normands qui avaient eu part à ſa victoire, partagèrent par ſes bienfaits les terres des vaincus. De-là toutes ces familles Normandes, dont les deſcendans, ou du moins les noms, ſubſiſtent encore en Angleterre. Il fit faire un dénombrement exact de tous les biens des ſujets, de quelque nature qu'ils fuſſent. On prétend qu'il en profita pour ſe faire en Angleterre un revenu de quatre-cent-mille livres ſterling; ce qui ferait aujourdhui environ cinq millions ſterling, & plus de cent millions de France. Il eſt évident qu'en cela les Hiſtoriens ſe ſont trompés. L'Etat d'Angleterre d'aujourdhui, qui comprend l'Ecoſſe & l'Irlande, n'a pas un ſi gros revenu, ſi vous en déduiſez ce qu'on paye pour les anciennes dettes du Gouvernement. Ce qui eſt ſûr, c'eſt que *Guillaume* abolit toutes les loix du païs, pour y introduire celles de Normandie. Il ordonna qu'on plaidât en Normand; & depuis lui tous les actes furent expédiés en cette langue juſqu'à *Edouard III.* Il voulut que la langue des vainqueurs fût la ſeule du païs. Des écoles de la langue Normande furent établies dans toutes les villes & les bourgades. Cette langue était le Fran-

Français mêlé d'un peu de Danois : idiôme barbare, qui n'avait aucun avantage ſur celui qu'on parlait en Angleterre. On prétend qu'il traitait non ſeulement la nation vaincue avec dureté, mais qu'il affectait encore des caprices tirranniques. On en donne pour exemple la *loi du couvre-feu*, par laquelle il falait, au ſon de la cloche, éteindre le feu dans chaque maiſon à huit heures du ſoir. Mais cette loi, bien loin d'être tirannique, n'eſt qu'une ancienne police établie preſque dans toutes les villes du Nord ; elle s'eſt longtemps conſervée dans les cloitres. Les maiſons étaient bâties de bois : & la crainte du feu était un objet des plus importans de la police générale.

On lui reproche encore d'avoir détruit tous les villages qui ſe trouvaient dans un circuit de quinze lieues, pour en faire une forêt, dans laquelle il pût goûter le plaiſir de la chaſſe. Une telle action eſt trop inſenſée pour être vraiſemblable. Les Hiſtoriens ne font pas attention qu'il faut au moins vingt années pour qu'un nouveau plan d'arbres devienne une forêt propre à la chaſſe. On lui fait ſemer cette forêt en 1080. il avait alors 63 ans. Quelle aparence y a-t-il qu'un homme raiſonnable ait à cet âge détruit des villages pour ſemer quinze lieues en bois dans l'eſpérance d'y chaſſer un jour ?

Le Conquérant de l'Angleterre fut la terreur du Roi de France *Philippe I*, qui voulut abaiſſer trop tard un vaſſal ſi puiſſant, & ſe jetta ſur le Mayne, dépendant alors de la Normandie.

die. *Guillaume* repassa la mer, reprit le Mayne, & contraignit le Roi de France à demander la paix.

Les prétentions de la Cour de Rome n'éclatèrent jamais plus singuliérement qu'avec ce Prince. Le Pape *Grégoire VII.* prit le tems qu'il faisait la guerre à la France pour demander qu'il lui rendit hommage du roïaume d'Angleterre. Cet hommage était fondé sur cet ancien denier de St. Pierre, que l'Angleterre payait à l'Eglise de Rome. Il revenait à environ trois livres de notre monnoie par chaque maison, offrande regardée en Angleterre comme une forte aumone & à Rome comme un tribut. *Guillaume le conquérant* fit dire au Pape, qu'il pourrait bien continuer l'aumône; mais au lieu de faire hommage, il fit défense en Angleterre de ne reconnaître d'autre Pape que celui qu'il aprouverait. La proposition de *Grégoire VII.* devint par-là ridicule à force d'être audacieuse. C'est ce même *Grégoire VII.* qui bouleversait l'Europe pour élever le Sacerdoce audessus de l'Empire; mais avant de parler de cette querelle mémorable, & des croisades, qui prirent naissance dans ces tems, il faut voir en peu de mots en quel état étaient les autres pïas de l'Europe.

CHAPIT. TRENTE-TROISIEME.

DE L'ETAT DE L'EUROPE AUX DIXIEME ET ONZIEME SIECLES.

LA Ruſſie avait embraſſé le Chriſtianiſme à la fin du huitiéme ſiécle. Les femmes étaient deſtinées à convertir les Roïaumes. Une ſœur des Empereurs *Baſile* & *Conſtantin*, mariée au pére de ce Czar *Jaraslau* dont j'ai parlé, obtint de ſon mari qu'il ſe ferait batizer. Les Ruſſes, eſclaves de leur maître, l'imitèrent; mais ils ne prirent du rit Grec que les ſuperſtitions.

Environ dans ce tems-là une femme attira encore la Pologne au Chriſtianiſme. *Micislas* Duc de Pologne fut converti par ſa femme ſœur du Duc de Boheme. J'ai déjà remarqué que les Bulgares avaient reçu la foi de la même manière. *Giſelle* ſœur de l'Empereur *Henri* fit encore Chrêtien ſon mari Roi de Hongrie dans la premiére année du onziéme ſiécle; ainſi il eſt très-vrai que la moitié de l'Europe doit aux femmes ſon Chriſtianiſme.

La Suéde, chez qui il avait été prêché dès le neuviéme ſiécle, était redevenue idolâtre. La Bohême & tout ce qui eſt au Nord de l'Elbe, renonça au Chriſtianiſme en 1013. Toutes les côtes de la mer Baltique vers l'Orient étaient Payennes. Les Hongrois en 1047. rétournèrent au Paganiſme. Mais toutes ces Nations étaient beau-

beaucoup plus loin encore d'être polies que d'être Chrêtiennes.

La Suéde, probablement depuis longtems épuiſée d'habitans par ces anciennes émigrations dont l'Europe fut inondée, paraît dans les huitiéme, neuviéme, dixiéme & onziéme ſiécles comme enſévelie dans ſa barbarie, ſans guerre & ſans commerce avec ſes voiſins; elle n'a part à aucun grand événement, & n'en fut probablement que plus heureuſe.

La Pologne, beaucoup plus Barbare que Chrêtienne, conſerva juſqu'au treiziéme ſiécle toutes les coutumes des anciens Sarmates, de tuer leurs enfans qui naiſſaient imparfaits, & les vieillards invalides. Qu'on juge par-là du reſte du Nord.

L'Empire de Conſtantinople n'était ni plus reſſerré ni plus agrandi que nous l'avons vu au neuviéme ſiécle. A l'Occident il ſe défendait contre les Bulgares, à l'Orient & au Nord & au midy contre les Turcs & les Arabes.

On a vu en général ce qu'était l'Italie: des Seigneurs particuliers partageaient tout le païs depuis Rome juſqu'à la mer de la Calabre; & les Normands en avaient la plus grande partie. Florence, Milan, Pavie, ſe gouvernaient par leurs Magiſtrats ſous des Comtes ou ſous des Ducs nommés par les Empereurs. Bologne était plus libre.

La maiſon de Maurienne, dont deſcendent les Ducs de Savoye, Rois de Sardaigne, commençait à s'établir. Elle poſſédait comme fief de l'Empire la Comté héréditaire de Savoye & de Maurienne, depuis que *Humbert aux blanches*

mains, tige de cette maiſon, avait eu en 888. ce petit démembrement du Roïaume de Bourgogne.

Les Suiſſes & les Griſons, détachés auſſi de ce même roïaume, obéiſſaient aux Baillis que les Empereurs nommaient.

Deux villes maritimes d'Italie commençaient à s'élever, non par ces invaſions ſubites qui ont fait les droits de preſque tous les Princes qui ont paſſé en revuë, mais par une induſtrie ſage qui dégenéra auſſi bientôt en eſprit de conquête. Ces deux villes étaient Génes & Veniſe. Genes célébre du tems des Romains, regardait *Charlemagne* comme ſon reſtaurateur. Cet Empereur l'avait rebâtie quelque tems après que les Goths l'avaient détruite. Gouvernée par des Comtes ſous *Charlemagne* & ſes premiers deſcendans, elle fut ſaccagée au dixiéme ſiécle par les Mahométans, & preſque tous ſes citoyens furent emmenés en ſervitude. Mais comme c'était un port commerçant, elle fut bientôt repeuplée. Le négoce qui l'avait fait fleurir, ſervit à la rétablir. Elle devint alors une république. Elle prit l'iſle de Corſe ſur les Arabes, qui s'en étaient emparés. Les Papes exigérent un tribut pour cette iſle, non ſeulement parce qu'ils y avaient poſſédé autrefois des patrimoines, mais parce qu'ils ſe prétendaient ſuzerains de tous les Roïaumes conquis ſur les infidèles. Les Génois payérent ce tribut au commencement de l'onziéme ſiécle : mais bientôt après ils s'en affranchirent ſous le Pontificat de *Lucius II.* Enfin, leur ambition croiſſant avec

avec leurs richeſſes, de marchands ils voulurent devenir conquérans.

La ville de Veniſe, bien moins ancienne que Gênes, affectait le frivole honneur d'une plus ancienne liberté, & jouiſſait de la gloire ſolide d'une puiſſance bien ſupérieure. Ce ne fut d'abord qu'une retraite de pêcheurs & de quelques fugitifs, qui s'y réfugiérent au commencement du cinquiéme ſiécle, quand les Goths ravagaient l'Italie. Il n'y avait pour toute ville que des cabanes ſur le Rialto. Le nom de Veniſe n'était point encore connu. Ce Rialto, bien loin d'être libre, fut pendant trente années une ſimple bourgade apartenant à la ville de Padoue, qui la gouvernait par des Conſuls. La viciſſitude des choſes a mis depuis Padoue ſous le joug de Veniſe.

Il n'y a aucune preuve que ſous les Rois Lombards Veniſe ait eu une liberté reconnue. Il eſt plus vraiſemblable que ſes habitans furent oubliés dans leurs marais.

Le Rialto & les petites iſles voiſines ne commencèrent qu'en 709. à ſe gouverner par leurs Magiſtrats. Ils furent alors indépendans de Padoue, & ſe regardèrent comme une République.

C'eſt en 709. qu'ils eurent leur premier Doge, qui ne fut qu'un Tribun du peuple élu par des bourgeois. Pluſieurs familles qui donnèrent leur voix à ce premier Doge, ſubſiſtent encore. Elles ſont les plus anciens nobles de l'Europe, ſans en excepter aucune maiſon; & prouvent que la nobleſſe peut s'acquérir autrement qu'en poſ-

ſédant un château, ou en payant des patentes à un Souverain.

Héraclée fut le premier ſiége de cette République juſqu'à la mort de ſon troiſiéme Doge. Ce ne fut que vers la fin du neuviéme ſiécle que ces inſulaires, retirés plus avant dans leurs lagunes, donnérent à cet aſſemblage de petites iſles qui formèrent une ville, le nom de Veniſe, du nom de cette côte qu'on appellait *terræ Venetorum*. Les habitans de ces marais ne pouvaient ſubſiſter que par leur commerce. La néceſſité fut l'origine de leur puiſſance. Il n'eſt pas aſſurément bien décidé que cette République fût alors indépendante. On voit que *Bérenger*, reconnu quelque tems Empereur en Italie, accorda l'an 950. au Doge le privilège de battre monnoie. Ces Doges même étaient obligés d'envoyer aux Empereurs en redevance un manteau de drap d'or tous les ans: & *Othon III.* leur remit en 998. cette eſpèce de petit tribut. Mais ces legéres marques de vaſſalité n'ôtaient rien à la véritable puiſſance de Veniſe; car tandis que les Vénitiens payaient un manteau d'étoffe d'or aux Empereurs, ils acquirent par leur argent & par leurs armes toute la province d'Iſtrie, & preſque toutes les côtes de Dalmatie, Spalatro, Raguze, Narenza. Leur Doge prenait vers le milieu du dixiéme ſiécle le titre de *Duc de Dalmatie*; mais ces conquêtes enrichiſſaient moins Veniſe que le commerce, dans lequel elle ſurpaſſait encore les Génois; car tandis que les Barons d'Allemagne & de France bâtiſſaient des donjons & opprimaient les peuples,

Veniſe

Veniſe attirait leur argent, en leur fourniſſant toutes les denrées de l'Orient. La Méditerranée était déja couverte de leurs vaiſſeaux, & elle s'enrichiſſait de l'ignorance & de la barbarie des Nations ſeptentrionales de l'Europe.

CHAP. TRENTE-QUATRIEME.

DE L'ESPAGNE ET DES MAHOMETANS.

De ce Roïaume, juſqu'au commencement du douzième ſiécle.

L'Eſpagne était toûjours partagée entre les Mahométans & les Chrêtiens; mais les Chrêtiens n'en avaient pas la quatriéme partie, & ce coin de terre était la contrée la plus ſtérile. L'Aſturie, dont les Princes prenaient le titre de *Roi de Leon*, une partie de la vieille Caſtille, gouvernée par des Comtes, Barcelonne & la moitié de la Catalogne, auſſi ſous un Comte, la Navarre, qui avait un Roi, une partie de l'Arragon, unie quelque tems à la Navarre, voilà ce qui compoſait les Etats des Chrêtiens. Les Arabes poſſédaient le Portugal, la Murcie, l'Andalouſie, Valence, Grenade, Tortoſe, & s'é-

tendaient au milieu des terres par delà les montagnes de la Caſtille & de Sarragoſſe. Le ſéjour des Rois Mahométans était toûjours à Cordoue. Ils y avaient bâti cette grande moſquée, dont la voûte eſt ſoûtenue de trois-cent-ſoixante-cinq colonnes de marbre précieux, & qui porte encore parmi les Chrêtiens le nom de la *Meſquita*, Moſquée, quoiqu'elle ſoit devenue cathédrale.

Les arts y fleuriſſaient : les plaiſirs recherchés, la magnificence, la galanterie régnaient à la cour des Rois Maures. Les tournois, les combats à la barriére ſont peut-être de l'invention de ces Arabes. Ils avaient des ſpectacles, des théatres, qui tout groſſiers qu'il étaient, montraient du-moins que les autres peuples étaient moins polis que ces Mahométans. Cordoue était le ſeul païs de l'Occident où la géométrie, l'aſtronomie, la chimie, la médecine fuſſent cultivées. *Sanche le gros*, Roi de Léon, fut obligé de s'aller mettre à Cordoue en 956. entre les mains d'un fameux médecin Arabe, qui invité par le Roi, voulut que le Roi vînt à lui.

Cordoue eſt un païs de délices, arroſé par le Guadalquivir, où des forêts de citroniers, d'orangers, de grenadiers parfument l'air, & où tout invite à la molleſſe. Le luxe & le plaiſir corrompirent enfin les Rois Muſulmans. Leur dominaton fut au dixiéme ſiécle comme celle de preſque tous les Princes Chrêtiens, partagée en petits Etats. Tolède, Murcie, Valence, Hueſca même, eurent leurs Rois. C'était le tems d'accabler cette puiſſance diviſée ; mais les Chrêtiens d'Eſpagne étaient plus diviſés encore.

encore. Ils ſe faiſaient une guerre continuelle, ſe réuniſſaient pour ſe trahir, & s'alliaient ſouvent avec les Muſulmans. *Alphonſe V.* Roi de Léon, donna même l'année 1000. ſa ſœur *Théréſe* en mariage au Sultan *Abdala* Roi de Toléde.

Les jalouſies produiſent plus de crimes entre les petits Princes qu'entre les grands Souverains. La guerre ſeule peut décider du ſort des vaſtes Etats; mais les ſurpriſes, les perfidies, les aſſaſſinats, les empoiſonnemens ſont plus communs entre des rivaux voiſins, qui ayant beaucoup d'ambition & peu de reſſources, mettent en œuvre tout ce qui peut ſupléer à la force. C'eſt ainſi qu'un *Sancho Garcias* Comte de Caſtille empoiſonna ſa mére à la fin du dixiéme ſiécle, & que ſon fils Don *Garcie* fut poignardé par trois Seigneurs du païs dans le tems qu'il allait ſe marier.

Enfin en 1035. *Ferdinand* fils de *Sanche*, Roi de Navarre & d'Arragon, réunit ſous ſa puiſſance la vieille Caſtille, dont ſa famille avait hérité par le meurtre de ce Don *Garcie*, & le roïaume 1036.
de *Léon*, dont il dépouilla ſon beaufrére qu'il tua dans une bataille.

Alors la Caſtille devint un roïaume, & Léon en fut une province. Ce *Ferdinand*, non content d'avoir ôté la couronne de *Léon* & la vie à ſon beaufrére, enleva auſſi la Navarre à ſon propre frére, qu'il fit aſſaſſiner dans une bataille qu'il lui livra. C'eſt ce *Ferdinand* à qui les Eſpagnols ont prodigué le nom de *Grand*, aparemment pour deshonorer ce titre trop prodigué aux uſurpateurs.

Son

Son pére Don *Sanche*, ſurnommé auſſi le Grand, pour avoir ſuccédé aux Comtes de Caſtille, & pour avoir marié un de ſes fils à la Princeſſe des Aſturies, s'était fait proclamer Empereur, & Don *Ferdinand* voulut auſſi prendre ce titre. Il eſt ſûr qu'il n'eſt, n'y ne peut être de titre affecté aux Souverains, que ceux qu'ils veulent prendre, & que l'uſage leur donne. Le nom d'Empereur ſignifiait par-tout l'héritier des *Céſars* & le maître de l'Empire Romain, ou du moins celui qui prétendait l'être. Il n'y a pas d'aparence que cette apellation pût être le titre diſtinctif d'un Prince mal affermi, qui gouvernait la quatriéme partie de l'Eſpagne.

L'Empereur *Henri III.* mortifia la fierté Caſtillane, en demandant à *Ferainand* l'hommage de ſes petits Etats comme d'un fief de l'Empire. Il eſt difficile de dire quelle était la plus mauvaiſe prétention, celle de l'Empereur Allemand, ou celle de l'Eſpagnol. Ces idées vaines n'eurent aucun effet, & l'Etat de *Ferdinand* reſta un petit roïaume libre.

C'eſt ſous le régne de ce *Ferdinand* que vivait *Rodrigue* ſurnommé *le Cid*, qui en effet épouſa depuis *Chiméne*, dont il avait tué le pére. Tous ceux qui ne connaiſſent cette hiſtoire que par la tragédie ſi célébre dans le ſiécle paſſé, croïent que le Roi Don *Ferdinand* poſſédait l'Andalouſie.

Les fameux exploits du *Cid* furent d'abord d'aider Don *Sanche*, fils aîné de *Ferdinand*, à dépouiller ſes fréres & ſes ſœurs de l'héritage que leur avait laiſſé leur Pére. Mais Don *Sanche*

che ayant été assassiné dans une de ces expéditions injustes, ses fréres rentrèrent dans leurs 1073.
Etats.

Alors il y eut près de vingt Rois en Espagne, soit Chrêtiens, soit Musulmans; & outre ces vingt Rois un nombre considérable de Seigneurs indépendans, qui venaient à cheval, armés de toutes piéces, & suivis de quelques Ecuyers, offrir leurs services aux Princes ou aux Princesses qui étaient en guerre. Cette coutume, déjà répandue en Europe, ne fut nulle part plus accréditée qu'en Espagne. Les Princes à qui ces Chevaliers s'engageaient, leur ceignaient le baudrier, & leur faisaient présent d'une épée, dont ils leur donnaient un coup léger sur l'épaule. Les Chevaliers Chrêtiens ajoûtérent d'autres cérémonies à l'accolade. Ils faisaient la veille des armes devant un autel de la Vierge. Les Musulmans se contentaient de se faire ceindre un cimeterre. Ce fut là l'origine des Chevaliers errans, & de tant de combats particuliers. Le plus célèbre fut celui qui se fit après la mort du Roi Don *Sanche*, assassiné en assiégeant sa sœur *Ouraca* dans la ville de Zamore. Trois Chevaliers soûtinrent l'innocence de l'Infante contre Don *Diégue de Lare* qui l'accusait. Ils combattirent l'un après l'autre en champ clos, en présence des juges nommés de part & d'autre. Don *Diégue* renversa & tua deux des Chevaliers de l'Infante; & le cheval du troisiéme ayant les rênes coupées, & emportant son maître hors des barriéres, le combat fut jugé indécis.

Parmi

Parmi tant de Chevaliers, le *Cid* fut celui qui ſe diſtingua le plus contre les Muſulmans. Pluſieurs Chevaliers ſe rangèrent ſous ſa banniére: & tous enſemble avec leurs Ecuyers & leurs gendarmes compoſaient une armée couverte de fer, montée ſur les plus beaux chevaux du païs. Le *Cid* vainquit plus d'un petit Roi Maure: & s'étant enſuite fortifié dans la ville d'Alcaſar, il s'y forma une ſouveraineté.

Enfin il perſuada à ſon maître *Alfonſe VI.* Roi de la vieille Caſtille, d'aſſiéger la ville de Toléde, & lui offrit tous ſes Chevaliers pour cette entrepriſe. Le bruit de ce ſiége & la réputation du *Cid* apellèrent de l'Italie & de la France beaucoup de Chevaliers & de Princes. *Raimond* Comte de Toulouſe, & deux Princes du ſang de France de la branche de Bourgogne, vinrent à ce ſiége. Le Roi Mahométan nommé *Hiaja*, était fils d'un des plus généreux Princes dont l'hiſtoire ait conſervé le nom. *Almamon* ſon pére avait donné dans Toléde un aſile à ce même Roi *Alfonſe* que ſon frére *Sanche* perſécutait alors. Ils avaient vécu longtems enſemble dans une amitié peu commune; & *Almamon*, loin de le retenir, quand après la mort de *Sanche* il devint Roi & par conſéquent à craindre, lui avait fait part de ſes tréſors. On dit même qu'ils s'étaient ſéparés en pleurant. Plus d'un Chevalier Mahométan ſortit des murs pour reprocher au Roi *Alfonſe* ſon ingratitude envers ſon bienfaiteur; & il y eut plus d'un combat ſingulier ſous les murs de *Tolède*.

1085. Le ſiége dura une année. Enfin Toléde capitula,

pitula, mais à condition que l'on traiterait les Muſulmans comme ils en avaient uſé avec les Chrétiens, qu'on leur laiſſerait leur Religion & leurs loix : promeſſe qu'on tint d'abord, & que le tems fit violer. Toute la Caſtille neuve ſe rendit enſuite au *Cid*, qui en prit poſſeſſion au nom d'*Alfonſe* ; & Madrid, petite place qui devait un jour être la capitale de l'Eſpagne, fut pour la premiére fois au pouvoir des Chrétiens.

Pluſieurs familles vinrent de France s'établir dans Toléde. On leur donna des privilèges qu'on apelle même encore en Eſpagne franchiſes. Le Roi *Alfonſe* fit auſſi-tôt une aſſemblée d'Evêques, laquelle ſans le concours du peuple autrefois néceſſaire, élût pour Evêque de Tolède un Prêtre nommé *Bernard*, à qui le Pape *Grégoire VII.* conféra la Primatie d'Eſpagne à la priére du Roi. La conquête fut preſque toute pour l'Egliſe ; mais le Primat eut l'imprudence d'en abuſer, en violant les conditions que le Roi avait jurées aux Maures. La grande moſquée devait reſter aux Mahométans. L'Archevêque pendant l'abſence du Roi, en fit une égliſe, & excita contre lui une ſédition. *Alfonſe* revint à Toléde, irrité contre l'indiſcrétion du Prélat. Il appaiſa le ſoulevement, en rendant la moſquée aux Arabes, & en menaçant de punir l'Archevêque. Il engagea les Muſulmans à lui demander eux-mêmes la grace du Prélat Chrétien, & il furent contents & ſoumis.

Alfonſe augmenta encore par un mariage les Etats qu'il gagnait par l'épée du *Cid*. Soit politique, ſoit goût, il épouſa *Zaïd* fille de *Benadat* nou-

nouveau Roi Maure d'Andalouſie, & reçut en dot pluſieurs villes.

On lui reproche d'avoir conjointement avec ſon beaupére appellé en Eſpagne d'autres Mahométans d'Afrique. Il eſt difficile de croire qu'il ait fait une ſi étrange faute contre la politique; mais les Rois ſe conduiſent quelquefois contre la vraiſemblance. Quoi qu'il en ſoit, une armée de Maures vient fondre d'Afrique en Eſpagne, & augmenter la confuſion où tout était alors. Le *Miramolin* qui régnait à Maroc, envoie ſon Général *Abénada* au ſecours du Roi d'Andalouſie. Ce Général trahit non ſeulement ce Roi même à qui il était envoyé, mais encore le *Miramolin* au nom duquel il venait. Enfin le *Miramolin* irrité vient lui-même combattre ſon Général perfide, qui faiſait la guerre aux autres Mahométans, tandis que les Chrétiens étaient auſſi diviſés entre eux.

L'Eſpagne était ainſi déchirée par les Mahométans & les Chrétiens, lorſque le *Cid* Don *Rodrigue* à la tête de ſa chevalerie ſubjugua le roïaume de Valence. Il y avait en Eſpagne peu de Rois plus puiſſans que lui: mais il n'en prit pas le nom, ſoit qu'il préférât le titre de *Cid*, ſoit que l'eſprit de chevalerie le rendit fidéle au Roi *Alfonſe* ſon maître. Cependant il gouverna Valence avec l'autorité d'un Souverain, recevant des Ambaſſadeurs, & reſpecté de toutes les Nations. Après ſa mort, arrivée l'an 1096. les Rois de Caſtille & d'Arragon continuèrent toûjours leurs guerres contre les Maures; l'Eſpagne ne fut jamais plus ſanglante & plus

plus déſolée. Triſte effet de l'ancienne conſpiration de l'Archevêque *Opas* & du Comte *Julien*, qui faiſait, au bout de 400 ans, & fit encore longtems après, les malheurs de l'Eſpagne.

CHAP. TRENTE-CINQUIEME.

DE LA RELIGION ET DE LA SUPERSTITION AUX DIXIEME ET ONZIEME SIECLES.

LEs héréſies ſemblent être le fruit d'un peu de ſcience & de loiſir. On a vu que l'état ou était l'Egliſe au dixiéme ſiécle, ne permettait guères le loiſir ni l'étude. Tout le monde était armé, & on ne ſe diſputait que des richeſſes. Cependant en France, du tems du Roi *Robert*, il y eut quelques Prêtres, & entr'autres un nommé *Etienne*, Confeſſeur de la Reine *Conſtance*, accuſés d'héréſie. On ne les apella Manichéens, que pour leur donner un nom plus odieux; car n'y eux n'y leurs juges ne pouvaient guères connaître la philoſophie du Perſan *Manès* C'était probablement des enthouſiaſtes, qui tendaient à une perfection outrée, pour dominer ſur les eſprits. C'eſt le caractère de tous les chefs de ſectes. On leur imputa des crimes horribles & des ſentimens dénaturés, dont on charge toûjours ceux dont on ne connaît pas

les

1028. les dogmes. Ils furent juridiquement accusés de réciter les lytanies à l'honneur des Diables, d'éteindre ensuite les lumiéres, de se mêler indifféremment, & de bruler le premier des enfans qui naissaient de ces incestes, pour en avaler les cendres. Ce sont à peu près les reproches qu'on faisait aux premiers Chrêtiens. Je crois que cette calomnie des Payens contre eux était fondée sur ce que les Chrêtiens faisaient quelquefois la Cêne, en mangeant d'un pain fait en forme de petit enfant, pour représenter JESUS-CHRIST, comme il se pratique encore dans quelques égliſes Grecques. Lès hérétiques dont je parle étaient sur-tout accusés d'enseigner que DIEU n'est point venu sur la terre, qu'il n'a pû naître d'une vierge, qu'il n'est ni mort, ni ressuscité. En ce cas ils n'étaient pas Chrêtiens. Je vois que les accusations de cette espèce se contredisent toujours.

La seule chose qui soit certaine, c'est que le Roi *Robert* & sa femme *Constance* se transportèrent à Orléans, où se tenaient quelques assemblées de ceux qu'on apellait Manichéens. Les Evêques firent bruler treize de ces malheureux. Le Roi, la Reine assistèrent à ce spectacle indigne de leur Majesté. Jamais avant cette exécution on n'avait en France livré au suplice aucun de ceux qui dogmatisent sur ce qu'ils n'entendent point. Il est vrai que *Priscillien* au quatriéme siécle avait été condamné à la mort dans Tréves avec sept de ses disciples. Mais la ville de Tréves, qui était alors dans les Gaules, n'est plus annéxée à la France depuis la décadence de la famille de *Char-*

Charlemagne. Ce qu'il faut obſerver, c'eſt que *St. Martin* de Tours ne voulut point communiquer avec les Evêques qui avaient demandé le ſang de *Priſcillien.* Il diſait hautement qu'il était horrible de condamner des hommes à la mort parce qu'ils ſe trompent. Il ne ſe trouva point de *St. Martin* du tems du Roi *Robert.*

Il s'élevait alors quelques légers nuages ſur l'Euchariſtie; mais ils ne formaient point encore d'orages. Ce ſujet de querelle qui ne devait être qu'un ſujet d'adoration & de ſilence, avait échapé à l'imagination ardente des Chrètiens Grecs. Il fut probablement négligé, parce qu'il ne laiſſait nulle priſe à cette Métaphyſique, cultivée par les Docteurs depuis qu'ils eurent adopté les idées de *Platon.* Ils avaient trouvé de quoi exercer cette Philoſophie dans l'explication de la Trinité, dans la conſubſtantialité du Verbe, dans l'union des deux natures & des deux volontés, enfin dans l'abîme de la prédeſtination. La queſtion, ſi du pain & du vin ſont changés en la ſeconde perſonne de la Trinité, & par conſéquent en DIEU? ſi on mange & on boit cette ſeconde perſonne par la foi ſeulement? cette queſtion, dis-je, était d'un autre genre, qui ne paraiſſait pas ſoûmis à la Philoſophie de ces tems. Auſſi on ſe contenta de faire la Cène le ſoir dans les premiers âges du Chriſtianiſme, & de communier à la Meſſe ſous les deux eſpèces au tems dont je parle, ſans avoir une idée fixe & déterminée ſur ce miſtère.

Il parait que dans beaucoup d'égliſes, & ſurtout en Angleterre, on croyait qu'on ne mangeait & qu'on ne buvait JESUS-CHRIST que ſpi-

rituellement. On trouve dans la bibliothéque Bodléienne une homélie du dixiéme ſiécle, dans laquelle ſont ces propres mots: „ C'eſt vérita„blement par la conſécration le corps & le ſang „de JESUS-CHRIST, non corporellement, mais „ſpirituellement. Le corps dans lequel JESUS„CHRIST ſoufrit & le corps euchariſtique ſont „entiérement différens. Le premier était compoſé „de chair & d'os animés par une ame raiſonna„ble; mais ce que nous nommons Euchariſtie, „n'a ni ſang, ni os, ni ame. Nous devons donc „l'entendre dans un ſens ſpirituel. „

Jean Scot, ſurnommé *Erigène*, parce qu'il était d'Irlande, avait longtems auparavant, ſous le régne de *Charles le chauve*, & même, à ce qu'il dit, par ordre de cet Empereur, ſoûtenu à peu près la même opinion.

Du tems de *Jean Scot*, *Ratram* moine de Corbie & d'autres avaient écrit ſur ce myſtère d'une manière à laiſſer au moins douter s'ils croyaient ce qu'on apella depuis la *préſence réelle*. Car *Ratram* dans ſon écrit adreſſé à l'Empereur *Charles le chauve*, dit en termes exprès: „ C'eſt „ le corps de JESUS-CHRIST qui eſt vû, reçû, „ & mangé, non par les ſens corporels, mais par „ les yeux de l'eſprit fidéle. „

On avait écrit contre eux: & le ſentiment le plus commun était ſans-doute qu'on mangeait le véritable corps de JESUS-CHRIST: on diſputait même pour ſavoir ſi on le digérait & ſi on le rendait.

Enfin *Bérenger*, Archidiacre de Tours, enſeigna vers 1050. par écrit & dans la chaire, que le corps véritable de JESUS-CHRIST n'eſt point

point & ne peut être ſous les apparences du pain & du vin.

Il affirmait que ce qui aurait donné une indigeſtion, s'il avait été mangé en trop grande quantité, ne pouvait être qu'un aliment ; que ce qui aurait enivré, ſi on en avait trop bû, était une liqueur réelle, qu'il n'y avait point de blancheur ſans un objet blanc, point de rondeur ſans un objet rond &c. Ses propoſitions révoltèrent d'autant plus, que *Bérenger*, ayant une très-grande réputation, avait d'autant plus d'ennemis. Celui qui ſe diſtingua le plus contre lui, fut *Lanfranc*, de race Lombarde, né à Pavie, qui était venu chercher une fortune en France. Il balançait la réputation de *Bérenger*. Voici comme il s'y prenait pour le confondre dans ſon traité *de corpore Domini.*

„ On peut dire avec vérité que le corps de nô-
„ tre Seigneur dans l'Euchariſtie eſt le même qui
„ eſt ſorti de la Vierge, & que ce n'eſt pas le
„ même. C'eſt le même quant à l'eſſence & aux
„ propriétés de la véritable nature, & ce n'eſt pas
„ le même quant aux eſpèces du pain & du vin ;
„ de ſorte qu'il eſt le même quant à la ſubſtance,
„ & qu'il n'eſt pas le même quant à la forme.„

Ce ſentiment de *Lanfranc* parut être en general celui de l'Egliſe. *Berenger* n'avait raiſonné qu'en Philoſophe. Il s'agiſſait d'un objet de la foi, d'un miſtère que l'Egliſe reconnaiſſait comme incompréhenſible. Il était du corps de l'Egliſe ; il devait donc avoir la même foi qu'elle, & ſoumettre ſa raiſon comme elle. Il fut condamné au Concile de Paris en 1050. condamné encore

à Rome en 1079. & obligé de prononcer ſa retractation ; mais cette retractation forcée ne fit que graver plus avant ces ſentimens dans ſon cœur. Il mourut dans ſon opinion, qui ne fit alors ni ſchiſme ni guerre civile. Le temporel ſeul était le grand objet qui occupait l'ambition des hommes. L'autre ſource qui devait faire verſer tant de ſang, n'était pas encore ouverte.

On croit bien que l'ignorance de ces tems affermiſſait les ſuperſtitions populaires. J'en raporterai quelques exemples, qui ont longtems exercé la crédulité humaine. On prétend que l'Empereur *Othon III.* fit périr ſa femme *Marie d'Arragon* pour cauſe d'adultère. Il eſt très-poſſible qu'un Prince cruel & dévot, tel qu'on peint *Othon III.* envoïe au ſuplice ſa femme moins débauchée que lui. Mais vingt auteurs ont écrit, & *Maimbourg* a repété après eux, & d'autres ont repété après *Maimbourg*, que l'Impératrice ayant fait des avances à un jeune Comte Italien, qui les refuſa par vertu, elle accuſa ce Comte auprès de l'Empereur de l'avoir voulu ſéduire, & que le Comte fut puni de mort. La veuve du Comte, dit-on, vint la tête de ſon mari à la main, demander juſtice & prouver ſon innocence. Cette veuve demande d'être admiſe à l'épreuve du fer ardent. Elle tint, tant qu'on voulut, une barre de fer toute rouge dans ſes mains ſans ſe bruler ; & ce prodige ſervant de preuve juridique, l'Impératrice fut condamnée à être brulée vive.

Maimbourg aurait dû faire réflexion que cette fable eſt raportée par des auteurs qui ont écrit très-

très-longtems après le régne d'*Othon III.* qu'on ne nomme pas ſeulement les noms de ce Comte Italien & de cette veuve qui maniait ſi impunément des barres de fer rouge. Enfin, quand mêmes des auteurs contemporains auraient autentiquement rendu compte d'un tel événement, ils ne mériteraient pas plus de croyance que les ſorciers qui dépoſent en juſtice qu'ils ont aſſiſté au ſabat.

L'avanture de la barre de fer doit faire révoquer en doute le ſuplice de l'Impératrice *Marie d'Arragon* raporté dans tant de dictionaires, & d'hiſtoires, où dans chaque page le menſonge eſt joint à la vérité.

Le ſecond événement eſt du même genre. On prétend que *Henri II.* ſucceſſeur d'*Othon III.* éprouva la fidélité de ſa femme *Cunegunda*, en la faiſant marcher pieds nuds ſur neuf ſocs de charrue rougis au feu. Cette hiſtoire, raportée dans tant de martirologes, mérite la même réponſe que celle de la femme d'*Othon.*

Didier Abbé du mont Caſſin & pluſieurs autres écrivains raportent un fait à peu près ſemblable. En 1063. des moines de Florence, mécontens de leur Evêque, allérent crier à la ville & à la campagne : „ Nôtre Evêque eſt un „ ſimoniaque & un ſcélérat : „ & ils eurent, dit-on, la hardieſſe de promettre qu'ils prouveraient cette accuſation par l'épreuve du feu. On prit donc jour pour cette cérémonie, & ce fut le mécredi de la premiére ſemaine du carême. Deux buchers furent dreſſés, chacun de dix pieds de long ſur cinq de large, ſéparés par un

ſentier d'un pied & demi de largeur, rempli de bois ſec. Les deux buchers ayant été allumés, & cet eſpace réduit en charbons, un moine, nommé *Aldobrandin*, paſſe à travers ſur ce ſentier à pas graves & meſurés, & revient même prendre au milieu des flammes ſon manipule qu'il avait laiſſé tomber. Voilà ce que pluſieurs Hiſtoriens diſent, qu'on ne peut nier qu'en renverſant tous les fondemens de l'hiſtoire; mais il eſt ſûr qu'on ne peut le croire ſans renverſer tous les fondemens de la raiſon.

Il ſe peut faire ſans-doute qu'un homme paſſe très-rapidement entre deux buchers, & même ſur des charbons, ſans être tout-à-fait brulé; mais y paſſer & y repaſſer d'un pas grave pour reprendre ſon manipule, c'eſt une de ces avantures de la *légende dorée*, dont il n'eſt plus permis de parler à des hommes raiſonnables.

La derniére épreuve que je raporterai, eſt celle dont on ſe ſervit pour décider en Eſpagne, après la priſe de Tolède, ſi on devait réciter l'office Romain, ou celui qu'on apellait Moſarabique? On convint d'abord unanimement de terminer la querelle par le duel. Deux champions armés de toutes piéces combattirent dans toutes les régles de la chevalerie. Don *Ruis de Martanza*, Chevalier du Miſſel Moſarabique, fit perdre les arçons à ſon adverſaire, & le renverſa mourant. Mais la Reine, qui avait beaucoup d'inclination pour le Miſſel Romain, voulut qu'on tentât l'épreuve du feu. Toutes les loix de la Chevalerie s'y opoſaient. Cependant on jetta au feu les deux Miſſels, qui probablement furent

rent brulés ; & le Roi, pour ne mécontenter perſonne, convint que quelques Egliſes prieraient DIEU ſelon le Rituel Romain, & que d'autres garderaient le Moſarabique.

Tout ce que la Religion a de plus auguſte, était défiguré dans preſque tout l'Occident par les coûtumes les plus ridicules. La fête des fous, celle des ânes étaient établies dans la plupart des égliſes. On créait aux jours ſolemnels un Evêque des fous ; on faiſait entrer dans la nef un âne en chappe, & en bonnet quarré.

Les danſes dans l'égliſe, les feſtins ſur l'autel, les diſſolutions, les farces obſcénes étaient les cérémonies de ces fêtes dont l'uſage extravagant dura environ ſept ſiécles dans pluſieurs Diocéſes. A n'enviſager que les coûtumes que je viens de raporter, on croirait voir le portrait des Négres, & des Hottentots ; & il faut avouer qu'en plus d'une choſe nous n'avons pas été ſupérieurs à eux.

Rome a toujours condamné ces coûtumes barbares auſſi-bien que le duel & les épreuves. Il y eut toujours dans les rites de l'Egliſe Romaine, malgré tous les troubles, & tous les ſcandales, plus de décence, plus de gravité qu'ailleurs, & on ſentait qu'en tout cette égliſe, quand elle était libre & bien gouvernée, était faite pour donner des leçons aux autres.

CHAPITRE TRENTE-SIXIEME.

DE L'EMPIRE, DE L'ITALIE,

DE L'EMPEREUR HENRI IV. ET DE GREGOIRE VII.

De Rome & de l'Empire au onziéme ſiécle.

IL eſt tems de revenir aux ruines de Rome & à cette ombre du trône des *Céſars*, qui reparaiſſait en Allemagne.

On ne ſavait encor qui dominerait dans Rome, & quel ſerait le ſort de l'Italie. Les Empereurs Allemands ſe croïaient de droit maîtres de tout l'Occident. Mais à peine étaient-ils Souverains en Allemagne, où le grand gouvernement féodal des Seigneurs & des Evêques commençait à jetter de profondes racines. Les Princes Normands conquérants de la Pouille & de la Calabre, formaient une nouvelle Puiſſance. L'exemple des Vénitiens inſpirait aux grandes villes d'Italie l'amour de la liberté. Les Papes n'étaient pas encor Souverains & voulaient l'être.

Le droit des Empereurs de nommer les Papes commençait à s'affermir ; mais on ſent bien que tout devait changer à la premiére circonſtance favorable. Elle arriva bientôt, à la mi-
1056. norité de l'Empereur *Henri IV*, reconnu du vivant

vivant de *Henri III.* ſon pére, pour ſon ſucceſſeur.

Dès le tems même de *Henri III.* la puiſſance Impériale diminuait en Italie. Sa ſœur, Comteſſe ou Ducheſſe de Toſcane, mére de cette véritable bienfaitrice des Papes, la Comteſſe *Matilde d'Eſte*, contribua plus que perſonne à ſoûlever l'Italie contre ſon frére. Elle poſſédait avec le Marquiſat de Mantoue la Toſcane & une partie de la Lombardie. Ayant eu l'imprudence de venir à la cour d'Allemagne, on l'arrêta longtems priſonniére. Sa fille la Comteſſe *Matilde* hérita de ſon ambition & de ſa haine pour la maiſon Impériale.

Pendant la minorité de *Henri IV.* les brigues, l'argent & les guerres civiles firent pluſieurs Papes. Enfin on élut, en 1054. *Alexandre II.* ſans conſulter la cour Impériale. En vain cette cour nomma un autre Pape: ſon parti n'était pas le plus fort en Italie. *Alexandre II.* l'emporta, & chaſſa de Rome ſon compétiteur.

Henri IV. devenu majeur, ſe vit Empereur d'Italie & d'Allemagne preſque ſans pouvoir. Une partie des Princes ſéculiers & eccléſiaſtiques de ſa patrie ſe liguèrent contre lui: & l'on ſait qu'il ne pouvait être maître de l'Italie qu'à la tête d'une armée, qui lui manquait. Son pouvoir était peu de choſe, ſon courage était au-deſſus de ſa fortune.

Quelques Auteurs raportent qu'étant accuſé dans la diéte de Wirtsbourg d'avoir voulu faire 1073.
aſſaſſiner les Ducs de Souabe & de Carintie, il offrit de ſe battre en duel contre l'accuſateur, qui

qui était un ſimple gentilhomme. Le jour fut déterminé pour le combat : & l'accuſateur, en ne paraiſſant pas, juſtifia l'Empereur.

Dès que l'autorité d'un Prince eſt conteſtée, ſes mœurs ſont toûjours attaquées. On lui reprochait publiquement d'avoir des maîtreſſes, tandis que les moindres clercs en avaient impunément. Il voulait ſe ſéparer de ſa femme, fille d'un Marquis de Ferrare, avec laquelle il diſait n'avoir jamais pu conſommer ſon mariage. Quelques emportemens de ſa jeuneſſe aigriſſaient encore les eſprits, & ſa conduite affaibliſſait ſon pouvoir.

Il y avait alors à Rome un moine de Cluny, devenu Cardinal, homme inquiet, ardent, entreprenant, qui ſavait mêler quelquefois l'artifice à l'ardeur de ſon zèle pour les prétentions de l'Egliſe. *Hildebrand* était le nom de cet homme audacieux, qui fut depuis ce célébre *Grégoire VII*, né à Soane en Toſcane, de parens inconnus, élevé à Rome, reçu moine de Cluny ſous l'Abbé *Odilon*, député depuis à Rome pour les intérêts de ſon Ordre, employé après par les Papes dans toutes ces affaires qui demandent de la ſoupleſſe & de la fermeté, & déja célèbre en Italie par un zèle intrépide. La voix publique le déſignait pour le ſucceſſeur d'*Alexandre II.* dont il gouvernait le Pontificat. Tous les portraits ou flateurs ou odieux que tant d'écrivains ont faits de lui, ſe retrouvent dans le tableau d'un peintre Napolitain qui peignit *Grégoire* tenant une houlette dans une main & un fouet dans l'autre, foulant des ſceptres à ſes pieds,

pieds, & ayant à côté de lui les filets & les poiſons de *St. Pierre.*

Grégoire engagea le Pape *Alexandre* à faire un coup d'éclat inouï, à ſommer le jeune *Henri* de venir comparaître à Rome devant le tribunal du 1073.
St. Siége. C'eſt le premier exemple d'une telle entrepriſe. Et dans quel tems la hazarde-t-on? Lorſque Rome était toute accoutumée par *Henri III.* pére de *Henri IV.* à recevoir ſes Evêques ſur un ſimple ordre de l'Empereur. C'était préciſément cette ſervitude dont *Grégoire* voulait ſecouer le joug. Et pour empêcher les Empereurs de donner des loix dans Rome, il voulait que le Pape en donnât aux Empereurs. Cette hardieſſe n'eut point de ſuite. Il ſemble qu'*Alexandre II.* était un enfant perdu, qu'*Hildebrand* détachait contre l'Empire avant d'engager la bataille. La mort d'*Alexandre* ſuivit bientôt ce premier acte d'hoſtilité.

Hildebrand eut le crédit de ſe faire élire & intrôniſer par le peuple Romain ſans attendre 1073.
la permiſſion de l'Empereur. Bientôt il obtint cette permiſſion, en promettant d'être fidéle. *Henri IV.* reçut ſes excuſes. Son Chancelier d'Italie alla confirmer à Rome l'élection du Pape; & *Henri*, que tous ſes courtiſans avertiſſaient de craindre *Grégoire VII.* dit hautement que ce Pape ne pouvait être ingrat à ſon bienfaiteur; mais à peine *Grégoire* eſt-il aſſûré du Pontificat, qu'il déclare excommuniés tous ceux qui recevront des bénéfices des mains de laïques, & tout laïque qui les conférera. Il avait conçu le deſſein d'ôter à tous les Collateurs ſéculiers le droit

droit d'investir les Ecclésiastiques. C'était mettre l'Eglise aux prises avec tous les Rois. Son humeur violente éclate en même tems contre *Philippe I.* Roi de France. Il s'agissait de quelques Marchands Italiens que les Français avaient rançonnés. Le Pape écrit une lettre circulaire aux Evèques de France : votre Roi, leur dit-il, est „ moins Roi que tyran ; il passe sa vie dans l'in„famie & dans le crime ;„ & après ces paroles indiscretes, suit la menace ordinaire de l'excommunication.

1075. Bientôt après, tandis que l'Empereur *Henri* est occupé dans une guerre civile contre les Saxons, le Pape lui envoye deux Légats pour lui ordonner de venir répondre aux accusations intentées contre lui d'avoir donné l'investiture des bénéfices, & pour l'excommunier en cas de refus. Les deux porteurs d'un ordre si étrange trouvent l'Empereur vainqueur des Saxons, comblé de gloire & plus puissant qu'on ne l'espérait. On peut se figurer avec quelle hauteur un Empereur de vingt-cinq ans, victorieux & jaloux de son rang, reçut une telle ambassade. Il n'en fit pas le châtiment exemplaire, que l'opinion de ces tems-là ne permettait pas ; & n'opposa en aparence que du mépris à l'audace : il aban-
1076. donna ces Légats indiscrets aux insultes des valets de sa cour.

Presqu'au même tems le Pape excommunia encore ces Normands, Princes de la Pouille & de la Calabre, (comme nous l'avons dit au chapitre trentiéme.) Tant d'excommunications à la fois paraîtraient aujourdhui le comble de l'impru-

prudence : mais qu'on faſſe réflexion que *Grégoire VII.* en menaçant le Roi de France, adreſſait ſa bulle au Duc d'Aquitaine vaſſal du Roi, auſſi puiſſant que le Roi même ; que, quand il éclatait contre l'Empereur, il avait pour lui une partie de l'Italie, la Comteſſe *Matilde*, Rome, & la moitié de l'Allemagne ; qu'à l'égard des Normands, ils étaient alors ſes ennemis déclarés : alors *Grégoire VII.* paraîtra plus violent & plus audacieux qu'inſenſé. Il ſentait qu'en élevant ſa dignité au-deſſus de l'Empereur & de tous les Rois, il ſerait ſecondé des autres Egliſes, flattées d'être les membres d'un Chef qui humiliait la puiſſance ſéculiére. Son deſſein était formé non ſeulement de ſecouer le joug des Empereurs, mais de mettre Rome, Empereurs & Rois ſous le joug de la Papauté. Il pouvait lui en coûter la vie : il devait même s'y attendre ; & le péril donne de la gloire.

Henri IV. trop occupé en Allemagne, ne pouvait paſſer en Italie. Il parut ſe venger d'abord moins comme un Empereur Allemand que comme un Seigneur Italien. Au lieu d'employer un Général & une armée, il ſe ſervit, dit-on ; d'un bandit nommé *Cencius*, très-conſidéré par ſes brigandages, qui ſaiſit le Pape dans Ste. Marie majeure dans le tems qu'il officiait ; des ſatellites déterminés frapèrent le Pontife & l'enſanglantèrent. On le mena priſonnier dans une tour dont *Cencius* s'était rendu maître.

Henri IV. agit un peu plus en Prince, en convoquant à Worms un Concile d'Evêques, d'Abbés & de Docteurs, dans lequel il fit dépo- 1076.

ſer

ſer le Pape. Toutes les voix, à deux près, concoururent à la dépoſition. Mais il manquait à ce Concile, des troupes pour l'aller faire reſpecter à Rome. *Henri* ne fit que commettre ſon autorité, en écrivant au Pape qu'il le dépoſait, & au peuple Romain qu'il lui défendait de reconnaître *Grégoire*.

1076. Dès que le Pape eut reçu ces lettres inutiles, il parla ainſi dans un concile à Rome : „ de „ la part de Dieu tout-puiſſant, & par notre au„ torité, je défens à *Henri*, fils de notre Empe„ reur *Henri*, de gouverner le Roiaume Teuto„ nique & l'Italie : j'abſous tous les Chrétiens „ du ſerment qu'ils lui ont fait ou feront : & „ je défens que qui que ce ſoit le ſerve jamais „ comme Roi. On ſait que c'eſt-là le premier exemple d'un Pape qui prétend ôter la couronne à un Souverain. Nous avons vu auparavant des Evêques dépoſer *Louis le débonnaire ;* mais il y avait au-moins un voile à cet attentat. Ils condamnaient *Louis* en aparence ſeulement à la pénitence publique ; & perſonne n'avait jamais oſé parler depuis la fondation de l'Egliſe comme *Grégoire VII.* Les lettres circulaires du Pape reſpirèrent le même eſprit que ſa ſentence. Il y redit pluſieurs fois que les Evêques ſont au-deſſus des Rois & faits pour les juger : expreſſions, non moins adroites que hardies qui devaient ranger ſous ſon étendart tous les Prélats du monde.

Il y a grande aparence que quand *Grégoire VII.* dépoſa ainſi ſon Souverain par de ſimples pa-

paroles, il ſavait bien qu'il ſerait ſecondé par les guerres civiles d'Allemagne, qui recommencèrent avec plus de fureur. Un Evêque d'Utrecht avait ſervi à faire condamner *Grégoire*. On prétendit que cet Evêque mourant d'une mort ſoudaine & douloureuſe, s'était repenti de la dépoſition du Pape comme d'un ſacrilège. Les remords vrais ou faux de l'Evêque en donnèrent au peuple. Ce n'était plus le tems où l'Allemagne était unie ſous les *Othons*. *Henri IV.* ſe vit entouré près de Spire par l'armée des confédérés, qui ſe prévalaient de la bulle du Pape. Le gouvernement féodal devait alors amener de pareilles révolutions. Chaque Prince Allemand était jaloux de la puiſſance Impériale, comme le haut Baronage en France était jaloux de celle de ſon Roi. Le feu des guerres civiles couvait toûjours, & une bulle lancée à propos pouvait l'allumer.

Les Princes confédérés ne donnèrent la liberté à *Henri IV.* qu'à condition qu'il vivrait en particulier & en excommunié dans Spire, ſans faire aucune fonction ni de Chrétien ni de Roi, en attendant que le Pape vînt préſider dans Ausbourg à une aſſemblée de Princes & d'Evêques, qui devait le juger.

Il parait que des Princes qui avaient le droit d'élire l'Empereur, avaient auſſi celui de le dépoſer ; mais vouloir faire préſider le Pape à ce jugement, c'était le reconnaître pour Juge naturel de l'Empereur & de l'Empire. Ce fut le triomphe de *Grégoire VII.* & de la Papauté.

Henri

Henri IV. réduit à ces extrémités, augmenta encore beaucoup le triomphe.

Il voulut prévenir ce jugement fatal d'Ausbourg : & par une réſolution inouïe, paſſant les Alpes du Tyrol avec peu de domeſtiques, il alla demander au Pape ſon abſolution. *Grégoire VII.* était alors avec la Comteſſe *Matilde* dans la ville de Canoſſe, l'ancien Canuſium ſur l'Apennin près de Régio, fortereſſe qui paſſait alors pour imprenable. Cet Empereur, déjà célèbre par des batailles gagnées, ſe préſente à la porte de la fortereſſe, ſans gardes, ſans ſuite. On l'arrête dans la ſeconde enceinte. On le dépouille de ſes habits. On le revêt d'un cilice. Il reſte pieds nuds dans la cour : c'était au mois de Janvier 1077. On le fit jeûner trois jours, ſans l'admettre à baiſer les pieds du Pape, qui pendant ce tems était enfermé avec la Comteſſe *Matilde*, dont il était depuis longtems le directeur. Il n'eſt pas ſurprenant que les ennemis de ce Pape lui ayent reproché ſa conduite avec *Matilde*. Il eſt vrai qu'il avait ſoixante-deux ans; mais il était directeur, *Matilde* était femme, jeune & faible. Le langage de la dévotion, qu'on trouve dans les lettres du Pape à la Princeſſe, comparé avec les emportemens de ſon ambition, pouvait faire ſoupçonner que la Religion ſervait de maſque à toutes ſes paſſions. Mais aucun fait, aucun indice n'a jamais fait tourner ces ſoupçons en vraiſemblance. Les hipocrites voluptueux n'ont ni un entouſiaſme ſi permanent, ni un zèle ſi intré-

intrépide. *Grégoire* était auſtère & c'était par là qu'il était dangereux.

Enfin l'Empereur eut la permiſſion de ſe proſterner aux pieds du Pontife, qui voulut bien l'abſoudre, en le faiſant jurer qu'il attendrait le jugement juridique du Pape à Augsbourg, & qu'il lui ſerait en tout parfaitement ſoûmis. Quelques Evèques & quelques Seigneurs Allemands du parti de l'*Henri*, firent la même ſoûmiſſion. *Grégoire VII.* ſe croyant alors, non ſans vraiſemblance, le Maître des Couronnes de la terre, écrivit dans pluſieurs lettres que ſon devoir était d'abaiſſer les Rois.

La Lombardie, qui tenait encore pour l'Empereur, fut ſi indignée de l'aviliſſement où il s'était réduit, qu'elle fut prête de l'abandonner. On y haïſſait *Grégoire VII.* beaucoup plus qu'en Allemagne. Heureuſement pour l'Empereur, cette haine des violences du Pape l'emporta ſur l'indignation qu'inſpirait la baſſeſſe du Prince. Il en profita : & par un changement de fortune nouveau pour des Empereurs Teutoniques, il ſe trouva enfin très-fort en Italie, quand l'Allemagne l'abandonnait. Toute la Lombardie fut en armes contre le Pape, tandis que *Grégoire VII.* ſoûlevait l'Allemagne contre l'Empereur.

D'un côté ce Pape agiſſait ſous main pour faire élire un autre *Céſar* en Allemagne : & *Henri* n'omettait rien pour faire élire un autre Pape par les Italiens. Les Allemands élurent donc pour Empereur *Rodolphe* Duc de Suabe : & d'abord *Grégoire VII.* écrivit qu'il jugerait entre 1078.

Henri & *Rodolphe*, & qu'il donnerait la couronne à celui qui lui ſerait le plus ſoûmis. *Henri* s'étant plus fié à ſes troupes qu'au St. Pére, mais ayant eu quelques mauvais ſuccès, le Pape plus fier excommunia encore *Henri* en 1080. „ Je lui ôte la couronne, dit-il, & je don„ ne le roïaume Teutonique à *Rodolphe* : „ & pour faire croire qu'il donnait en effet les Empires, il fit préſent à ce *Rodolphe* d'une couronne d'or où ce vers était gravé.

Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodolpho.

La pierre a donné à Pierre la couronne, & Pierre la donne à Rodolphe.

Ce vers raſſemble à la fois un jeu de mots puérile & une fierté qui étaient également la ſuite de l'eſprit du temps.

Cependant en Allemagne le parti de *Henri* ſe fortifiait Ce même Prince qui couvert d'un cilice & pieds nuds, avait attendu trois jours la miſéricorde de celui qu'il croyait ſon ſujet, prit deux réſolutions plus hardies : de dépoſer le Pape & de combattre ſon compétiteur.
1080. Il raſſemble à Brixen dans le Tyrol une vingtaine d'Evêques, qui chargés de la procuration des Prélats de Lombardie, excommunient & dépoſent *Grégoire VII. comme fauteur des Tirans, ſimoniaque, ſacrilége, & magicien.* On élit pour Pape dans cette aſſemblée *Guibert* Archevêque de Ravenne. Tandis que ce nouveau Pape court en Lombardie exciter les peuples contre *Grégoire*, *Henri IV.* à la tête d'une armée, va com-

combattre ſon rival *Rodolphe*. Eſt-ce excès d'enthouſiaſme, eſt-ce ce qu'on appelle fraude pieuſe, qui portait alors *Grégoire VII.* à prophétiſer que *Henri* ſerait vaincu & tué dans cette guerre ? *Que je ne ſois point Pape*, dit-il, dans ſa lettre aux Evêques Allemands de ſon parti, *ſi cela n'arrive avant la St. Pierre.* La ſaine raiſon nous aprend que quiconque prédit l'avenir, eſt un fourbe ou un inſenſé. Mais conſidérons quelles erreurs régnaient dans les eſprits des hommes L'Aſtrologie judiciaire fut toûjours la ſuperſtition des ſavants. On reproche à *Grégoire* d'avoir cru aux Aſtrologues. L'acte de ſa dépoſition à Brixen porte, qu'il ſe mêlait de deviner, d'expliquer les ſonges ; & c'eſt ſur ce fondement qu'on l'accuſait de magie. On l'a traité d'impoſteur au ſujet de cette fauſſe & étrange prophétie. Il ſe peut faire qu'il ne fut que crédule.

Sa prédiction retomba ſur *Rodolphe* ſa créature. Il fut vaincu. *Godefroi de Bouillon* neveu de la Comteſſe *Matilde*, le même qui depuis conquit Jéruſalem, tua dans la mêlée cet Em- 1080.
pereur que le Pape ſe vantait d'avoir nommé. Qui croirait qu'alors le Pape, au lieu de rechercher *Henri*, écrivit à tous les Evêques Teutoniques, qu'il fallait élire un autre Souverain, à condition qu'il rendrait hommage au Pape comme ſon vaſſal ? De telles lettres prouvent que la faction contre *Henri* en Allemagne était encore très-puiſſante.

C'était dans ce tems même que ce Pape ordonnait à ſes Légats en France d'exiger en tribut

un denier d'argent par an pour chaque maiſon, ainſi qu'en Angleterre.

Il traitait l'Eſpagne plus deſpotiquement ; il prétendait en être le Seigneur ſuzerain & domanial ; & il dit dans ſa ſeiziéme épître, qu'il vaut mieux qu'elle apartienne aux Sarrazins, que de ne pas rendre hommage au St. Siége.

Il écrivit au Roi de Hongrie *Salomon*, Roi d'un païs à peine Chrètien : „ vous pouvez aprendre des anciens de votre païs que le roïaume „ de Hongrie apartient à l'Egliſe Romaine. „

Quelque téméraires que paraiſſent les entrepriſes, elles ſont toûjours la ſuite des opinions dominantes. Il faut certainement que l'ignorance eût mis alors dans beaucoup de têtes, que l'Egliſe était la maîtreſſe des Roïaumes, puiſque le Pape écrivait toûjours de ce ſtile.

Son inflexibilité avec *Henri* n'était pas non plus ſans fondement. Il avait tellement prévalu ſur l'eſprit de la Comteſſe *Matilde*, qu'elle avait fait une donation autentique de ſes Etats au St. Siége, s'en réſervant ſeulement l'uſufruit ſa vie durant. On ne ſait s'il y eut un acte, un contract de cette conceſſion. La coutume était de mettre ſur l'autel une motte de terre quand on donnait ſes biens à l'Egliſe. Des témoins tenaient lieu de contract. On prétend que *Matilde* donna deux fois tous ſes biens au St. Siége.

La vérité de cette donation, confirmée depuis par ſon teſtament, ne fut point révoquée en doute par *Henri IV.* C'eſt le titre le plus autentique que les Papes aïent réclamé. Mais ce titre même fut un nouveau ſujet de que-

telles.

relles. La Comteſſe *Matilde* poſſédait la Toſcane, Mantoue, Parme, Reggio, Plaiſance, Ferrare, Modéne, une partie de l'Ombrie & du Duché de Spolette, Vérone, preſque tout ce qui eſt apellé aujourdhui le Patrimoine de *St. Pierre*, de Viterbe juſqu'à Orviette, avec une partie de la marche d'Ancone.

Henri III. avait donné cette marche d'Ancone aux Papes, mais cette conceſſion n'avait pas empêché la mére de la Comteſſe *Matilde* de ſe mettre en poſſeſſion des villes qu'elle avait cru lui apartenir. Il ſemble que *Matilde* voulut réparer après ſa mort le tort qu'elle faiſait au St. Siége pendant ſa vie. Mais elle ne pouvait donner les fiefs qui étaient inalienables; & les Empereurs prétendirent que tout ſon patrimoine était fief de l'Empire. C'était donner des terres à conquerir, & laiſſer des guerres après elle. *Henri IV.* comme héritier & comme Seigneur ſuzerain ne vit dans une telle donation que la violation des droits de l'Empire. Cependant à la longue il a fallu céder au St. Siége une partie de ces Etats.

Henri IV. pourſuivant ſa vengeance vint enfin aſſiéger le Pape dans Rome. Il prend cette partie de la ville en deça du Tibre, qu'on apelle la Léonine. Il négocie avec les citoyens, tandis qu'il menace le Pape: il gagne les principaux de Rome par argent. Le peuple ſe jette aux genoux de *Grégoire*, pour le prier de détourner les malheurs d'un ſiége & de fléchir ſous l'Empereur. Le Pontife inébranlable répond qu'il faut que l'Empereur renouvelle ſa péni- 1083.

tence s'il veut obtenir ſon pardon.

Cependant le ſiége traînait en longueur. *Henri IV.* tantôt préſent au ſiége, tantôt forcé de courir éteindre des révoltes en Allemagne,
1083. prit enfin la ville d'aſſaut. Il eſt ſingulier que les Empereurs d'Allemagne ayent pris tant de fois Rome, & n'y ayent jamais régné. Reſtait *Grégoire VII.* à prendre. Réfugié dans le château St. Ange, il y bravait & excommuniait ſon vainqueur.

Rome était bien punie de l'intrépidité de ſon Pape. *Robert Guiſcard* Duc de la Pouille, l'un de ces fameux Normands dout j'ai parlé, prit le tems de l'abſence de l'Empereur pour venir délivrer le Pontife; mais en même tems il pilla Rome, également ravagée & par les Impériaux qui aſſiégeaient le Pontife, & par les Napolitains qui le délivraient. *Grégoire VII.* mourut quelque tems après à Salerne, le 24 de Mai 1085. laiſſant une mémoire chére & reſpectable au Clergé Romain, qui partagea ſa fierté, odieuſe aux Empereurs, & à tout bon citoyen qui conſidére les effets de ſon ambition inflexible. L'Egliſe dont il fut le vengeur & la victime l'a mis au nombre des Saints, comme les peuples de l'antiquité déifiaient leurs défenſeurs.

La Comteſſe *Matilde*, n'ayant plus le Pape *Grégoire*, ſe remaria bientôt après avec le jeune Prince *Guelfe* fils de *Guelfe* Duc de Baviére. On vit alors de quelle imprudence était ſa donation. Elle avait quarante-deux ans, & elle pouvait encore avoir des enfans qui euſſent hérité d'une guerre civile.

La

La mort de *Grégoire VII.* n'éteignit point l'incendie qu'il avait allumé. Ses ſucceſſeurs ſe gardèrent bien de faire aprouver leurs élections par l'Empereur. L'Egliſe était loin de rendre hommage: elle en exigeait; & l'Empereur excommunié n'était pas d'ailleurs compté au rang des hommes. Un moine, Abbé du mont Caſſin, élu Pape après le moine *Hildebrand*, & penſant en tout comme lui, mais qui ne fit que paſſer, *Urbain II.* né en France dans l'obſcurité, qui ſiégea onze ans, furent de nouveaux ennemis de l'Empereur.

Il me paraît ſenſible que le vrai fonds de la querelle était que les Papes & les Romains ne voulaient point d'Empereurs à Rome; & le prétexte, qu'on voulait rendre ſacré, était que les Papes, dépoſitaires des droits de l'Egliſe, ne pouvaient ſoufrir que des Princes profanes inveſtiſſent les Evêques par la croſſe & l'anneau. Il était bien clair que les Evêques, ſujets des Princes & enrichis par eux, devaient un hommage des terres qu'ils tenaient de leurs bienfaits. Les Empereurs & les Rois ne prétendaient pas donner le St. Eſprit; mais ils voulaient l'hommage du temporel qu'ils avaient donné. La forme d'une croſſe & d'un anneau étaient des acceſſoires à la queſtion principale. Mais il arriva ce qui arrive preſque toûjours dans les diſputes; on négligea le fonds, & on ſe battit pour une cérémonie indifférente.

Henri IV. toûjours excommunié & toûjours perſécuté ſur ce prétexte par tous les Papes de

ſon tems, éprouva les malheurs que peuvent cauſer les guerres de religion & les guerres civiles. *Urbain II.* ſuſcita contre lui ſon propre fils *Conrad*; & après la mort de ce fils dénaturé, ſon frére, qui fut depuis L'Empereur, *Henri V.* fit la guerre à ſon pére. Ce fut pour la ſeconde fois depuis *Charlemagne* que les Papes contribuèrent à mettre les armes aux mains des enfans contre leurs péres.

Henri IV. trompé par *Henri* ſon fils, comme *Louis le débonnaire* l'avait été par les ſiens, fut en-
1106. fermé dans Mayence. Deux Légats l'y dépoſent: deux députés de la diéte, envoyés par ſon fils, lui arrachent les ornemens Impériaux.

Bientôt après, échapé de ſa priſon, pauvre, errant & ſans ſecours, il mourut à Liége plus
7 Août miſérable encore que *Grégoire VII.* & plus obſcurément, après avoir ſi longtems tenu les yeux de l'Europe ouverts ſur ſes victoires, ſur ſes grandeurs, ſur ſes infortunes, ſur ſes vices & ſes vertus. Il s'écriait en mourant. DIEU *des vangeances vous vangerez ce parricide*; de tout tems les hommes ont imaginé que DIEU exauçait les malédictions des mourans, & ſurtout des péres. Erreur utile & reſpectable ſi elle arrêtait le crime. Une autre erreur plus généralement répandue parmi nous faiſait croire que les excommuniés étaient damnés: Le fils d'*Henri IV.* mit le comble a ſon impieté en affectant la pieté atroce de déterrer le corps de ſon pére inhumé dans la Cathédrale de Liége, & de le faire porter dans une cave à Spire. Ce fut ainſi qu'il conſomma ſon hippocriſie dénaturée.

CHAP.

Digitized by Google

CHAPIT. TRENTE-SEPTIEME.

DE L'EMPEREUR HENRI V.
ET DE ROME,
JUSQU'A FREDERIC I.

CE même *Henri V*, qui avait détrôné & exhumé ſon pére, une bulle du Pape à la main, ſoûtint les mêmes droits de *Henri IV.* contre l'Egliſe, dès qu'il fut maître.

Déja les Papes ſavaient ſe faire un apui des Rois de France contre les Empereurs. Les prétentions de la Papauté attaquaient, il eſt vrai, tous les Souverains; mais on ménageait par des négociations ceux qu'on inſultait par des bulles. Les Rois de France ne prétendaient rien à Rome. Ils étaient voiſins & jaloux de l'Allemagne. Ils étaient donc les alliés naturels des Papes. Auſſi *Paſcal II.* vint en France, & implora le ſecours du Roi *Philippe*: ſes ſucceſſeurs en uſèrent ſouvent de même. Les Domaines que poſſédait le St. Siége, le droit qu'il reclamait en vertu des prétendues donations de *Pepin* & de *Charlemagne*, la donation réelle de la Comteſſe *Matilde*, ne faiſaient point encor du Pape un Souverain puiſſant. Toutes ces terres étaient ou conteſtées ou poſſédées par d'autres. L'Empereur ſoûtenait, non ſans raiſon, que

que les Etats de *Matilde* lui devaient revenir comme un fief de l'Empire ; ainſi les Papes combattaient pour le ſpirituel & pour le temporel.

1107. *Paſcal II.* n'obtint du Roi *Philippe* que la permiſſion de tenir un Concile à Troye. Le gouvernement était trop faible, trop diviſé pour lui donner des troupes.

Henri V. ayant terminé par des traités une guerre de peu de durée contre la Pologne, ſut tellement intéreſſer les Princes de l'Empire à ſoûtenir ſes droits, que ces mêmes Princes qui avaient aidé à détroner ſon pére en vertu des bulles des Papes, ſe réunirent avec lui pour faire annuller dans Rome ces mêmes bulles.

1111. Il deſcend donc des Alpes avec une armée ; & Rome fut encore teinte de ſang pour cette querelle de la croſſe & de l'anneau. Les traités, les parjures, les excommunications & les meurtres ſe ſuivirent avec rapidité. *Paſcal II.* ayant ſolemnellement rendu les inveſtitures avec ſerment ſur l'Evangile, fit annuller ſon ſerment par les Cardinaux ; nouvelle manière de manquer à ſa parole. Il ſe laiſſa traiter de lâche & de prévaricateur en plein Concile, afin d'être forcé à reprendre ce qu'il avait donné. Alors nouvelle irruption de l'Empereur à Rome ; car preſque jamais ces *Céſars* n'y allèrent que pour des querelles eccléſiaſtiques, dont la plus grande était le couronnement. Enfin après avoir créé, dépoſé, chaſſé, rapellé des Papes, *Henri V.* auſſi ſouvent excommunié que ſon pére, & inquiété comme lui par ſes grands vaſſaux d'Allemagne, fut obligé de terminer la guerre

des

des inveſtitures, en renonçant à cette croſſe & 1122.
à cet anneau. Il fit plus ; il ſe déſiſta ſolemnellement du droit que s'étaient attribué les Empereurs ainſi que les Rois de France, de nommer aux Evêchés, ou d'interpoſer tellement leur autorité dans les élections, qu'ils en étaient abſolument les maîtres.

Il fut donc décidé dans un Concile tenu à Rome, que les Rois ne donneraient plus aux bénéficiers canoniquement élus les inveſtitures par un bâton recourbé, mais par une baguette. L'Empereur ratifia en Allemagne les décrets de ce Concile : ainſi finit cette guerre ſanglante & abſurde. Mais le Concile, en décidant avec tant de meſures, avec quelle eſpèce de bâton on donnerait les Evêchés, ſe garda bien d'entamer la queſtion, ſi l'Empereur devait confirmer l'élection du Pape ? Si le Pape était ſon vaſſal ? Si tous les biens de la Comteſſe *Matilde* appartenaient à l'Egliſe ou à l'Empire ? Il ſemblait qu'on tint en réſerve ces alimens d'une guerre nouvelle.

Après la mort de *Henri V.* qui ne laiſſa point 1125.
d'enfans, l'Empire toûjours électif, eſt conféré par dix Electeurs à un Prince de la maiſon de Saxe : c'eſt *Lothaire II.* Il y avait bien moins d'intrigues & de diſcorde pour le Trône Impérial que pour la Chaire Pontificale ; car quoiqu'en 1059. un Concile tenu par *Nicolas II.* eût ordonné que le Pape ſerait élu par les Cardinaux Evêques, nulle forme, nulle régle certaine n'était encore introduite dans les élections. Ce vice eſſentiel du gouvernement avait pour origine une

inſti-

inſtitution reſpectable. Les premiers Chrêtiens tous égaux & tous obſcurs liés enſemble par la crainte commune des Magiſtrats, gouvernaient ſecrètement leur ſociété pauvre & ſainte à la pluralité des voix. Les richeſſes ayant pris depuis la place de l'indigence, il ne reſta de la primitive Egliſe que cette liberté populaire devenue quelquefois licence. Les Cardinaux, Evêques, Prêtres & Clercs qui formaient le conſeil des Papes, avaient une grande part à l'élection; mais le reſte du Clergé voulait jouïr de ſon ancien droit; le peuple croyait ſon ſuffrage néceſſaire; & toutes ces voix réunies n'étaient rien au jugement des Empereurs.

1130. *Pierre de Leon*, petit-fils d'un Juif très-opulent, fut élu par une faction. *Innocent II.* le fut par une autre. Ce fut encore une guerre civile. Le fils du Juif, comme le plus riche, reſta maître de Rome, & fut protégé par *Roger* Roi de Sicile, (comme nous l'avons vû au Chapitre trente-uniéme;) l'autre, plus habile & plus heureux, fut reconnu en France & en Allemagne.

C'eſt ici un trait d'hiſtoire qu'il ne faut pas négliger. Cet *Innocent II.* pour avoir le ſuffrage de l'Empereur, lui céde, à lui & à ſes enfans, l'uſufruit de tous les domaines de la Conteſſe *Matilde*, par un acte daté du 13. Juin 1133. Enfin celui qu'on apellait le Pape Juif étant mort, après avoir ſiégé huit ans, *Innocent II.* fut poſſeſſeur paiſible; & il y eut quelques années de trêve entre l'Empire & le Sacerdoce. L'entouſiaſme des Croiſades, qui était

était alors dans ſa force, entrainait ailleurs les eſprits.

Mais Rome ne fut pas tranquile. L'ancien amour de la liberté reproduiſait de tems en tems quelques racines. Pluſieurs villes d'Italie avaient profité de ces troubles pour ſe mettre en Républiques, comme Florence, Sienne, Bologne, Milan, Pavie. On avait les grands exemples de Génes, de Veniſe, de Piſe; & Rome ſe ſouvenait d'avoir été la ville des Scipions. Le peuple rétablit une ombre de Sénat, que les Cardinaux avaient aboli. On créa un Patrice au lieu de deux Conſuls. Le nouveau Sénat ſignifia au Pape *Lucius II.* que la Souveraineté réſidait dans le 1144.
Peuple Romain, & que l'Evêque ne devait avoir ſoin que de l'Egliſe.

Ces Sénateurs s'étant retranchés au Capitole, le Pape *Lucius* les aſſiégea en perſonne. Il y reçut un coup de pierre à la tête, & en mourut quelques jours après.

En ce tems *Arnaud de Breſcia*, un de ces hommes à entouſiaſme, dangereux aux autres & à eux-mêmes, prêchait de ville en ville contre les richeſſes immenſes des eccléſiaſtiques & contre leur luxe. Il vint à Rome, où il trouva les eſprits diſpoſés à l'entendre. Il ſe flattait de réformer les Papes, & de contribuer à rendre Rome libre. *Eugène III.* auparavant moine à Citeaux & à Clervaux, était alors Pontife. *St. Bernard* lui écrivait: „ gardez-vous des Romains: „ ils ſont odieux au ciel & à la terre, im„ pies envers DIEU, ſéditieux entre eux: ja„ loux de leurs voiſins, cruels envers les étrangers:

„ gers : ils n'aiment perſonne, & ne ſont aimés „ de perſonne ; & voulant ſe faire craindre de „ tous, ils craignent tout le monde, &c. „ Si on comparait ces antithéſes de *St. Bernard* avec la vie de tant de Papes, on excuſerait un peuple qui portant le nom de Romain, cherchait à n'avoir point de maître.

Le Pape *Eugéne III.* fut ramener ce peuple,
1155. accoutumé à tous les jougs. Le Sénat ſubſiſta encore quelques années. Mais *Arnaud de Breſcia* pour fruit de ſes ſermons, fut brulé à Rome ſous *Adrien IV.* Deſtinée ordinaire des reformateurs qui ont plus d'indiſcrétion que de puiſſance.

Je crois devoir obſerver que cet *Adrien IV.* né Anglais, était parvenu à ce faîte des grandeurs du plus vil état où les hommes puiſſent naître. Fils d'un mendiant, & mendiant lui-même, errant de païs en païs avant de pouvoir être reçu valet chez des moines de Valence en Dauphiné, il était enfin devenu Pape.

On n'a jamais que les ſentimens de ſa fortune préſente. *Adrien IV.* eut d'autant plus d'élévation dans l'eſprit, qu'il était parvenu d'un état plus abject. L'Égliſe Romaine a toûjours eu cet avantage de pouvoir donner au mérite ce qu'ailleurs on donne à la naiſſance : & on peut même remarquer que parmi les Papes ceux qui ont montré le plus de hauteur, ſont ceux qui naquirent dans la condition la plus vile. Aujourdhui en Allemagne il y a des couvents où l'on ne reçoit que des nobles. L'eſprit de Rome a plus de grandeur & moins de vanité.

CHA-

CHAPIT. TRENTE-HUITIEME.

DE FREDERIC BARBEROUSSE.

REgnait alors en Allemagne *Frederic I.* qu'on nomme communément *Barberouſſe*, élû après la mort de *Conrad III.* ſon oncle non ſeulement par les Seigneurs Allemands mais auſſi par les Lombards qui donnèrent cette fois leur ſuffrage. *Frédéric* était un homme comparable à *Othon* & à *Charlemagne.* Il fallut aller prendre à Rome cette couronne Impériale, que les Papes donnaient à la fois avec fierté & avec regret, voulant couronner un vaſſal, & affligés d'avoir un maître. Cette ſituation toûjours équivoque des Papes, des Empereurs, des Romains & des principales villes d'Italie, faiſait répandre du ſang à chaque couronnement d'un *Céſar.* La coutume était que quand l'Empereur s'aprochait pour ſe faire couronner, le Pape ſe fortifiait, le peuple ſe cantonnait, l'Italie était en armes. L'Empereur promettait qu'il n'attenterait ni à la vie, ni aux membres, ni à l'honneur du Pape, des Cardinaux & des Magiſtrats: un Chevalier armé d'une armure complette fit ce ſerment au nom de *Frédéric* ſur la croix. Le Pape alla donc trouver cet Empereur à quelques milles de Rome. Il était établi par le cérémonial Romain que l'Empereur devait ſe proſterner devant le Pape, lui baiſer les pieds, lui tenir l'étrier, & conduire la haquenée blanche du St. Pére par la bride l'eſpace de neuf pas Romains. 1152.

Ce

Ce n'était pas ainſi que les Papes avaient reçû *Charlemagne*. L'Empereur *Frédéric* trouva le cérémonial outrageant, & refuſa de s'y ſoûmettre. Alors tous les Cardinaux s'enfuirent, comme ſi le Prince par un ſacrilège avait donné le ſignal d'une guerre civile. Mais la chancellerie Romaine, qui tenait régiſtre de tout, lui fit voir que ſes prédéceſſeurs avaient rendu ces devoirs. Je ne ſai ſi aucun autre Empereur que *Lothaire II.* ſucceſſeur de *Henri V.* avait mené le cheval du Pape par la bride. La cérémonie de baiſer les pieds, qui était d'uſage, ne révoltait point la fierté de *Frédéric*; & celle de la bride & de l'étrier l'indignait, parce qu'elle parut nouvelle. Son orgueil accepta enfin ces deux prétendus affronts, qu'il n'enviſagea que comme de vaines marques d'humilité Chrètienne, & que la Cour de Rome regardait comme des preuves de ſujettion.

Les députés du peuple Romain, devenus auſſi plus hardis depuis que preſque toutes les villes de l'Italie avaient ſonné le tocſin de la liberté, voulurent traiter de leur côté avec l'Empereur; mais ayant commencé leur harangue en diſant: „Grand Roi, nous vous avons fait nôtre ci„toïen & nôtre Prince d'étranger que vous é„tiez :„ l'Empereur fatigué de tous côtés de tant d'orgueil, leur impoſa ſilence, & leur dit en propres mots: „Rome n'eſt plus ce qu'elle a „été; il n'eſt pas vrai que vous m'ayez apellé „& fait vôtre Prince: *Charlemagne* & *Othon* „vous ont conquis par la valeur. Je ſuis vôtre „maître par une poſſeſſion légitime.„ Il les renvoya ainſi, & fut inauguré hors des murs par

par le Pape, qui lui mit le ſceptre & l'épée en main & la couronne ſur la tête. 1155. 18. Juin.

On ſavait ſi peu ce que c'était que l'Empire, toutes les prétentions étaient ſi contradictoires, que d'un côté le peuple Romain ſe ſoûleva, & il y eut beaucoup de ſang verſé, parce que le Pape avait couronné l'Empereur ſans l'ordre du Sénat & du Peuple; & de l'autre côté le Pape *Adrien* écrivait dans toutes ſes lettres, qu'il avait conferé à *Frédéric* le bénéfice de l'Empire Romain, *beneficium imperii Romani*. Ce mot de *beneficium* ſignifiait un fief à la lettre. Il fit de plus expoſer en public à Rome un tableau qui repréſentait *Lothaire II.* aux genoux du Pape *Alexandre II.* tenant les mains jointes entre celles du Pontife, ce qui était la marque diſtinctive de la vaſſalité. L'inſcription du tableau était:

Rex venit ante fores, jurans prius urbis honores:
Poſt homo fit Papæ, ſumit quo dante coronam.

„Le Roi jure à la porte le maintien des hon-
„neurs de Rome, devient vaſſal du Pape, qui
„lui donne la couronne.„

Frédéric, étant à Beſançon, (car ce que nous nommons la Franche-Comté, reſte du Roïaume de Bourgogne, apartenait à *Frédéric* par ſon mariage) aprit ces attentats, & s'en plaignit. Un Cardinal préſent répondit: „Eh de qui tient-il
„donc l'Empire, s'il ne le tient du Pape? *Othon* Comte Palatin fut prêt de le percer de l'épée de l'Empire, qu'il tenait à la main. Le Cardinal s'enfuit, le Pape négocia. Les Allemands tranchaient tout alors par le glaive, & la Cour Romaine ſe ſauvait par des équivoques.

Roger, vainqueur en Sicile des Muſulmans & au Roiaume de Naples des Chrétiens, avait en baiſant les pieds du Pape *Urbain II.* ſon priſonnier, obtenu de lui l'inveſtiture, & avait fait modérer la redevance à ſix cent *beſans d'or* ou *ſquifates*, monnoie qui vaut environ une piſtole. Le Pape *Adrien*, en 1156. aſſiégé par *Guillaume*, lui céda juſqu'à des prétentions eccléſiaſtiques. Il conſentit qu'il n'y eût jamais dans l'iſle de Sicile ni légation ni apellation au St. Siége, que quand le Roi le voudrait ainſi. C'eſt depuis ce tems que les Rois de Sicile, ſeuls Rois vaſſaux des Papes, ſont eux-mêmes d'autres Papes dans cette iſle. Les Pontifes de Rome, ainſi adorés & maltraités, reſſemblaient, ſi on oſe le dire, aux idoles que les Indiens battent pour en obtenir des bienfaits.

Adrien IV. ſe dédommageait avec les autres Rois qui avaient beſoin de lui. Il écrivait ainſi au Roi d'Angleterre *Henri II.* „ On ne dou-
„ te pas, & vous le ſavez, que l'Irlande & tou-
„ tes les iſles qui ont reçu la foi, apartiennent
„ à l'Egliſe de Rome : or ſi vous voulez entrer
„ dans cette iſle pour en chaſſer les vices, y fai-
„ re obſerver les loix, & faire payer le denier
„ de *St. Pierre* par an pour chaque maiſon,
„ nous vous l'accordons avec plaiſir.

Si quelques réflexions me ſont permiſes dans cet eſſai ſur l'hiſtoire de ce monde, je conſidére qu'il eſt bien étrangement gouverné. Un mendiant d'Angleterre, devenu Evêque de Rome, donne de ſon autorité l'iſle d'Irlande à un homme qui veut l'uſurper. Les Papes avaient ſoûtenu

des

des guerres pour cette inveſtiture par la croſſe & l'anneau, & *Adrien IV.* avait envoyé au Roi *Henri II.* un anneau en ſigne de l'inveſtiture de l'Irlande. Un Roi qui eût donné un anneau en conferant une prébende, eût été ſacrilège.

L'intrépide activité de *Frédéric Barberouſſe* ſuffiſait à peine pour ſubjuguer & les Papes qui conteſtaient l'Empire, & Rome qui refuſait le joug, & toutes les villes d'Italie qui voulaient la liberté. Il fallait réprimer en même tems la Bohême qui l'inquiétait, les Polonais qui lui faiſaient la guerre. Il vint à bout de tout. La Pologne vaincue fut érigée par lui en Roiaume tributaire. Il paciña la Bohême, érigée dé- 1158.
jà en Roiaume par *Henri IV.* en 1086. On dit que le Roi de Danemarc reçut de lui l'inveſtiture. Il s'aſſûra de la fidélité des Princes de l'Empire, en ſe rendant redoutable aux étrangers, & revola dans l'Italie, qui fondait ſa liberté ſur les embarras du Monarque. Il la trouva toute en confuſion, moins encore par ces efforts des villes pour leur liberté, que par cette fureur de parti, qui troublait, comme vous l'avez vû toutes les élections des Papes.

Après la mort d'*Adrien IV.* deux factions 1160.
éliſent en tumulte ceux qu'on nomme *Victor II.* & *Alexandre III.* Il fallait bien que les alliés de l'Empereur reconnuſſent le même Pape que lui, & que les Rois jaloux de l'Empereur reconnuſſent l'autre. Le ſcandale de Rome était donc néceſſairement le ſignal de la diviſion de l'Europe. *Victor II.* fut le Pape de *Frédéric Barberouſſe.* L'Allemagne, la Bohême, la moitié de

l'Italie lui adhérèrent. Le reſte reconnut *Alexandre*. Ce fut en l'honneur de cet *Alexandre* que les Milanais, ennemis de l'Empereur, bâtirent Alexandrie. Les partiſans de *Frédéric* voulurent en vain qu'on la nommât *Céſarée*; mais le nom du Pape prévalut, & elle fut nommée *Alexandrie de la paille*; ſurnom qui fait ſentir la différence de cette petite ville, & des autres de ce nom, bâties autrefois en l'honneur du véritable *Alexandre*.

Heureux ce ſiécle s'il n'eût produit que de telles diſputes! Mais Milan, pour avoir voulu être libre, fut raſée juſques dans ſes fondemens: & l'Empereur fit ſemer du ſel ſur ſes dé-
1162. bris. Breſcia, Plaiſance, furent démantelées par le vainqueur. Les autres villes qui avaient aſpiré à la liberté, perdirent leurs privilèges. Mais le Pape *Alexandre*, qui les avait toutes excitées, revint à Rome après la mort de ſon rival. Il raporta avec lui la guerre civile. *Frédéric* fit élire un autre Pape, & celui-ci mort, il en fit nommer encore un autre. Alors *Alexandre III.* ſe réfugie en France, azile naturel de tout Pape ennemi d'un Empereur; mais le feu qu'il a allumé, reſte dans toute ſa force. Les villes d'Italie ſe liguent enſemble pour le maintien de leur liberté. Les Milanais rebâtiſſent Milan malgré l'Empereur. Le Pape enfin en négociant fut plus fort que l'Empereur en combattant. Il fallut que *Frédéric Barberouſſe* pliât. Veniſe eut
1177. l'honneur de la réconciliation. L'Empereur, le Pape, une foule de Princes & de Cardinaux ſe rendirent dans cette ville, déja maîtreſſe de la mer,

mer, & une des merveilles du monde. L'Empereur y finit la querelle en reconnaiſſant le Pape, en baiſant ſes pieds, & en tenant ſon étrier ſur le rivage de la mer. Tout fut à l'avantage de l'Egliſe. *Frédéric Barberouſſe* promit de reſtituer ce qui apartenait au St. Siége; cependant les terres de la Comteſſe *Matilde* ne furent pas ſpécifiées. L'Empereur fit une trêve de ſix ans avec les villes d'Italie. Milan qu'on rebâtiſſait, Pavie, Breſcia & tant d'autres remerciérent le Pape de leur avoir rendu cette liberté précieuſe pour laquelle elles combattaient; & le St. Pére, pénétré d'une joie pure, s'écriait: „ Dieu a voulu qu'un vieillard & „ qu'un Prêtre triomphât, ſans combattre, d'un „ Empereur puiſſant & terrible.

Il eſt très-remarquable que dans ces longues diſſenſions le Pape *Alexandre III.* qui avait fait ſouvent cette cérémonie d'excommunier l'Empereur, n'alla jamais juſqu'à le dépoſer. Cette conduite ne prouve-t-elle pas non ſeulement beaucoup de ſageſſe dans ce Pontife, mais une condamnation générale des excès de *Grégoire VII?*

Après la pacification de l'Italie, *Frédéric Barberouſſe* partit pour les guerres des croiſades, & mourut, pour s'être baigné dans le Cidnus, 1190
de la maladie dont *Alexandre le grand* avait échapé autrefois ſi difficilement, pour s'être jetté tout en ſueur dans ce fleuve. Cette maladie était probablement une pleuréſie.

Frédéric fut de tous les Empereurs celui qui porta le plus loin ſes prétentions. Il avait fait

décider à Bologne en 1158. par les Docteurs en droit, que l'Empire du monde entier lui apartenait, & que l'opinion contraire était une héréſie. Ce qui était plus réel, c'eſt qu'à ſon couronnement à Rome le Sénat & le peuple lui prêterent ſerment de fidélité. Serment devenu inutile quand le Pape *Alexandre III.* triompha de lui dans le congrès de Veniſe. L'Empereur de Conſtantinople *Iſaac l'Ange* ne lui donnait que le titre d'Avocat de l'Egliſe Romaine; & Rome fit tout le mal qu'elle put à ſon Avocat.

Pour le Pape *Alexandre*, il vécut encore quatre ans dans un repos glorieux, chéri dans Rome & dans l'Italie. Il établit dans un nombreux Concile, que deſormais, pour être élu Pape canoniquement, il ſuffirait d'avoir les deux tiers des voix des ſeuls Cardinaux. Mais cette régle ne put prévenir les ſchiſmes qui furent depuis cauſés par ce qu'on apelle en Italie *la rabbia Papale.*

CHAPIT. TRENTE-NEUVIEME.

DE L'EMPEREUR HENRI VI. ET DE ROME.

1191. LA querelle de Rome & de l'Empire, plus ou moins envénimée, ſubſiſtait toûjours. On a écrit que *Henri VI.* fils de l'Empereur *Fréderic Barberouſſe* aïant reçu à genoux la couron-

ne

ne Impériale de *Célestin III.* ce Pape âgé de plus de quatre vingt quatre ans, la fit tomber d'un coup de pied de la tête de l'Empereur. Ce fait n'est pas vraisemblable. Mais c'est assez qu'on l'ait cru pour faire voir jusqu'où l'animosité était poussée. Si le Pape en eût usé ainsi, cette indécence n'eût été qu'un trait de faiblesse.

Ce couronnement de *Henri VI.* présente un plus grand objet & de plus grands intérêts. Il voulait régner dans les deux Siciles; il se soumettait, quoiqu'Empereur, à recevoir l'investiture du Pape pour des Etats dont on avait fait d'abord hommage à l'Empire & dont il se croiait à la fois le suzerain & le proprietaire. Il demande à être le vassal lige du Pape, & le Pape le refuse. Les Romains ne voulaient point de *Henri VI.* pour voisin, ni Naples pour maître; mais il le fut malgré eux. Il semble qu'il y ait des peuples faits pour servir toûjours & pour attendre quel sera l'étranger qui voudra les subjuguer. Il ne restait de la race légitime des conquerants Normands que la Princesse *Constance* fille du Roi *Guillaume II.* mariée à *Henri VI. Tancrède* bâtard de cette race avait été reconnu Roi par le peuple & par le St. Siége. Qui devait l'emporter, ou ce *Tancrède* qui avait le droit de l'élection, ou *Henri* qui avait le droit de sa femme? les armes devaient décider. En vain après la mort de *Tancrède* les deux Siciles proclamèrent son jeune fils. Il fallait que *Henri* prévalût. 1193.

Une des plus grandes lâchetés qu'un Souverain puisse commettre servit à ses conquêtes.

L'intrépide Roi d'Angleterre *Richard cœur de lion*, en revenant de ſa croiſade fait naufrage près de la Dalmatie ; il paſſe ſur les terres d'un Duc d'Autriche. Ce Duc viole l'hoſpitalité, charge de
1194. fers le Roi d'Angleterre, le vend à l'Empereur *Henri VI*, comme les Arabes vendent leurs eſclaves. *Henri* en tire une groſſe rançon, & avec cet argent va conquerir les deux Siciles ; il fait exhumer le corps du Roi *Tancrède*, & par une barbarie auſſi atroce qu'inutile, le bourreau coupe la tête au cadavre. On crève les yeux au jeune Roi ſon fils, on le fait eunuque, on le confine dans une priſon à Coire chez les Griſons. On enferme ſes ſœurs en Alzace avec leur mére. Les partiſans de cette famille infortunée, ſoit Barons, ſoit Evêques, périſſent dans les ſupplices. Tous les tréſors ſont enlevés & portés en Allemagne.

Ainſi paſſerent Naples & Sicile aux Allemands après avoir été conquiſes par des Français. Ainſi vingt Provinces ont été ſous la domination de Souverains que la nature a placés à trois-cent lieues d'elles : eternel ſujet de diſcorde, & preuve de la ſageſſe d'une loi telle que la *Salique* ; loi qui ſerait encore plus utile à un petit Etat qu'à un grand. *Henri VI.* alors fut beaucoup plus puiſſant que *Frédéric Barberouſſe* ; preſque deſpotique en Allemagne, Souverain en Lombardie, à Naples, en Sicile, Suzerain de Rome, tout tremblait ſous lui. Sa cruauté le perdit ; ſa propre femme *Conſtance*, dont il avait exterminé la famille, conſpira contre ce Tiran, & enfin, dit-
1198. on, le fit empoiſonner.

A

A la mort de *Henri VI.* l'Empire d'Allemagne eſt diviſé. La France ne l'était pas; c'eſt que les Rois de France avaient été aſſez prudens ou aſſez heureux pour établir l'ordre de la ſucceſſion. Mais ce titre d'Empire que l'Allemagne affectait, ſervait à rendre la couronne élective. Tout Evêque & tout grand Seigneur donnait ſa voix. Ce droit d'élire & d'être élu, flattait l'ambition des Princes, & fit quelquefois les malheurs de l'Etat.

Le jeune *Frédéric II.* fils de *Henri VI.* ſor- 1198
tait du berceau. Une faction l'élit Empereur, & donne à ſon oncle *Philippe* le titre de *Roi des Romains.* Un autre parti couronne *Othon de Saxe.* Les Papes tirèrent bien un autre fruit des diviſions de l'Allemagne, que les Empereurs n'avaient fait de celles d'Italie.

Innocent III. fils d'un Gentilhomme d'Agnani près de Rome, bâtit enfin l'édifice de la puiſſance temporelle dont ſes prédéceſſeurs avaient amaſſé les matériaux pendant quatre cent ans. Excommunier *Philippe*, vouloir détroner le jeune *Frédéric*, prétendre exclure à jamais du Trône d'Allemagne & d'Italie cette maiſon de Souabe ſi odieuſe aux Papes, ſe conſtituer juges des Rois, c'était le ſtile devenu ordinaire depuis *Grégoire VII.* Mais *Innocent III.* ne s'en tint pas à ces formules. L'occaſion était trop belle: il obtint ce qu'on apelle le patrimoine de *St. Pierre* ſi longtems conteſté. C'était une partie de l'héritage de la fameuſe Comteſſe *Matilde.*

La Romagne, l'Ombrie, la Marche d'Ancone, Orbitello, Viterbe, reconnurent le Pape pour

pour Souverain. Il domina en effet d'une mer à l'autre. La République Romaine n'en avait pas plus conquis dans ſes quatre premiers ſiécles ; & ces païs ne lui valaient pas ce qu'ils valaient aux Papes. *Innocent III.* conquit même Rome : le nouveau Sénat plia ſous lui. Il fut le Sénat du Pape, & non des Romains. Le titre de Conſul fut aboli. Les Pontifes de Rome commencèrent alors à être Rois en effet ; & la Religion les rendait, ſuivant les occurrences, les maîtres des Rois. Mais cette grande puiſſance temporelle en Italie ne fut pas de durée.

C'était un ſpectacle intéreſſant que ce qui ſe paſſait alors entre les Chefs de l'Egliſe, la France, l'Allemagne, & l'Angleterre. Rome donnait toujours le mouvement a toutes les affaires de l'Europe. Vous avez vu les querelles du Sacerdoce & de l'Empire juſqu'au Pape *Innocent III.* & juſqu'aux Empereurs *Philippe*, *Henri* & *Othon*, pendant que *Frédéric II.* était jeune encore. Il faut jetter les yeux ſur la France & ſur l'Angleterre, & ſur les intérêts que ces roïaumes avaient à démêler avec l'Allemagne.

CHA-

CHAPITRE QUARANTIEME.

ETAT DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE,

Juſqu'au régne de St. Louis *& de* Jean ſans terre, *& de* Henri III. *pendant le douziéme ſiécle. Grand changement dans l'adminiſtration publique en Angleterre & en France. Meurtre de* Thomas Becquet *Archevêque de Cantorberi. L'Angleterre devenue province du domaine de Rome &c.*

LE Gouvernement féodal était en vigueur dans preſque toute l'Europe, & les loix de la Chevalerie par-tout, à peu près, les mêmes. Il était ſurtout établi en France par les loix des fiefs que ſi le Seigneur d'un fief diſait à ſon homme-lige: „ Venez-vous-en avec moi; car „ je veux guerroyer le Roi mon Seigneur qui „ me dénie juſtice; l'homme-lige devait d'abord aller trouver le Roi, & lui demander s'il était vrai qu'il eût refuſé juſtice à ce Seigneur. En cas de refus l'homme-lige devait marcher contre le Roi au ſervice de ce Seigneur le nombre de jours preſcrits, ou perdre ſon fief. Un tel réglement pouvait être intitulé *Ordonnance pour faire la guerre civile.*

Le

Le Roi *Louis le gros* ne fut occupé qu'à combattre à ſept ou huit lieues de Paris contre les Barons.

Louis le jeune avait acquis un grand domaine par un mariage ; mais il le perdit par un divorce. *Eléonore* ſa femme, héritiére de la Guyenne & du Poitou, lui fit des affronts qu'un mari devait ignorer. Fatiguée de l'accompagner dans ces croiſades illuſtres & malheureuſes, elle ſe dédommagea des ennuis que lui cauſait, à ce qu'elle diſait, un Roi qu'elle traitait toûjours de Moine. Le Roi fit caſſer ſon mariage ſous prétexte de parenté. Ceux qui ont blâmé ce Prince de ne pas retenir la dot en répudiant la femme, ne ſongent pas qu'alors un Roi de France n'était pas aſſez puiſſant pour commettre une telle injuſtice.

Un deſcendant du conquérant *Guillaume*, *Henri II.* depuis Roi d'Angleterre, déjà maître de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, moins difficile que *Louis le jeune*, crut pouvoir ſans honte épouſer une femme galante, qui lui donnait la Guyenne & le Poitou. Bientôt après il fut Roi d'Angleterre : & le Roi de France en reçut l'hommage-lige qu'il eût voulu rendre au Roi Anglais pour tant d'Etats.

Le gouvernement féodal déplaiſait également aux Rois de France, d'Angleterre & d'Allemagne. Ces Rois s'y prirent preſque de même, & preſqu'en même tems, pour avoir des troupes indépendamment de leurs vaſſaux. Le Roi *Louis le jeune* donna des privilèges à toutes les villes

de ſon domaine, à condition que chaque paroiſſe marcherait à l'armée ſous la banniére du Saint de ſon égliſe, comme les Rois marchaient eux-mêmes ſous la banniére de *St. Denis*. Pluſieurs ſerfs, alors affranchis, devinrent citoyens; & les citoyens eurent le droit d'élire leurs officiers municipaux, leurs Echevins & leurs Maires.

C'eſt vers les années 1137. & 1138. qu'il faut fixer cette époque du rétabliſſement de ce gouvernement municipal des cités & des bourgs. *Henri II.* Roi d'Angleterre, donna les mêmes privilèges à pluſieurs villes pour en tirer de l'argent avec lequel il pourrait lever des troupes.

Les Empereurs en uſèrent à peu près de même en Allemagne. Spire, par exemple, acheta en 1166. le droit de ſe choiſir des Bourguemaîtres, malgré l'Evèque qui s'y opoſa. La liberté, naturelle aux hommes, renâquit du beſoin d'argent où étaient les Princes. Mais cette liberté n'était qu'une moindre ſervitude en comparaiſon de ces villes d'Italie qui alors s'érigèrent en républiques.

L'Italie citérieure ſe formait ſur le plan de l'ancienne Gréce. La plûpart de ces grandes villes libres & confédérées ſemblaient devoir former une république reſpectable; mais de petits & de grands Tirans la détruiſirent bientôt.

Les Papes avaient à négocier à la fois avec chacune de ces villes, avec le roïaume de Naples, l'Allemagne, la France, l'Angleterre & l'Eſpagne. Tous eurent avec les Papes des démêlés, & l'avan-

vantage demeura toûjours au Pontife.

Le Roi *Louis le jeune* en 1142. ayant donné l'exclusion à un de ses sujets, nommé *Pierre la Châtre*, pour l'Evêché de Bourges, l'Evêque, élu malgré lui, & soûtenu par Rome, mit en interdit les domaines royaux de son Evêché: de-là suit une guerre civile; mais elle ne finit que par une négociation, en reconnaissant l'Evêque & en priant les Papes de faire lever l'interdit.

Les Rois d'Angleterre eurent bien d'autres querelles avec l'Eglise. Un des Rois dont la mémoire est le plus respectée chez les Anglais, est *Henri I.* le troisiéme Roi, depuis la conquête, qui commença à régner en 1100. Ils lui savent bon gré d'avoir aboli la loi du couvre-feu, qui les gênait. Il fixa dans ses Etats les mêmes poids & les mêmes mesures, ouvrage d'un sage Législateur, qui fut aisément exécuté en Angleterre & toûjours inutilement proposé en France. Il confirma les loix de *St. Edouard*, que son pére *Guillaume le conquérant* avait abrogées. Enfin, pour mettre le clergé dans ses intérêts, il renonça au droit de régale qui lui donnait l'usufruit des bénéfices vacans.

Il signa sur-tout une charte, remplie de privilèges qu'il accordait à la nation; droit que les Rois de France on conservé. Premiére origine des libertés d'Angleterre, tant accrues dans la suite. *Guillaume le conquérant* son pére avait traité les Anglais en esclaves, qu'il ne craignait pas. Si *Henri* son fils les ménagea tant,
1103. c'est qu'il en avait besoin. Il était cadet; il ravissait le sceptre à son aîné *Robert*. Voila la

ſource de tant d'indulgence. Mais tout adroit & tout maître qu'il était, il ne put empêcher ſon clergé & Rome de s'élever contre lui pour ces mêmes inveſtitures. Il fallut qu'il s'en déſiſtât, & qu'il ſe contentât de l'hommage que les Evêques lui faiſaient pour le temporel.

Pour la France, elle était exemte de ces troubles, parce que la cérémonie de la croſſe & de l'anneau n'y était pas introduite.

Il s'en fallait peu que les Evêques Anglais ne fuſſent Princes temporels dans leurs Evêchés: du moins les plus grands vaſſaux de la couronne ne les ſurpaſſaient pas en grandeur & en richeſſes. Sous *Etienne*, ſucceſſeur de *Henri I.* un Evêque de Salisbury, nommé *Roger*, marié & vivant publiquement avec celle qu'il connaiſſait pour ſa femme, fait la guerre au Roi ſon Souverain; & dans un de ſes châteaux pris pendant cette guerre, on trouva, dit-on, quarante mille marcs d'argent, qui à huit onces au marc, font deux millions de livres au cours préſent de France. Somme incroyable dans un tems où l'eſpèce était auſſi rare que le commerce reſſerré.

Aprés ce régne d'*Etienne*, troublé par des guerres civiles, l'Angleterre prenait une nouvelle face ſous *Henri II.* qui réuniſſait la Normandie, l'Anjou, la Touraine, la Saintonge, le Poitou, la Guyenne avec l'Angleterre, excepté Cornouaille non encore ſoumiſe. Tout y était tranquile, lorſque ce bonheur fut troublé par la grande querelle du Roi & de *Thomas Becquet*, qu'on apelle *St. Thomas de Cantorberi.*

Ce

Ce *Thomas Becquet*, avocat élevé par le Roi *Henri II.* à la dignité de Chancelier, & enfin à celle d'Archevêque de Cantorberi, Primat d'Angleterre & Légat du St. Siége, devint l'ennemi de la premiére perſonne de l'Etat, dès qu'il fut la ſeconde. Un prêtre commit un meurtre. Le Primat ordonna qu'il ſerait ſeulement privé de ſon bénéfice. Le Roi indigné lui reprocha qu'un laïque en cas pareil étant puni de mort, c'était inviter les eccléſiaſtiques au crime que de proportionner ſi peu la peine au délit. L'Archevêque ſoûtint qu'aucun eccléſiaſtique ne pouvait être puni de mort, & renvoya ſes lettres de Chancelier pour être entiérement indépendant. Le Roi dans un Parlement propoſa qu'aucun Evêque n'allât à Rome, qu'aucun ſujet n'apellât au St. Siége, qu'aucun vaſſal & officier de la couronne ne fût excommunié & ſuſpendu de ſes fonctions, ſans permiſſion du Souverain; qu'enfin les crimes du clergé fuſſent ſoûmis aux Juges ordinaires. Tous les Pairs ſéculiers paſſérent ces propoſitions. *Thomas Becquet* les rejetta d'abord. Enfin il ſigna des loix ſi juſtes; mais il s'accuſa auprès du Pape d'avoir trahi les droits de l'Egliſe, & promit de n'avoir plus de telles complaiſances.

Accuſé devant les Pairs d'avoir malverſé pendant qu'il était Chancelier, il refuſa de répondre, ſous prétexte qu'il était Archevêque. Condamné à la priſon, comme ſéditieux, par les Pairs eccléſiaſtiques & ſéculiers, il s'enfuit en France, & alla trouver *Louis le jeune*, ennemi naturel de *Henri II.* Le Roi d'Angleterre fit humainement ce qu'il

qu'il put pour engager l'Archevêque à rentrer dans ſon devoir. Il prit dans un de ſes voyages *Louis le jeune* ſon Seigneur ſuzerain pour arbitre: „Que „ l'Archevêque, dit-il à *Louis* en propres mots, „ agiſſe avec moi comme le plus ſaint de ſes „ prédéceſſeurs en a uſé avec le moindre des „ miens, & je ſerai ſatisfait. „ Il ſe fit une paix ſimulée entre le Roi & le Prélat. *Becquet* revint donc en Angleterre; mais il n'y revint que pour excommunier tous les Eccléſiaſtiques, 1170. Evêques, Chanoines, Curés qui s'étaient déclarés contre lui. Ils ſe plaignirent au Roi, qui était alors en Normandie. Enfin *Henri II.* outré de colère, s'écria: „ Eſt-il poſſible qu'au- „ cun de mes ſerviteurs ne me vengera de ce „ brouillon de prêtre? „

Ces paroles plus qu'indiſcrétes ſemblaient mettre le poignard à la main de quiconque croirait le ſervir en aſſaſſinant celui qui ne devait être puni que par les loix.

Quatre de ſes domeſtiques allèrent a Kenter- 1173. buri que nous nommons Cantorbéri; ils aſſommèrent à coups de maſſue l'Archevêque au pied de l'autel. Ainſi un homme qu'on aurait pu traiter de rebelle, devint un martir: & le Roi fut chargé de la honte & de l'horreur de ce meurtre.

L'hiſtoire ne dit point quelle juſtice on fit de ces quatres aſſaſſins: il ſemble qu'on n'en ait fait que du Roi.

On a déja vu comme *Adrien IV.* donna à *Henri II.* la permiſſion d'uſurper l'Irlande; mais il faut dire ici qu'il ne la lui donna qu'à condition qu'il ferait ſerment qu'il n'avait jamais

commandé cet assassinat, & qu'il irait pieds nuds recevoir la discipline sur le tombeau de l'Archevêque par la main des Chanoines. Faisons bien attention ici que c'est un homme né dans le dernier degré des derniers des humains, un mendiant d'Angleterre, qui donne une province à son Roi & qui lui inflige une pénitence. Il eût été bien grand de donner l'Irlande, si *Henri* avait eu le droit de s'en emparer, & le Pape celui d'en disposer. Mais il était plus grand de forcer un Roi puissant & coupable à demander pardon de son crime.

1174. Le Roi contre lequel ses enfans se révoltaient, accomplit sa pénitence après avoir subjugué l'Irlande. La plûpart des Anglais se sont élevés depuis contre cette pénitence de leur Roi, parce qu'elle était commandée par une puissance regardée alors comme ennemie des Rois. L'intérêt des hommes cependant n'exige-t-il pas qu'il y ait un frein qui retienne les Souverains & qui mette à couvert la vie des sujets? Ce frein de la Religion aurait pu être, par une convention universelle, dans la main des Papes, comme je l'ai déja remarqué. S'occuper dans Rome du souverain sacerdoce, ne se point mêler des querelles temporelles, avertir les Rois de leurs devoirs & les reprendre de leurs crimes, reserver les excommunications pour les grands attentats: voilà ce qui eût fait toûjours regarder les Papes comme des images de DIEU sur la terre. Mais les hommes sont réduits à n'avoir pour leur défense que les loix & les mœurs

mœurs de leur païs : loix ſouvent mépriſées, & mœurs ſouvent corrompues.

L'Angleterre fut tranquille ſous *Richard cœur de lion*, fils & ſucceſſeur de *Henri II.* Il fut malheureux par les Croiſades : mais ſon païs ne le fut pas. *Richard* eut avec *Philippe Auguſte* quelques-unes de ces guerres, inévitables entre un ſuzerain & un vaſſal puiſſant. Elles ne changérent rien à la fortune de leurs Etats. Il faut regarder toutes les guerres pareilles entre les Princes Chrètiens comme des tems de contagion, qui dépeuplent des Provinces ſans en changer les limites, les uſages & les mœurs. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces guerres, c'eſt que *Richard* enleva à *Philippe Auguſte* ſon chartrier qui le ſuivait par-tout ; il contenait un détail des revenus du Prince, une liſte de ſes vaſſaux, un état des ſerfs & des affranchis. Le Roi de France fut obligé de faire un nouveau chartrier, dans lequel ſes droits furent plûtôt augmentés que diminués.

Un autre fait digne d'attention, c'eſt la captivité d'un Evêque de Beauvais, pris les armes à la main, par le Roi *Richard.* Le Pape *Céleſtin III.* redemande l'Evêque : „Vous devez me „rendre mon fils,„ écrivait-il à *Richard* : mais le Roi, en envoyant au Pape la cuiraſſe de l'Evêque, lui répondit par les paroles de l'hiſtoire de *Joſeph* : „connaiſſez-vous la tunique de vô- „tre fils ? „ 1194

Il faut obſerver encore à l'égard de cet Evêque guerrier, que ſi les loix des fiefs n'obligeaient pas les Evêques à ſe battre, elles les obli-

geaient pourtant d'amener leurs vaſſaux au rendez-vous des troupes.

Philippe Auguſte ſaiſit le temporel des Evèques d'Orléans & d'Auxerre, pour n'avoir pas rempli cet abus, devenu un devoir. Ces Evèques condamnés commencèrent par mettre le roïaume en interdit, & finirent par demander pardon.

Nous verrons dans les croiſades les autres avantures de *Richard cœur de lion*. *Jean ſans ter-*
1199. *re*, ſon frére, qui lui ſuccéda, devait être le plus grand terrien de l'Europe ; car outre les domaines de ſon pére, il eut encore la Bretagne, qu'il uſurpa ſur le Prince *Artur* ſon neveu, à qui cette province était échue par ſa mére. Mais pour avoir voulu ravir ce qui ne lui apartenait pas, il perdit tout ce qu'il avait, & devint enfin un grand exemple qui doit intimider les mauvais Rois. Il commença par s'emparer de la Bretagne, qui apartenait à ſon neveu *Artur*. Il le prit dans un combat, il le fit enfermer dans la tour de Rouen, ſans qu'on ait jamais pu ſavoir ce que devint ce jeune Prince. L'Europe accuſa avec raiſon le Roi *Jean* de la mort de ſon neveu. Heureuſement pour l'inſtruction de tous les Rois, on peut dire que ce premier crime fut la cauſe de tous ſes malheurs. Les loix féodales, qui d'ailleurs faiſaient naître tant de déſordres, furent ſignalées ici par un exemple mémorable de juſtice. La Comteſſe de Bretagne, mére d'*Artur*, fit préſenter à la cour des Pairs de France une requête, ſignée des Barons de Bretagne. Le Roi d'Angleterre fut ſommé par les Pairs de comparaître. La citation lui fut ſignifiée

à

à Londres par des Sergens-d'armes. Le Roi accuſé envoya un Evèque demander à *Philippe Auguſte* un ſauf-conduit. Qu'il vienne, dit le Roi, il le peut. Y aura-t-il ſûreté pour le retour ? demande l'Evèque. Oui, ſi le jugement des Pairs le permet, répondit le Roi. L'accuſé n'ayant point comparu, les Pairs de France le condamnèrent à mort, & déclarèrent toutes ſes 1203.
terres ſituées en France acquiſes & confiſquées au Roi. *Philippe* ſe mit bientôt en devoir de recueillir le fruit du crime du Roi ſon vaſſal. Il paraît que le Roi *Jean* était du naturel des Rois tirans & lâches. Il ſe laiſſa prendre la Normandie, la Guyenne, le Poitou, & ſe retira en Angleterre, où il était haï & mépriſé. Il trouva d'abord quelque reſſource dans la fierté de la nation Anglaiſe, indignée de voir ſon Roi condamné en France ; mais les Barons d'Angleterre ſe laſſèrent bientôt de donner de l'argent à un Roi qui n'en ſavait pas uſer. Pour comble de malheur, *Jean* ſe brouilla avec la Cour de Rome pour un Archevêque de Cantorberi, que le Pape voulait nommer de ſon autorité malgré les loix.

Innocent III. cet homme ſous lequel le St. Sié- 1212.
ge fut ſi formidable, mit l'Angleterre en interdit, & défendit à tous les ſujets de *Jean* de lui obéir. Cette foudre eccléſiaſtique était en effet terrible, parce que le Pape la remettait entre les mains de *Philippe Auguſte*, auquel il transféra le roïaume d'Angleterre en héritage perpétuel, l'aſſûrant de la remiſſion de tous ſes péchés, s'il réuſſiſſait à s'emparer de ce roïaume. Il accorda

même pour ce ſujet les mêmes indulgences qu'à ceux qui allaient à la Terre ſainte. Le Roi de France ne publia pas alors qu'il n'apartenait pas au Pape de donner des couronnes. Lui-même avait été excommunié quelques années auparavant, en 1199. & ſon roïaume avait auſſi été mis en interdit par ce même Pape *Innocent III.* parce qu'il avait voulu changer de femme. Il avait déclaré alors les cenſures de Rome inſolentes & abuſives. Il avait ſaiſi le temporel de tout Evêque & de tout Prêtre aſſez mauvais Français pour obéir au Pape. Il penſa tout différemment quand il ſe vit l'exécuteur d'une bulle qui lui donnait l'Angleterre. Alors il reprit ſa femme dont le divorce lui avait attiré tant d'excommunications, & ne ſongea qu'à exécuter la ſentence de Rome. Il employa une année à faire conſtruire dix ſept cent vaiſſeaux, & à préparèr la plus belle armée qu'on eût jamais vue en France. La haine qu'on portait en Angleterre au Roi *Jean*, valait au Roi *Philippe* encore une autre armée. *Philippe Auguſte* était prêt de partir : & *Jean* de ſon côté faiſait un dernier effort pour le recevoir. Tout haï qu'il était d'une partie de la nation, l'éternelle émulation des Anglais contre la France, l'indignation contre le procédé du Pape, les prérogatives de la couronne, toûjours puiſſantes, lui donnèrent enfin pour quelques ſemaines une armée de près de ſoixante mille hommes, à la tête de laquelle il s'avança juſqu'à Douvres pour recevoir celui qui l'avait jugé en France, & qui devait le détrôner en Angleterre.

L'Europe s'attendait donc à une bataille déciſive

ſive entre les deux Rois, lorſque le Pape les joua tous deux, & prit adroitement pour lui ce qu'il avait donné à *Philippe*. Un ſoûdiacre ſon domeſtique, nommé *Pandolfe*, Légat en France & en Angleterre, conſomma cette ſinguliére négociation. Il paſſe à Douvres, ſous prétexte de négocier avec les Barons en faveur du Roi de France. Il voit le Roi *Jean* : „ Vous êtes perdu, 1213.
„ lui dit-il : l'armée Françaiſe va mettre à la voi-
„ le, la vôtre va vous abandonner : vous n'avez
„ qu'une reſſource ; c'eſt de vous en raporter en-
„ tiérement au St. Siége. „ *Jean* y conſentit, enfit ſerment, & ſeize Barons jurèrent la même choſe ſur l'ame du Roi. Etrange ſerment, qui les obligeait à faire ce qu'ils ne ſavaient pas qu'on leur propoſerait. L'artificieux Italien intimida tellement le Prince, diſpoſa ſi bien les Barons, qu'enfin le 15 Mai 1213. dans la maiſon des Chevaliers du temple au fauxbourg de Douvres, le Roi à genoux, mettant ſes mains entre celles du Légat, prononça ces paroles :

„ Moi *Jean* par la grace de DIEU Roi d'An-
„ gleterre & Seigneur d'Hibernie, pour l'expia-
„ tion de mes péchés, & de ma pure volonté,
„ & de l'avis de mes Barons, je donne à l'Egliſe
„ de Rome, au Pape *Innocent* & à ſes ſucceſſeurs,
„ les Roïaumes d'Angleterre & d'Irlande, avec
„ tous les droits : je les tiendrai comme vaſſal
„ du Pape : je ſerai fidéle à DIEU, à l'Egliſe Ro-
„ maine, au Pape mon Seigneur & à ſes ſucceſ-
„ ſeurs légitimement élus. Je m'oblige de lui
„ payer une redevance de mille marcs d'argent
„ par an, ſavoir ſept cent pour le Roïaume d'An-

„ gleterre & trois cent pour l'Hibernie.

Alors on mit de l'argent entre les mains du Légat comme premier payement de la redevance. On lui remit la couronne & le ſceptre. Le Diacre Italien foula l'argent aux pieds, & garda la couronne & le ſceptre cinq jours. Il rendit enſuite ces ornemens au Roi, comme un bienfait du Pape leur commun maitre.

Philippe Auguſte n'attendait à Boulogne que le retour du Légat pour ſe mettre en mer. Le Légat revient à lui pour lui aprendre qu'il ne lui eſt plus permis d'attaquer l'Angleterre, devenue fief de l'Egliſe Romaine, & que le Roi *Jean* eſt ſous la protection de Rome.

Le préſent que le Pape avait fait de l'Angleterre à *Philippe*, pouvait alors lui devenir funeſte. Un autre excommunié, neveu du Roi *Jean*, s'était ligué avec lui pour s'opoſer à la France, qui devenait trop à craindre. Cet excommunié était l'Empereur *Othon IV.* qui diſputait à la fois l'Empire au jeune *Frédéric II*, fils de *Henri VI.* & l'Italie au Pape. C'eſt le ſeul Empereur d'Allemagne qui ait jamais donné une bataille en perſonne contre un Roi de France.

CHA-

CHAPIT. QUARANTE-UNIEME.

D'OTHON IV. ET DE PHILIPPE AUGUSTE.

AU TREIZIEME SIECLE.

De la bataille de Bouvines, de l'Angleterre & de la France, juſqu'à la mort de Louis VIII. *pére de* St. Louis.

QUoique le ſiſtême de la ballance de l'Europe n'aît été développé que dans les derniers temps, cependant il paraît qu'on s'eſt réuni toujours autant qu'on a pû contre les puiſſances Prépondérantes. L'Allemagne l'Angleterre & les Pais-bas armèrent contre *Philippe Auguſte* ainſi que nous les avons vus ſe réunir contre *Louis XIV. Ferrand* Comte de Flandres ſe joignit à l'Empereur *Othon IV.* Il était vaſſal de *Philippe*; mais c'était par cette raiſon même qu'il ſe déclara contre lui auſſi-bien que le Comte de Boulogne. Ainſi *Philippe*, pour avoir voulu accepter le préſent du Pape, ſe mit au point d'être oprimé. Sa fortune & ſon courage le firent ſortir de ce péril avec la plus grande gloire qu'ait jamais mérité un Roi de France.

Entre Lille & Tournay eſt un petit village 1215.
nommé Bouvines, près duquel *Othon IV.* à la tête d'une armée qu'on dit forte de plus de cent mille

mille combattans, vint attaquer le Roi, qui n'en avait guères que la moitié. On commençait alors à ſe ſervir d'arbalètes. Cette arme était en uſage a la fin du douziéme ſiécle Mais ce qui décidait d'une journée, c'était cette peſante cavalerie toute couverte de fer. L'armure complette du Chevalier était une prérogative d'honneur, à laquelle les Ecuyers ne pouvaient prétendre. Il ne leur était pas permis d'être invulnerables. Tout ce qu'un Chevalier avait à craindre, était d'être bleſſé au viſage quand il levait la viſiére de ſon caſque; ou dans le flanc au défaut de la cuiraſſe, quand il était abattu & qu'on avait levé ſa chemiſe de mailles: enfin ſous les aiſſelles, quand il levait le bras.

Il y avait encore des troupes de cavalerie, tirées du corps des communes moins bien armées que les Chevaliers. Pour l'infanterie, elle portait des armes défenſives à ſon gré, & les offenſives étaient l'épée, la fléche, la maſſue, la fronde.

Ce fut un Evêque qui rangea en bataille l'armée de *Philippe Auguſte*. Il s'apellait *Guerin*, & venait d'être nommé à l'évêché de Senlis. Cet Evêque de Beauvais, ſi longtems priſonnier du Roi *Richard* d'Angleterre, ſe trouva auſſi à cette bataille. Il s'y ſervit toûjours d'une maſſue, diſant qu'il ſerait irrégulier s'il verſait le ſang humain. On ne ſait point comment l'Empereur & le Roi diſpoſerent leurs troupes. *Philippe* avant le combat fit chanter le Pſeaume, *exſurgat Deus & diſſipentur inimici ejus:* comme ſi *Othon* avait combattu contre DIEU. Auparavant

ravant les Français chantaient des vers en l'honneur de *Charlemagne* & de *Rolland*. L'étendart imperial d'*Othon* était ſur quatre roues. C'était une longue perche qui portait un dragon de bois peint, & ſur le dragon s'élevait une aigle de bois doré. L'étendart royal de France était un baton doré avec un drapeau de ſoie blanche ſemé de fleurs de lys : ce qui n'avait été longtems qu'une imagination de peintre, commençait à ſervir d'armoiries aux Rois de France. D'anciennes couronnes des Rois Lombards, dont on voit des eſtampes fidéles dans *Muratori*, ſont ſurmontées de cet ornement, qui n'eſt autre choſe que le fer d'une lance lié avec deux autres fers recourbés.

Outre l'étendart royal, *Philippe Auguſte* fit porter l'oriflame de *St. Denis*. Lorſque le Roi était en danger, on hauſſait ou baiſſait l'un ou l'autre de ces étendarts. Chaque Chevalier avait auſſi le ſien, & les grands Chevaliers faiſaient porter un autre drapeau qu'on nommait banniére. Ce terme de banniére ſi honorable était pourtant commun aux drapeaux de l'infanterie, preſque toute compoſée de ſerfs. Le cri de guerre des Français était, *mon joye ſaint Denis*. Le cri des Allemands était, *Kyrie eleiſon*.

Une preuve que les Chevaliers bien armés ne couraient guères d'autre riſque que d'être démontés, & n'étaient bleſſés que par un très-grand hazard, c'eſt que le Roi *Philippe Auguſte*, renverſé de ſon cheval, fut longtems entouré d'ennemis, & reçut des coups de toute eſpèce d'armes ſans verſer une goute de ſang.

On

On raconte même qu'étant couché par terre, un ſoldat Allemand voulut lui enfoncer dans la gorge un javelot à double crochet, & n'en put jamais venir à bout. Aucun Chevalier ne périt dans la bataille, ſinon *Guillaume de Longchamp*, qui malheureuſement mourut d'un coup dans l'œil, adreſſé par la viſiére de ſon caſque.

On compte du côté des Allemands vingt-cinq Chevaliers Bannerets & ſept Comtes de l'Empire priſonniers, mais aucun de bleſſé.

L'Empereur *Othon* perdit la bataille. On tua, dit-on, trente mille Allemands ; nombre probablement exagéré. On ne voit pas que le Roi de France fit aucune conquête du côté de l'Allemagne après la victoire de Bouvines ; mais il en eut bien plus de pouvoir ſur ſes vaſſaux.

Celui qui perdit le plus à cette bataille, fut *Jean d'Angleterre*, dont l'Empereur *Othon* ſemblait la derniére reſſource. Cet Empereur mourut bientôt après en 1218. comme un pénitent. Il ſe faiſait, dit-on, fouler aux pieds de ſes garçons de cuiſine & fouetter par des moines, ſelon l'opinion des Princes de ce tems-là, qui penſaient expier par quelques coups de diſcipline le ſang de tant de milliers d'hommes.

Il n'eſt point vrai, comme tant d'auteurs l'ont écrit, que *Philippe* reçut le jour de la victoire de Bouvines la nouvelle d'une autre bataille, gagnée par ſon fils *Louis VIII.* contre le Roi *Jean*. Au contraire *Jean* avait eu quelque ſuccès en Poitou. Mais deſtitué du ſecours de ſes alliés, il fit une trêve avec *Philippe*. Il en avait beſoin. Ses propres ſujets d'Angleterre deve-

devenaient ſes plus grands ennemis. Il était mépriſé, parce qu'il s'était fait vaſſal de Rome. Les Barons le forcèrent de ſigner cette fameuſe charte qu'on apelle la *charte des libertés d'Angleterre.* 1215.

Le Roi *Jean* ſe crut plus lézé en laiſſant par cette charte à ſes ſujets les droits les plus naturels, qu'il ne s'était cru dégradé en ſe faiſant ſujet de Rome; il ſe plaignit de cette charte comme du plus grand affront fait à ſa dignité: cependant qu'y trouve-t-on en effet d'injurieux à l'autorité royale? Qu'à la mort d'un Comte, ſon fils majeur, pour entrer en poſſeſſion du fief, payera au Roi cent marcs d'argent, & un Baron cent ſchellings; qu'aucun Bailli du Roi ne pourra prendre les chevaux des payſans, qu'en payant cinq ſous par jour par cheval? Qu'on parcoure toute la charte, on trouvera ſeulement que les droits du genre-humain n'y ont pas été aſſez défendus. On verra que les communes qui portaient le plus grand fardeau, & qui rendaient les plus grands ſervices, n'avaient nulle part à ce gouvernement qui ne pouvait fleurir ſans elles. Cependant *Jean* ſe plaignit, il demanda juſtice au Pape ſon nouveau Souverain.

Ce Pape *Innocent III.* qui avait excommunié le Roi, excommunie alors les Pairs d'Angleterre. Les Pairs outrés font ce qu'avait fait ce même Pontife. Ils offrent la couronne d'Angleterre à la France. *Philippe Auguſte*, vainqueur de l'Allemagne, poſſeſſeur de preſque tous les Etats de *Jean* en France, apellé au roïaume d'Angleterre, ſe conduiſit en grand politique.

Il

Il engagea les Anglais à demander ſon fils *Louis* pour Roi. Alors les Légats de Rome vinrent lui repréſenter en vain que *Jean* était feudataire du St. Siége. *Louis* de concert avec ſon pére, lui parle ainſi en préſence du Légat: „ Monſieur, je ſuis votre homme-lige pour „ li fiefs que vous m'avez baillez en France; „ mais ne vous apartient de décider du fait du „ roiaume d'Angleterre: & ſi le faites, me pour-„ voirai devant mes Pairs.„

Après avoir parlé ainſi, il partit pour l'Angleterre, malgré les défenſes publiques de ſon pére, qui le ſecourait en ſecret d'hommes & 1216. d'argent. *Innocent III.* excommunia en vain le pére & le fils. Les Evèques de France déclarèrent nulle l'excommunication du pére. Remarquons pourtant qu'ils n'oſérent infirmer celle de *Louis*: c'eſt-à-dire qu'ils avouaient que les Papes avaient le droit d'excommunier les Princes. Ils ne pouvaient diſputer ce droit aux Papes, puiſqu'ils ſe l'arrogeaient eux-mêmes; mais ils ſe réſervaient encore celui de décider ſi l'excommunication du Pape était juſte ou injuſte. Les Princes étaient alors bien malheureux, expoſés ſans ceſſe à l'excommunication chez eux & à Rome. Mais les Peuples étaient plus malheureux encor: l'anathème retombait toujours ſur eux, & la guerre les dépouillait.

Le fils de *Philippe Auguſte* fut reconnu Roi ſolemnellement dans Londres. Il ne laiſſa pas d'envoyer des Ambaſſadeurs plaider ſa cauſe devant le Pape. Ce Pontife jouiſſait de l'honneur qu'avait autrefois le Sénat Romain, d'être juge des Rois.

Il

Il mourut avant de rendre ſon arrêt définitif. 1216.

Jean ſans terre, errant de ville en ville dans ſon païs, mourut dans le même tems, abandonné de tout le monde, dans un bourg de la Province de Norfolck. Un Pair de France avait autrefois conquis l'Angleterre, & l'avait gardée: un Roi de France ne la garda pas.

Louis VIII. du vivant même de *Philippe Auguſte*, fut obligé de ſortir de ce même païs qui l'avait demandé pour Roi; & au-lieu de defendre ſa conquête, il alla ſe croiſer contre les Albigeois, qu'on égorgeait alors en exécution des ſentences de Rome.

Philippe Auguſte laiſſait à ſa mort des domaines augmentés de la Normandie, du Maine, 1223.
du Poitou; mais le reſte des biens apartenans à l'Angleterre était encore défendu par beaucoup de Seigneurs.

Du tems de *Louis VIII.* une partie de la Guyenne était Françaiſe, l'autre était Anglaiſe. Il n'y eut alors rien de grand ni de déciſif.

Le teſtament de *Louis VIII.* fait en 1225. mérite ſeulement quelque attention. Il légue cent ſous à chacune des deux mille léproſeries de ſon roïaume. Les Chrêtiens, pour fruit de leurs croiſades, ne remportèrent enfin que la lépre. Il faut que le peu d'uſage du linge & la malpropreté du peuple eût bien augmenté le nombre des lépreux. Ce nom de léproſerie n'était pas donné indifféremment aux autres hôpitaux; car on voit par le même teſtament, que le Roi légue cent livres de compte à deux cens Hôtels-Dieu. Le leg que fit *Louis VIII.* de trente

te mille livres une fois payées à ſon épouſe la célèbre Reine de Caſtille, revenait à cinq cent quarante mille livres d'aujourdhui. J'inſiſte ſouvent ſur ces prix des monnoies. C'eſt, me ſemble, le pouls d'un Etat, & une manière aſſez ſûre de reconnaître ſes forces. Par exemple, il eſt clair que *Philippe Auguſte* fut le plus puiſſant Prince de ſon temps, ſi indépendamment des pierreries qu'il laiſſa, les ſommes ſpécifiées dans ſon teſtament montent à près de neuf cent mille marcs de huit onces, qui valent à préſent quarante-cinq millions à cinquante livres de compte le marc. Mais il faut qu'il y ait quelque erreur de calcul dans ce teſtament : il n'eſt point du tout vraiſemblable qu'un Roi de France qui n'avait de revenu que celui de ſes Domaines particuliers, ait pû laiſſer alors une ſomme ſi conſidérable. La puiſſance de tous les Rois de l'Europe conſiſtait alors à voir marcher un grand nombre de vaſſaux ſous leurs ordres, & non à poſſéder aſſez de tréſors pour les aſſervir.

CHA-

CHAP. QUARANTE-DEUXIEME.

DE FREDERIC II.

De ſes querelles avec les Papes, & de l'Empire Allemand.

VErs le commencement du treiziéme ſiécle, tandis que *Philippe Auguſte* régnait encore, que *Jean ſans terre* était dépouillé par *Louis VIII.*; qu'après la mort de *Jean* & de *Philippe Auguſte*, *Louis VIII.* chaſſé d'Angleterre régnait en France & laiſſait l'Angleterre à *Henri III*: dans ces tems, dis-je les croiſades, les perſécutions contre les Albigeois épuiſaient toûjours l'Europe. L'Empereur *Frédéric II.* faiſait ſaigner les plaies mal fermées de l'Allemagne & de l'Italie. La querelle de la couronne Impériale & de la mitre de Rome, les factions des *Guelphes* & des *Gibelins*, les haines des Allemands & des Italiens, troublaient le monde plus que jamais. *Frédéric II.* fils de *Henri VI.* & neveu de *Philippe*, jouiſſait de l'Empire qu'*Othon IV.* ſon competiteur avait abandonné avant de mourir.

Les Empereurs étaient alors bien plus puiſſans que les Rois de France; car outre la Souabe & les grandes terres que *Frédéric* poſſédait en Allemagne, il avait auſſi Naples & Sicile par héritage. La Lombardie lui apartenait

par cette longue poſſeſſion des Empereurs ; mais cette liberté dont les villes d'Italie étaient alors idolâtres, reſpectait peu la poſſeſſion des *Céſars* Allemands. C'était en Allemagne un tems d'Anarchie & de brigandage, qui dura longtems. Ce brigandage s'était tellement accru, que les Seigneurs comptaient parmi leurs droits celui d'être voleurs de grand chemin dans leurs territoires, & de faire de la fauſſe monnoie. *Frédéric II.* les contraignit dans la Diette d'Egra en 1219. de faire ſerment de ne plus exercer de pareils droits : & pour leur donner l'exemple, il renonça au droit que ſes prédéceſſeurs s'étaient attribué de s'emparer de toute la dépouille des Evêques à leur décès.

Les uſages les plus ridicules & les plus barbares étaient alors établis. Les Seigneurs avaient imaginé le droit de cuiſſage, de markette, de prélibation ; c'était celui de coucher la premiére nuit avec les nouvelles mariées leurs vaſſales roturiéres. Des Evêques, des Abbés eurent ce droit en qualité de hauts Barons ; & quelques-uns ſe ſont fait payer au dernier ſiécle par leurs ſujets la renonciation à ce droit étrange, qui s'étendit en Ecoſſe & en France dans les Provinces. Voilà les mœurs qui régnaient dans le tems des croiſades.

L'Italie était moins barbare, mais n'était pas moins malheureuſe. La querelle de l'Empire & du Sacerdoce avait produit les factions *Guelfe* & *Gibeline* qui diviſaient les villes & les familles.

Milan, Breſcia, Mantoue, Vicence, Padoue, Trévize, Ferrare, & preſque toutes les villes de

de la Romagne, ſous la protection du Pape, étaient liguées entr'elles contre l'Empereur.

Il avait pour lui Crémone, Bergame, Modéne, Parme, Reggio, Trente. Beaucoup d'autres villes étaient partagées entre les factions *Guelfe* & *Gibeline*. L'Italie était le théatre non d'une guerre, mais de cent guerres civiles, qui en aiguiſant les eſprits & les courages, n'accoutumaient que trop les nouveaux Potentats Italiens à l'aſſaſſinat & à l'empoiſonnement.

Frédéric II. était né en Italie. Il aimait ce climat agréable, & ne pouvait ſouffrir ni le païs, ni les mœurs de l'Allemagne dont il fut abſent quinze années entiéres. Il parait evident que ſon grand deſſein était d'établir en Italie le trône des nouveaux *Ceſars*. Cela ſeul eût pu changer la face de l'Europe. C'eſt le nœud ſecret de toutes les querelles qu'il eut avec les Papes. Il emploïa tour à tour la ſoupleſſe & la violence, & le St. Siége le combattit avec les mêmes armes.

Honorius III. & *Grégoire IX.* ne peuvent d'abord lui réſiſter qu'en l'éloignant, & en l'envoyant faire la guerre dans la terre Sainte. Tel était le préjugé du temps, que l'Empereur fut obligé de ſe vouer à cette entrepriſe de peur de n'être pas regardé par les Peuples comme Chrêtien. Il fit le vœu par politique, & par po- 1228
litique il differa le voyage.

Gregoire IX. l'excommunie ſelon l'uſage ordinaire. *Frédéric* part ; & tandis qu'il fait une croiſade à Jéruſalem, le Pape en fait une con-

tre lui dans Rome. Il revient après avoir né-
1230. gocié avec les Soudans, ſe battre contre le St. Siége. Il trouve dans le territoire de Capoue ſon propre beau-pere *Jean de Brienne* Roi titulaire de Jéruſalem à la tête des ſoldats du Pontife qui portaient le ſigne des deux clefs ſur l'epaule. Les Gibelins de l'Empereur portaient le ſigne de la croix, & les croix mirent bientôt les clefs en fuite.

Il ne reſtait guères alors d'autre reſſource à *Grégoire IX.* que de ſoulever *Henri* Roi des Romains fils de *Frédéric II.* contre ſon pere, ainſi que *Grégoire VII. Urbain II.* & *Paſchal II.* avaient armé les enfans de *Henri IV.* Mais *Fré-*
1235. *déric* plus heureux que *Henri IV.* ſe ſaiſit de ſon fils rebelle, le dépoſe dans la célébre Diete de Mayence, & le condamne à une priſon perpetuelle.

Il était plus aiſé à *Frédéric II.* de faire condamner ſon fils dans une Diette d'Allemagne, que d'obtenir de l'argent & des troupes de cette Diete pour aller ſubjuguer l'Italie. Il eut toujours aſſez de forces pour l'enſanglanter, & jamais aſſez pour l'aſſervir. Les Guelphes ces partiſans de la Papauté, & encor plus de la liberté, balancèrent toujours le pouvoir des Gibelins partiſans de l'Empire.

La Sardaigne était encore un ſujet de guerre entre l'Empire & le Sacerdoce, & par conſéquent d'excommunications. L'Empereur s'empara en
1238. de preſque toute l'iſle. Alors *Grégoire IX.* accuſa publiquement *Frédéric II.* d'incrédulité. „ Nous avons des preuves, dit-il dans ſa lettre

lettre circulaire du premier Juillet 1239. „ qu'il „ dit publiquement, que l'univers a été trom- „ pé par trois impoſteurs, MOYSE, JESUS- „ CHRIST, & MAHOMET. Mais il place JESUS- „ CHRIST fort au-deſſous des autres; car il dit, „ ils ont vécu pleins de gloire, & l'autre n'a „ été qu'un homme de la lie du peuple, qui „ prêchait à ſes pareils. L'Empereur, ajoûte-t-il, „ ſoûtient qu'un DIEU unique & créateur ne „ peut être né d'une femme, & ſurtout d'une „ vierge. „

Ces accuſations, qui n'avaient rien de commun avec la Sardaigne n'empêchèrent pas que l'Empereur ne la gardât: les diviſions entre *Frédéric* & le St. Siége n'eurent jamais la Religion pour objet, & cependant les Papes l'excommuniaient, publiaient contre lui des croiſades, & le dépoſaient. Un Cardinal nommé *Jaques*, Evêque de Paleſtine, aporta en France au jeune *Louis IX.* des lettres de ce Pape *Grégoire*, par leſquelles ſa Sainteté, ayant dépoſé *Frédéric II.* transférait de ſon autorité l'Empire à *Robert* Comte d'Artois, frére du jeune Roi de France. C'était mal prendre ſon tems: la France & l'Angleterre étaient en guerre, les Barons de France ſoûlevés dans la minorité de *Louis*, étaient encor puiſſans dans ſa majorité. On prétend qu'ils répondirent, qu'un frére d'un Roi de France n'avait pas beſoin d'un Empire, & que le Pape avait moins de Religion que *Frédéric II.* Une telle réponſe eſt trop peu vraiſemblable pour être vraïe.

Rien ne fait mieux connaître les mœurs &

les uſages de ce tems, que ce qui ſe paſſa au ſujet de cette demande du Pape.

Il s'adreſſa aux moines de Citeaux, chez leſquels il ſavait que *St. Louis* devait venir en pélérinage avec ſa mére. Il écrivit au Chapitre: „ Conjurez le Roi qu'il prenne la protection „ du Pape contre le fils de Satan *Frédéric*; il „ eſt néceſſaire que le Roi me reçoive dans ſon „ Roïaume, comme *Alexandre III.* y fut reçu „ contre la perſécution de *Frédéric I.*; & *St.* „ *Thomas* de Cantorberi contre celle de *Henri* „ *II.* Roi d'Angleterre.

Le Roi alla en effet à Citeaux, où il fut reçu par cinq cent Moines, qui le conduiſirent au Chapitre: là ils ſe mirent tous à genoux devant lui, & les mains jointes le prièrent de laiſſer paſſer le Pape en France. *Louis* ſe mit auſſi à genoux devant les Moines, leur promit de défendre l'Egliſe; mais il leur dit expreſſément qu'il ne pouvait recevoir le Pape ſans le conſentement des Barons du Roïaume, dont un Roi de France devait ſuivre les avis. *Grégoire* meurt: mais l'eſprit de Rome vit toujours. *Innocent IV.* l'ami de *Frédéric* quand il était Cardinal devient néceſſairement ſon ennemi dès qu'il eſt ſouverain Pontife. Il fallait a quelque prix que ce fut affaiblir la puiſſance Impériale en Italie, & réparer la faute qu'avait fait *Jean XII.* d'appeller à Rome les Allemands.

Innocent IV. après bien des négociations inu-
1245. tiles aſſemble dans Lyon ce fameux Concile, qui a cette inſcription encor aujourdhui dans la bibliothéque du Vatican: *treiziéme Concile*

géné-

général, premier de Lyon. Frédéric II. y eſt déclaré ennemi de l'Egliſe, & privé du ſiége Impérial.

Il ſemble bien hardi de dépoſer un Empereur dans une ville Impériale, mais Lyon était ſous la protection de la France, & ſes Archevêques s'étaient emparés des droits régaliens. *Frédéric II.* ne négligea pas d'envoyer à ce Concile, où il devait être accuſé, des Ambaſſadeurs pour le défendre.

Le Pape, qui ſe conſtituait Juge à la tête du Concile, fit auſſi la fonction de ſon propre Avocat; & après avoir beaucoup inſiſté ſur les droits temporels de Naples & de Sicile; ſur le patrimoine de la Comteſſe *Matilde*: il accuſa *Frédéric* d'avoir fait la paix avec les Mahométans, d'avoir eu des concubines Mahométanes, de ne pas croire en JESUS-CHRIST, & d'être hérétique. Comment peut-on être à la fois hérétique & incrédule? & comment dans ces ſiécles pouvait-on former ſi ſouvent de telles accuſations? *Jean XII. Etienne VIII. Frédéric I. Frédéric II.* le Chancelier *des Vignes*, *Mainfroi* l'uſurpateur de Naples, beaucoup d'autres eſſuïent cette imputation. Les Ambaſſadeurs de l'Empereur parlèrent en ſa faveur avec fermeté, & accuſèrent le Pape à leur tour de rapine & d'uſure. Il y avait à ce Concile des Ambaſſadeurs de France & d'Angleterre. Ceux-ci ſe plaignirent bien autant des Papes que le Pape ſe plaignait de l'Empereur. „ Vous tirez par vos „ Italiens, dirent-ils, plus de ſoixante mille „ marcs par an du Roïaume d'Angleterre: vous „ nous avez en dernier lieu envoyé un Légat

„ qui a donné tous les bénéfices à des Italiens. „ Il extorque de tous les Religieux des taxes „ exceſſives, & il excommunie quiconque ſe „ plaint de ſes vexations. Remédiez-y promptement, car nous ne ſouffrirons pas plus longtems ces avanies. „

Le Pape rougit, ne répondit rien, & prononça la dépoſition de l'Empereur. Il eſt tres à remarquer qu'il fulmina cette ſentence, non pas, dit-il, de l'aprobation du Concile, mais en préſence du Concile. Tous les Péres tenaient des cierges allumés, quand le Pape prononçait. Ils les éteignirent enſuite. Une partie ſigna l'arrêt, une autre partie ſortit en gémiſſant.

L'Empereur était à Turin, qui n'apartenait point encore à la maiſon de Savoye. C'était un fief de l'Empire, gouverné par le Marquis de Suze. Il demanda une caſſette. On la lui aporta. Il en tira la couronne Impériale. „ Ce „ Pape & ce Concile, dit-il, ne me l'ont pas „ ravie; & avant qu'on m'en dépouille, il y „ aura bien du ſang répandu. Il ne manqua pas d'écrire d'abord à tous les Princes d'Allemagne & de l'Europe par la plume de ſon fameux Chancelier, *Pierre des Vignes*, tant accuſé d'avoir compoſé le livre des *trois impoſteurs*. „ Je ne ſuis pas le premier, diſait-il dans ſes lettres, „ que le Clergé ait ainſi indignement „ traité, & je ne ſerai pas le dernier. Vous en „ êtes cauſe, en obéiſſant à ces hipocrites dont „ vous connaiſſez l'ambition ſans bornes. Com„ bien, ſi vous vouliez, découvririez-vous dans „ la Cour de Rome d'infamies qui font frémir

„ la

„ la pudeur? Livrés au ſiécle, enivrés de dé-
„ lices, l'excès de leurs richeſſes étouffe en eux
„ tout ſentiment de Religion. C'eſt une œuvre
„ de charité de leur ôter ces richeſſes pernicieu-
„ ſes qui les accablent: & c'eſt à quoi vous de-
„ vez travailler tous avec moi, &c.

Cependant le Pape, ayant déclaré l'Empire vacant, écrivit à ſept Princes ou Evêques: c'étaient les Ducs de Baviére, de Saxe, d'Autriche & de Brabant, les Archevêques de Saltzbourg, de Cologne & de Mayence. Voilà ce qui a fait croire que ſept Electeurs étaient alors ſolemnellement établis. Mais les autres Princes de l'Empire & les autres Evêques prétendaient auſſi avoir le même droit.

Les Empereurs & les Papes tâchaient ainſi de ſe faire dépoſer mutuellement. Leur grande politique conſiſtait à exciter des guerres civiles.

On avait déjà élu Roi des Romains en Allemagne *Conrad* fils de *Frédéric II.* mais il fallait, pour plaire au Pape, choiſir un autre Empereur. Ce nouveau *Céſar* ne fut choiſi ni par les Ducs de Saxe, ou de Brabant, ou de Baviére, ou d'Autriche, ni par aucun Prince de l'Empire. Les Evêques de Strasbourg, de Wirtsbourg, de Spire, de Metz, avec ceux de Mayence, de Cologne & de Trèves, créèrent cet Empereur. Ils choiſirent un Landgrave de Thuringe, qu'on apella le *Roi des Prêtres.*

Quel étrange Empereur de Rome qu'un Landgrave qui recevait la couronne ſeulement de quelques Evêques de ſon païs? Alors le Pape fait renouveller la croiſade contre *Frédéric.* Elle

le était prèchée par les *Frères Prècheurs*, , que nous apellons *Dominicains*, & par les *Frères Mineurs* que nous apellons *Cordeliers* ou *Franciſcains*. Cette nouvelle milice des Papes commençait à s'établir en Europe. Le St. Siége ne s'en tint pas à ces meſures. Il ménagea des conſpirations contre la vie d'un Empereur qui ſavait réſiſter aux Conciles, aux Moines, aux Croiſades ; du moins l'Empereur ſe plaignit que le Pape ſuſcitait des aſſaſſins contre lui, & le Pape ne répondit point à ces plaintes.

Les mèmes Prélats qui s'étaient donné la liberté de faire un Céſar, en firent encore un autre après la mort de leur Thuringien, & ce fut un Comte de Hollande. La prétention de l'Allemagne ſur l'Empire Romain ne ſervit donc jamais qu'à la déchirer. Ces mèmes Evèques qui éliſaient des Empereurs, ſe diviſèrent entr'eux : leur Comte de Hollande fut tué dans cette guerre civile.

Frédéric II. avait à combattre les Papes depuis l'extrémité de la Sicile juſqu'à celle de l'Allema-
1249. gne. On dit qu'étant dans la Pouille, il découvrit que ſon médecin, ſéduit par le Pape *Innocent IV.* voulait l'empoiſonner. Le fait me parait douteux ; mais dans les doutes que fait naître l'hiſtoire de ces tems, il ne s'agit que du plus ou du moins de crimes.

Frédéric, voyant avec horreur qu'il lui était impoſſible de confier ſa vie à des Chrètiens, fut obligé de prendre des Mahométans pour ſa garde. On prétend qu'ils ne le garantirent pas des fureurs de *Mainfroy* l'un de ſes bâtards, qui

qui l'étouffa, dit-on, dans ſa derniére maladie. Quoi qu'il en ſoit, ce grand & malheureux Empereur, Roi de Sicile dès le berceau, ayant porté trente-huit ans la vaine couronne de Jéruſalem, & celle des *Céſars* cinquante-quatre ans, (puis qu'il avait été déclaré Roi des Romains en 1196.) mourut agé de cinquante-deux ans dans le roïaume de Naples, & laiſſa 1250.
le monde auſſi troublé à ſa mort qu'à ſa naiſſance. Malgré tant de troubles, ſes roïaumes de Naples & de Sicile furent embellis & policés par ſes ſoins. Il y bâtit des villes, y fonda des univerſités, y fit fleurir un peu les lettres. La langue Italienne commençait à ſe former alors, c'était un compoſé de la langue Romaine & du Latin. On a des vers de *Frédéric II.* en cette langue. Mais les traverſes qu'il eſſuïa nuiſirent aux ſciences autant qu'à ſes deſſeins.

Depuis la mort de *Frédéric II.* juſqu'en 1268. l'Allemagne fut ſans Chef, non pas comme l'avait été la Gréce, l'ancienne Gaule, l'ancienne Germanie, & l'Italie avant qu'elle fût ſoumiſe aux Romains: l'Allemagne ne fut ni une république, ni un païs partagé entre pluſieurs Souverains, mais un corps ſans tête, dont les membres ſe déchiraient.

C'était une belle occaſion pour les Papes; mais ils n'en profitèrent pas. On leur arracha Breſcia, Crémone, Mantoue, & beaucoup de petites villes. Il eût fallu alors un Pape guerrier pour les reprendre; mais rarement un Pape eut ce caractère. Ils ébranlaient à-la-vérité le

monde avec leurs bulles. Ils donnaient des Roïaumes. Le Pape en 1247. declara de ſa propre autorité *Haquin* Roi de Norwégue, en le faiſant enfant légitime de bâtard qu'il était. Un Légat du Pape couronna ce Roi *Haquin*, & reçut de lui un tribut de quinze mille marcs d'argent, & cinq-cent marcs des Egliſes de Norwégue; ce qui était peut-être la moitié de l'argent comptant qui roulait dans un païs ſi peu riche.

1251. Le même Pape *Innocent IV.* créa auſſi un certain *Mandog* Roi de Lithuanie, mais Roi relevant de Rome. *Nous recevons*, dit-il dans ſa bulle du 15. Juillet 1251. *ce nouveau roïaume de Lithuanie au droit & à la propriété de St. Pierre, vous prenant ſous nôtre protection, vous, vôtre femme & vos enfans.* C'était imiter en quelque ſorte la grandeur de l'ancien Sénat de Rome, qui accordait des titres de Rois & de Tetrarques. La Lithuanie ne fut pas cependant un roïaume; elle ne put même encor être Chrêtienne que plus d'un ſiécle après.

Les Papes parlaient donc en Maîtres du monde, & ne pouvaient être maîtres chez eux: il ne leur en coûtait que du papier pour donner ainſi des Etats; mais ce n'était qu'à force d'intrigues qu'ils pouvaient ſe reſſaiſir d'un village auprès de Mantoue ou de Ferrare.

Voilà quelle était la ſituation des affaires de l'Europe: l'Allemagne & l'Italie déchirées, la France encore faible, l'Eſpagne partagée entre les Chrêtiens & les Muſulmans: ceux-ci entiérement chaſſés de l'Italie; l'Angleterre commençant

çant à diſputer ſa liberté contre ſes Rois ; le gouvernement féodal établi par-tout ; la Chevalerie à la mode ; les Prêtres devenus Princes & guerriers ; une politique preſqu'en tout différente de celle qui anime aujourdhui l'Europe. Il ſemblait que les païs de la communion Romaine fuſſent une grande république dont l'Empereur & les Papes voulaient être les Chefs ; & cette république, quoique diviſée, s'était accordée longtems dans les projets des croiſades, qui ont produit de ſi grandes & de ſi infames actions, de nouveaux Roïaumes, de nouveaux établiſſemens, de nouvelles miſéres, & enfin beaucoup plus de malheur que de gloire.

CHAP. QUARANTE-TROISIEME.

DE L'ORIENT

AU TEMS

DES

CROISADES.

LEs Religions durent toûjours plus que les Empires. Le Mahométiſme floriſſait, & l'Empire des Califes était détruit par la nation des Turcomâns. On ſe fatigue à rechercher l'origine de ces Turcs. Elle eſt la même que celle de tous les

les peuples conquérans. Ils ont tous été d'abord des ſauvages, vivant de rapine. Les Turcs habitaient autrefois au-delà du Taurus & de l'Immaus & bien loin, dit-on, de l'Araxe. Ils étaient compris parmi ces Tartares que l'antiquité nommait Scithes. Ce grand continent de la Tartarie, bien plus vaſte que l'Europe, n'a jamais été habité que par des Barbares. Leurs antiquités ne méritent guères mieux une hiſtoire ſuivie que les loups & les tigres de leur païs. Ils ſe répandirent vers le onziéme ſiécle du côté de la Moſcovie. Ils inondèrent les bords de la mer Noire & ceux de la mer Caſpienne. Les Arabes ſous les premiers ſucceſſeurs de Mahomet avaient ſoûmis preſque toute l'Aſie mineure, la Syrie & la Perſe : les Turcomans vinrent enfin qui ſoumirent les Arabes.

Un Calife de la dinaſtie des Abaſſides, nommé *Motaſſem*, fils du grand *Almamon*, & petit-fils du célèbre *Aaron Rachild*, protecteur comme eux de tous les arts, contemporain de nôtre *Louis le débonnaire* ou *le faible*, poſa les premiéres pierres de l'édifice ſous lequel ſes ſucceſſeurs furent enfin écraſés. Il fit venir une milice de Turcs pour ſa garde. Il n'y a jamais eu un plus grand exemple du danger des troupes étrangères. Cinq à ſix cent Turcs à la ſolde de *Motaſſem* ſont l'origine de la puiſſance Ottomane, qui a tout englouti, de l'Euphrate juſqu'au bout de la Gréce, & a de nos jours mis le ſiége devant Vienne. Cette milice Turque augmentée avec le tems devint funeſte à ſes maîtres. De nouveaux Turcs arrivent, qui profitè-

rent

rent des guerres civiles excitées pour le Califat. Les Califes Abaſſides de Bagdad perdirent bientôt la Syrie, l'Egypte, l'Afrique, que les Califes Fatimites leur enlevèrent. Les Turcs dépouillèrent & Fatimites & Abaſſides.

Togrul Beg, ou *Ortogrul Beg*, de qui on fait deſcendre la race des Ottomans, entra dans Bagdat, à peu près comme tant d'Empereurs ſont entrés dans Rome. Il ſe rendit maître de la ville & du Calife, en ſe proſternant à ſes pieds. *Ortogrul* conduiſit le Calife *Caiem* à ſon palais en tenant la bride de ſa mule; mais plus habile ou plus heureux que les Empereurs Allemands ne l'ont été dans Rome, il établit ſa puiſſance, & ne laiſſa au Calife que le ſoin de commencer le vendredi les priéres à la moſquée, & l'honneur d'inveſtir de leurs Etats tous les tirans Mahométans qui ſe faiſaient Souverains.

Il faut ſe ſouvenir que comme ces Turcomans imitaient les Francs, les Normands & les Goths dans leurs irruptions, ils les imitaient auſſi en ſe ſoumettant aux loix, aux mœurs & à la Religion des vaincus. C'eſt ainſi que d'autres Tartares en ont uſé avec les Chinois; & c'eſt l'avantage que tout peuple policé, quoique le plus faible, doit avoir ſur le barbare, quoique le plus fort.

Ainſi les Califes n'étaient plus que les chefs de la Religion, tels que le Dairi Pontife du Japon, qui commande en apparence aujourdhui au Cubofama, & qui lui obéït en effet; tels que le Sherif de la Mecque, qui appelle le Sultan Turc ſon vicaire; tels enfin qu'étaient les Papes ſous

ſous les Rois Lombards. Je ne compare point ſans doute le trône de l'erreur à celui de la vérité. Je compare les révolutions. Je remarque que les Califes ont été les plus puiſants Souverains de l'Orient, tandis que les Pontifes de Rôme n'étaient rien. Le Califat eſt tombé ſans retour; & les Papes ſont peu à peu devenus de grands Souverains, affermis, reſpectés de leurs voiſins, & qui ont fait de Rome la plus belle Ville de la terre.

Il y avait donc au tems de la première croiſade un Calife à Bagdat qui donnait des inveſtitures, & un Sultan Turc qui régnait. Pluſieurs autres uſurpateurs Turcs & quelques Arabes, étaient cantonnés en Perſe, dans l'Arabie, dans l'Aſie mineure. Tout était diviſé, & c'eſt ce qui pouvait rendre les croiſades heureuſes. Mais tout était armé, & ces peuples devaient combattre ſur leur terrain avec un grand avantage.

L'Empire de Conſtantinople ſe ſoûtenait: tous ſes Princes n'avaient pas été indignes de régner. *Conſtantin Porphirogénéte*, fils de *Léon le philoſophe*, & philoſophe lui-même, fit renaître, comme ſon pére, des tems heureux. Si le gouvernement tomba dans le mépris ſous *Romain* fils de *Conſtantin*, il devint reſpectable aux Nations ſous *Nicéphore Phocas*, qui avait repris Candie en 961. avant d'être Empereur. Si *Jean Zimiſcés* aſſaſſina ce *Nicéphore*, & ſouilla de ſang le Palais, s'il joignit l'hipocriſie à ſes crimes, il fut d'ailleurs le défenſeur de l'Empire contre les Turcs & les Bulgares. Mais ſous *Michel Paphlagonate* on avait perdu la Sicile: ſous *Romain Diogé-*

Diogène preſque tout ce qui reſtait vers l'Orient, excepté la province de Pont ; & cette province, qu'on apelle aujourdhui Turcomanie, tomba bientôt après ſous le pouvoir du Turc *Soliman*, qui Maître de la plus grande partie de l'Aſie mineure, établit le ſiége de ſa domination à Nicée, & menaçait de-là Conſtantinople au tems où commencèrent les croiſades.

L'Empire Grec était donc borné alors preſqu'à la ville Impériale, du côté des Turcs ; mais il s'étendait dans toute la Gréce, la Macédoine, l'Epire, la Theſſalie, la Thrace, l'Illyrie, & avait même encore l'iſle de Candie. Les guerres continuelles, quoique toûjours malheureuſes contre les Turcs, entretenaient un reſte de courage. Tous les riches Chrètiens d'Aſie, qui n'avaient pas voulu ſubir le joug Mahométan, s'étaient retirés dans la ville Impériale, qui par-là même s'enrichit des dépouilles des Provinces. Enfin malgré tant de pertes, malgré les crimes & les révolutions du palais, cette ville, à-la-vérité déchue, mais immenſe, peuplée, opulente & reſpirant les délices, ſe regardait comme la premiére du monde. Les habitans s'apellaient Romains & non Grecs. Leur Etat était l'Empire Romain : & les Peuples d'Occident, qu'ils nommaient Latins, n'étaient à leurs yeux que des Barbares révoltés.

La Paleſtine n'était que ce qu'elle eſt aujourdhui, le plus mauvais païs de tous ceux qui ſont habités dans l'Aſie. Cette petite province eſt dans ſa longueur d'environ quarante-cinq lieues, & de

trente à trente-cinq en largeur. Elle eſt couverte preſque par-tout de rochers arides, ſur leſquels il n'y a pas une ligne de terre. Si cette petite province était cultivée, on pourrait la comparer à la Suiſſe. La riviére du Jourdain, large d'environ cinquante pieds dans le milieu de ſon cours, reſſemble à la riviére d'Aar chez les Suiſſes, qui coule dans une vallée moins ſtérile que le reſte. La mer de Tibériade peut être comparée au lac de Genéve. Cependant les voyageurs qui ont bien examiné la Suiſſe & la Paleſtine, donnent tous la préférence à la Suiſſe. Il eſt vraiſemblable que la Judée fut plus cultivée autrefois quand elle était poſſédée par les Juifs. Ils avaient été forcés de porter un peu de terre ſur les rochers pour y planter des vignes. Ce peu de terre, liée avec les éclats des rochers, étaient ſoûtenus par de petits murs dont on voit encore des reſtes de diſtance en diſtance.

La Paleſtine, malgré tous ces efforts, n'eut jamais de quoi nourrir ſes habitans; & de même que les treize Cantons envoïent le ſuperflu de leurs peuples ſervir dans les armées des Princes qui peuvent les payer, les Juifs allaient faire le métier de courtiers en Aſie & en Afrique. A peine Alexandrie était-elle bâtie, qu'ils s'y étaient établis. Les Juifs commerçans n'habitaient guères Jéruſalem; & je doute que dans le tems le plus floriſſant de ce petit Etat, il y ait jamais eu des hommes auſſi opulens que le ſont aujourdhui pluſieurs Hébreux d'Amſterdam & de la Haye.

Lorſ-

Lorſqu'*Omar*, ſucceſſeur de *Mahomet*, s'empara des fertiles païs de la Syrie, il prit la contrée de la Paleſtine; & comme Jéruſalem eſt une ville ſainte pour les Mahométans, il l'enrichit d'une magnifique moſquée de marbre, couverte de plomb, ornée en dedans d'un nombre prodigieux de lampes d'argent, parmi leſquelles il y en avait beaucoup d'or pur. Quand enſuite les Turcs déja Mahométans s'emparèrent du païs vers l'an 1055. ils reſpectèrent la moſquée, & la ville reſta toûjours peuplée de ſept à huit mille habitans. C'était ce que ſon enceinte pouvait alors contenir, & ce que tout le territoire d'alentour pouvait nourrir. Ce peuple ne s'enrichiſſait guères d'ailleurs que des pélérinages des Chrêtiens & des Muſulmans. Les uns allaient viſiter la moſquée, les autres le St. Sépulchre. Tous païaient une petite redevance à l'Emir Turc qui réſidait dans la ville, & à quelques Imans qui vivaient de la curioſité des pélérins.

CH. QUARANTE-QUATRIEME.

DE LA PREMIERE CROISADE JUSQU'A LA PRISE DE JERUSALEM.

TEl était l'état de l'Aſie mineure, lorſqu'un pélerin d'Amiens ſuſcita les Croiſades. Il n'a-

n'avait d'autre nom que *Conconpêtre* ou *Cucupiètre*, comme le dit la fille de l'Empereur *Comnène*, qui vit à Conſtantinople cet hermite. Nous le connaiſſons ſous le nom de l'*hermite Pierre*, ou plutôt *Pierre l'hermite*. Quoi qu'il en ſoit, ce Picard qui avait toute l'opiniâtreté de ſon païs, fut ſi outré des avanies qu'on lui fit à Jéruſalem, en parla à ſon retour à Rome d'une manière ſi vive, & fit des tableaux ſi touchans, que le Pape *Urbain II.* crut cet homme propre à ſeconder le grand deſſein que les Papes avaient depuis longtems d'armer la Chrêtienté contre le Mahométiſme. Il envoia *Pierre* de province en province communiquer par ſon imagination forte, l'ardeur de ſes ſentimens & ſemer l'enthouſiaſme.

1094. *Urbain II.* tint enſuite vers Plaiſance un Concile en raſe campagne, où ſe trouvèrent plus de trente mille Séculiers outre les Eccléſiaſtiques. On y propoſa la manière de venger les Chrêtiens. L'Empereur des Grecs *Alexis Comnène*, pére de cette Princeſſe qui écrivit l'hiſtoire de ſon tems, envoya à ce Concile des Ambaſſadeurs pour demander quelques ſecours contre les Muſulmans; mais ce n'était ni du Pape ni des Italiens qu'il devait l'attendre. Les Normands, enlevaient alors Naples & Sicile aux Grecs: & le Pape, qui voulait être au moins Seigneur ſuzerain de ces Roiaumes, étant d'ailleurs rival de l'Egliſe Grecque, devenait néceſſairement par ſon état, l'ennemi déclaré des Empereurs d'Orient, comme il était l'ennemi cou-

couvert des Empereurs Teutoniques. Le Pape, loin de ſecourir les Grecs, voulait ſoûmettre l'Orient aux Latins.

Au reſte le projet d'aller faire la guerre en Paleſtine, fut vanté par tous les aſſiſtans au Concile de Plaiſance, & ne fut embraſſé par perſonne. Les principaux Seigneurs Italiens avaient chez eux trop d'intérêts à ménager, & ne voulaient point quitter un païs délicieux pour aller ſe battre vers l'Arabie pétrée.

On fut donc obligé de tenir un autre Con- 1095
cile à Clermont en Auvergne. Le Pape y harangua dans la grande place. On avait pleuré en Italie ſur les malheurs des Chrétiens de l'Aſie. On s'arma en France. Ce païs était peuplé d'une foule de nouveaux Seigneurs, inquiets, indépendans, aimant la diſſipation & la guerre, plongés pour la plûpart dans les crimes que la débauche entraîne, & dans une ignorance qui égalait leurs débauches. Le Pape leur propoſait la remiſſion de tous leurs péchés, & leur ouvrait le Ciel, en leur impoſant pour pénitence de ſuivre la plus grande de leurs paſſions, de courir au pillage. On prit donc la croix à l'envi. Les égliſes & les cloîtres achetèrent alors à vil prix beaucoup de terres des Seigneurs, qui crurent n'avoir beſoin que d'un peu d'argent & de leurs armes pour aller conquérir des Roïaumes en Aſie. *Godefroy de Bouillon*, par exemple, Duc de Brabant, vendit ſa terre de Bouillon au Chapitre de Liége, & *Stenay* à l'Evêque de Verdun. *Baudouin*, frére de *Godefroy*,

froy, vendit au même Evêque le peu qu'il avait en ce pais-là. Les moindres Seigneurs châtelains partirent à leurs frais, les pauvres gentilshommes servirent d'Ecuyers aux autres. Le butin devait se partager selon les grades, & selon les dépenses des croisés. C'était une grande source de division, mais c'était aussi un grand motif. La Religion, l'avarice, & l'inquiétude encourageaient également ces émigrations. On enrôla une infanterie innombrable, & beaucoup de simples cavaliers sous mille drapeaux différens. Cette foule de croisés se donna rendez-vous à Constantinople. Moines, Femmes, Marchands, Vivandiers, Ouvriers, tout partit, comptant ne trouver sur la route que des Chrétiens qui gagneraient des indulgences en les nourrissant. Plus de quatre-vingt mille de ces vagabonds se rangèrent sous le drapeau de *Coucoupêtre*, que j'apellerai toûjours l'*hermite Pierre*. Il marchait en sandales & ceint d'une corde, à la tête de l'armée. Nouveau genre de vanité !

La premiére expédition de ce Général hermite fut d'assiéger une ville Chrétienne en Hongrie, nommée *Malavilla*, parce que l'on avait refusé des vivres à ses soldats de JESUS-CHRIST, qui malgré leur sainte entreprise, se conduisaient en voleurs de grand chemin. La ville fut prise d'assaut, livrée au pillage, les habitans égorgés. L'hermite ne fut plus alors le maitre de ses croisés, excités par la soif du brigandage. Un des Lieutenants de l'hermite, nommé *Gautier sans ar-*

argent, qui commandait la moitié des troupes, agit de meme en Bulgarie. On ſe réunit bientôt contre ces brigands, qui furent preſque tous exterminés, & l'hermite arriva enfin devant Conſtantinople avec vingt mille perſonnes mourant de faim.

Un prédicateur Allemand nommé *Godeſcald*, qui voulut jouer le mème rôle, fut encore plus maltraité. Dès qu'il fut arrivé avec ſes diſciples dans cette mème Hongrie où ſes prédéceſſeurs avaient fait tant de déſordres, la ſeule vue de la croix rouge qu'ils portaient, fut un ſignal auquel ils furent tous maſſacrés.

Une autre horde de ces avanturiers, compoſée de plus de deux cent mille perſonnes, tant femmes que prêtres, payſans, écoliers, croyant qu'elle allait défendre JESUS-CHRIST, s'imagina qu'il fallait exterminer tous les Juifs qu'on rencontrerait. Il y en avait beaucoup ſur les frontiéres de France: Tout le commerce était entre leurs mains. Les Chrètiens, croyant venger DIEU, firent main-baſſe ſur tous ces malheureux. Il n'y eut jamais depuis *Adrien* un ſi grand maſſacre de cette nation. Ils furent égorgés à Verdun, à Spire, à Worms, à Cologne, à Mayence: & pluſieurs ſe tuérent eux-mèmes, après avoir fendu le ventre à leurs femmes, pour ne pas tomber entre les mains des barbares. La Hongrie fut encore le tombeau de cette troiſiéme armée de croiſés.

Cependant l'hermite *Pierre* trouva devant

Conſtantinople d'autres vagabonds Italiens & Allemands, qui ſe joignirent à lui, & ravagèrent les environs de la ville. L'Empereur *Alexis Comnène*, qui régnait, était aſſurément ſage & modéré. Il ſe contenta de ſe défaire auplutôt de pareils hôtes. Il leur fournit des bateaux pour les tranſporter au-delà du Boſphore. Le général *Pierre* ſe vit enfin à la tête d'une armée Chrètienne contre les Muſulmans. *Soliman*, Soudan de Nicée, tomba avec ſes Turcs aguerris ſur cette multitude diſperſée. *Gautier ſans argent* y périt avec beaucoup de pauvre nobleſſe. L'hermite retourna cependant à Conſtantinople, regardé comme un fanatique qui s'était fait ſuivre par des furieux.

Il n'en fut pas de même des chefs des croiſés, plus politiques, moins enthouſiaſtes, plus accoutumés au commandement, & conduiſant des troupes un peu plus réglées. *Godefroy de Bouillon* menait ſoixante & dix mille hommes de pied & dix mille cavaliers couverts d'une armure complette ſous pluſieurs bannières de Seigneurs tous rangés ſous la ſienne.

Cependant *Hugues*, frére du Roi de France *Philippe I.* marchait par l'Italie avec d'autres Seigneurs qui s'étaient joints à lui. Il allait tenter la fortune. Preſque tout ſon établiſſement conſiſtait dans le titre de frére d'un Roi très-peu puiſſant par lui-même. Ce qui eſt plus étrange, c'eſt que *Robert* Duc de Normandie, fils aîné de *Guillaume le conquérant* de l'Angleterre, quitta cette Normandie, où il était à peine affermi. Chaſſé d'Angleterre par ſon cadet *Guil-*

Guillaume le roux, il lui engagea encore la Normandie pour ſuvenir aux frais de ſon armement. C'était, dit-on, un Prince voluptueux & ſuperſtitieux. Ces deux qualités, qui ont leur ſource dans la faibleſſe, l'entraînèrent à ce voyage.

Le vieux *Raimond*, Comte de Toulouſe, maître du Languedoc & d'une partie de la Provence, qui avait déja combattu contre les Muſulmans en Eſpagne, ne trouva ni dans ſon âge ni dans les intérêts de ſa patrie aucune raiſon contre l'ardeur d'aller en Paleſtine. Il fut un des premiers qui s'arma & paſſa les Alpes, ſuivi, dit-on, de près de cent mille hommes. Il ne prévoyait pas que bientôt on prêcherait une croiſade contre ſa propre famille.

Le plus politique de tous ces croiſés, & peut-être le ſeul, fut *Bohémond*, fils de ce *Robert Guiſcard* conquérant de la Sicile. Toute cette famille de Normands, tranſplantée en Italie, cherchait à s'agrandir, tantôt aux dépens des Papes, tantôt ſur les ruines de l'Empire Grec. Ce *Bohémond* avait lui-même longtems fait la guerre à l'Empereur *Alexis* en Epire & en Gréce; & n'ayant pour tout héritage que la petite principauté de Tarente & ſon courage, il profita de l'enthouſiaſme épidémique de l'Europe, pour raſſembler ſous ſa banniére juſqu'à dix mille cavaliers bien armés & quelque infanterie, avec leſquels il pouvait conquérir des Provinces, ſoit ſur les Chrétiens, ſoit ſur les Mahométans.

La Princeſſe *Anne Comnéne* dit que ſon pére fut allarmé de ces émigrations prodigieuſes, qui fondaient dans ſon pais. On eût cru, dit-elle, que

que l'Europe, arrachée de ſes fondemens, allait tomber ſur l'Aſie. Qu'aurait-ce donc été, ſi pres de trois cent mille hommes, dont les uns avaient ſuivi l'hermite *Pierre*, les autres le prêtre *Godeſcald*, n'avaient déja diſparu.

On propoſa au Pape de ſe mettre à la tête de ces armées immenſes qui reſtaient encore. C'était la ſeule maniere de parvenir à la Monarchie univerſelle, devenue l'objet de la Cour Romaine. Cette entrepriſe que le Pape *Grégoire VII.* avait oſé méditer, demandait le génie d'un *Mahomet* ou d'un *Alexandre*. Les obſtacles étaient grands, & *Urbain* ne vit que les obſtacles.

Le Pape & les Princes croiſés avaient dans ce grand appareil leurs vues différentes, & Conſtantinople les redoutait toutes. On y haïſſait les Latins, qu'on y regardait comme des hérétiques & des barbares.

Ce que les Grecs craignaient le plus, & avec raiſon, c'était ce *Bohémond* & ſes Napolitains, ennemis de l'Empire. Mais quand même les intentions de *Bohémond* euſſent été pures, de quel droit tous ces Princes d'Occident venaient-ils prendre pour eux des provinces que les Turcs avaient arrachées aux Empereurs Grecs?

On peut juger d'ailleurs quelle était l'arrogance féroce des Seigneurs croiſés, par le trait que raporte la Princeſſe *Anne Comnène* de je ne ſai quel Comte Français, qui vint s'aſſeoir à côté de l'Empereur ſur ſon trône dans une cérémonie publique. *Baudouin* frére de *Godefroy de Bouillon*, prenant par la main cet homme indiſcret pour le fai-

faire retirer, le Comte dit tout haut dans ſon jargon barbare: „ voilà un plaiſant ruſtre que „ ce Grec, de s'aſſeoir devant des gens comme „ nous. „ Ces paroles furent interprétées à *Alexis*, qui ne fit que ſoûrire. Une ou deux indiſcrétions pareilles ſuffiſent pour décrier une Nation.

Il était moralement impoſſible que de tels hôtes n'exigeaſſent des vivres avec dureté, & que les Grecs n'en refuſaſſent avec malice. C'était un ſujet de combats continuels entre les Peuples & l'armée de *Godefroy*, qui parut la premiére après les brigandages des croiſés de *Pierre l'hermite*. *Godefroy* en vint juſqu'à attaquer les fauxbourgs de Conſtantinople, & l'Empereur les défendit en perſonne. L'Evêque du Puy en Auvergne, nommé *Monteil*, Légat du Pape dans les armées de la croiſade, voulait abſolument qu'on commençât les entrepriſes contre les infidèles par le ſiége de la ville où réſidait le premier Prince des Chrêtiens. Tel était l'avis de *Bohémond*, qui était alors en Sicile, & qui envoyait couriers ſur couriers à *Godefroy* pour l'empêcher de s'accorder avec l'Empereur. *Hugues* frére du Roi de France, eut alors l'imprudence de quitter la Sicile, où il était avec *Bohémond*, & de paſſer preſque ſeul ſur les terres d'*Alexis*. Il joignit à cette indiſcrétion celle de lui écrire des lettres pleines d'une fierté peu ſéante à qui n'avait point d'armée. Le fruit de ces démarches fut d'être arrêté quelque tems priſonnier. Enfin la politique de l'Empereur Grec vint à bout de détourner tous ces ora-

orages. Il fit donner des vivres. Il engagea tous les Seigneurs à lui prêter hommage pour les terres qu'ils conquéreraient. Il les fit tous paſſer en Aſie les uns après les autres, après les avoir comblés de préſens. *Bohémond* qu'il redoutait le plus, fut celui qu'il traita avec le plus de magnificence. Quand ce Prince vint lui rendre hommage à Conſtantinople, & qu'il lui fit voir les raretés du palais, *Alexis* ordonna qu'on remplît un cabinet de meubles précieux, d'ouvrages d'or & d'argent, de bijoux de toute eſpèce, entaſſés ſans ordre, & de laiſſer la porte du cabinet entr'ouverte. *Bohémond* vit en paſſant ces tréſors, auxquels les conducteurs affectaient de ne faire nulle attention. „ Eſt-il poſ-„ ſible, s'écria-t-il, qu'on néglige de ſi belles cho-„ ſes ? Si je les avais, je me croirais le plus „ puiſſant des Princes. „ Le ſoir même l'Empereur lui envoya tout le cabinet. Voilà ce que raporte ſa fille, témoin oculaire. C'eſt ainſi qu'en uſait ce Prince, que tout homme deſintéreſſé appellera ſage & magnifique, mais que la plûpart des hiſtoriens des croiſades ont traité de perfide, parce qu'il ne voulut pas être l'eſclave d'une multitude dangereuſe.

Enfin, quand il s'en fut heureuſement débarraſſé, & que tout fut paſſé dans l'Aſie mineure, on fit la revue près de Nicée, & il ſe trouva cent mille cavaliers & ſix cent mille homme de pied en comptant les femmes. Ce nombre, joint avec les premiers croiſés qui périrent ſous l'hermite & ſous d'autres, fait environ onze cent mille. Il juſtifie ce qu'on dit des armées des Rois

Rois de Perſe, qui avaient inondé la Gréce, & ce qu'on raconte des tranſplantations de tant de Barbares. Les Français enfin, & ſur-tout *Raimond de Toulouſe*, ſe trouvèrent par-tout ſur le même terrain que les Gaulois méridionaux avaient parcouru treize cent ans auparavant, quand ils allèrent ravager l'Aſie mineure & donner leur nom à la province de Galatie.

Les Hiſtoriens nous informent rarement comment on nourriſſait ces multitudes. C'était une entrepriſe qui demandait autant de ſoins que la guerre même. Veniſe ne voulut pas d'abord s'en charger. Elle s'enrichiſſait plus que jamais par ſon commerce avec les Mahométans, & craignait de perdre les privilèges qu'elle avait chez eux. Les Génois, les Piſans & les Grecs équipèrent des vaiſſeaux chargés de proviſions, qu'ils vendaient aux croiſés en cotoyant l'Aſie mineure. La fortune des Génois s'en accrut, & on fut étonné bientôt après de voir Gênes devenue une puiſſance.

Le vieux Turc *Soliman* Soudan de Syrie, qui était ſous les Califes de Bagdat ce que les Maires avaient été ſous la race de *Clovis*, ne put avec le ſecours de ſon fils réſiſter au premier torrent de tous ces Princes croiſés. Leurs troupes étaient mieux choiſies que celles de *Pierre l'hermite*, & diſciplinées autant que le permettait la licence & l'enthouſiaſme.

On prit Nicée, on battit deux fois les ar- 1097.
mées commandées par le fils de *Soliman*. Les Turcs & les Arabes ne ſoûtinrent point dans ces commencemens le choc de ces multitudes cou-

couvertes de fer, & de leurs grands chevaux de bataille, & des forêts de lances auxquelles ils
1098. n'étaient point accoutumés.

Bohémond eut l'adreſſe de ſe faire céder par les croiſés le fertile pais d'Antioche. *Baudouin* alla juſqu'en Méſopotamie s'emparer de la ville d'Edeſſe, & s'y forma un petit Etat. Enfin on mit le ſiége devant Jéruſalem, dont le Calife d'Egypte s'était ſaiſi par ſes Lieutenants. La plupart des hiſtoriens diſent que l'armée des aſſiégeans, diminuée par les combats, par les maladies & par les garniſons miſes dans les villes conquiſes, était réduite à vingt mille hommes de pied & à quinze cent chevaux, & que Jéruſalem, pourvue de tout, était défendue par une garniſon de quarante mille ſoldats. On ne manque pas d'ajouter qu'il y avait outre cette garniſon vingt mille habitans déterminés. Il n'y a point de lecteur ſenſé qui ne voie qu'il eſt moralement impoſſible qu'une armée de vingt mille hommes en aſſiége une de ſoixante mille dans une place fortifiée; mais les hiſtoriens ont toûjours voulu du merveilleux.

Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'après cinq ſemaines de ſiége la ville fut emportée d'aſſaut, & que tout ce qui n'était pas Chrétien, fut maſſacré. L'*hermite Pierre*, de Général devenu Chapelain, ſe trouva à la priſe & au maſſacre. Quelques Chrétiens que les Muſulmans avaient laiſſé vivre dans la ville, conduiſirent les vainqueurs dans les caves les plus reculées, où les méres ſe cachaient avec leurs enfans: & rien ne fut épargné. Tous les hiſtoriens conviennent qu'après cette

cette boucherie, les Chrétiens tout dégoutans de ſang allerent en proceſſion à l'endroit qu'on dit être le ſépulcre de JESUS-CHRIST, & y fon- 1099.
dirent en larmes. Il eſt très-vraiſemblable qu'ils y donnèrent des marques de Religion; mais cette tendreſſe qui ſe manifeſta par des pleurs, n'eſt guères compatible avec cet eſprit de vertige, de fureur, de débauche & d'emportement. Le même homme peut être furieux & tendre, mais non dans le même tems.

Jéruſalem fut priſe par les croiſés le 5 Juillet 1099. tandis qu'*Alexis Commène* était Empereur d'Orient, *Henri IV.* d'Occident, & qu'*Urbain II.* chef de l'Egliſe Romaine vivait encor. Il mourut avant d'avoir apris ce triomphe de la croiſade dont il était l'auteur.

Les Seigneurs, maîtres de Jéruſalem, s'aſſemblaient déjà pour donner un Roi à la Judée. Les eccléſiaſtiques ſuivans l'armée, ſe rendirent dans l'aſſemblée, & oſérent déclarer nulle l'élection qu'on allait faire, parce qu'il fallait, diſaient-ils, faire un Patriarche avant de faire un Souverain.

Cependant *Godefroy de Bouillon* fut élu non pas Roi, mais Duc de Jéruſalem. Quelques mois après arriva un Légat nommé d'*Amberto*, qui ſe fit nommer Patriarche par le Clergé; & la premiére choſe que fit ce Patriarche, ce fut de prétendre le petit roïaume de Jéruſalem pour lui-même. Il fallut que *Godefroy de Bouillon*, qui avait conquis la ville au prix de ſon ſang, la cédât à cet Evêque. Il ſe réſerva le port de Joppé & quelques droits dans Jéruſalem. Sa patrie

trie qu'il avait abandonnée valait bien au delà de ce qu'il avait acquis en Paleſtine.

CH. QUARANTE-CINQUIEME.

CROISADES DEPUIS LA PRISE DE JERUSALEM.

DEpuis le quatriéme ſiécle le tiers de la terre eſt en proïe à des émigrations preſque continuelles. Les Huns venus de la Tartarie Chinoiſe s'établiſſent enfin ſur les bords du Danube, & de là ayant pénétré ſous *Attila* dans les Gaules & en Italie, ils reſtent fixés en Hongrie. Les Herules, les Gots, s'emparent de Rome. Les Vandales vont des bords de la mer Baltique ſubjuguer l'Eſpagne & l'Afrique. Les Bourguignons envahiſſent une partie des Gaules: les Francs paſſent dans l'autre. Les Maures aſſerviſſent les Vandales qui régnaient en Eſpagne, tandis que d'autres Arabes étendaient leurs conquêtes dans la Perſe, dans l'Aſie mineure, en Syrie, en Egypte. Les Turcs viennent des bords de la mer Caſpienne & partagent les Etats conquis par les Arabes. Les Croiſés de l'Europe inondent la Syrie en bien plus grand nombre que toutes ces nations enſemble n'en ont jamais eu dans leurs émigrations, tandis que le Tartare *Gengiskan* ſubjugue

jugue la haute Aſie. Cependant au bout de quelque tems il n'eſt reſté aucune trace des conquêtes des croiſés. *Gengis*, au contraire, ainſi que les Arabes, les Turcs, & les autres, ont fait de grands établiſſemens loin de leur patrie. Il ſera peut-être aiſé de découvrir les raiſons du peu de ſuccès des croiſés.

Les mêmes circonſtances produiſent les mêmes effets. On a vu que quand les ſucceſſeurs de *Mahomet* eurent conquis tant d'Etats, la diſcorde les diviſa. Les croiſés éprouvèrent un ſort à peu près ſemblable. Ils conquirent moins, & furent diviſés plutôt. Voilà déja trois petits Etats Chrêtiens formés tout d'un coup en Aſie: Antioche, Jéruſalem & Edeſſe. Il s'en forma quelques années après un quatriéme; ce fut celui de Tripoli de Syrie, qu'eut le jeune *Bertrand* fils du Comte de Toulouſe. Mais pour conquérir Tripoli, il falut avoir recours aux vaiſſeaux des Vénitiens. Ils prirent alors part à la croiſade, & ſe firent céder une partie de cette nouvelle conquête.

De tous ces nouveaux Princes qui avaient promis de faire hommage de leurs acquiſitions à l'Empereur Grec, aucun ne tint ſa promeſſe, & tous furent jaloux les uns des autres. En peu de tems ces nouveaux Etats, diviſés & ſubdiviſés, paſſèrent en beaucoup de mains différentes. Il s'éleva, comme en France, de petits Seigneurs, des Comtes de Joppé, des Marquis de Galilée, de Sidon, d'Acre, de Céſarée. *Soliman* qui avait perdu Antioche & Nicée, tenait toûjours la campagne, habitée d'ailleurs

par des colons Muſulmans ; & ſous *Soliman*, & après lui on vit dans l'Aſie un mélange de Chrètiens, de Turcs, d'Arabes, ſe faiſant tous la guerre. Un château Turc était voiſin d'un château Chrêtien, de même qu'en Allemagne les terres des Proteſtans & des Catholiques ſont mutuellement interceptées.

De cè million de croiſés bien peu reſtaient alors. Au bruit de leurs ſuccès, groſſis par la renommée, de nouveaux eſſains partirent encore de l'Occident. Ce Prince *Hugues*, frére de *Philippe I.* ramena une nouvelle multitude, groſſie par des Italiens & des Allemands. On en compta trois cent mille ; mais en réduiſant ce nombre aux deux tiers, ce ſont encore deux cent mille hommes qu'il en coûta à la Chrêtienté. Ceux-là furent traités vers Conſtantinople à peu près comme les ſuivans de *Pierre l'hermite*. Ceux qui abordèrent en Aſie, furent détruits par *Soliman* ; & le Prince *Hugues* mourut preſqu'abandonné dans l'Aſie mineure.

Ce qui prouve encore, ce me ſemble, l'extrême faibleſſe de la principauté de Jéruſalem, c'eſt l'établiſſement de ces religieux ſoldats, Templiers & Hoſpitaliers. Il faut bien que ces moines, fondés d'abord pour ſervir les malades, ne fuſſent pas en ſûreté, puiſqu'ils prirent les armes. D'ailleurs, quand la ſociété générale eſt bien gouvernée, on ne fait guères d'aſſociations particuliéres.

Les religieux conſacrés au ſervice des bleſſés ayant fait vœu de ſe battre, vers l'an 1118. il ſe forma tout d'un coup une milice

lice ſemblable, ſous le nom de *Templiers*, qui prirent ce titre, parce qu'ils demeuraient auprès de cette égliſe qui avait, diſait-on, été autrefois le *temple de Salomon*. Ces établiſſemens ne ſont dûs qu'à des Français, ou du moins à des habitans d'un pais annexé depuis à la France. *Raimond Dupuy*, premier grand-maître & inſtituteur de la milice des Hoſpitaliers, était de Dauphiné.

A peine ces deux ordres furent-ils établis par les bulles des Papes, qu'ils devinrent riches & rivaux. Ils ſe battirent les uns contre les autres auſſi ſouvent que contre les Muſulmans. Bientôt après, un nouvel ordre s'établit encore en faveur des pauvres Allemands abandonnés dans la Paleſtine: & ce fut l'ordre des moines Teutoniques, qui devint après en Europe une milice de conquérans.

Enfin la ſituation des Chrêtiens était ſi peu affermie, que *Baudouin*, premier Roi de Jéruſalem, qui régna après la mort de *Godefroy* ſon frére, fut pris preſqu'aux portes de la ville par un Prince Turc.

Les conquêtes des Chrêtiens s'affaibliſſaient tous les jours. Les premiers Conquérans n'étaient plus; leurs ſucceſſeurs étaient amollis. Déjà l'état d'Edeſſe était repris par les Turcs en 1140. & Jéruſalem menacée. Les Empereurs ne voyant dans les Princes d'Antioche leurs voiſins que de nouveaux uſurpateurs, leur faiſaient la guerre, non ſans juſtice. Les Chrêtiens d'Aſie prêts d'être accablés de tous côtés, ſollicitèrent en Europe une nouvelle croiſade.

La France avait commencé la première inondation : ce fut à elle qu'on s'adreſſa pour la ſeconde. Le Pape *Eugène III.* naguères diſciple de *St. Bernard*, fondateur de Clervaux, choiſit avec raiſon ſon premier maître pour être l'organe d'un nouveau dépeuplement. Jamais religieux n'avait mieux concilié le tumulte des affaires avec l'auſtérité de ſon état. Aucun n'était arrivé comme lui à cette conſidération purement perſonnelle, qui eſt au-deſſus de l'autorité même. Son contemporain l'Abbé *Suger* était premier miniſtre de France ; ſon diſciple était Pape; mais *Bernard*, ſimple Abbé de Clervaux, était l'oracle de la France & de l'Europe.

1146. A Vézélai en Bourgogne fut dreſſé un échaffaut dans la place publique, où *Bernard* parut à côté de *Louis le jeune* Roi de France. Il parla d'abord, & le Roi parla enſuite. Tout ce qui était préſent, prit la croix. *Louis* la prit le premier des mains de *St. Bernard.* Le Miniſtre *Suger* ne fut point d'avis que le Roi abandonnât le bien certain qu'il pouvait faire à ſes Etats, pour tenter en Hongrie des conquêtes incertaines : mais l'éloquence de *Bernard*, & l'eſprit du tems, ſans lequel cette éloquence n'était rien, l'emportèrent ſur les conſeils du Miniſtre.

On nous peint *Louis le jeune* comme un Prince plus rempli de ſcrupules que de vertus. Dans une de ces petites guerres civiles que le gouvernement féodal rendait inévitables en France, les troupes du Roi avaient brulé l'égliſe de Vitry, & le peuple réfugié dans cette égliſe avait péri dans les flammes. On perſuada aiſément au

au Roi qu'il ne pouvait expier qu'en Paleſtine ce crime, qu'il eût mieux réparé en France par une adminiſtration ſage. Sa jeune femme, *Eléonore de Guyenne*, ſe croiſa avec lui, ſoit qu'elle l'aimat alors, ſoit qu'il fût de la bienſéance de ces tems d'accompagner ſon mari dans de telles guerres.

Bernard s'était acquis un crédit ſi ſingulier, que dans une nouvelle aſſemblée à Chartres on le choiſit lui-même pour le Chef de la croiſade. Ce fait parait preſqu'incroyable; mais tout eſt croyable de l'emportement religieux des peuples. *St. Bernard* avait trop d'eſprit pour s'expoſer au ridicule qui le menaçait. L'exemple de l'hermite *Pierre* était récent. Il refuſa l'emploi de Général, & ſe contenta de celui de Prophéte.

De France il court en Allemagne. Il y trouve un autre moine qui prèchait la croiſade. Il fit taire ce rival, qui n'avait pas la miſſion du Pape. Il donne enfin lui-même la croix rouge à l'Empereur *Conrad III.* & il promet publiquement de la part de DIEU des victoires contre les infideles. Bientôt après un de ſes diſciples, nommé *Philippe*, écrivit en France que *Bernard* avait fait beaucoup de miracles en Allemagne. Ce n'étaient pas à-la-vérité des morts reſſuſcités; mais les aveugles avaient vu, les boiteux avaient marché, les malades avaient été guéris. On peut compter parmi ces prodiges, qu'il prèchait partout en Français aux Allemands.

L'eſpérance d'une victoire certaine entraîna à la ſuite de l'Empereur & du Roi de France la plûpart des Chevaliers de leurs Etats. On

compta, dit-on, dans chacune des deux armées ſoixante & dix mille gens-d'armes avec une cavalerie légére prodigieuſe. On ne compta point les fantaſſins. On ne peut guères réduire cette ſeconde émigration à moins de trois cent mille perſonnes, qui joints aux treize cent mille que nous avons précédemment trouvé, fait juſqu'à cette époque ſeize cent mille habitans tranſplantés. Les Allemands partirent les premiers, les Français enſuite. Il eſt naturel que de ces multitudes qui paſſent ſous un autre climat, les maladies en emportent une grande partie. L'intempérance ſurtout cauſa la mortalité dans l'armée de *Conrad* vers les plaines de Conſtantinople. De-là ces bruits répandus dans l'Occident, que les Grecs avaient empoiſonné les puits & les fontaines. Les mêmes excès que les premiers croiſés avaient commis, furent renouvellés par les ſeconds, & donnèrent les mêmes allarmes à *Manuel Comnène*, qu'ils avaient données à ſon grand-pére *Alexis*.

Conrad, après avoir paſſé le Boſphore, ſe conduiſit avec l'imprudence attachée à ces expéditions. La principauté d'Antioche ſubſiſtait. On pouvait ſe joindre à ces Chrétiens de Syrie, & attendre le Roi de France. Alors le grand nombre devait vaincre. Mais l'Empereur Allemand, jaloux du Prince d'Antioche & du Roi de France, s'enfonça au milieu de l'Aſie mineure. Un Sultan d'Icone, plus habile que lui, attira dans des rochers cette peſante cavalerie Allemande, fatiguée, rebutée, incapable d'agir dans ce terrain. Les Turcs n'eurent que la peine

ne de tuer. L'Empereur bleſſé, & n'ayant plus auprès de lui que quelques troupes fugitives, ſe ſauva vers Antioche, & de-là fit le voyage de Jéruſalem en pélerin, au-lieu d'y paraître en Général d'armée. Le fameux *Frédéric Barberouſſe*, ſon neveu & ſon ſucceſſeur à l'Empire d'Allemagne, le ſuivait dans ces voyages, aprenant chez les Tures a exercer un courage que les Papes devaient mettre à de plus grandes épreuves.

L'entrepriſe de *Louis le jeune* eut le même ſuccès. Il faut avouer que ceux qui l'accompagnaient, n'eurent pas plus de prudence que les Allemands, & eurent beaucoup moins de juſtice. A peine fut-on arrivé dans la Thrace, qu'un Evêque de Langres propoſa de ſe rendre maître de Conſtantinople. Mais la honte d'une telle action était trop ſûre, & le ſuccès trop incertain. L'armée Françaiſe paſſa l'Helleſpont ſur les traces de l'Empereur *Conrad.*

Il n'y a perſonne, je crois, qui n'ait obſervé que ces puiſſantes armées de Chrêtiens firent la guerre dans ces mêmes païs où *Alexandre* remporta toûjours la victoire avec bien moins de troupes contre des ennemis incomparablement plus puiſſans que ne l'étaient alors les Tures & les Arabes. Il fallait qu'il y eût dans la diſcipline militaire de ces Princes croiſés un défaut radical, qui devait néceſſairement rendre leur courage inutile. Ce défaut était probablement l'eſprit d'indépendance que le gouvernement féodal avait établi en Europe. Des Chefs ſans expérience & ſans art conduiſaient dans des païs inconnus des multitudes déréglées. Le Roi de

France ſurpris comme l'Empereur dans des rochers vers Laodicée, fut battu comme lui. Mais il eſſuya dans Antioche des malheurs domeſtiques plus ſenſibles que les calamités publiques. *Raimond* prince d'Antioche, chez lequel il ſe réfugia avec la Reine *Eléonore* ſa femme, fut ſoupçonné d'aimer cette Princeſſe. On dit même qu'elle oubliait toutes les fatigues d'un ſi cruel voyage avec un jeune Ture d'une rare beauté, nommé *Saladin*. La concluſion de toute cette entrepriſe fut que l'Empereur *Conrad* retourna preſque ſeul en Allemagne, & le Roi ne ramena en France que ſa femme & quelques courtiſans. A ſon retour il fit caſſer ſon mariage avec *Eléonora de Guyenne*, & perdit ainſi cette belle province de France, après avoir perdu en Aſie la plus floriſſante armée que ſon païs eût encore miſe ſur pied. Mille familles déſolées éclatèrent en vain contre les prophéties de *St. Bernard*, qui en fut quitte pour ſe comparer à *Moyſe*, lequel, diſait-il, avait comme lui, promis de la part de DIEU aux Iſraélites de les conduire dans une terre heureuſe, & qui vit périr la premiére génération dans les déſerts.

Après ces malheureuſes expéditions, les Chrêtiens de l'Aſie furent plus diviſés que jamais entr'eux. La même fureur régnait chez les Muſulmans. Le prétexte de la Religion n'avait plus de part aux affaires politiques. Il arriva même vers l'an 1166. qu'*Amaury* Roi de Jéruſalem ſe ligua avec le Soudan d'Egypte contre les Tures. Mais à peine le Roi de Jéruſalem avait-il ſigné ce traité, qu'il le viola.

Au

Au milieu de tous ces troubles s'élevait le grand *Saladin*: c'était un Perſan d'origine du petit païs des Curdes, nation toûjours guerriére & toujours libre. Il fut au rang de ces capitaines qui s'emparaient des terres des Califes, & aucun ne fut auſſi puiſſant que lui. Il conquit en peu de tems l'Egypte, la Syrie, l'Arabie, la Perſe & la Méſopotamie. *Saladin* maître de tant de païs, ſongea bientôt à conquerir le Roiaume de Jéruſalem. De violentes factions déchiraient ce petit Etat, & hâtaient ſa ruine. *Guy de Luſignan*, couronné Roi, mais à qui on diſputait la couronne, raſſembla dans la Galilée tous ces Chrêtiens diviſés que le péril réuniſſait, & marcha contre *Saladin*; l'Evêque de Ptolémaïs portant la chappe par-deſſus ſa cuiraſſe, & tenant entre ſes bras une croix qu'on perſuada aux Chrêtiens être la même qui avait été l'inſtrument de la mort de JESUS-CHRIST. Cependant tous les Chrêtiens furent tués ou pris. Le Roi captif, qui ne s'attendait qu'à la mort, fut étonné d'être traité par *Saladin* comme aujourdhui les priſonniers de guerre le ſont par les Généraux les plus humains.

Saladin préſenta de ſa main à *Luſignan* une coupe de liqueur rafraîchie dans de la neige. Le Roi, après avoir bu, voulut donner ſa coupe à un de ſes capitaines, nommé *Renaud de Châtillon*. C'était une coutume inviolable, établie chez les Muſulmans, & qui ſe conſerve encore chez quelques Arabes, de ne point faire mourir les priſonniers auxquels ils avaient donné à boire & à manger. Ce droit de l'ancienne hoſpi-

hoſpitalité était ſacré pour *Saladin*. Il ne ſouffrit pas que *Renaud de Châtillon* bût après le Roi : ce Capitaine avait violé pluſieurs fois ſa promeſſe. Le vainqueur avait juré de le punir ; & montrant qu'il ſavait ſe venger comme pardonner, il abbattit d'un coup de ſabre la tête de
1187. ce perfide. Arrivé aux portes de Jéruſalem, qui ne pouvait plus ſe défendre, il accorda à la Reine femme de *Luſignan* une capitulation qu'elle n'eſpérait pas. Il lui permit de ſe retirer ou elle voudrait. Il n'exigea aucune rançon des Grecs qui demeuraient dans la ville. Lorſqu'il fit ſon entrée dans Jéruſalem, pluſieurs femmes vinrent ſe jetter à ſes pieds, en lui redemandant les unes leurs maris, les autres leurs enfans, ou leurs péres qui étaient dans ſes fers. Il les leur rendit avec une généroſité qui n'avait pas encore eu d'exemple dans cette partie du monde. *Saladin* fit laver avec de l'eau-roſe, par les mains même des Chrètiens, la moſquée qui avait été changée en égliſe. Il y plaça une chaire magnifique, à laquelle *Noradin* Soudan d'Alep avait travaillé lui-même, & fit graver ſur la porte ces paroles : „ le Roi *Saladin*, ſerviteur de „ DIEU, mit cette inſcription après que DIEU „ eut pris Jéruſalem par ſes mains. „

Il établit des écoles Muſulmanes ; mais malgré ſon attachement à ſa Religion, il rendit aux Chrètiens orientaux l'égliſe du ſaint ſépulcre. Il faut ajouter que *Saladin*, au bout d'un an, rendit la liberté à *Guy de Luſignan*, en lui faiſant jurer qu'il ne porterait jamais les armes contre ſon libérateur. *Luſignan* ne tint pas ſa parole.

Pen-

Pendant que l'Asie mineure avait été le théatre du zèle, de la gloire, des crimes & des malheurs de tant de milliers de croisés, la fureur d'annoncer la Religion les armes à la main s'était répandue dans le fond du Nord.

Nous avons vû, il n'y a qu'un moment, *Charlemagne* convertir l'Allemagne septentrionale avec le fer & le feu. Nous avons vu ensuite les Danois idolatres faire trembler l'Europe, conquérir la Normandie, sans tenter jamais de faire recevoir l'idolatrie chez les vaincus. A peine le Christianisme fut affermi dans le Dannemarc, dans la Saxe & dans la Scandinavie, qu'on y prêcha une croisade contre les Payens du Nord qu'on apellait Sclaves, ou Slaves, & qui ont donné le nom à ce païs qui touche à la Hongrie, & qu'on apelle Sclavonie. Les Chrétiens s'armèrent contre eux depuis Bréme jusqu'au fond de la Scandinavie. Plus de cent-mille croisés portèrent la destruction chez ces idolâtres. On tua beaucoup de monde : on ne convertit personne. On peut encore ajouter la perte de ces cent-mille hommes aux seize-cent-mille que le fanatisme de ces tems-là coûtait à l'Europe.

Cependant il ne restait aux Chrétiens d'Asie qu'Antioche, Tripoli, Joppé, & la ville de Tyr. *Saladin* possédait tout le reste, soit par lui-même, soit par son gendre le Sultan d'Iconium ou de Cogni.

Au bruit des victoires de *Saladin*, toute l'Europe fut troublée. Le Pape *Clément III.* remua la France, l'Allemagne, l'Angleterre. *Philippe-Auguste* qui régnait alors en France, 1188.

&

& le vieux *Henri II.* Roi d'Angleterre, ſuſpendirent leurs différens, & mirent toute leur rivalité à marcher à l'envi au ſecours de l'Aſie. Ils ordonnèrent chacun dans leurs Etats que tous ceux qui ne ſe croiſeraient point, payeraient le dixiéme de leurs revenus & de leurs biens meubles pour les frais de l'armement. C'eſt ce qu'on apelle la *dixme Saladine.* Taxe qui ſervait de trophée à la gloire du conquérant.

Cet Empereur *Frédéric Barberouſſe*, ſi fameux par les perſécutions qu'il eſſuya des Papes & qu'il leur fit ſouffrir, ſe croiſa preſqu'au même tems. Il ſemblait être chez les Chrétiens d'Aſie ce que *Saladin* était chez les Turcs: Politique, grand Capitaine, éprouvé par la fortune, il conduiſait une armée de cent cinquante mille combattans. Il prit le premier la précaution d'ordonner qu'on ne reçût aucun croiſé qui n'eût au moins cent cinquante francs d'argent comptant: afin que chacun pût par ſon induſtrie prévenir les horribles diſettes qui avaient contribué à faire périr les armées précédentes.

Il lui falut d'abord combattre les Grecs. La Cour de Conſtantinople, fatiguée d'etre continuellement menacée par les Latins, fit enfin une alliance avec *Saladin.* Cette alliance révolta l'Europe. Mais il eſt évident qu'elle était indiſpenſable. On ne s'allie point avec un ennemi naturel ſans néceſſité. Nos alliances d'aujourdhui avec les Turcs, moins néceſſaires peut-être, ne cauſent pas tant de murmures. *Frédéric* s'ouvrit un paſſage dans la Thrace les armes à la main

main contre l'Empereur *Iſaac Lange :* & victorieux des Grecs, il gagna deux batailles contre le Sultan de Cogni ; mais s'étant baigné tout en ſueur dans les eaux d'une riviére qu'on croit être le Cidnus, il en mourut ; & ſes victoires furent inutiles. Elles avaient coûté cher ſans-doute, puiſque ſon fils le Duc de Suabe ne put raſſembler de ces cent-cinquante mille hommes que ſept à huit mille tout au plus. Il les conduiſit à Antioche, & joignit ces débris à ceux du Roi de Jéruſalem, *Gui de Luſignan*, qui voulait encore attaquer ſon vainqueur *Saladin*, malgré la foi des ſermens & malgré l'inégalité des armes.

Après pluſieurs combats dont aucun ne fut déciſif, ce fils de *Frédéric Barberouſſe*, qui eût pu être Empereur d'Occident, perdit la vie près de Ptolémaïs. Ceux qui ont écrit qu'il mourut martir de la chaſteté, & qu'il eût pu réchaper par l'uſage des femmes, ſont à la fois des panégyriſtes bien hardis & des phyſiciens peu inſtruits. On en dit autant depuis du Roi de France *Louis VIII.*

L'Aſie mineure était un goufre où l'Europe venait ſe précipiter. Non ſeulement cette armée immenſe de l'Empereur *Frédéric* était perdue ; mais des flottes d'Anglais, de Français, d'Italiens, d'Allemands, précédant encore l'arrivée de *Philippe-Auguſte* & de *Richard cœur de lion*, avaient amené de nouveaux croiſés & de nouvelles victimes.

Le Roi de France & le Roi d'Angleterre arrivèrent enfin en Syrie devant Ptolémaïs. Preſque

que tous les Chrêtiens de l'Orient s'étaient raſſemblés pour aſſiéger cette ville. *Saladin* était embarraſſé vers l'Euphrate dans une guerre civile. Quand les deux Rois eurent joint leurs forces à celles des Chrêtiens d'Orient, on compta plus de trois cent mille combattans.

1190. Ptolémaïs à-la-vérité fut priſe ; mais la diſcorde qui devait néceſſairement diviſer deux rivaux de gloire & d'intérêt, tels que *Philippe* & *Richard*, fit plus de mal que ces trois cent mille ne firent d'exploits heureux. *Philippe*, fatigué de ces diviſions, & plus encore de la ſupériorité & de l'aſcendant que prenait en tout *Richard* ſon vaſſal, retourna dans ſa patrie, qu'il n'eût pas dû quitter peut-être, mais qu'il eût dû revoir avec plus de gloire.

Richard demeuré maître du champ d'honneur, mais non de cette multitude de croiſés, plus diviſés entr'eux que ne l'avaient été les deux Rois, déploya vainement le courage le plus héroïque. *Saladin* qui revenait vainqueur de la Méſopotamie, livra bataille aux croiſés près de Céſarée. *Richard* eut la gloire de deſarmer *Saladin* : ce fut preſque tout ce qu'il gagna dans cette expédition mémorable.

Les fatigues, les maladies, les petits combats, les querelles continuelles ruinèrent cette grande armée : & *Richard* s'en retourna, avec
1191. plus de gloire à-la-vérité que *Philippe-Auguſte*, mais d'une manière bien moins prudente. Il partit avec un ſeul vaiſſeau : & ce vaiſſeau ayant fait naufrage ſur les côtes de Veniſe, il traverſa déguiſé & mal accompagné la moitié de l'Allemagne.

magne. Il avait offenſé en Syrie par ſes hauteurs un Duc d'Autriche, & il eut l'imprudence de paſſer par ſes terres. Ce Duc d'Autriche le chargea de chaînes & le livra au barbare & 1193
lâche Empereur *Henri VI.* qui le garda en priſon comme un ennemi qu'il aurait pris en guerre, & qui exigea de lui, dit-on, cent mille marcs d'argent pour ſa rançon.

Saladin qui avait fait un traité avec *Richard*, par lequel il laiſſait aux Chrêtiens le rivage de la mer depuis Tyr juſqu'à Joppé, garda fidélement ſa parole. Il mourut trois ans après à 1195
Damas, admiré des Chrêtiens mêmes. Il avait fait porter dans ſa dernière maladie, au lieu du drapeau qu'on élevait devant ſa porte, le drap qui devait l'enſévelir ; & celui qui tenait cet étendart de la mort, criait à haute voix : „ Voi„ là tout ce que *Saladin*, vainqueur de l'Orient, „ remporte de ſes conquêtes. „ On dit qu'il laiſſa par ſon teſtament des diſtributions égales d'aumônes aux pauvres Mahométans, Juifs & Chrêtiens : voulant faire entendre par cette diſpoſition, que tous les hommes ſont fréres, & que pour les ſecourir il ne faut pas s'informer de ce qu'ils croient, mais de ce qu'ils ſoufrent.

L'ardeur des croiſades ne s'amortiſſait pas : & les guerres de *Philippe-Auguſte* contre l'Angleterre & contre l'Allemagne n'empêchèrent pas qu'un grand nombre de Seigneurs Français ne ſe croiſat encore. Le principal moteur de cette émigration fut un Prince Flamand, ainſi que *Godefroy de Bouillon* Chef de la premiére. C'était *Baudouin* Comte de Flandres. Quatre mille

mille Chevaliers, neuf mille Ecuyers, & vingt mille hommes de pied, compoſérent cette croiſade nouvelle, qu'on peut apeller la cinquiéme.

Veniſe devenait de jour en jour une République redoutable, qui apuyait ſon commerce par la guerre. Il falut s'adreſſer à elle préférablement à tous les Rois de l'Europe. Elle s'était miſe en état d'équiper des flottes, que les Rois d'Angleterre, d'Allemagne, de France ne pouvaient alors fournir. Ces républicains induſtrieux gagnèrent à cette croiſade de l'argent & des terres. Premiérement ils ſe firent payer quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent pour tranſporter ſeulement l'armée dans le trajet. Secondement ils ſe ſervirent de cette armée même, à laquelle ils joignirent cinquante galéres, pour faire d'abord
1202. des conquêtes en Dalmatie.

Le Pape *Innocent III.* les excommunia, ſoit pour la forme, ſoit qu'il craignit déja leur grandeur. Ces croiſés excommuniés n'en prirent pas moins Zara & ſon territoire, qui accrut les forces de Veniſe.

Cette croiſade fut différente de toutes les autres, en ce qu'elle trouva Conſtantinople diviſée, & que les précédentes avaient eu en tête des Empereurs affermis. Les Vénitiens, le Comte de Flandres, le Marquis de Montferrat joint à eux, enfin les principaux Chefs toûjours politiques quand la multitude eſt effrenée, virent que le tems était venu d'exécuter l'ancien projet contre l'Empire des Grecs.

Iſaac Lange avait été privé de la liberté & de l'uſage de la vue par ſon frére *Alexis*. Le fils

fils d'*Iſaac* avait un parti, & les croiſés lui offrirent leur dangereux ſecours. De tels auxiliaires furent également odieux à tous les partis. Ils campaient hors de la ville, toûjours pleine de tumulte. Le jeune *Alexis*, déteſté des Grecs, pour avoir introduit les Latins, fut immolé bientôt à une nouvelle faction. Un de ſes parens, ſurnommé *Mirziflos*, l'étrangla de ſes mains.

Les croiſés, qui avaient alors le prétexte de venger leurs créatures, profitèrent des ſéditions qui déſolaient la ville, pour la ravager. Ils y entrèrent preſque ſans réſiſtance ; & ayant tué tout ce qui ſe préſenta, ils s'abandonnèrent à 1204
tous les excès de la fureur & de l'avarice. *Nicétas* aſſûre que le ſeul butin des Seigneurs de France fut quatre-cent-mille marcs d'argent. Les égliſes furent pillées : & ce qui marque aſſez le caractère de la nation, qui n'a jamais changé, les Français danſèrent avec des femmes dans le ſanctuaire de l'égliſe de *Ste. Sophie*.

Ce fut pour la première fois que la ville de Conſtantinople fut priſe & ſaccagée : & elle le fut par des Chrêtiens qui avaient fait vœu de ne combattre que les Infidèles.

On ne voit pas que ce feu gregeois, tant vanté par les Hiſtoriens, ait fait le moindre effet. S'il était tel qu'on le dit, il eût toûjours donné ſur terre & ſur mer une victoire aſſûrée. Si c'était quelque choſe de ſemblable à nos phoſphores, l'eau pouvait à-la-vérité le conſerver, mais il n'aurait point eu d'action dans l'eau. Enfin, malgré ce ſecret, les Turcs avaient enlevé

preſque toute l'Aſie mineure aux Grecs, & les Latins leur arrachèrent le reſte.

Le plus puiſſant des croiſés, *Baudouin* Comte de Flandres, ſe fit élire Empereur. Ce nouvel uſurpateur condamna l'autre uſurpateur *Mirziflos* à être précipité du haut d'une colonne. Les autres croiſés partagèrent l'Empire. Les Vénitiens ſe donnèrent le Péloponnéſe, l'iſle de Candie, & pluſieurs villes des côtes de Phrygie, qui n'avaient point ſubi le joug des Turcs. Le Marquis de Montferrat prit la Theſſalie. Ainſi *Baudouin* n'eut guères pour lui que la Thrace & la Mœſie. A l'égard du Pape, il y gagna, du moins pour un tems, toute l'Egliſe d'Orient. Cette conquête eût pu avec le tems valoir un roïaume : Conſtantinople était autre choſe que Jéruſalem.

Ces croiſés, qui ruinaient des Chrêtiens leurs fréres, auraient pu bien plus aiſément que tous leurs prédéceſſeurs chaſſer les Turcs de l'Aſie. Les Etats de *Saladin* étaient déchirés. Mais de tant de Chevaliers qui avaient fait vœu d'aller ſecourir Jéruſalem, il ne paſſa en Syrie que le petit nombre de ceux qui ne purent avoir part aux dépouilles des Grecs. De ce petit nombre fut *Simon de Montfort*, qui ayant en vain cherché un Etat en Gréce & en Syrie, ſe mit enſuite à la tête d'une croiſade contre les Albigeois pour uſurper avec la croix quelque choſe ſur les Chrêtiens.

Il reſtait beaucoup de Princes de la famille Impériale des *Comnènes*, qui ne perdirent point courage dans la deſtruction de leur Empire. Un d'eux, qui portait auſſi le nom d'*Alexis*, ſe

ſe réfugia avec quelques vaiſſeaux vers la Colchide ; & là, entre la mer & le mont Caucaſe, forma un petit Etat, qu'on apella l'*Empire de Trebizonde* : tant on abuſait de ce mot d'*Empire*.

Théodore Laſcaris reprit Nicée, & s'établit dans la Bithinie, en ſe ſervant à propos des Arabes contre les Turcs. Il ſe donna auſſi le titre d'Empereur, & fit élire un Patriarche de ſa communion. D'autres Grecs, unis avec les Turcs même, apellèrent à leur ſecours leurs anciens ennemis les Bulgares, contre le nouvel Empereur *Baudouin de Flandres*, qui jouït à peine de ſa conquête. Vaincu par eux près d'Andrinople, on lui coupa les bras & les jambes, & 1205.
il expira en proie aux bêtes féroces.

On s'étonne que les ſources de ces émigrations ne tariſſent pas. On pourrait s'étonner du contraire. Les eſprits des hommes étaient en mouvement. Les Confeſſeurs ordonnaient aux pénitens d'aller à la Terre ſainte. Les fauſſes nouvelles qui en venaient tous les jours, donnaient de fauſſes eſpérances.

Un moine Breton nommé *Esloin* conduiſit en Syrie vers l'an 1204. une multitude de Bretons. La veuve d'un Roi de Hongrie ſe croiſa avec quelques femmes, croyant qu'on ne pouvait gagner le ciel que par ce voyage. Cette maladie épidémique paſſa juſqu'aux enfans : & il y en eut des milliers, qui conduits par des maîtres d'école & des moines, quittèrent les maiſons de leurs parens, ſur la foi de ces paroles : *Seigneur, tu as tiré ta gloire des enfans.* Leurs conducteurs en vendirent une partie aux Mu-

ſulmans : le reſte périt de miſére.

L'Etat d'Antioche était ce que les Chrêtiens avaient conſervé de plus conſidérable en Syrie. Le Roïaume de Jéruſalem n'exiſtait plus que dans Ptolémaïs. Cependant il était établi dans l'Occident qu'il fallait un Roi de Jéruſalem. Un *Emery de Luſignan*, Roi titulaire, étant mort vers l'an 1205., l'Evêque de Ptolémaïs propoſa d'aller demander en France un Roi de Judée. *Philippe Auguſte* nomma un cadet de la maiſon de Brienne en Champagne, qui avait à peine un Patrimoine. On voit par le choix du Roi quel était le roïaume.

Ce Roi titulaire, ſes Chevaliers, les Bretons qui avaient paſſé la mer, pluſieurs Princes Allemands, un Duc d'Autriche, un Roi de Hongrie, nommé *André*, ſuivi d'aſſez belles troupes, les Templiers, les Hoſpitaliers, les Evêques de Munſter & d'Utrecht ; tout cela pouvait encore faire une armée de conquérans, ſi elle avait eu un Chef ; mais c'eſt ce qui manqua toûjours.

Le Roi de Hongrie s'étant retiré, un Comte de Hollande entreprit ce que tant de Rois & de Princes n'avaient pu faire. Les Chrêtiens ſemblaient toucher au tems de ſe relever : leurs eſpérances s'accrurent par l'arrivée d'une foule de Chevaliers qu'un Légat du Pape leur amena. Un Archevêque de Bourdeaux, les Evêques de Paris, d'Angers, d'Autun, de Beauvais, accompagnérent le Légat avec des troupes conſidérables. Quatre mille Anglais, autant d'Italiens vinrent ſous diverſes bannéres. Enfin *Jean de Brienne*, qui était arrivé à Ptolémaïs preſque ſeul,

ſeul, ſe trouve à la tête de près de cent mille combattans.

Saphadin, frére du fameux *Saladin*, qui avait joint depuis peu l'Egypte à ſes autres Etats, venait de démolir les reſtes des murailles de Jéruſalem, qui n'était plus qu'un bourg ruiné: mais comme *Saphadin* paraiſſait mal affermi dans l'Egypte, les croiſés crurent pouvoir s'en emparer.

De Ptolémaïs le trajet eſt court aux embouchures du Nil. Les vaiſſeaux qui avaient aporté tant de Chrètiens, les portèrent en trois jours vers l'ancienne Peluſe.

Près des ruines de Peluſe eſt élevée Damiette, ſur une chauſſée qui la défend des inondations du Nil. Les croiſés commencèrent le ſiége pen- 1218.
dant la derniére maladie de *Saphadin*, & le continuèrent après ſa mort. *Mélédin*, l'aîné de ſes fils, regnait alors en Egypte, & paſſait pour aimer les loix, les ſciences & le repos plus que la guerre. *Corradin*, Sultan de Damas, à qui la Syrie était tombée en partage, vint le ſécourir contre les Chrètiens. Le ſiége, qui dura deux ans, fut mémorable en Europe, en Aſie & en Afrique.

St. François d'Aſſize, qui établiſſait alors ſon Ordre, paſſa lui-même au camp des aſſiégeans: & s'étant imaginé qu'il pourrait aiſément convertir le Sultan *Mélédin*, il s'avança avec ſon compagnon, frére *Illuminé*, vers le camp des Egyptiens. On les prit, on les conduiſit au Sultan. *François* le prècha en Italien. Il propoſa à *Mélédin* de faire allumer un grand feu, dans le-

quel ſes Imans d'un côté, *François* & *Illuminé* de l'autre, ſe jetteraient, pour faire voir quelle était la Religion véritable. *Mélédin* répondit en riant, que ſes prêtres n'étaient pas hommes à ſe jetter au feu pour leur foi. Alors *François* propoſa de s'y jetter tout ſeul. *Mélédin* lui dit, que s'il acceptait une telle offre, il paraîtrait douter de ſa Religion. Enſuite il renvoya *François* avec bonté, voyant bien qu'il ne pouvait être un eſpion dangereux.

Damiette cependant fut priſe, & ſemblait ouvrir le chemin à la conquête de l'Egypte. Mais
1220. *Pélage Albano*, Bénédictin Eſpagnol, Légat du Pape, & Cardinal, fut cauſe de ſa perte. Le Légat prétendait que le Pape étant Chef de toutes les croiſades, celui qui le repréſentait, en était inconteſtablement le Général; que le Roi de Jéruſalem n'étant Roi que par la permiſſion du Pape, devait obéir en tout au Légat. Ces diviſions conſumèrent du tems. Il falut écrire à Rome. Le Pape ordonna au Roi de retourner au camp, & le Roi y retourna pour ſervir ſous le Bénédictin. Ce Général engagea l'armée entre deux bras du Nil, préciſément au tems que ce fleuve, qui nourrit & qui défend l'Egypte, commençait à ſe déborder. Le Sultan par des écluſes inonda le camp des Chrétiens. D'un côté, il brula leurs vaiſſeaux; de l'autre côté le Nil croiſſait & menaçait d'engloutir l'armée du Légat. Elle ſe trouvait dans l'état où l'on peint
1221. les Egyptiens de *Pharaon*, quand ils virent la mer prête à retomber ſur eux.

Les contemporains conviennent que dans cette

te extrémité on traita avec le Sultan. Il ſe fit rendre Damiette ; il renvoya l'armée en Phénicie, après avoir fait jurer que de huit ans on ne lui ferait la guerre ; & il garda le Roi *Jean de Brienne* en ôtage.

Les Chrêtiens n'avaient plus d'eſpérance que dans l'Empereur *Frédéric II.* *Jean de Brienne*, ſorti d'ôtage, lui donna ſa fille, & les droits au roïaume de Jéruſalem pour dot.

L'Empereur *Frédéric II.* concevait très-bien l'inutilité des croiſades ; mais il fallait ménager les eſprits des peuples & éluder les coups des Papes. Il me ſemble que la conduite qu'il tint, eſt un modèle de la plus parfaite politique. Il négocie à la fois avec le Pape & avec le Sultan *Mélédin*. Son traité étant ſigné entre le Sultan & lui, il part pour la Paleſtine, mais avec un cortége, plutôt qu'avec une armée. A peine eſt-il arrivé, qu'il rend public le traité par lequel on lui céde Jéruſalem, Nazaret, & quelques villages. Il fait répandre dans l'Europe, que ſans verſer une goute de ſang, il a repris les ſaints lieux. On lui reprochait d'avoir laiſſé par le traité une moſquée dans Jéruſalem. Le Patriarche de cette ville le traitait d'Athée. Ailleurs il était regardé comme un Prince qui ſavait régner.

Il faut avouer, quand on lit l'hiſtoire de ces tems, que ceux qui ont imaginé des romans, n'ont guères pu aller par leur imagination au-delà de ce que fournit ici la vérité. C'eſt peu que nous ayons vu quelques années auparavant un Comte de Flandres, qui ayant fait vœu d'aller à la Terre ſainte, ſe ſaiſit en che-

min de l'Empire de Conſtantinople. C'eſt peu que *Jean de Brienne* cadet de Champagne, devenu Roi de Jéruſalem, ait été ſur le point de ſubjuguer l'Égypte. Ce même *Jean de Brienne*, n'ayant plus d'États, marche preſque ſeul au ſecours de Conſtantinople. Il arrive pendant un interrégne, & on l'élit Empereur. Son ſucceſ-
1224. ſeur *Baudouin II.* dernier Empereur Latin de Conſtantinople, toûjours preſſé par les Grecs, courait, une bulle du Pape à la main, implorer en vain le ſecours de tous les Princes de l'Europe. Tous les Princes étaient alors hors de chez eux. Les Empereurs d'Occident couraient à la Terre ſainte: les Papes étaient preſque toûjours en France, & les Rois prêts à partir pour la Paleſtine.

Thibaud de Champagne Roi de Navarre, ſi célèbre par ſon amour pour la Reine mére de
1240. *St. Louis* & par ſes chanſons, fut auſſi un de ceux qui s'embarquèrent alors pour la Paleſtine. Il revint la même année : & c'était être heureux. Environ ſoixante & dix Chevaliers Français, qui voulurent ſe ſignaler avec lui, furent tous pris & menés au grand Caire, au neveu de *Mélédin*, nommé *Mélecſala*, qui ayant hérité des États & des vertus de ſon oncle, les traita humainement, & les laiſſa enfin retourner dans leur patrie pour une rançon modique.

En ce tems le territoire de Jéruſalem n'appartient plus ni aux Syriens ni aux Egyptiens, ni aux Chrêtiens, ni aux Muſulmans. Une révolution qui n'avait point d'exemple, donnait une nouvelle face à la plus grande partie de l'Aſie.

Gin-

Gingiskan & ſes Tartares avaient franchi le Caucaſe, le Taurus, l'Immaüs. Les Peuples qui fuïaient devant eux, comme des bêtes féroces chaſſées de leurs repaires par d'autres animaux plus terribles, fondaient à leur tour ſur les terres abandonnées.

Les habitans du Chorazan, qu'on nomma 1247
Coraſmins, pouſſés par les Tartares, ſe précipitèrent ſur la Syrie, ainſi que les Goths au quatriéme ſiécle, chaſſés par des Scythes, étaient tombés ſur l'Empire Romain. Ces Coraſmins idolâtres égorgèrent ce qui reſtait à Jéruſalem de Turcs, de Chrétiens, de Juifs. Les Chrétiens qui reſtaient dans Antioche, dans Tyr, dans Sidon & ſur ces côtes de la Syrie, ſuſpendirent quelque tems leurs querelles particuliéres pour réſiſter à ces nouveaux brigands. Ces Chrétiens étaient alors ligués avec le Soudan de Damas. Les Templiers, les Chevaliers de *St. Jean*, les Chevaliers Teutoniques, étaient des défenſeurs toûjours armés. L'Europe fourniſſait ſans ceſſe quelques volontaires. Enfin, ce qu'on put ramaſſer, combattit les Coraſmins. La défaite des croiſés fut entiére. Ce n'était pas là le terme de leurs malheurs. De nouveaux Turcs vinrent ravager ces côtes de Syrie après les Coraſmins, & exterminèrent preſque tout ce qui reſtait de Chevaliers. Mais ces torrens paſſagers laiſſèrent toûjours aux Chrétiens les villes de la côte.

Les Latins, renfermés dans leurs villes maritimes, ſe virent alors ſans ſecours, & leurs querelles augmentaient leurs malheurs. Les Princes d'Antioche n'étaient occupés qu'à faire la

la guerre à quelques Chrêtiens d'Arménie. Les factions des Vénitiens, des Génois & des Piſans ſe diſputaient la ville de Ptolemaïs. Les Templiers & les Chevaliers de *St. Jean* ſe diſputaient tout. L'Europe refroidie n'envoyait preſque plus de ces pélerins armés. Les eſpérances des Chrêtiens d'Orient s'éteignaient, quand *St. Louis* entreprit la derniére croiſade.

CHAP. QUARANTE-SIXIEME.

DE SAINT LOUIS, ET DE LA DERNIERE CROISADE.

Louis IX. paraiſſait un Prince deſtiné à réformer l'Europe, ſi elle avait pu l'être, à rendre la France triomphante & policée, & à être en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta aucune vertu de Roi. Sa libéralité ne déroba rien à une ſage économie. Il ſut accorder une politique profonde avec une juſtice exacte : & peut-être eſt-il le ſeul Souverain qui mérite cette louange : prudent & ferme dans le conſeil, intrépide dans les combats ſans être emporté, compatiſſant comme s'il n'avait jamais été que malheureux.

heureux. Il n'eſt pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu.

Il avait conjointement avec la Régente ſa mére qui ſavait régner, reprimé l'abus de la juriſdiction trop étendue des Eccléſiaſtiques. Ils voulaient que les officiers de juſtice ſaiſiſſent les biens de quiconque était excommunié, ſans examiner ſi l'excommunication était juſte ou injuſte. Le Roi diſtinguant très-ſagement entre les loix civiles auxquelles tout doit être ſoumis, & les loix de l'Egliſe dont l'empire doit ne s'étendre que ſur les conſciences, ne laiſſa pas plier les loix du roïaume ſous cet abus des excommunications. Aïant dès le commencement de ſon adminiſtration, contenu les prétentions des Evèques & des Laïcs dans leurs bornes, il avait reprimé les factions de la Bretagne : il avait gardé une neutralité prudente entre les emportemens de *Grégoire IX.* & les vengeances de *Frédéric II.*

Son domaine déja fort grand, s'était accru de pluſieurs terres qu'il avait achetées. Les Rois de France avaient alors pour revenus leurs biens propres & non ceux des peuples. Leur grandeur dépendait d'une économie bien entendue, comme celle d'un Seigneur particulier.

Cette adminiſtration l'avait mis en état de lever de fortes armées contre le Roi d'Angleterre *Henri III.* & contre des vaſſaux de France unis avec l'Angleterre. *Henri III.* moins riche, moins obéi de ſes Anglais, n'eut ni d'auſſi bonnes troupes, ni d'auſſi-tôt prêtes. *Louis* le battit deux fois : & ſurtout à la journée de Taillebourg

1241. lebourg en Poitou. Le Roi Anglais s'enfuit devant lui. Cette guerre fut ſuivie d'une paix utile. Les vaſſaux de France rentrés dans leur devoir, n'en ſortirent plus. Le Roi n'oublia pas même d'obliger l'Anglais à payer cinq mille livres ſterlings pour les frais de la campagne.

Quand on ſonge qu'il n'avait pas vingt-quatre ans lors qu'il ſe conduiſit ainſi, & que ſon caractère était fort au deſſus de ſa fortune, on voit ce qu'il eût fait, s'il fût demeuré dans ſa patrie, & on gémit que la France ait été ſi malheureuſe par ces vertus même, qui devaient faire le bonheur du monde.

L'an 1244. *Louis* attaqué d'une maladie violente, crut, dit-on, dans une létargie, entendre une voix qui lui ordonnait de prendre la croix contre les Infidèles. A peine put-il parler qu'il fit vœu de ſe croiſer. La Reine ſa mére, la Reine ſa femme, ſon Conſeil, tout ce qui l'aprochait, ſentit le danger de ce vœu funeſte. L'Eveque de Paris même lui en repréſenta les dangereuſes conſéquences; mais *Louis* regardait ce vœu comme un lien ſacré qu'il n'était pas permis aux hommes de dénouer. Il prépara pen-
1243. dant quatre années cette expédition. Enfin laiſſant à ſa mére le gouvernement du roiaume, il part avec ſa femme, & ſes trois fréres que ſuivent auſſi leurs épouſes; preſque toute la Chevalerie de France l'accompagne. Il y eut dans l'armée près de trois mille Chevaliers-Bannerets. Une partie de la flotte immenſe qui portait tant de Princes & de ſoldats, part de Marſeille, l'autre d'Aiguemortes, qui n'eſt plus un port aujourdhui. On

On voit par les comptes de *St. Louis* combien ces croiſades apauvriſſaient la France. Il donnait au Seigneur de Vallery huit-mille livres pour trente Chevaliers. Le Connêtable avait pour quinze Chevaliers trois milles livres. L'Archevêque de Reims & l'Evêque de Langres recevaient chacun quatre mille livres pour quinze Chevaliers que chacun d'eux conduiſait. Cent ſoixante & deux Chevaliers mangeaient aux tables du Roi. Ces dépenſes, & les préparatifs étaient immenſes.

Si la fureur des croiſades & la religion des ſermens avaient permis à la vertu de *Louis* d'écouter la raiſon, non ſeulement il eût vu le mal qu'il faiſait à ſon païs, mais l'injuſtice extrême de cet armement qui lui paraiſſait ſi juſte.

Le projet n'eût-il été que d'aller mettre les Français en poſſeſſion de Jéruſalem, ils n'y avaient aucun droit. Mais on marchait contre le vieux & ſage *Mélecſala* Soudan d'Egypte, qui certainement n'avait rien à démêler avec le Roi de France. *Mélecſala* était Muſulman: c'était là le ſeul prétexte de lui faire la guerre. Mais il n'y avait pas plus de raiſon à ravager l'Egypte parce qu'elle ſuivait les dogmes de *Mahomet*, qu'il n'y en aurait aujourdhui à porter la guerre à la Chine, parce que la Chine eſt attachée à la morale de *Confucius*.

Louis mouilla dans l'iſle de Chypre: le Roi de cette iſle ſe joint à lui. On aborde en Egypte. Le Soudan d'Egypte ne poſſédait point Jéruſalem. La Paleſtine alors était ravagée par les Coraſmins. Le Sultan de Syrie leur abandonnait

nait ce malheureux païs, & le Calife de Bagdat toujours reconnu & toujours ſans pouvoir, ne ſe mêlait plus de ces guerres. Il reſtait encore aux Chrêtiens, Ptolemaïs, Tyr, Antioche, Tripoli. Leurs diviſions les expoſaient continuellement à être écraſés par les Sultans Turcs & par les Coraſmins.

Dans ces circonſtances il eſt difficile de voir pourquoi le Roi de France choiſiſſait l'Egypte pour le théatre de ſa guerre. Le vieux *Mêlecſala* malade demanda la paix. On la refuſa. *Louis* était renforcé par de nouveaux ſecours arrivés de France, ſuivis de ſoixante mille combattans, obéi, aimé, ayant en tête des ennemis déja vaincus, un Soudan qui touchait à ſa fin. Qui n'eût cru que l'Egypte & bientôt la Syrie ſeraient domptées? Cependant la moitié de cette armée floriſſante périt de maladie; l'autre moitié eſt vaincue près de la Maſ-
1250. ſoure. *St. Louis* voit tuer ſon frére *Robert d'Artois*. Il eſt pris avec ſes deux autres fréres, le Comte d'Anjou & le Comte de Poitiers. Ce n'était plus alors *Mêlecſala* qui régnait en Egypte; c'était ſon fils *Almoadan*. Ce nouveau Soudan avait certainement de la grandeur d'ame; car le Roi *Louis* lui ayant offert pour ſa rançon & pour celle des priſonniers un million de beſans d'or, *Almoadan* lui en remit la cinquiéme partie.

Ce Soudan fut maſſacré par les Mamélucs, dont ſon pére avait établi la milice. Le gouvernement, partagé alors, ſemblait devoir être funeſte aux Chrêtiens. Cependant le Conſeil Egyp-

Egyptien continua de traiter avec le Roi. Le Sire de *Joinville* raporte que ces Emirs même propoſèrent, dans une de leurs aſſemblées, de choiſir *Louis* pour leur Soudan.

Joinville était priſonnier avec le Roi. Ce que raconte un homme de ſon caractère, a du poids ſans-doute. Mais qu'on faſſe réflexion, combien dans un camp, dans une maiſon, on eſt mal informé des faits particuliers qui ſe paſſent dans un camp voiſin, dans une maiſon prochaine; combien il eſt hors de vraiſemblance que des Muſulmans ſongent à ſe donner pour Roi un Chrètien ennemi, qui ne connaît ni leur langue, ni leurs mœurs, qui déteſte leur Religion, & qui ne peut être regardé par eux que comme un chef de brigands étrangers; on verra que *Joinville* n'a raporté qu'un diſcours populaire. Dire fidélement ce qu'on a entendu dire, c'eſt ſouvent raporter de bonne foi des choſes au moins ſuſpectes. Mais nous n'avons point la véritable hiſtoire de *Joinville*; ce n'eſt qu'une traduction infidèle qu'on fit du tems de *François I.* d'un écrit qu'on n'entendrait aujourdhui que très difficilement.

Je ne ſaurais guères encore concilier ce que les Hiſtoriens diſent de la manière dont les Muſulmans traitèrent les priſonniers. Ils racontent qu'on les faiſait ſortir un à un d'une enceinte où ils étaient renfermés, qu'on leur demandait s'ils voulaient renier JESUS-CHRIST, & qu'on coupait la tète à ceux qui perſiſtaient dans le Chriſtianiſme.

D'un autre côté ils atteſtent, qu'un vieil Emir fit

fit demander par interprète aux captifs, s'ils croyaient en JESUS-CHRIST; & les captifs ayant dit qu'ils croyaient en lui: Conſolez-vous, dit l'Emir; „ puiſqu'il eſt mort pour vous, & qu'il „ a ſû reſſuſciter, il ſaura bien vous ſauver. „

Ces deux récits ſemblent un peu contradictoires; & ce qui eſt plus contradictoire encore, c'eſt que ces Emirs fiſent tuer des captifs dont ils eſpéraient une rançon.

Au reſte ces Emirs s'en tinrent aux huit cent mille beſans auxquels leur Soudan avait bien voulu ſe reſtraindre pour la rançon des captifs. Et
1250. lorſqu'en vertu du traité, les troupes Françaiſes qui étaient dans Damiette, rendirent cette ville, on ne voit point que les vainqueurs fiſſent le moindre outrage aux femmes. On laiſſa partir la Reine & ſes belles-ſœurs avec reſpect. Ce n'eſt pas que tous les ſoldats Muſulmans fuſſent modérés. Le vulgaire en tout païs eſt féroce. Il y eut ſans-doute beaucoup de violences commiſes, des captifs maltraités & tués. Mais enfin j'avoue que je ſuis étonné que le ſoldat Mahométan n'exterminât pas un plus grand nombre de ces étrangers, qui des ports de l'Europe étaient venus ſans aucune raiſon ravager les terres de l'Egypte.

St. Louis, délivré de captivité, ſe retire en Paleſtine, & y demeure près de quatre ans avec les débris de ſes vaiſſeaux & de ſon armée. Il va viſiter Nazaret, au lieu de retourner en France, & enfin ne revient dans ſa patrie qu'après la mort de la Reine *Blanche* ſa mére; mais il y rentre pour forcer une croiſade nouvelle.

Son

Son ſéjour à Paris lui procurait continuellement des avantages & de la gloire. Il reçut un honneur qu'on ne peut rendre qu'à un Roi vertueux. Le Roi d'Angleterre *Henri III.* & ſes Barons le choiſirent pour arbitre de leurs querelles. Il prononça l'arrêt en Souverain ; & ſi cet arrêt qui favoriſait *Henri III.* ne put apaiſer les troubles d'Angleterre, il fit voir au moins à l'Europe quel reſpect les hommes ont malgré eux pour la vertu. Son frére le Comte d'*Anjou* dut à la réputation de *Louis* & au bon ordre de ſon roïaume, l'honneur d'être choiſi par le Pape pour Roi de Sicile.

Louis cependant augmentait ſes Domaines de l'acquiſition de Namur, de Perrone, d'Avranches, de Mortagne, du Perche. Il pouvait ôter aux Rois d'Angleterre tout ce qu'ils poſſédaient en France. Les querelles de *Henri III.* & de ſes Barons lui facilitaient les moïens : mais il préfera la juſtice à l'uſurpation. Il les laiſſa jouïr de la Guienne, du Perigord, du Limouſin : mais il les fit renoncer pour jamais à la Touraine, au Poitou, à la Normandie, réunis à la Couronne par *Philippe-Auguſte.* Ainſi la paix fut affermie avec ſa réputation.

Il établit le premier la juſtice de reſſort, & les ſujets opprimés par les ſentences arbitraires des Juges des Baronies, commencèrent à pouvoir porter leurs plaintes à quatre grands Baillages roïaux créés pour les écouter. Sous lui des lettrés commencèrent à être admis aux ſéances de ces Parlements dans leſquels des Chevaliers qui rarement ſavaient lire décidaient de

la fortune des Citoïens. Il joignit à la piété d'un religieux la fermeté éclairée d'un Roi, en reprimant les entrepriſes de la Cour de Rome par cette fameuſe Pragmatique qui conſerve les anciens droits de l'Égliſe, nommés libertés de l'Egliſe Gallicane.

Enfin treize ans de ſa préſence réparaient en France tout ce que ſon abſence avait ruiné; mais ſa paſſion pour les Croiſades l'entraînait. Les Papes l'encouragaient. *Clément IV.* lui accordait une décime ſur le Clergé pour trois ans. Il part enfin une ſeconde fois, & à peu près avec les mêmes forces. Son frére, qu'il a fait Roi de Sicile, doit le ſuivre. Mais ce n'eſt plus ni du côté de la Paleſtine, ni du côté de l'Egypte, qu'il tourne ſa dévotion & ſes armes. Il fait cingler ſa flotte vers Tunis.

Les Chrêtiens de Syrie n'étaient plus la race de ces premiers Francs établis dans Antioche & dans Tyr. C'était une génération mêlée de Syriens, d'Arméniens & d'Européans. On les apellait *Poulains*, & ces reſtes ſans vigueur étaient pour la plûpart ſoumis aux Egyptiens. Les Chrêtiens n'avaient plus de villes fortes que Tyr & Ptolémais.

Les Religieux Templiers & Hoſpitaliers, qu'on peut en quelque ſens comparer à la milice des Mamelucs, ſe faiſaient entre eux, dans ces villes mêmes, une guerre ſi cruelle, que dans un combat de ces moines militaires, il ne reſta aucun Templier en vie.

Quel raport y avait-il entre cette ſituation de quelques métifs ſur les côtes de Syrie, & le voïa-

voïage de *St. Louis* à Tunis ? Son frére *Charles d'Anjou* Roi de Naples & de Sicile, ambitieux, cruel, intéreſſé, faiſait ſervir la ſimplicité héroïque de *Louis* à ſes deſſeins. Il prétendait que le Roi de Tunis lui devait quelques années de tribut. Il voulait ſe rendre maître de ces païs : & *St. Louis* eſpérait, diſent tous les Hiſtoriens (je ne ſais ſur quel fondement) convertir le Roi de Tunis. Etrange manière de gagner ce Mahométan au Chriſtianiſme ! On fait une deſcente à main armée dans ſes Etats, vers les ruines de Carthage.

Mais bientôt le Roi eſt aſſiégé lui-même dans ſon camp par les Maures réunis. Les mêmes maladies que l'intempérance de ſes ſujets tranſplantés & le changement de climat avaient attirées dans ſon camp en Egypte, déſolèrent ſon camp de Carthage. Un de ſes fils, né à Damiette pendant la captivité, mourut de cette eſpèce de contagion devant Tunis. Enfin le Roi en fut attaqué ; il ſe fit étendre ſur la cendre, & expira à l'âge de cinquante-cinq ans avec la piété d'un religieux & le courage d'un Grand-Homme. Ce n'eſt pas un des moindres exemples des jeux de la fortune, que les ruines de Carthage aïent vû mourir un Roi Chrêtien qui venait combattre des Muſulmans dans un païs où *Didon* avait aporté les Dieux des Syriens. A peine eſt-il mort que ſon frére le Roi de Sicile arrive. On fait la paix avec les Maures, & les débris des Chrêtiens ſont ramenés en Europe.

On ne peut guères compter moins de cent

mille perſonnes ſacrifiées dans les deux expéditions de *St. Louis*. Joignez les cinquante mille qui ſuivirent *Frédéric Barberouſſe*, les trois-cent mille de la Croiſade de *Philippe-Auguſte* & de *Richard*, deux cent mille au moins au tems de *Jean de Brienne*; comptez les cent ſoixante mille croiſés qui avaient déja paſſé en Aſie, & n'oubliez pas ce qui périt dans l'expédition de Conſtantinople & dans les guerres qui ſuivirent cette révolution, ſans parler de la Croiſade du Nord & de celle contre les Albigeois; on trouvera que l'Orient fut le tombeau de plus de deux millions d'Européans.

Pluſieurs païs en furent dépeuplés & apauvris. Le Sire de *Joinville* dit expreſſément, qu'il ne voulut pas accompagner *Louis* à ſa ſeconde Croiſade, parce qu'il ne le pouvait, & que la premiére avait ruiné toute ſa Seigneurie.

La rançon de *St. Louis* avait coûté huit cent mille beſans, c'était environ neuf millions de la monnoïe qui court actuellement en 1740. Si des deux millions d'hommes qui moururent dans le Levant, chacun emporta ſeulement cent francs, c'eſt encor deux-cent millions de livres qu'il en coûta. Les Génois, les Piſans, & ſurtout les Vénitiens s'y enrichirent: mais la France, l'Angleterre, l'Allemagne furent épuiſées.

On dit que les Rois de France gagnèrent à ces Croiſades, parce que *St. Louis* augmenta ſes domaines, en achetant quelques terres des Seigneurs ruinés. Mais il ne les accrut que pendant

dant ſes treize années de ſéjour par ſon économie.

Le ſeul bien que ces entrepriſes procurèrent, ce fut la liberté que pluſieurs bourgades achetèrent de leurs Seigneurs. Le gouvernement municipal s'accrut un peu des ruines des poſſeſſeurs des fiefs. Peu à peu ces communautés pouvant travailler & commercer pour leur propre avantage exercèrent les arts & le commerce que l'eſclavage éteignait.

Cependant ce peu de Chrètiens métifs cantonnés ſur les côtes de Syrie, fut bientôt exterminé ou réduit en eſclavage. Ptolémais, leur principal azile, & qui n'était en effet qu'une retraite de bandits fameux par leurs crimes, ne put réſiſter aux forces du Soudan d'Egypte *Mélecſéraph*. Il la prit en 1291. Tyr & Sidon ſe rendirent à lui. Enfin vers la fin du douziéme ſiécle il n'y avait plus dans l'Aſie aucune trace aparente de ces émigrations des Chrètiens.

CHAP. QUARANTE-SEPTIEME.

SUITE DE LA PRISE DE CONSTANTINOPLE PAR LES CROISÉS.

CE gouvernement féodal de France avait produit, comme on l'a vu, bien des Conquérans. Un Pair de France Duc de Normandie, avait ſubjugué l'Angleterre; de ſimples gentilshommes la Sicile: & parmi les Croiſés, des Seigneurs de France avaient eu pour quelque tems Antioche & Jéruſalem. Enfin *Baudoüin*, Pair de France & Comte de Flandres, avait pris Conſtantinople. Nous avons vu les Mahométans d'Aſie céder Nicée aux Empereurs Grecs fugitifs. Ces Mahométans même s'alliaient avec les Grecs contre les Francs & les Latins leurs communs ennemis; & pendant ces tems-là les irruptions des Tartares dans l'Aſie & dans l'Europe empêchaient les Muſulmans d'oprimer ces Grecs. Les Francs, maîtres de Conſtantinople, éliſaient leurs Empereurs, les Papes les confirmaient.

1216. *Pierre de Courtenay*, Comte d'Auxerre, de la maiſon de France, ayant été élu, fut couronné & ſacré dans Rome par le Pape *Honorius III.*

Les

Les Papes ſe flataient alors de donner les Empires d'Orient & d'Occident. On a vu ce que c'était que leur droit ſur l'Occident, & combien de ſang coûta cette prétention. A l'égard de l'Orient, il ne s'agiſſait guère que de Conſtantinople, d'une partie de la Thrace & de la Theſſalie. Cependant le Patriarche Latin, tout ſoumis qu'il était au Pape, prétendait qu'il n'apartenait qu'à lui de couronner ſes maîtres, tandis que le Patriarche Grec ſiégeant tantôt à Nicée, tantôt à Andrinople, anatématiſait & l'Empereur Latin & le Patriarche de cette Communion, & le Pape même. C'était ſi peu de choſe que cet Empire Latin de Conſtantinople, que *Pierre de Courtenay*, en revenant de Rome, ne put éviter de tomber entre les mains des Grecs, & après ſa mort ſes ſucceſſeurs n'eurent préciſément que la ville de Conſtantinople & ſon territoire. Des Fran- 1218.
çais poſſédaient l'Achaïe; les Vénitiens avaient la Morée.

Conſtantinople autrefois ſi riche, était devenue ſi pauvre, que *Baudouin II.* (j'ai peine à le nommer Empereur) mit en gage pour quelque argent entre les mains des Vénitiens la couronne d'épines de JESUS-CHRIST, ſes langes, ſa robe, ſa ſerviette, ſon éponge, & beaucoup de morceaux de la vraie croix. *St. Louis* retira ces gages des mains des Vénitiens, & les plaça dans la ſainte Chapelle de Paris, avec d'autres reliques, qui ſont des témoignages de piété plutôt que de la connaiſſance de l'antiquité.

On vit ce *Baudouin II.* venir en 1245. au

Concile de Lyon, dans lequel le Pape *Innocent IV.* excommunia ſi ſolemnellement *Frédéric II.* Il y implora vainement le ſecours d'une croiſade, & ne retourna dans Conſtantinople que pour la voir enfin retomber du pouvoir des Grecs ſes légitimes poſſeſſeurs. *Michel Paléologue*, Empereur & tuteur du jeune Empereur *Laſcaris*, reprit la ville par une intelligen-
1261. ce ſecréte. *Baudouin* s'enfuit enſuite en France, où il vécut de l'argent que lui valut la vente de ſon Marquiſat de Namur qu'il fit au Roi *St. Louis.* Ainſi finit cet Empire des croiſés.

Les Grecs raportèrent leurs mœurs dans leur Empire. L'uſage recommença de crever les yeux. *Michel Paléologue* ſe ſignala d'abord en privant ſon pupille de la vue & de la liberté. On ſe ſervait auparavant d'une lame de métal ardente: *Michel* employa le vinaigre bouillant, & l'habitude s'en conſerva; car la mode entre juſques dans les crimes.

Paléologue ne manqua pas de ſe faire abſoudre ſolemnellement de cette cruauté par ſon Patriarche & par ſes Evêques, qui répandaient des larmes de joie, dit-on, à cette pieuſe cérémonie. *Paléologue* ſe frapait la poitrine, demandait pardon à DIEU, & ſe gardait bien de délivrer de priſon ſon pupille & ſon Empereur.

Quand je dis que la ſuperſtition rentra dans Conſtantinople avec les Grecs, je n'en veux pour preuve que ce qui arriva en 1284. Tout l'Empire était diviſé entre deux Patriarches.

L'Em-

L'Empereur ordonna, que chaque parti préſenterait à DIEU un mémoire de ſes raiſons dans *Ste. Sophie*, qu'on jetterait les deux mémoires dans un braſier béni, & qu'ainſi la volonté de DIEU ſe déclarerait. Mais la volonté céleſte ne ſe déclara qu'en laiſſant bruler les deux papiers, & abandonnat les Grecs à leurs querelles eccléſiaſtiques.

L'Empire d'Orient reprit cependant un peu de vie. La Gréce lui était jointe avant les Croiſades; mais il avait perdu preſque toute l'Aſie mineure & la Syrie. La Gréce en fut ſéparée après les Croiſades, mais un peu de l'Aſie mineure reſtait.

Tout le reſte de cet Empire était poſſedé par des Nations nouvelles. L'Egypte était devenue la proïe de la milice des Mammelucs, compoſée d'abord d'eſclaves & enſuite de conquérants. C'étaient des ſoldats ramaſſés des côtes Septentrionales de la mer Noire: & cette nouvelle forme de brigandage s'était établie du tems de la captivité de *St. Louis*.

Le Califat touchait à ſa fin dans ce treiziéme ſiécle, tandis que l'Empire de *Conſtantin* panchait vers la ſienne. Vingt uſurpateurs nouveaux déchiraient de tous côtés la Monarchie fondée par *Mahomet*, en ſe ſoumettant à ſa Religion. Et enfin ces Califes de Babilone, nommés les Califes Abaſſides, furent entiérement détruits par la famille de *Gengis-kan*.

Il y eut ainſi dans les douziéme & treiziéme ſiécles une ſuite de dévaſtations non interrompue

pue dans tout l'hémiſphère. Les Nations ſe précipitèrent les unes ſur les autres par des émigrations prodigieuſes, qui ont établi peu à peu de grands Empires. Car tandis que les Croiſés fondaient ſur la Syrie, les Turcs minaient les Arabes, & les Tartares parurent enfin, qui tombèrent ſur les Turcs, ſur les Arabes, ſur les Indiens, ſur les Chinois. Ces Tartares conduits par *Gengis-kan* & par ſes fils, changèrent la face de toute la grande Aſie, tandis que l'Aſie mineure & la Syrie étaient le tombeau des Francs & des Sarrazins.

Fin du Tome premier.

TABLE

TABLE
DES CHAPITRES,
contenus dans ce premier Tome.

PREFACE.

AVANT-PROPOS, *qui contient le Plan de cet Ouvrage, avec le précis de ce qu'étaient originairement les Nations Occidentales; & les raiſons pour leſquelles on commence cet Eſſay par l'Orient.* . . . Page 1.

CHAP. I. *De la Chine, de ſon Antiquité, de ſes Forces, de ſes Loix.* . . 9.

CHAP. II. *De la Religion de la Chine. Que le Gouvernement n'eſt point Athée; que le Chriſtianiſme n'y a point été préché au 7e. ſiécle. De quelques ſectes établies dans le pays.* . . 21.

CHAP. III. *Des Indes.* . . . . 28.

CHAP. IV. *De la Perſe, de l'Arabie & de* Mahomet. . . . . 32.

CHAP. V. *De l'Italie, & de l'Egliſe, avant* Charlemagne. . . 52.

CHAP.

CHAP. VI. *Origine de la puiſſance des Papes.* Page 67.
CHAP. VII. *Etat de l'Egliſe en Orient avant* Charlemagne. 73.
CHAP. VIII. *De* Charlemagne. 79.
CHAP. IX. Charlemagne *Empereur.* 85.
CHAP. X. *Mœurs & Uſages vers le tems de* Charlemagne. 93.
CHAP. XI. *Loix, & Uſages du tems de* Charlemagne. 97.
CHAP. XII. *De la Religion du tems de* Charlemagne. 105.
CHAP. XIII. *Suite des Uſages du tems de* Charlemagne. *De la Juſtice, des Loix. Coutumes ſingulières.* 120.
CHAP. XIV. Louis le Faible, *ou* le Débonnaire. 126.
CHAP. XV. *Etat de l'Europe après la mort de* Louis le Débonnaire, *ou* le Faible. 135.
CHAP. XVI. *Des Normands vers le neuvième ſiécle.* 143.
CHAP. XVII. *De l'Angleterre vers le neuvième ſiécle.* 151.
CHAP. XVIII. *De l'Eſpagne & des Muſulmans, aux huitième & neuvième ſiécles.* 155.
CHAP. XIX. *De l'Empire de Conſtantinople, aux huitième & neuvième ſiécles.* 164.
CHAP. XX. *De l'Italie, des Papes, du divorce de* Lothaire *Roi de Lorraine; & des autres affaires de l'Egliſe aux huitième & neuvième ſiécles.* 171.

CHAP.

CHAP. XXI. *De* Photius, *& du Schiſme entre l'Orient & l'Occident.* Page 177.
CHAP. XXII. *Etat de l'Empire d'Occident, à la fin du neuviéme ſiécle.* . 185.
CHAP. XXIII. *Des Fiefs & de l'Empire.* . 188.
CHAP. XXIV. *D'*Othon le Grand, *au dixiéme ſiecle.* . . . . . 191.
CHAP. XXV. *De la Papauté au dixiéme ſiécle, avant qu'*Othon le grand *ſe rendit maître de Rome.* . . 193.
CH. XXVI. *Suite de l'Empire d'*Othon, *& de l'état de l'Italie.* . . 199.
CH. XXVII. *Des Empereurs* Othon II. & III. *& de Rome.* . . 203.
CH. XXVIII. *De la France, vers le tems de* Hugues Capet. . . . 209.
CH. XXIX. *Etat de la France, aux dixiéme & onziéme ſiécles.* . . 215.
CH. XXX. *Conquête de Naples & Sicile, par des Gentilshommes Normands.* . 220.
CH. XXXI. *De la Sicile en particulier, & du droit de Légation dans cette Isle.* . . . . . 230.
CH. XXXII. *Conquête de l'Angleterre par* Guillaume *Duc de Normandie.* . 235.
CH. XXXIII. *De l'Etat de l'Europe aux dixiéme & onziéme ſiécles.* . . 242.
CH. XXXIV. *De l'Eſpagne, & des Mahométans. De ce Roïaume, juſqu'au commencement du douziéme ſiecle.* . . 247.
CH. XXXV. *De la Religion, & de la ſuperſtition aux dixiéme, & onziéme ſié-*

CH.

cles. . . . Page 255.
CH. XXXVI. *De l'Empire, de l'Italie, de l'Empereur* Henri IV. *& de* Grégoire VII. *De Rome, & de l'Empire au onzième siécle.* . . . 264.
CH. XXXVII. *De l'Empereur* Henri V. *& de Rome, jusqu'à* Frédéric I. 281.
CH. XXXVIII. *De* Frédéric Barberousse . . 287.
CH. XXXIX. *De l'Empereur* Henri VI. *& de Rome.* . . . . 294.
CHAP. XL. *Etat de la France, & de l'Angleterre, jusqu'au régne de* St. Louis, *& de* Jean sans terre, *& de* Henri III. *pendant le douziéme siécle. Grand changement dans l'administration publique en Angleterre & en France. Meurtre de* Thomas Becquet *Archevêque de Cantorberi. L'Angleterre devenue Province du domaine de Rome &c.* . . . 299.
CHAP. XLI. *D'*Othon IV. *& de* Philippe Auguste *au treiziéme siécle. De la bataille de Bouvines, de l'Angleterre & de la France, jusqu'à la mort de* Louis VIII. *pére de* St. Louis. . . . . 313.
CHAP. XLII. *De* Frédéric II. *De ses querelles avec les Papes, & de l'Empire Allemand.* . . . . 321.
CHAP. XLIII. *De l'Orient au tems des Croisades.* . . . . . 333.

CHAP.

CHAP. XLIV. *De la dernière Croisade, jusqu'à la prise de Jérusalem.* . Page 339.
CHAP. XLV. *Croisades depuis la prise de Jérusalem.* . . . . 352.
CHAP. XLVI. *De* St. Louis, *& de la dernière Croisade.* . . . 378.
CHAP. XLVII. *Suite de la prise de Constantinople par les Croisés.* . . 390.

ERRATA

Pour le Tome premier.

Page 39. *ligne* 5. l'Iſmamiſme, *corrigez*, islamiſme.
75. - - 4. au Pére? *corr.* au Pére? ou ſemblable au Pére?
80. - - 32. ſubjugea. *corr.* ſubjugua.
82. - - *derniére.* par la force. *corr.* par force.
84. - - 9. le Prince Français. *corr.* le Roi Franc.
136. - - 5. dont l'horreur eſt digne. *corr.* avec une fureur digne.
144. - - 3. ſalée. *corr.* fumée.
149. - - 19. *Charles* n'avait. *corr.* *Charles le Gros* n'avait.
156. - - 5. ni l'autre parait. *corr.* ni l'autre ne parait.
193. - - 2. infectaient. *corr.* infeſtaient.
257. - - 30. ſans avoir une idée fixe. *corr.* ſans que le peuple eût une idée fixe.
258. - - 31. Archidiacre de Tours. *corr.* Archidiacre d'Angers.
273. - - 9. de *l'Henri.* *corr.* de *Henri.*
303. - - 16. qu'il connaiſſait. *corr.* qu'il reconnaiſſait.
345. - - 2. ſuvenir. *corr.* ſubvenir.
348. - - 8. & qu'il lui fit. *corr.* & qu'on lui fit.
369. - - 17. fût quatre-cent. *corr.* fût évaluée à quatre-cent.
387. - - 21. *mettez en marge.* 1270.
393. - - 7. & abandonnat. *corr.* & abandonna.

99967495